



L'Economie : Un entretien avec le PDG de Volkswagen


# Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15131 – 7 F

MARDI 21 SEPTEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE


Arrivés en tête aux élections législatives

## Les anciens communistes de retour en Pologne

*Les anciens communistes de l'Alliance de la gauche démocratique et le Parti paysan ont remporté les élections du dimanche 19 septembre en Pologne. Ce scrutin a consacré la défaite des mouvements issus de Solidarité.*

VARSOVIE

*de notre envoyée spéciale*

Quatre ans à peine après avoir spectaculairement chassé les communistes du pouvoir par les urnes, les Polonais, bousculés par un rythme de transformations économiques et sociales trop intense, ont donné la faveur de leurs suffrages, dimanche 19 septembre, aux partis issus de l'ancien régime, infligeant une sévère défaite aux libéraux du camp de Solidarité.

D'après les résultats officiels mais non définitifs des élections législatives diffusés lundi matin, le mouvement des ex-communistes de l'Alliance de la gauche démocratique (SLD) arrive en tête avec 20,6 % des suffrages, suivi du Parti paysan (PSL) avec 15,3 % ; l'Union démocratique (UD) de M. Mazowiecki et du premier ministre, Mme Suchocka, n'arrive qu'en troisième position, avec 10,7 % des voix.

Trois autres formations passent le seuil de 5 % des voix exigé par la nouvelle loi électorale pour accéder à la Diète : l'Union du travail (UP), parti créé il y a quelques mois par le courant de gauche de Solidarité (7,2 % des voix) ; la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN, 5,6 %), parti de la droite nationaliste ; et le Bloc non partisan de soutien aux réformes, créé en juin à l'initiative du président Walesa (BBWR, 5,4 %).

SYLVIE KAUFFMANN

*Lire la suite et nos informations page 4*

### Avertissement

SEPT mois après la victoire de M. Brazauskas en Lituanie et, si l'on en croit les sondages, six mois avant celle – probable – des socialistes hongrois aux élections prévues en 1994, le retour des anciens communistes en Pologne, dimanche 19 septembre, a une charge encore plus symbolique.

D'abord, parce que les Polonais furent toujours à la pointe du combat contre le communisme. Ensuite, parce que, contrairement à M. Brazauskas, qui avait défié Moscou à l'époque où cela ne se faisait pas encore, les communistes polonais, eux, n'eurent pas le courage de briser leur allégeance et n'ont pas rompu avec leur passé. Enfin, parce que la Pologne était en train de gagner le pari de la transition radicale à l'économie de marché avec des résultats impressionnants.

QUE s'est-il passé ? Le camp des perdants reconnaît aujourd'hui deux erreurs : celle, d'abord, ne n'avoir pas su convaincre la société polonaise de la justesse de la voie choisie et donc de n'avoir pas vu que, pendant que les indicateurs économiques progressaient, une partie de la population restait sur le bas-côté, haletante, épuisée. C'était le risque de la stratégie choisie par Leszek Balcerowicz, qui avait pourtant dû quitter le gouvernement après un premier avertissement délivré par les élections d'octobre 1991.

L'autre erreur, bien plus difficile à admettre, est celle de l'attitude à l'égard de l'ancien régime : dans leur grand humanisme, les dirigeants de Solidarité décidèrent, dès leur arrivée au pouvoir en 1989, de « tirer un trait » sur le communisme sans autre forme de procès. « Nous ne sommes pas comme eux » : c'était le slogan de l'époque à Prague comme à Varsovie pour justifier le renoncement à toute chasse aux sorcières. C'était beau. Mais il s'avère aujourd'hui que cette magnanimité, empêchant tout jugement sur la période communiste, a permis aux anciens maîtres d'en déguiser le souvenir, d'en cultiver une nostalgie. Solidarité a perdu la bataille de la mémoire. Oubliées les files d'attente et la répression. On ne se souvient plus, quatre ans après, que des maisons de repos et de la sécurité de l'emploi.

A Moscou, les opposants à Boris Eltsine et les nostalgiques de tout poil vont sans doute aussi pouvoir tirer quelque force de ces élections polonaises. Peut-être cette menace réveillera-t-elle, enfin, l'Occident ? Car si la montée de la gauche ex-communiste en Pologne traduit l'échec d'une certaine façon de gouverner, elle pose aussi la question de l'attitude de l'Europe occidentale, qui, après quelques mesures encourageantes, a regardé, l'œil froid, la Pologne se débattre dans sa tâche titanesque de transformation de l'économie.

En guise de soutien, la CEE a fermé ses marchés et s'est placée sur ceux qu'occupaient les pays d'Europe centrale dans l'ex-URSS. Les institutions internationales ont exigé de la Pologne et de ses voisins des contraintes budgétaires que peu de membres de la CEE sont eux-mêmes en mesure de respecter. Les héritiers de Solidarité ne sont pas les seuls à avoir manqué de vision : l'Europe aussi.

M0147 - 0921 0 - 7,00 F



Elaboré par l'Allemagne et la France

## Un projet de compromis agricole est soumis aux membres de la CEE

*Le conseil des ministres des Douze, réuni lundi 20 septembre à partir de 15 heures à Bruxelles, devait tenter d'adopter un compromis sur le dossier agricole du GATT et sur le pré-accord de Blair House. La France et l'Allemagne ont mis au point un projet destiné à ne mécontenter ni les Européens du Sud, soucieux de protéger leur agriculture, ni ceux du Nord – et notamment la Grande-Bretagne – qui attendent d'un accord avec les Etats-Unis la levée des barrières commerciales et la reprise de la croissance. Edouard Balladur a rappelé, samedi 18 septembre, que la France était prête à mettre son veto si ses propositions n'étaient pas entendues. « Nous n'acceptons pas le soit-disant accord de Blair House en l'état, ni maintenant, ni fin décembre », a déclaré le premier ministre.*

*Les organisations syndicales agricoles ont appelé à manifester, lundi 20 septembre, devant chaque préfecture.*

BRUXELLES

*de notre correspondant*

Crise ouverte ou bien compromis ? A l'ouverture de la réunion que les ministres des affaires étrangères et de l'agriculture des Douze consacraient, lundi après-midi, aux négociations du GATT et, en particulier, à l'opportunité de revoir le pré-accord de Blair House, les pronostics demeuraient partagés. Cependant le travail de préparation discret des derniers jours, et en particulier les conversations franco-allemandes, semble avoir porté ses fruits.

Apparemment, un projet de mandat à confier à la Commission européenne pour reprendre les discussions avec les Etats-Unis a été esquissé. Il prendrait la forme d'une déclaration présentée par la Belgique, qui assure la présidence du Conseil, et par la Commission européenne, avec, en principe, l'appui de l'Allemagne et de la France. Les Douze, invités à souscrire à ce document, y rediraient leur volonté d'œuvrer à la conclusion de l'Uruguay Round d'ici au 15 décembre, salueraient le pré-accord de Blair House comme une contribution utile, tout en faisant valoir la nécessité de clarifier certaines de ses dispositions.

Sur plusieurs points, il serait demandé aux Américains de faire preuve d'un minimum de bonne volonté, pour rassurer les Douze quant à leurs intentions. Ainsi à propos de la *« clause de paix »* entre la CEE et les Etats-Unis. La durée d'application du pré-accord est prévue pour six ans.

PHILIPPE LEMAITRE

*Lire la suite et nos informations page 21*




## Ne pas jouer avec le feu

par Jean-Marie Colombani

*« Sauver l'Union européenne »* : telle devrait être, selon Valéry Giscard d'Estaing, la priorité d'un gouvernement qui donne au contraire l'impression de jouer à quitte ou double sinon l'Europe elle-même, du moins un moment crucial de l'Europe.

Car si à la crise monétaire de l'été devait s'ajouter une crise *commerciale et politique* entre partenaires de la Communauté, c'est tout l'édifice qui serait menacé de dislocation. Sauver l'Union : telle n'est pas la priorité d'Edouard Balladur, qui joue avec le feu, et prend aujourd'hui *le risque* d'une crise non pas entre l'Europe et les Etats-Unis, mais au sein même de la Communauté.

Non qu'il soit inutile, au seuil d'une négociation délicate, de hausser le ton et de camper sur des positions fermes, surtout si l'on est assuré de la « compréhension » du partenaire allemand ; *mais de là à préparer le terrain* d'une crise, et surtout à mobiliser l'opinion contre l'Europe, il y a un pas que le premier ministre n'aurait pas dû franchir. Car un an après la ratification du traité de Maastricht, qui ne voit qu'il *est urgent non pas d'encourager* la dérive de l'opinion, mais de rebâtir un discours positif et convaincant sur l'Europe ? Celle-ci s'enlise. Dans l'application d'un traité que l'Allemagne elle-même n'a pas encore ratifié ; dans les difficultés monétaires, dont on ne saurait oublier qu'elles ont été facilitées par la fraction anti-Maastricht de la majorité ; dans sa dramatique absence, enfin, des théâtres décisifs où se jouent la guerre (Bosnie) comme la paix (Palestine), et que l'alternance française n'a en rien cherché à corriger. Si bien qu'aujourd'hui, la dynamique créée par les partisans du « non » au référendum aidant, l'opinion française s'est complètement retournée : elle voterait contre le traité comme en témoignent l'enquête BVA réalisée pour *le Monde* et RTL aussi bien que le sondage SOFRES pour *le Figaro* et Europe 1 (hypothèse absurde : qui donc songerait à soumettre *en ce moment un tel sujet à référendum* ?).

*Lire la suite et nos informations page 22*



## Rêves de paix à Gaza

*Les partisans de l'accord entre Israël et l'OLP attendent « des actes tout de suite » et des emplois*

GAZA

*de notre envoyé spécial*

Gaza, une ville et des tranchées. Les arbres poussent à l'intérieur de bidons qu'on a empilés jusqu'au feuillage afin de préserver les troncs de l'appétit obstiné des chèvres. Des immeubles détruits, d'autres en construction. Les trottoirs sont éventrés, les canalisations en réparation.

Les drapeaux ont remplacé les draps aux fenêtres, immenses bannières qui pendent sur trois étages : vert, blanc, rouge, noir. Les murs sont couverts d'inscriptions, de mots arabes qui s'effacent, se superposent, se font la guerre et forment des vagues sur les crépis émiettés. Une boutique vend des chambres à coucher à miroirs. Le meilleur fabriquant de *hoummos* (purée de pois chiches à l'huile) refait son électricité. Des robinets et des éviers, des déchets, des barbelés, des routes barrées, des miradors, un parc sans pelouse, et le sable de la mer qui se mêle aux tourbillons de poussière.

**Distance réglementaire**

La voiture roule à toute vitesse sur cette route du Sud qui mène à l'Egypte, joyeuse, la musique à tue-tête, traversant les champs de piments et de tomates, les palmeraies, les camps de réfugiés et un lotissement pavillonnaire de colons barricadés derrière des barbelés au-dessus de la mer. La voiture accélère, ralentit, les jeunes gens rient. Devant eux, une jeep israélienne avec, à l'arrière, un soldat en position de tir, attentif derrière son fusil-mitrailleur.

La voiture brave l'interdit, cette fameuse distance de 140 mètres qu'elle doit impérativement respecter derrière un véhicule militaire israélien. Elle joue ainsi quelques minutes. Le soldat ne tire pas, la jeep change brusquement de route. Les jeunes gens filent si vite qu'un de leurs immenses drapeaux qui donnent à leur 404 un air de carnaval, s'envole. Des enfants se précipitent, veulent s'enfuir avec. En faisant demi-tour, la voiture ne voit pas qu'il arrive quelqu'un en face, ni les enfants accroupis, tout heureux de leur trouvaille sur le bitume.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

*Lire la suite et nos informations pages 7 et 8*

Un an après la catastrophe de l'Ouvèze

### Vaison la patience

Le 22 septembre 1992, l'Ouvèze, une rivière du Vaucluse gonflée par des pluies torrentielles, dévastait sur son passage une soixantaine de communes, faisant 42 morts. La plupart des victimes périssaient à Vaison-la-Romaine, la cité la plus touchée. Un an après, Vaison continue d'effacer les traces visibles de cette catastrophe, grâce à l'élan de solidarité nationale d'alors et à une aide financière massive de l'Etat et des collectivités territoriales.

*page 16*

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 65 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $ . USA (others), 2,50 $.

## DÉBATS

# Un entretien avec Michel Aglietta et Robert Boyer

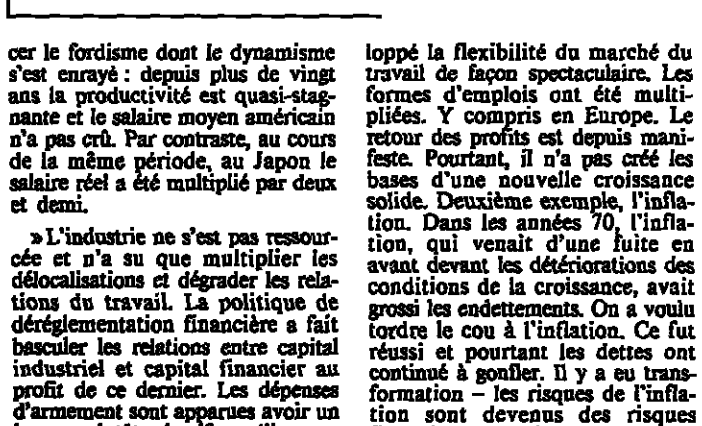
### *« La libéralisation excessive empêche l'émergence de nouvelles régulations »*

***« Vos premiers travaux sur la crise économique remontent à près de vingt ans. Vous aviez expliqué à cette époque que la récession, loin d'être due au prix du pétrole, mettait en lumière un changement radical du capitalisme. Depuis, le monde a connu une reprise puis de nouveau une récession. Sommes-nous dans la même crise ? Ou bien vivons-nous une nouvelle crise ?***

– **Robert Boyer** : Il a vingt ans une majorité d'économistes voyaient dans l'emballement inflationniste, la rupture de Bretton-Woods puis les chocs pétroliers, autant de crises sectorielles. Pour nous, ces transformations marquaient la fin d'une époque, celle de la croissance des trente glorieuses, tirée par le « fordisme », c'est-à-dire d'une liaison sans précédent dans l'histoire entre la consommation et la production de masse. Le fordisme reposait sur une concurrence entre grandes entreprises, un compromis salarial original, un Etat bévéridgien et keynésien, enfin un système international bâti sur la *pax americana*. Or, ce modèle était en crise aux Etats-Unis et cette crise s'internationalisait par la finance et le commerce. Même un pays comme la France, qui n'avait pas épuisé les bienfaits du fordisme, fut touché.

» Les tentatives pour le surmonter ont visé, d'une part, à réduire l'inflation par des politiques restrictives d'autre part, à pousser l'internationalisation. De ce fait le commerce mondial a continué à croître malgré la crise, contrairement à ce qui s'était passé dans les années 30. Ces politiques ont partiellement porté leurs fruits, tout particulièrement concernant l'inflation, fût-ce au prix du chômage. Mais elles ont aussi modifié en profondeur l'économie mondiale. Auparavant, elle était centrée sur les Etats-Unis mais laissait subsister beaucoup de différences nationales. Désormais, beaucoup de marges de manœuvre des régulations nationales ont disparu et le système international – bricolé, incertain et déséquilibré – pèse de tout son poids sur les Etats-nations.

*Michel Aglietta et Robert Boyer sont économistes et considérés comme les fondateurs de l'école de la régulation. Né au début des années 70 d'une thèse de Michel Aglietta sur les Etats-Unis (Régulation et crise du capitalisme, Calmann-Lévy, 1976), ce courant de pensée cherche à resituer le développement économique dans l'Histoire et dans le social. Le capitalisme, loin d'être homogène et soumis seulement à des cycles conjoncturels, se transforme en phases différentes au cours de crises. A chaque phase, il s'appuie sur des mécanismes de régulation qui permettent aux principales structures du système économique (concurrence, rapport salarial, rôle de l'Etat, régime monétaire) de lutter contre les déséquilibres. Les théoriciens de l'école de la régulation comptent parmi les économistes français les plus connus à l'étranger. Michel Aglietta, cinquante-trois ans, est professeur à Paris-X-Nanterre. Robert Boyer, cinquante-trois ans, directeur de recherche au CNRS, travaille au Centre d'études prospectives d'économie mathématique appliquées à la planification (CEPREMAP) et enseigne à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).*



*« L'industrie n'a su que multiplier les délocalisations et dégrader les relations du travail »*

– **Michel Aglietta** : C'est là une caractéristique essentielle. Le fordisme reposait sur une similarité à la base du mode de développement, mais laissait aux nations une grande autonomie dans les mises en œuvre. Les spécificités restaient fortes, comme en France par exemple, où subsistait un Etat interventionniste non conforme au modèle américain. Or l'internationalisation a mis en porte-à-faux l'autonomie des régulations nationales dès le milieu des années 70. Elle entrait en conflit avec la gestion des Etats. C'est ainsi que la crise américaine, qui trouvait ses origines aux Etats-Unis et aurait pu s'y circonscrire, a été au contraire exportée aux autres pays.

» La crise est devenue rapidement et pleinement mondiale. Dès 1971-1973, on a vu apparaître une simultanéité de la récession et de l'inflation dans les pays occidentaux que l'on n'avait plus vue depuis la guerre. Les contraintes internationales n'étaient donc pas simplement devenues plus fortes, elles avaient changé de nature. L'interdépendance avait pénétré en profondeur les ajustements nationaux et rendu les pays de taille moyenne beaucoup plus perméables aux chocs extérieurs.

***– Dans ce contexte, les politiques libérales qui ont été appliquées auraient donc en partie résolu la crise mais l'aurait aussi approfondie.***

– **R. B.** : Ces politiques ont ouvert une phase nouvelle de la crise initiée en 1973. Le retour de la croissance dans les années 80 avait fait croire que les économies avaient retrouvé leurs trajectoires de long terme. Mais pendant le boom, les problèmes structurels persistaient. Aux Etats-Unis, aucune forme institutionnelle alternative n'a été trouvée pour remplacer le fordisme dont le dynamisme s'est enrayé : depuis plus de vingt ans la productivité est quasi-stagnante et le salaire moyen américain n'a pas crû. Par contraste, au cours de la même période, au Japon le salaire réel a été multiplié par deux et demi.

» L'industrie ne s'est pas ressourcée et n'a su que multiplier les délocalisations et dégrader les relations du travail. La politique de déréglementation financière a fait basculer les relations entre capital industriel et capital financier au profit de ce dernier. Les dépenses d'armement sont apparues avoir un impact plutôt négatif sur l'innovation à usage civil. La consommation est repartie, mais à crédit. Enfin, les entreprises américaines ont senti le vent de la concurrence internationale mais n'y ont fait front que grâce au jeu sur le dollar. En somme, les différentes pièces du puzzle ne forment plus un ensemble cohérent. Si l'économie américaine a continué à croître dans les années 80, c'est grâce à plus de travail. La croissance est devenue extensive. C'est un régime peu prometteur concernant la compétitivité et l'amélioration du niveau de vie.

***– Qu'appelez-vous croissance extensive ?***

– **R. B.** : Dans le modèle fordiste, pour schématiser, la femme restait à la maison et le mari gagnait de quoi alimenter un mode de vie conséquent : logement, équipement en biens durables, etc. Les gains de productivité autorisaient une croissance des revenus et des consommations. C'est ce que nous appelons un développement intensif. Aujourd'hui, aux Etats-Unis, les familles ont en moyenne deux à trois sources de revenus et c'est juste suffisant pour soutenir un mode de vie qui, à diplôme égal, a baissé de 20 % à 30 % depuis une génération. La consommation est toujours là, parfois croissante, mais sa source vient d'une mise au travail de plus de gens moins bien payés. C'est ce type de croissance que nous appelons extensive.

» Dans les années 80, les solutions monocausales et les bricolages n'ont pas réussi car ils ont provoqué des effets en retour négatifs. De plus, les économies ne sont pas de simples empilements institutionnels. Il ne suffit pas d'avoir une banque centrale indépendante, des relations du travail consensuelles et un marché financier sophistiqué pour obtenir la meilleure compétitivité. On découvre aujourd'hui que l'interdépendance des institutions est plus importante que leur optimalité considérée séparément. Cela complique singulièrement les politiques de sortie de crise.

– **M. A.** : Que la solution de certains problèmes initiaux crée d'autres dysfonctionnements qui provoquent d'autres problèmes est un changement fondamental des structures économiques mondiales. Il ne suffit plus de faire un diagnostic correct des causes d'une récession et de sa profondeur pour savoir en sortir. Car tout changement partiel affecte la cohérence d'ensemble.

***– Par exemple ?***

– **M. A.** : Premier exemple, la baisse des profits dans les années 70. Elle avait pour cause, disait-on, des rigidités salariales et des coûts sociaux exagérés. On a donc développé la flexibilité du marché du travail de façon spectaculaire. Les formes d'emplois ont été multipliées. Y compris en Europe. Le retour des profits est depuis manifeste. Pourtant, il n'a pas créé les bases d'une nouvelle croissance solide. Deuxième exemple, l'inflation. Dans les années 70, l'inflation, qui venait d'une fuite en avant devant les détériorations des conditions de la croissance, avait grossi les endettements. On a voulu tordre le cou à l'inflation. Ce fut réussi et pourtant les dettes ont continué à gonfler. Il y a eu transformation – les risques de l'inflation sont devenus des risques financiers, – mais les problèmes n'ont été que déplacés. Ils n'ont pas été résolus.

» Partout la compétitivité est devenue l'impératif absolu. Toutes les politiques ont été axées dans cette direction, quitte à remettre en cause nombre des équilibres antérieurs. En Europe en particulier, on s'est attaqué à la protection sociale – qui est une des spécificités de notre modèle de développement. Au total, l'ajustement s'est fait, pour résumer, par le niveau de vie aux Etats-Unis et par la dégradation de l'emploi en Europe.

» Une autre transformation radicale vient de la libéralisation financière. Cette réforme a contribué au succès de la désinflation mais ses conséquences sont immenses. Dans un monde comme aujourd'hui, totalement ouvert, les marchés financiers interdisent désormais d'utiliser l'inflation comme moyen d'adaptation structurelle. Sinon, ils sanctionnent très vite les monnaies des pays peu rigoureux. De sorte que les prix devant avoir des fluctuations réduites, ce sont les grandeurs réelles qui fluctuent beaucoup plus : productions, consommations, investissements, emplois... La libéralisation financière amplifie les distorsions car elle agit comme un outil d'économie classique plaqué sur un corps social qui veut forcément conserver les acquis de la période fordienne. Voilà pourquoi, alors que nous avions vécu trente ans de croissance régulière depuis la guerre, l'on a retrouvé des cycles avec des reprises – seconde moitié des années 80 – et des récessions – début des années 90.

*« L'Etat doit intervenir pour participer à la définition d'une norme d'équité »*

– **R. B.** : Dans le compromis fordien, le salaire nominal suivait la hausse des prix à la consommation et, en cas de dérapage inflationniste, le pays pouvait dévaluer. Le compromis salarial primait car le système international était permissif. Dans les années 80, la situation s'est inversée. Les variables clés que sont le taux de change et les taux d'intérêt sont fixés sur les marchés financiers internationaux. Les compromis nationaux sur les salaires ou la sécurité sociale sont ainsi soumis à l'évaluation, donc aux pressions, des acteurs financiers internationaux dont l'horizon est souvent le court terme. Comme la relation salariale ne pourra jamais devenir aussi flexible que les marchés financiers, s'intalle une instabilité permanente.

» La libéralisation financière a permis de détruire ou de contourner une partie des compromis fordiens qui s'étaient bloqués. Il fallait introduire de la flexibilité. Mais cette libéralisation a été trop loin car elle empêche aujourd'hui l'émergence de nouvelles régulations. Ainsi au Japon, la déréglementation financière a provoqué une crise qui met en danger la viabilité des compromis sociaux de l'après-guerre. La finance impose de changer de style de gestion, de privilégier le court terme et le profit. Bref, elle introduit un coin dans le modèle japonais et rend possible une évolution à l'américaine.

– **M. A.** : D'où l'importance pour l'Europe de la position de l'Allemagne – qui s'est prudemment gardée de libéraliser mais qui est, elle aussi, soumise désormais à de fortes pressions. Dans ce pays, l'ancrage monétaire, les compromis sociaux et une accumulation intensive fabriquaient un cercle vertueux qui le protégeait de l'instabilité financière extérieure. Aujourd'hui, l'Allemagne s'est ouverte. Ou bien l'Europe lui permet un agrandissement du cercle vertueux, ou bien elle s'ouvre entièrement et l'instabilité risque de l'atteindre.

***– Quelles ont été les conséquences du retrait de l'Etat pratiqué dans les années 80 ?***

– **M. A.** : On s'aperçoit maintenant que sa disparition excessive altère la capacité du pays à répondre à la compétition internationale. Il faut repenser l'Etat dans au moins quatre domaines. Dans la recherche-développement, où le marché laissé à lui-même sous-optimise les dépenses nécessaires à l'innovation des entreprises. Dans la finance, où la croissance des risques impose une maîtrise des autorités monétaires, faute de quoi les crises ponctuelles peuvent devenir dramatiques. Dans la stabilisation économique, ensuite. Les dernières années ont montré que l'Etat ne pouvait pas se retirer du jeu mais qu'en même temps il ne pouvait plus rien seul. Il faudra accroître la coopération internationale entamée à propos du cours du dollar. Enfin, dans la répartition des revenus, parce que le lien entre travail individuel et rémunération individuelle se détend.

***– Pourquoi ?***

– **M. A.** : Parce que la productivité vient de moins en moins de l'individu seul mais de plus en plus d'instruments sociaux comme les laboratoires publics, les routes ou les hôpitaux. C'est un changement ancien mais qui a pris une proportion considérable comme le montre le débat sur le partage du travail. Sous peine d'explosion, il faut fixer les salaires individuels à un niveau acceptable par la société entière. L'Etat doit intervenir pour participer à la définition d'une norme d'équité et imposer une lutte contre l'exclusion.

– **R. B.** : L'Etat a été assimilé à sa forme fordienne. Or, résoudre la crise imposait de redéfinir cette configuration. Mais on avait mal interprété les origines du succès de l'Etat lors des trente glorieuses. Keynésien, il ne faisait pas que régler le niveau de la demande. L'Etat bâtissait des infrastructures, éduquait, canalisait le crédit, favorisait l'innovation. C'était un Etat de l'offre ! En conséquence, son retrait s'est accompagné, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni par exemple, de sous-investissements dans la formation, les infrastructures, la recherche. Au contraire, le Japon et l'Allemagne montrent que la compétitivité se joue dans la qualité des associations entre le public et le privé en vue d'ajuster au plus près les stratégies de long terme. Comme par ailleurs l'internationalisation impose de passer à des espaces élargis, celui de la Communauté européenne par exemple, les décisions devront être partagées et chaque composante gérée au niveau le plus adéquat qui sera, selon le cas, local, national ou supranational.

***– A vous entendre, la crise actuelle paraît devoir durer encore longtemps. Y a-t-il pourtant des raisons d'optimisme ?***

– **M. A.** : Il y a d'abord des modèles de développement qui semblent robustes en Asie, de la Corée à Singapour en passant par la zone côtière de la Chine. Les Occidentaux devront l'accepter quoi qu'ils en pensent et ils devraient s'y déployer dès maintenant pour profiter de ce facteur dynamisant. Malgré la menace de court terme, il faut savoir y investir à long terme. Cela étant, il me semble qu'un enjeu majeur de la décennie est la mise en place d'une organisation des relations monétaires et financières internationales. Nous ne pouvons rien bâtir de solide sur une instabilité chronique. Les crises monétaires en Europe depuis un an, dont le dernier épisode a été la spéculation contre le système monétaire européen cet été, en soulignent l'urgence. En Europe, pour sauvegarder l'objectif d'union monétaire et éviter une désintégration des économies des Douze, il faudrait une initiative qui établisse une coopération contractuelle des autorités monétaires.

– **R. B.** : Des espoirs peuvent venir d'un retour au pragmatisme. Les débats idéologiques, le marché contre l'Etat, sont dépassés. L'arrivée de Clinton est peut-être un signe de cette tendance. D'autre part, un relatif optimisme naît de ce que les décideurs ont, dans les années 80, successivement essayé toutes les recettes connues, sans parvenir à surmonter la crise de sorte que beaucoup sont convaincus qu'il faut innover. Il est frappant d'entendre certains patrons français dire : *« il faut veiller à l'emploi »*. Il importe, par exemple, d'arbitrer simultanément et non plus séparément, entre organisation et durée du travail, salaire, couverture sociale. Il faut jouer globalement sur toutes les formes d'ajustement. Nous sommes loin de Milton Friedman !

***– Quel pourrait être le nouveau mode de croissance ?***

– **R. B.** : Les années 80 ont montré que les différentes hybridations du modèle fordien ne répondaient pas avec la même efficacité à la crise. Le Japon a développé un modèle de production de masse flexible, qui constitue l'un des successeurs du fordisme. Il est fondé sur une architecture institutionnelle codifiant un subtil équilibre entre coopération et compétition, à tous les niveaux. Certains pays asiatiques démarrent leur industrialisation avec ce nouveau modèle. Mais pour le généraliser il faut l'adapter. Il ne peut s'agir, nulle part, d'une japonisation pure et simple. Dans ce processus, les Etats-Unis éprouvent de grandes difficultés comme le démontre la situation de General Motors ou d'IBM. En France, les entrepreneurs connaissent en général les recettes mais manquent un tour de main social et des syndicats forts.

– **M. A.** : Le fordisme était vertical, avec une division du travail et une hiérarchie de haut en bas. L'idée fondamentale d'un après-fordisme est une coopération horizontale dans la production, d'une mise en réseau des initiatives des participants. A cette hiérarchie diffuse doit correspondre une forme nouvelle de rémunérations, plus collective, plus liée à l'équipe ou au réseau.

***– Quel type de consommation se développerait en parallèle ?***

– **M. A.** : Les achats de biens d'équipement (automobiles, articles ménagers...) qui ont été au centre du fordisme, cèdent la place. Les services peuvent-ils prendre la relève ? Le tertiaire supérieur qui va de la santé, à l'alimentation, à l'écologique, aux loisirs, peut-il se développer ? Les communications vont-elles enfin, exploser comme on l'a prévu, trop précocement, il y a vingt ans ? Les potentiels des services à domicile vont-ils se libérer ? Tout cela est lié à l'organisation du temps et à une solvabilisation de besoins potentiels qui devraient ouvrir un champ considérable et participer au changement du mode de vie.

*« Le développement des techniques impose de retrouver des contacts sociaux directs entre les hommes »*

– **R. B.** : Nous vivons un paradoxe : les besoins liés à la santé, au troisième age, à l'aide scolaire, aux difficultés de la vie urbaine, sont traditionnellement satisfaits par les services publics. Or, faute d'argent, l'Etat essaie aujourd'hui de les limiter, ce qui bloque des créations d'emploi dont le dynamisme pourrait être considérable.

***– Faut-il privatiser en partie ?***

– **R. B.** : Ou bien mutualiser.

– **M. A.** : Le niveau géographique que doit en tous cas être celui de la proximité. Cela implique un redéploiement de l'Etat et des collectivités locales. Cela implique aussi que le public initie ces services quitte à ce que les gens, ensuite, les paie. L'Etat doit amorcer les demandes potentielles et le marché prendrait le relais.

***– Faut-il réduire la durée du travail ?***

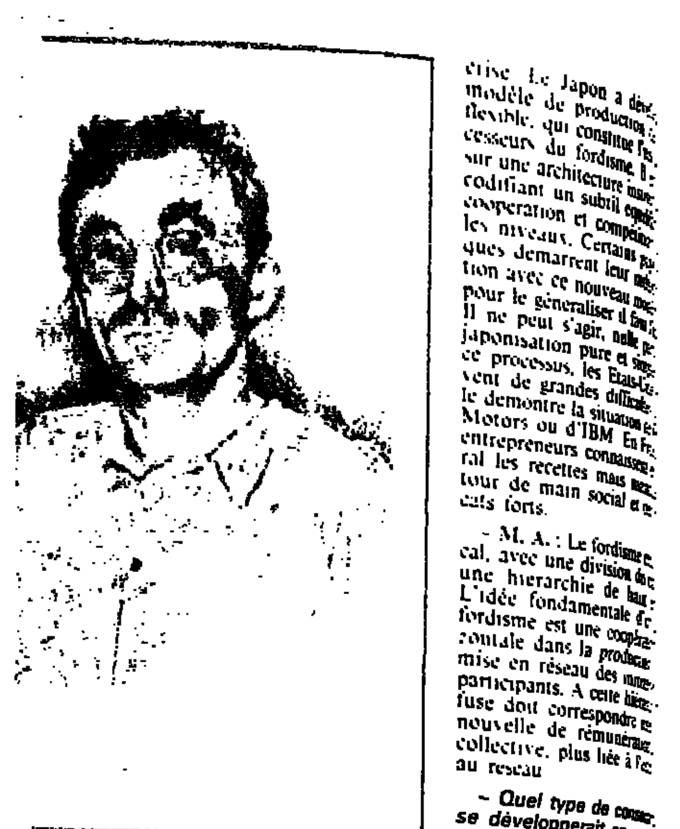
– **R. B.** : Il se pourrait que la denrée rare de nos sociétés soit le temps. Ceux qui ont du travail travaillent trop, tandis que beaucoup sont au chômage. La réduction de la durée du travail doit être reprise mais selon des modalités nouvelles, tenant compte des erreurs du passé. Les négociations collectives et le contrat de travail devraient englober simultanément les salaires, les conditions de travail, la durée du travail sur le cycle de vie, etc. Face à l'anomie des relations professionnelles en France, c'est sans doute à l'Etat d'initier, une fois encore, un tel processus.

– **M. A.** : Ce qui est en cause est la recréation de liens sociaux alors que les vingt dernières années ont été celles de l'atomisation. Le développement des techniques impose de retrouver des contacts sociaux directs entre les hommes. Sans cela nous ne retrouverons pas de nouveau mode de croissance durable. »

*Propos recueillis par*
**ERIC LE BOUCHER**

a et Robert Boy

uvelles régulations »



« Le développement des techniques impose de retrouver des contacts sociaux directs entre les hommes »



# ÉTRANGER

GÉORGIE : alors que les négociations de paix sont dans l'impasse

## Les forces abkhazes seraient entrées dans Soukhoumi

**Le conflit qui oppose les troupes gouvernementales géorgiennes aux séparatistes abkhazes a pris un tour dramatique après l'échec des négociations tripartites de Sotchi. Cette situation a provoqué un rapprochement entre le président Edouard Chevardnadze et certains partisans de son prédécesseur, Zviad Gamsakhourdia.**

MOSCOU

*de notre envoyé spécial*

Après plusieurs mois de siège et de combats meurtriers, les forces séparatistes abkhazes seraient entrées, dimanche soir 19 septembre, dans Soukhoumi, la capitale administrative de l'Abkhazie, région de l'ouest de la Géorgie. Selon l'agence de presse russe ITAR-Tass, *« des combats acharnés »* se dérouleraient dans la ville, où se trouve toujours le numéro un géorgien, Edouard Chevardnadze. Rien n'indique cependant que la ville soit tombée sous le contrôle des assaillants. Selon le ministère abkhaze de la santé, les affrontements auraient fait 47 morts et plus de 450 blessés en trois jours. Un journaliste géorgien, le dixième depuis le début des hostilités en août 1992, a été tué, samedi, à Soukhoumi.

Cette offensive des troupes séparatistes a eu lieu au moment même où une commission tripartite composée de représentants géorgiens, abkhazes et russes, se réunissait à Sotchi, sur les bords de la mer Noire, pour tenter de trouver un accord de *désengagement* des forces en présence et faire respecter le cessez-le-feu conclu le 27 juillet dernier.



### Une « union sacrée »

Alors que certaines informations faisaient état, dimanche en fin d'après-midi, d'un accord prévoyant le retrait simultané des troupes et du matériel militaire des zones de conflit, un porte-parole russe précisait qu'*« aucune décision spécifique n'avait été prise et aucun accord signé »*. La commission tripartite devait continuer à siéger lundi. Le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, *mettant* à exécution ses menaces proférées la veille à l'égard des séparatistes abkhazes, a décidé, dimanche, de bloquer l'approvisionnement en énergie de la région, qui dépend totalement de la Russie. Il a aussi donné l'ordre aux ministères concernés d'empêcher toute fourniture d'armement aux séparatistes à partir du territoire russe. Cette décision ne sera sans doute pas jugée suffisante par les autorités géorgiennes, qui continuent à accuser Moscou d'avoir, dans un premier temps, soutenu les indépendantistes puis de n'avoir pas mis en œuvre les moyens nécessaires pour faire respecter le cessez-le-feu. Le ministre russe de la défense, le général Pavel Gratchev, a déclaré, samedi, qu'il ne voulait pas que *« la Russie se laisse entraîner dans une nouvelle guerre »*.

Un accord aurait en revanche été trouvé entre le gouvernement géorgien et certains partisans de l'ancien président Zviad Gamsakhourdia, qui menaient, depuis quelques semaines, des actions violentes contre les forces gouvernementales et contrôleraient plusieurs localités dans l'ouest du pays. Réunis à Kobuletie, en Adjarie, dans le sud-ouest du pays, les représentants des deux parties, dans le souci de réaliser l'« union sacrée » contre les Abkhazes, se sont engagés à retirer toutes les forces en présence des zones de combats et à garantir la liberté de circulation des hommes et des marchandises dans les régions concernées. Les forces militaires seront réunifiées et mises sous le commandement du ministre géorgien de la défense, Gia Karkarachvili, et seront transférées en Abkhazie.

Voté mardi dernier par le Parlement géorgien, l'état d'urgence est entré en vigueur lundi sur tout le territoire de la République. Il vise à *« mettre fin à l'anarchie des bandes armées et des formations armées illégales, à garantir la sécurité des citoyens et à établir la légalité dans tous les secteurs de la vie sociale et politique »*. Pendant deux mois, le Parlement ne siégera pas, les meetings et grèves seront interdits et la censure sur la presse établie.

JOSÉ-ALAIN FRALON

RUSSIE : une concession tardive

## Boris Eltsine admet le principe d'une élection présidentielle anticipée

**Pour la première fois depuis le printemps dernier, Boris Eltsine s'est déclaré prêt, samedi 18 septembre, à envisager une élection présidentielle anticipée. Les dirigeants du Parlement ayant toujours affirmé qu'ils n'accepteraient une remise en cause du mandat des actuels députés et de nouvelles élections législatives que si le président consentait lui-même à se représenter devant les électeurs, l'initiative de Boris Eltsine, devrait, en principe, permettre d'aller de l'avant.**

MOSCOU

*de notre correspondant*

Les conditions dans lesquelles le président russe a esquissé ce geste, au cours d'une rencontre avec les dirigeants des Républiques autonomes et des régions de Russie, en limitent malgré tout un peu la portée. Dans son discours, M. Eltsine s'est contenté d'affirmer que *« son devoir essentiel était de tout faire pour tirer le pays de sa très dangereuse situation actuelle »*, et de mettre un terme au conflit entre les pouvoirs exécutif et législatif. Ce n'est qu'au cours de la discussion, alors que beaucoup d'intervenants le pressaient d'accepter le principe d'une élection présidentielle anticipée, que Boris Eltsine a déclaré qu'il *« ne s'accrochait pas à son fauteuil »*. Il a aussitôt précisé qu'il ne saurait être question de tenir simultanément – comme le réclament certains députés – les scrutins législatif et présidentiel, et que le premier devrait précéder le second d'au moins six mois.

Jusqu'à présent M. Eltsine, et son entourage de manière encore plus catégorique, affirmaient qu'il ne saurait être question d'abréger un mandat valable jusqu'en 1996, et dont la légitimité avait, selon eux, été confirmée par le référendum d'avril dernier. L'opposition au contraire considérait qu'aussi bien le président que l'actuel Parlement avaient été élus à l'époque où *l'URSS existait encore, et qu'une* nouvelle élection s'imposait donc pour tout le monde.

La concession consentie par le président est donc réelle, même si l'on peut se demander si elle ne vient pas un peu tard : depuis le printemps, les relations entre l'exécutif et le Parlement n'ont cessé de se dégrader, au point d'atteindre un degré de défiance absolue, et rien n'indique que les députés soient prêts à accepter aujourd'hui ce que leurs leaders avaient fait mine de proposer hier. La réunion des dirigeants régionaux convoquée par Boris Eltsine était considérée par l'exécutif comme l'acte fondateur d'une nouvelle instance, le « Conseil de la Fédération », elle-même supposée jouer ultérieurement le rôle de Chambre haute du Parlement.

Mais, tant qu'une nouvelle Constitution n'aura pas été adoptée, la légitimité de ce nouveau « Conseil de la Fédération » restera contestable, et les dirigeants régionaux qui le composent ne semblent pas très pressés de se laisser utiliser comme un instrument au service du président dans sa lutte contre le Parlement. Alors que le porte-parole du président, M. Kostikov, affirmait que le Conseil de la Fédération existait d'ores et déjà, les participants à la réunion ont préféré remettre à plus tard – c'est-à-dire au mois d'octobre – la signature du texte définissant ses attributions.

### Une énergie nouvelle

D'ici là, Boris Eltsine devra sans doute préciser ses intentions sur la méthode qu'il envisage pour résoudre le problème auquel il se heurte depuis des mois : comment faire adopter une nouvelle Constitution, qu'elle soit complète ou, selon l'hypothèse actuellement envisagée, limitée à une simple redéfinition des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif ?

C'est dire que la grande offensive promise pour l'automne n'en est qu'à ses débuts, et que son issue reste douteuse, même si, incontestablement, M. Eltsine a fait preuve ces derniers jours d'une énergie nouvelle.

Le signe le plus évident en a été la désignation de Egor Gaïdar (*le Monde* du 18 septembre) au poste de « premier vice premier ministre » (il y a en a déjà deux autres, dont l'un, Vladimir Choumieiko, est actuellement suspendu jusqu'à vérification des accusations de corruption portées contre lui). Comme prévu, l'homme qui a dû céder la place à M. Gaïdar après avoir tenté en vain de convaincre le président Eltsine d'infléchir franchement la politique économique dans un sens « dirigiste », Vladimir Lobov, a été nommé à un poste de premier plan dans l'administration présidentielle : il prend le titre de secrétaire du conseil de sécurité, en remplacement du maréchal Chapochnikov, démissionnaire depuis le début août d'un poste qu'il venait tout juste d'occuper.

M. Eltsine a aussi nommé un nouveau ministre de la sécurité pour remplacer Viktor Barannikov, limogé en juillet dernier. Le nouveau titulaire du poste – qui devra auparavant être confirmé par le Parlement, puisqu'il s'agit de l'un des quatre ministères pour lesquels les députés se sont accordé un droit de veto – était l'adjoint de M. Barannikov, Nikolaï Golouchko, un ancien du KGB.

Pour compléter le dispositif, M. Elstine a signé un nouveau « décret » destiné à priver le vice-président Routskoï de la seule prérogative qui lui reste en principe : celle de succéder automatiquement, et pour trois mois, au président, au cas où ce dernier serait dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions.

Ce subit regain d'activité de Boris Eltsine a bien entendu suscité un grand émoi dans l'opposition. Samedi, le vice-président du Parlement, Iouri Voronine, avait sonné l'alarme, avertissant que M. Eltsine pourrait s'adresser le soir même à la nation et imposer l'état d'exception à Moscou. Quant au général Routskoï, après avoir de nouveau averti que la « dictature » était en marche, il a appelé à la reconstitution de l'URSS, parce que, a-t-il dit, *« il faut appeler les choses par leur nom »*. L'humeur, de toute évidence, est plus à la radicalisation qu'à la réconciliation, et il n'est pas sûr qu'une assez vague promesse d'élection présidentielle anticipée suffise à apaiser les esprits.

JAN KRAUZE

□ **ROUMANIE : fin des premiers entretiens officiels avec la Hongrie.** – Le ministre hongrois des affaires étrangères, Geza Jeszenszky, a achevé, dimanche 19 septembre à Bucarest, la première visite officielle hungaro-roumaine depuis la chute des régimes communistes dans les deux pays. Cette visite de cinq jours marque surtout l'amorce d'un dégel dans les relations entre Budapest et Bucarest et a permis d'aborder de front les deux questions qui bloquent la ratification d'un traité bilatéral : une clause sur l'intangibilité des frontières réclamée par la Roumanie et des droits pour l'importante minorité magyare demandée par la Hongrie. Le premier test de cette volonté de détente entre les deux pays aura lieu fin septembre lorsque le Conseil de l'Europe examinera la demande d'admission de la Roumanie, la Hongrie n'ayant toujours pas indiqué comment elle votera à cette occasion. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

## Les sociaux-démocrates et chrétiens-démocrates sortent affaiblis de l'élection à la Diète de Hambourg

**Les élections à la Diète régionale de la ville-Etat de Hambourg se sont traduites, dimanche 19 septembre, par un recul sensible des deux grands partis, les sociaux-démocrates (SPD) et chrétiens-démocrates (CDU). Avec 40,4 % des voix, le SPD enregistre son plus mauvais résultat depuis 1945 dans l'une de ses places fortes traditionnelles. La CDU, avec 25,1 %, est aussi en chute libre. Les Verts, qui doublent leurs suffrages avec 13,6 % des voix, sont les grands bénéficaires du scrutin. Avec près de 8 % des voix, l'extrême droite progresse mais ne sera pas représentée à la Diète à cause de ses divisions. Un dissident chrétien-démocrate réussit en revanche à franchir la barre des 5 %, alors que les libéraux du FDP sont éliminés.**

HAMBOURG

*de notre envoyé spécial*

Les Hambourgeois sont sortis de leur flegme hanséatique. Ils ont lancé ce que Henning Voscherau, bourgmestre social-démocrate de la ville, appelle un *« avertissement »* : pour un peu, l'extrême droite entrait à la Diète de la ville à la faveur d'un climat de *« colère populaire »* qui a donné le ton de la campagne électorale. Tout au long des semaines précédant le scrutin, on pouvait voir à Hambourg de grandes affiches du SPD, avec le portrait de l'ancien chancelier Helmut Schmidt, disant : *« Ne laissez pas la ville tomber entre de mauvaises mains. »* Un mouvement de fond de « ras-le-bol » vis-à-vis des partis établis, combiné à un contexte de récession économique et de montée du chômage, est à l'origine des résultats de dimanche.

La social-démocratie à Hambourg est surtout le parti d'une bourgeoisie à la fois cosmopolite et libérale (le revenu par habitant est l'un des plus élevé d'Europe), mais partout où le SPD recueillait les voix des « petites gens » dans les quartiers ouvriers traditionnels de Hambourg (Bielstedt, Mümmelmannsberg, Fischbeck, Neugraben), l'extrême droite est en train de lui contester sa place. Un phénomène qu'on avait déjà observé à Brême il y a deux ans, ou dans le Schleswig-Holstein l'an dernier.

*« On observe les débuts d'un phénomène de ségrégation sociale »*, indique un proche de Henning Voscherau. A la suite des économies budgétaires imposées par le financement de l'unification, l'Office fédéral pour l'emploi a supprimé mille postes de travaux d'utilité collective (ABM), la Poste a fermé quarante-deux guichets et les tarifs municipaux (transport, ramassage des ordures, etc.) ont augmenté de manière significative. Lorsque, dans le même temps, les députés discutent de l'augmentation de leurs propres traitements et lorsque la ville choisit de financer prioritairement la remise à neuf d'un quartier piétonnier du centre-ville aux dépens des banlieues, la perte de crédibilité auprès des électeurs est grande. Avec un chômage qui atteint dans certains quartiers 12 % à 13 %, Hambourg commence seulement à entrer dans une récession ressentie comme inédite.

### « Sortez les sortants ! »

Tels sont les thèmes qui, à Hambourg, favorisent l'extrême droite, beaucoup plus que l'immigration (qui a quitté le devant de la scène politique depuis la modification du droit d'asile le 1er juillet dernier). Une extrême droite divisée entre la Deutsche Volksunion (DVU) de l'éditeur munichois Gerhard Frey et les Républicains de Franz Schönhuber, dépourvue de personnel politique de premier plan, mais qui commence à ratisser dans les couches des petits fonctionnaires et des cadres moyens.

*« Sortez les sortants »* : au nom de cette philosophie proche du poujadisme, le Statt-Partei a canalisé la colère des électeurs de droite et limité l'influence de l'extrême droite. Markus Wegner, rebelle de la CDU, a fondé son Parti de l'alternative en se présentant comme le « Robin des bois » de la politique hambourgeoise. Ce jeune éditeur de quarante ans, l'un des grands vainqueurs de ce scrutin, pourrait éventuellement entrer au gouvernement dans une coalition avec les sociaux-démocrates.

Mais ce sont surtout les Verts, dirigés par Krista Sager, une « realo » (le courant pragmatique des écologistes) de quarante ans, qui ont les meilleures chances d'entrer au gouvernement. En doublant leur score par rapport à 1991, les Verts de Hambourg – qui ont troqué leur discours révolutionnaire au profit d'une image de bons gestionnaires – bénéficient de la désaffection des partis traditionnels tout en incarnant un certain « conservatisme des valeurs » auquel les électeurs en cette période d'incertitude, ont été très sensibles. – *(Intérim.)*

□ **Nouvelle polémique suscitée par des déclarations de Steffen Heitmann.** – Steffen Heitmann, membre de la CDU, ministre de la justice en Saxe, choisi par le chancelier Kohl pour devenir le candidat chrétien-démocrate à la présidence de la République en mai prochain, vient de susciter une polémique en Allemagne, en affirmant, dans un entretien à la *Süddeutsche Zeitung* : *« L'Holocauste ne doit pas entraîner jusqu'à la fin des temps un rôle particulier pour l'Allemagne. Il est temps de classer l'époque nazie dans l'ensemble de notre histoire. »* S'étant déjà exprimé de manière critique sur le traité de Maastricht (*le Monde* daté 19-20 septembre), M. Heitmann pourrait être désormais contraint d'abandonner sa candidature au poste suprême de l'Etat fédéral. – *(Corresp.)*

# Bosnie : la signature d'un accord reste très incertaine

La signature d'un accord sur la Bosnie par les représentants des trois belligérants, lors d'une réunion prévue pour mardi à Sarajevo, restait incertaine, lundi 20 septembre. En effet, les médiateurs David Owen et Thorvald Stoltenberg n'étaient pas encore parvenus, lors des discussions du week-end, à dégager un compromis sur les différends territoriaux qui subsistent. D'autre part, des combats se poursuivaient en Bosnie centrale et en Herzégovine, alors qu'un cessez-le-feu aurait dû entrer en vigueur samedi.

Selon la radio de Zagreb, les forces musulmanes de Mostar ont lancé, lundi à l'aube, une offensive contre les milices croates du HVO. La radio a fait état d'explosions dans les quartiers sud de Mostar, où 55 000 Musulmans sont assiégés par les forces croates qui entendent faire de cette ville la capitale de leur *« République d'Herceg-Bosna »*. Les combats avaient fait rage, dimanche, entre Croates et Musulmans, à Mostar et en Bosnie centrale. Sept personnes auraient été tuées et vingt-deux, dont cinq enfants, blessées à Vitez. Le calme a régné dimanche à Sarajevo, où les Serbes avaient lancé une attaque la veille, au cours de laquelle un bâtiment abritant des réfugiés a été détruit.

La discrétion la plus totale entourait, dimanche, la poursuite de la mission de médiation à Split (Croatie) des coprésidents de la conférence sur l'ex-Yougoslavie, David Owen et Thorvald Stoltenberg. *« Le programme de travail pour lundi n'est pas clair du tout »*, a déclaré à l'AFP leur porte-parole, John Mills, qui n'a pas précisé si une rencontre avec le président Alija Izetbegovic était prévue avant mardi. Arrivés à Split, samedi, en provenance de Belgrade, MM. Owen et Stoltenberg s'étaient entretenus le même jour avec le président croate, Franjo Tudjman, et le leader des Croates de Bosnie, Mate Boban, sans obtenir manifestement de la partie croate de nouvelles concessions territoriales, réclamées par le président Izetbegovic. Dans un entretien accordé à Radio-Sarajevo, samedi, le président bosniaque avait déclaré qu'il refuserait à nouveau de signer, mardi, le projet de paix global s'il n'obtenait pas des garanties sur un accès à la mer. *« La République musulmane peut obtenir des zones franches dans les ports croates de Ploce et Rijeka, et c'est une énorme concession que lui fait la Croatie »*, a déclaré, samedi soir, M. Boban, mais il a qualifié d'*« irrationnelles »* les visées de la partie musulmane sur la station balnéaire de Neum, contrôlée par le HVO. Le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a de son côté affirmé : *« Je ne discuterai plus de concessions territoriales supplémentaires »*. – *(AFP. AP. Reuter.)*

La visite de deux ministres français

# A Sarajevo, les hôpitaux sont prisonniers de haines croisées

**Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, et Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, se sont rendus, les 17 et 18 septembre, en Bosnie, pour accompagner une aide médicale et humanitaire d'une valeur d'environ 13 millions de francs, fournie par une trentaine d'établissements hospitaliers français, publics et privés.**

SARAJEVO

*de notre envoyé spécial*

Il y eut, quelques heures avant la fin du voyage des deux ministres, un bref mais violent incident diplomatique. Etroitement protégée par les militaires de la FORPRONU, la délégation française avait quitté l'enclave de Sarajevo pour gagner l'hôpital de Blazuj, en zone serbe. Il s'agissait d'offrir du matériel aux médecins travaillant dans cet établissement de soixante lits, construit dans une ancienne usine, à quelques kilomètres de l'aéroport de Sarajevo, et spécialisé dans la chirurgie de guerre.

Passées les politesses d'usage, M. Douste-Blazy interroge les chirurgiens serbes sur leurs besoins, puis affirme que tout sera fait pour y répondre. Entre alors le docteur Dragan Kalinic, ministre de la santé des Serbes de Bosnie. Sourire affiché, poignées de main vigoureuses, puis les visages se ferment : M. Kalinic formule avec véhémence une longue série de reproches, accusant les deux ministres français d'avoir consacré beaucoup plus de temps à la visite des hôpitaux «musulmans» de Sarajevo qu'aux établissements serbes... *« Mais ce sont eux les assiégés ! »*, s'exclame, dans le brouhaha, Henry Jacolin, ambassadeur de France en Bosnie-Herzégovine. Personne ne l'entend.

*« Nous avons abandonné l'aéroport de Sarajevo à la FORPRONU et nous pensions pouvoir, en échange, assurer le transport de nos blessés entre l'hôpital de Blazuj et celui de Kassindo à l'est. Mais cela se révèle impossible. Des blessés sont morts à cause de cela. Nous prions les ministres français de tout faire pour qu'un cordon sanitaire soit ici ouvert 24 heures sur 24. Nous sommes d'autre part l'objet de discriminations inimaginables en ce qui concerne les secours aériens : 750 blessés attendent depuis septembre dernier l'autorisation de quitter Sarajevo. Beaucoup déjà sont morts »*. M. Douste-Blazy quitte son siège. Le ministre serbe baisse d'un ton : *« Quand reviendrez-vous pour véritablement nous rencontrer ? » « Lorsque le siège de Sarajevo sera levé ! »*, répondent les officiels français.

En aparté, les médecins français de la FORPRONU de Sarajevo, dirigés par le médecin-colonel Louis-Michel Fabre, conviennent avec leurs confrères serbes de reparler de tout cela plus tard, *« entre médecins »*. *« Nous sommes habitués à ce type de relation conflictuelle*, confie le docteur Fabre. *Pour ce qui est des contacts entre les deux hôpitaux serbes, il faut savoir que nous assurons chaque semaine le transport de quatorze malades insuffisants rénaux pour des séances d'hémodialyse »*. L'action médicale humanitaire peut-elle être mise en œuvre sans devenir un moyen de pression, de chantage, une arme parmi d'autres ?

Dans le service de chirurgie pédiatrique de Kosevo, imposant centre hospitalo-universitaire d'un millier de lits, les enfants ne dorment pas. Tous ou presque ont, ces jours derniers, été victimes de plaies par balles. *« C'est qu'il est difficile de les tenir*, dit-on. *Comment les empêcher de sortir des abris et de jouer au grand jour ? »* On est heureux d'avoir sauvé ce tout jeune garçon chez lequel le projectile a traversé la cuisse à quelques millimètres de l'artère fémorale. Le docteur Drnda Armin, neuro-chirurgien, vit avec trois dollars de salaire mensuel (*« mais je peux manger sur place et je n'ai que peu de besoins »*, commente-t-il). Il envisage de quitter Sarajevo sans oser rêver de la France.

L'hôpital de Kosevo a récemment été la cible de multiples jets de grenades et il a fallu murer les ouvertures, apprendre à opérer dans l'ombre. Les soignants affirment ne pas connaître les raisons d'un tel acharnement armé sur un établissement où opèrent de manière fraternelle des chirurgiens musulmans, croates et serbes. On affirme pourtant de bonne source que Kosevo fut longtemps une cache d'armes.

### Plus aucun sanctuaire

Dans le tissu de haines croisées, dans cet infernal jeu de destruction qu'est devenu la cité bosniaque, il n'existe plus aucun sanctuaire : les hôpitaux, comme les lieux de culte, peuvent servir de cible. Construit à la hâte au début du conflit, à quelques dizaines de mètres des lignes serbes, décoré de drapeaux bosniaques à six fleurs de lys, l'hôpital de Dobrinja est un fortin assiégé, protégé par des centaines de sacs de gravats et plusieurs dizaines de soldats. Sept mille blessés, dont 10 % d'enfants, ont officiellement été soignés ici depuis le début du conflit. Un jeune chirurgien, impeccablement ganté mais vêtu d'un étrange T-shirt *« Coconut Joe »*, a réouvert une cicatrice pour nettoyer une large et très profonde plaie. Il sourit devant les caméras tandis que son patient non anesthésié crie de douleur...

Le Sarajevo médical, c'est aussi le *City*, dénommé un temps « Hôpital de France » – après la visite de François Mitterrand – et aujourd'hui baptisé « Hôpital d'Etat ». Une blanchisserie moyennâgeuse (chaudron et fil à linge) en plein air, deux cent cinquante lits, un générateur électrique, et un *turn-over* extrêmement rapide des blessés de guerre, même lorsqu'ils sont para ou tétraplégiques.

Plus près du front serbe, la fraction médicale de l'armée française démontre son savoir-faire. C'est dans le sous-sol du « PTT building », monstre architectural, aujourd'hui siège de l'Action humanitaire internationale, que l'on trouve le *French medical group* de la FORPRONU. Deux cents blessés graves par balles recueillis sur l'aéroport, victimes des attaques serbes : *« Des pauvrets*, confie un responsable de la Légion étrangère, *des vieillards, des pauvres, des jeunes Bosniaques, qui, la nuit venue, traversent sous les feux serbes la zone franche de l'aéroport »*.

A Sarajevo, selon les données épidémiologiques de Bosnie-Herzégovine, l'hépatite virale de type A et la dysenterie commencent à sévir sur un mode épidémique. La tuberculose, dont la grande fréquence est niée en haut lieu, représente aussi, promiscuité aidant, un risque majeur. Les conséquences de la malnutrition sont déjà très visibles, et tabac, alcool et médicaments anxiolytiques sont, lorsqu'on le peut, consommés à très hautes doses.

Quelle que soit la perfusion humanitaire que la communauté internationale a cru pouvoir mettre en place, la mort, ici, est omniprésente. Des bandes de chiens hurlent entre les immeubles dévastés, des enfants tôt vieillis mendient des bonbons, et les « francs-tireurs » continuent de tirer dans l'ombre. Professionnels de la santé ou non, tous les observateurs le savent : si rien ne change, Sarajevo assiégée ne survivra pas à ce nouvel hiver.

**JEAN-YVES NAU**

□ **Incident au Kosovo.** – Un Albanais de souche a été tué, dans la nuit du 18 au 19 septembre à Podujevo (Kosovo), au cours d'un échange de tirs avec la police. Selon la police, un groupe de *« terroristes albanais »*, a ouvert le feu sur une patrouille des forces de l'ordre qui a riposté. C'est la 136e attaque contre les forces de l'ordre dans la province du Kosovo au cours des douze derniers mois. – *(AFP.)*

Dans des villages du sud de la Croatie

# *Des tas de cendres, une odeur de charogne...*

GOSPIC (sud de la Croatie)

*de notre envoyé spécial*

D'un côté, il y a Gospic et ses toits crevés, ses murs béants, ses fenêtres éclatées. Il y a cette ville croate de trente mille habitants, bombardée jour après jour depuis plus de deux ans. A la lisière des territoires conquis par les forces serbes, en bordure de cette Krajina, terre croate peuplée de Serbes, qui se sont érigés en «République» pour échapper à la tutelle de Zagreb. De l'autre côté, il y a Donje-Selo, Divoselo, Liski-Citluk et autres hameaux dont il ne reste plus que des tas de cendres, des pans de murs branlants sur lesquels stagne une odeur de charogne. D'un côté comme de l'autre, cela se passe en Croatie.

Gospic, ce sont les forces serbes qui l'ont ravagée. Donje Selo, Divoselo, Liski Citluk, c'est l'armée croate qui les a rasés. Les « casques bleus » canadiens et français, venus occuper les 40 à 50 kilomètres carrés que les Croates avaient repris aux forces serbes le 9 septembre, y ont découvert dix cadavres, dont ceux de quatre civils carbonisés dans ou hors des ruines incendiées. D'après l'état-major du bataillon canadien, tout s'est joué à la veille de l'entrée des « casques bleus » dans la zone « libérée » par les Croates. *« Bloqués à l'entrée de la zone, nous avons d'abord vu une colonne de fumée s'élever ; puis, les nuages de fumée se sont multipliés sous nos yeux »*, explique le capitaine Marc Rouleau. Un médecin du bataillon ayant examiné les corps en est arrivé à la conclusion que plusieurs des victimes avaient été tuées deux jours au plus – voire quelques heures seulement – avant l'arrivée des « casques bleus », le 16 septembre, soit une semaine après l'offensive croate. Dimanche 19 septembre, une odeur de brûlé stagnait encore sur les décombres entre lesquels couraient quelques poules affolées.

A l'état-major croate de Gospic, à quelques kilomètres au nord de la zone reprise puis évacuée par l'armée de Zagreb, on souligne *« l'amertume ressentie par l'armée pour avoir dû se retirer »* d'un territoire appartenant à son pays et qu'elle avait réussi à *« libérer »*. Une *« amertume »* qui explique aussi l'hostilité avec laquelle les soldats croates ont accueilli les forces de l'ONU venues établir une *« zone-tampon »* sur ces terres qu'ils avaient reconquises sur les Serbes. Des tirs sont partis de part et d'autre sans faire de victime ; des armes ont été pointées, des fusils d'assaut ont été armés, mais l'affrontement direct a, jusqu'à présent, été évité. Des Croates accusent notamment les « casques bleus » canadiens d'avoir débordé de la zone de déploiement qui leur était assignée aux termes d'un accord conclu au plus haut niveau. Les Canadiens, impassibles, démentent et assurent s'en tenir à l'accord. Dans le même temps, ils fouillent, creusent, à la recherche d'éventuels charniers, tandis que quelques mines sautent sous leurs chenilles ou sous les roues de blindés français.

Dans quel but l'armée croate avait-elle repris ces quelques dizaines de kilomètres carrés ? *« Dégager la région de Gospic des canons serbes qui matraquaient la population »*, déclare son chef, le général Janko Bobetko. Quelle était l'intention de Zagreb, en remettant cette région aux « casques bleus », à moins de quinze jours du renouvellement du mandat de la force de protection de l'ONU (FORPRONU) ? *« Faire un test de l'honnêteté de la FORPRONU »*, dit encore le général Bobetko, qui déplore *« l'injustice »* faite à la Croatie, empêchée par la communauté internationale de jouir du droit minimum d'un Etat à exercer sa souveraineté sur un territoire que cette même communauté internationale a reconnu comme lui appartenant.

A Donje-Selo, village de Croatie qui fut un jour peuplé de Serbes, des filets de fumée s'élèvent dans l'air empuanti. Aujourd'hui, ce sont les soldats d'outre-Atlantique qui en gardent les ruines.

**YVES HELLER**

# Les anciens communistes de retour en Pologne

*Suite de la première page*

Neuf des quinze formations qui se présentaient aux élections sont donc éliminées, dont le Parti libéral de l'ancien premier ministre, M. Bielecki, le syndicat Solidarité, et les petits partis de droite ou d'extrême droite. Signe positif pour la santé de la démocratie polonaise, mais signe aussi que les électeurs ont vraiment voulu donner une leçon aux équipes qui les gouvernent depuis 1989, le taux de participation (51,5 %) est en hausse par rapport à celui des élections précédentes, en octobre 1991, qui n'était que de 43 %.

### Un victoire encombrante

*« Les gens sont déçus par Solidarité. Ils veulent de nouveaux visages. C'est comme en 1989, mais à l'envers »*, prédisait, vendredi, l'ancien dirigeant de la Pologne communiste Mieczyslaw Rakowski, un verre de whisky à la main, dans les salons d'un hôtel de Varsovie où, aux côtés du général Jaruzelski, il faisait la promotion de ses livres. M. Rakowski réécrit déjà l'Histoire à son avantage : 1989 fut un raz-de-marée anti communiste, alors qu'aujourd'hui le SLD, avec 20 % des voix de la moitié des électeurs, peut difficilement parler de raz-de-marée. Mais le message n'en est pas moins clair : en donnant leur préférence à deux partis, le SLD et le PSL, qui sont les héritiers directs du défunt POUP et de son fidèle satellite ZSL, les électeurs polonais ont manifesté leur désir de faire une pause dans la transition vers l'économie de marché, dont le coût social s'est révélé très lourd, avec en particulier l'apparition brutale et massive du chômage.

Pour les ex-communistes, qui ne s'attendaient pas à être si vite remis en selle, c'est une victoire encombrante. *« C'est beaucoup, c'est trop »*, confiait l'un des dirigeants du SLD, Jozef Oleksy, dès l'annonce des premières estimations, *« on va être obligés de former un gouvernement ! »*.

Très vite est apparu le paradoxe de cette victoire : alors que le SLD et le PSL sont à eux deux largement majoritaires à la Diète (d'après les projections en sièges de la télévision polonaise, après l'attribution des restes, ils disposeraient de 300 élus sur 460), les ex-communistes sont extrêmement réticents à former un gouvernement uniformément de gauche, M. Oleksy allant jusqu'à qualifier cette perspective de *« très dangereuse »*. D'une part, ils craignent une réaction anti communiste qui pourrait être d'autant plus virulente que la droite, éjectée du Parlement (hormis la KPN), n'aura plus que la rue pour s'exprimer ; d'autre part, le PSL, qui n'accepterait plus d'être traité en vulgaire satellite comme au bon vieux temps, est un partenaire hasardeux : parti invertébré qui se dit *« de centre gauche économiquement »* car étatiste, hostile aux privatisations et partisan de fortes subventions à l'agriculture, et *« de centre droit idéologiquement »*, il dispose d'une forte base en milieu rural, mais de faibles structures au sommet.

Enfin, les ex-communistes savent que la réforme économique est un formidable défi, et que la poursuivre – ils s'y sont engagés – tout en en adoucissant le coût social, relève de l'exploit. Pour eux, tout simplement, c'est trop tôt. *« Si la gauche veut se brûler les doigts et perdre tout ce qu'elle a, qu'elle gagne maintenant !*, avertissait la semaine dernière le président Walesa dans une interview à l'hebdomadaire *Polityka. Cette victoire deviendra sa plus grande déroute. »*

### Le coût des réformes

Dès dimanche soir, les dirigeants du SLD se sont donc lancés dans la recherche d'une « large coalition » pour gouverner. Leur rêve : attirer ce qui reste du camp de Solidarité, c'est-à-dire l'Union démocratique et l'Union du travail.

*« Nous sommes souples, nous ne posons aucune condition préalable, nous voulons parler de choses concrètes très rapidement avec les autres partis »*, déclarait, dimanche soir, l'une des têtes du SLD, Aleksander Kwasniewski, qui fait de ces négociations *« un test de maturité »* des partis politiques : *« Si personne ne veut de nous, alors nous resterons dans l'opposition. »*

La balle est donc dans le camp de l'UD, qui doit d'abord digérer sa défaite. *« Nous payons le coût social des réformes et le chaos dans les têtes »*, commentait dans la nuit l'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki. Plus sévère, le cinéaste Andrzej Wajda, lui, accusait : *« Les forces démocratiques progressistes n'ont pas su imposer leur vision à la société. »* Pour cette élite qui s'était déjà durement battue sous le communisme, ces quatre années, ponctuées de campagnes électorales, ont été très éprouvantes.

Alors, maintenant, gouverner avec les anciens communistes ? La décision est d'autant plus difficile que, si ces post-communistes-là ont des habits neufs, il n'ont pas non plus opéré de rupture claire avec leur lourd passé et les voir revenir si vite est dur à avaler. *« Vous vous imaginez, en Espagne, quatre ans après la mort de Franco, le retour des franquistes ! »*, s'écrie Aleksander Smolar, l'une des têtes pensantes de l'UD...

Il est vrai qu'à voir sauter de joie au siège du SLD Jerzy Urban, l'ancien et virulent porte-parole du régime communiste devenu millionnaire, ou à entendre Leszek Miller, ancien membre du bureau politique, dire que *« la Pologne populaire a permis un grand bond dans la civilisation et le niveau de vie »*, on se prend à se frotter les yeux. *« C'est* Jurassic Park *»*, s'exclamait, mi-amer, mi-amusé, un vieil observateur de la vie politique polonaise, en retrouvant tous ces dinosaures familiers.

Ce sont peut-être les bataillons de retraités – ils sont sept millions ici – qui ont décidé du sort de la Pologne. Ce sont eux qui avaient construit la Pologne populaire et c'est leurs pensions qu'on refusait d'indexer. Ils sont venus nombreux aux meetings électoraux du SLD, dont les candidats leur ont promis l'indexation des retraites. *« Pour certains, l'idée de la justice, c'est d'avoir les mêmes tickets de rationnement »*, constate, déçu, le premier ministre Hanna Suchocka.

### La débâcle de l'Eglise catholique

Mais ces retraités reflètent aussi la grande disparité du SLD, qui défend un programme économique libéral : que comprendront ces retraités à l'heure du vote de la loi de finances ? Pour la présidente de la Banque centrale polonaise, Hanna Gronkiewcz-Watz, les nouveaux dirigeants devront eux aussi gagner le soutien des milieux financiers internationaux, avec les contraintes que cela implique ; *« Je pense qu'ils seront assez raisonnables pour ça »*, disait-elle dimanche soir.

D'autres inconnues subsistent dans la politique polonaise au lendemain de ce vote historique : les conséquences de l'émiettement de la droite qui a permis cette victoire de la gauche en font partie. Il y a aussi la débâcle de l'Eglise catholique, dont un évêque n'avait pas hésité, pendant la campagne, à comparer les communistes aux nazis pour effrayer les électeurs – visiblement sans succès : les partis chrétiens n'entrent pas au Parlement, le concordat ne sera sans doute pas ratifié, la loi anti-avortement va être remise en question.

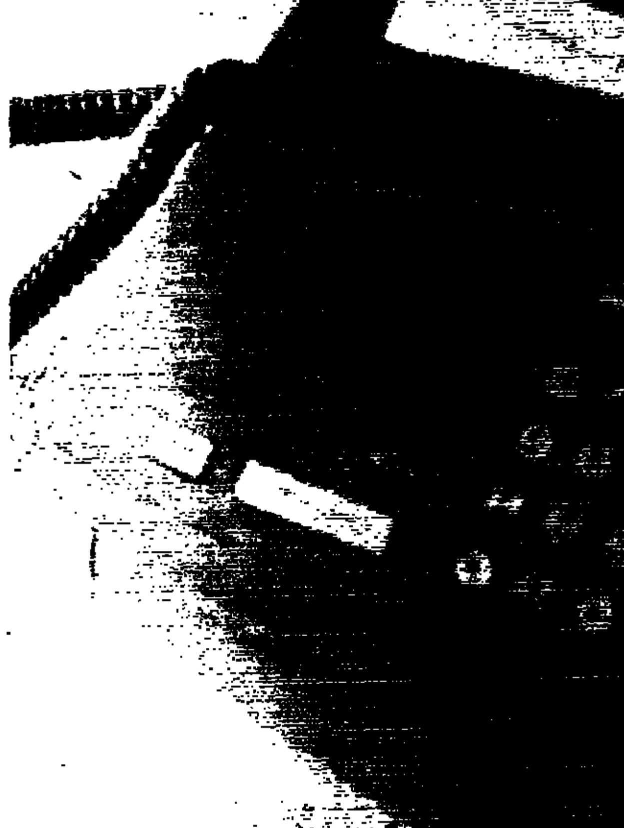
Il y a enfin les conclusions que va tirer de tout cela le président Walesa, dont une ambition a échoué : celle de faire du BBWR un grand parti présidentiel qui aurait appuyé l'instauration d'un régime présidentiel dans la nouvelle Constitution et l'aurait porté vers un second mandat en 1995. Le BBWR a évité l'humiliation suprême, celle de ne pas accéder au Parlement, mais, avec 5,4 % des voix, Lech Walesa peut difficilement se réjouir.

Cette fois-ci, c'est bien la fin de la légende de Solidarité. Il reste l'acquis de ces quatre années de réformes radicales qui ont fait de la Pologne un pays pionnier en Europe de l'Est, le premier à renouer avec la croissance. Les nouveaux maîtres de la Pologne sauront-ils le préserver ?

Tout dépend de la coalition qui sortira des négociations. Signes encourageants ces derniers jours, le secteur privé polonais, déjà important, ne paraissait guère s'émouvoir à la perspective d'une victoire de la gauche annoncée par les sondages, la Bourse de Varsovie n'avait pas baissé et le dollar n'avait pas monté par rapport au zloty.

**SYLVIE KAUFFMANN**





# AFRIQUE

## SOMALIE

### Trente-cinq personnes ont été blessées par des obus de mortier

Trente-quatre Somaliens ont été blessés – dont dix grièvement – par deux obus de mortier qui se sont abattus sur l'hôpital Digfer de Mogadiscio, et un soldat américain a été légèrement touché par un autre obus tombé sur le quartier général des Nations unies, samedi 18 septembre.

D'autre part, des soldats américains ont lancé, samedi, depuis des hélicoptères Blackhawk des grenades neutralisantes à effets de souffle et de lumière afin de chasser un journaliste et deux photographes qui prenaient des clichés de «casques bleus» en train de disperser des groupes de Somaliens à proximité du quartier général de l'ONU.

Selon le major David Stockwell, porte-parole de l'ONUSOM, il s'agissait de faire *«quitter les lieux pour leur propre sécurité»* au photographe de l'AFP Abdelhak Senna, à celui de l'Associated Press, Peter Northall, et à l'envoyé spécial du quotidien britannique *The Times*, Sam Kyley. Aucun des trois journalistes n'a été blessé. Les grenades neutralisantes *«conçues pour faire du bruit»* ne sont pas des armes, a-t-il dit, reconnaissant toutefois qu'elles pouvaient être nocives si elles explosaient près d'une personne.

MM. Northall et Kyley ont déclaré que les soldats leur avaient fait signe de partir, mais Abdelhak Senna a affirmé n'avoir pas été prévenu de l'intention des militaires américains. Il photographiait des «casques bleus» pakistanais tirant sur des Somaliens lorsque les grenades ont éclaté. Le major Stockwell a estimé que les soldats avaient *«agi correctement»* pour éloigner les journalistes des lieux d'une opération militaire. *«Nous ne voulons pas de foule près de nos soldats»*, a-t-il ajouté.

Les journalistes travaillent en Somalie dans des conditions de plus en plus difficiles. Quatre d'entre eux avaient été tués le 12 juillet par une foule en colère après une attaque de l'ONU contre une maison utilisée par l'Alliance nationale somalienne (SNA) du chef rebelle Mohamed Farah Aïdid. – *(AFP, AP, Reuter.)*

## CENTRAFRIQUE : les élections présidentielle et législatives

### La population de Bangui a boudé le deuxième tour de scrutin

Le second tour des élections présidentielle et législatives en Centrafrique a été marqué dimanche 19 septembre par un recul de la participation dans la capitale, Bangui, où, selon des sources informées, des incidents mineurs ont fait deux blessés. En fin d'après-midi, les soldats de la sécurité présidentielle ont été contraints d'intervenir dans le quartier résidentiel de Ouango, où des partisans d'Abel Goumba, en compétition pour la présidence avec Félix-Ange Patassé, avaient attaqué le domicile d'un proche du président sortant, André Kolingba.

Deux personnes ont été blessées par des jets de pierres. Dans d'autres endroits, plusieurs perturbateurs ont été interpellés, mais aucun incident grave n'a été signalé. A Berberati, une ville de l'est du pays, un incendie criminel a détruit le matériel électoral. Un avion militaire français y avait acheminé dimanche matin de Bangui de nouvelles urnes et de nouveaux bulletins. Toutefois, les bulletins des élections législatives n'ayant pu être remplacés, celles-ci pourraient être reportées.

Aucune information n'a pu être obtenue sur la participation en province. Dans la capitale, selon plusieurs observateurs étrangers accrédités pour contrôler le processus électoral, la participation pourrait même descendre à 50 %. Lors du premier tour, le 22 août dernier, le chiffre national de participation avait été de 68,47 %. – *(AFP.)*

# DIPLOMATIE

## Dix ans après avoir quitté l'organisation

### Les Etats-Unis devraient réintégrer l'UNESCO en 1995

**La Maison-Blanche a récemment fait parvenir à Federico Mayor, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, copie d'une lettre du président Clinton au secrétaire général de l'ONU l'informant de la décision de principe américaine de réintégrer l'UNESCO.**

Les Etats-Unis sont de nouveau en odeur de sainteté place Fontenoy. Sur le bureau de M. Mayor, trône une grosse timbale de l'université de Californie où il met ses stylos ; et les yeux du directeur général pétillent lorsqu'il montre un cadre contenant les signatures d'une foule de vedettes de Hollywood et de trente-sept Prix Nobel américains en faveur du retour de leur pays à l'UNESCO.

Lorsqu'en 1987, le Catalan Federico Mayor a été – non sans mal – porté à la tête de l'organisation, il était clairement mandaté pour ramener rapidement au sein de l'UNESCO les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et Singapour qui l'avaient quittée en 1984-1985 afin de protester notamment contre la politique jugée par eux trop tiers-mondiste du directeur général sortant, le Sénégalais Amadou Mathar M'Bow.

M. Mayor multiplia gestes, contacts et voyages afin d'obtenir ce résultat tout en remettant un peu d'ordre financier et administratif dans une institution affligée de paperasserie et de gaspillage comme le reste du système des Nations unies mais avec en plus un climat idéologique passionnel dû aux inévitables affrontements intellectuels. *«Aujourd'hui, tout le monde nous aime»*, proclame M. Mayor, déjà assuré de sa réélection pour un nouveau mandat de six ans, en octobre.

Le directeur général poursuit : *«C'est à la fin de la présidence de M. Bush que les Etats-Unis, sous la pression en particulier d'associations et d'académies américaines favorables à l'UNESCO, ont commencé à reconsidérer leur position à notre égard d'autant plus que des missions officielles américaines étaient venues constater* in situ *nos économies. Mais la décision politique du retour a été prise par M. Clinton sitôt connu l'avis favorable du Conseil national américain de sécurité.»*

Elle ne devrait pas prendre effet avant 1995, car il est trop tard cette année pour dégager les crédits budgétaires de 1994 (1). Mais la décision de réintégration pourrait être rendue publique par Washington cet automne, indique M. Mayor, qui juge également probable le retour de la Grande-Bretagne.

L'UNESCO semble depuis quelque temps bénéficier d'un regain d'intérêt international. Le plus important débiteur de l'organisation, la Russie, a payé récemment plus de la moitié des 300 millions de francs qu'elle devait. De même, l'Ukraine a commencé à régler son «ardoise», estimée à 60 millions de francs.

#### *La France vent en poupe*

La France, dont la timidité au sein de l'UNESCO avait étonné ces dernières années, manifeste derechef, sous sa nouvelle majorité, son intérêt. Alors que M. Mayor n'avait jamais rencontré officiellement Jack Lang, son successeur au ministère de la culture, Jacques Toubon, a eu déjà quatre séances de travail avec le directeur général.

C'est un universitaire français, Pierre Lasserre, responsable de la station biologique de Roscoff, qui a été nommé en juin directeur de la division des sciences écologiques de l'organisation. Un autre Français, le philosophe Michel Serres, joue un rôle pilote au sein du Forum des intellectuels nommé auprès de lui par M. Mayor. M. Serres œuvre afin que l'UNESCO crée un système mondial de télévision éducative multilingue, par satellite. L'ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, Jean-Pierre Angrémy, a été chargé de superviser la restauration du théâtre russe Bolchoï. Enfin, la France conduit avec le Japon le projet de sauvegarde d'Angkor au Cambodge.

*«Je veux, pour l'organisation, de l'inattendu et même de l'extravagant»*, nous confie encore M. Mayor avant de préciser : *«Je suis aussi là pour combattre partout les grands lobbies industriels, militaires et autres car le rôle de l'UNESCO est d'apprendre aux cultures à vivre en paix entre elles. Je me battrai pour que les puissances riches consacrent plus d'argent aux pays en développement et, en même temps, je lutterai pour préserver la pluriculturalité de la planète.»* Il est à parier, si M. Mayor reste fidèle à son propos, que le retour des Etats-Unis à l'UNESCO ne sera pas de tout repos.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

(1) La contribution des Etats-Unis équivaut au quart du 1,35 milliard de francs représentant le budget annuel ordinaire de l'UNESCO.

### Le premier ministre indien en visite en Iran

Narasimha Rao a commencé, lundi 20 septembre, une visite de trois jours en Iran, la première d'un chef de gouvernement indien depuis la révolution islamique de 1979, annonce l'AFP. L'Inde est soucieuse de garder des relations avec l'islam, alors que sa répression de l'insurrection séparatiste musulmane au Cachemire l'isole du monde sunnite. New-Delhi a indiqué que le déplacement de M. Rao visait *«à donner une nouvelle dimension asiatique à la politique étrangère»* du pays. Le chef du gouvernement vient de se rendre en Chine et en Corée du Sud.

Dans un entretien publié le 19 septembre par le *Hindustan Times*, le président iranien Rafsandjani se prononce, de son côté, pour une coopération entre Téhéran, Pékin et Delhi, afin d'accroître le poids de la région. Il indique, d'autre part, qu'il évoquera, avec M. Rao, la situation en Asie centrale et au Cachemire, où Téhéran favorise une négociation. M. Rafsandjani déclare, enfin, qu'il évoquera avec M. Rao le sort des 100 millions de Musulmans indiens. La destruction, en 1992, de la mosquée d'Ayodhya par des hindouistes ainsi que les massacres qui l'ont suivie faisant 2 000 morts, pour la plupart musulmans, avaient jeté un froid entre l'Inde et l'Iran. – *(AFP.)*

# OCÉANIE

## AUSTRALIE

### M. Keating informe Elizabeth II de sa volonté d'établir la République

*Le premier ministre australien*, M. Keating, a déclaré, dimanche 19 septembre, qu'il s'était entretenu avec Elizabeth II de sa volonté de transformer son pays en une République d'ici à l'an 2001, et que la reine lui avait répondu qu'elle respecterait l'avis du gouvernement et du peuple d'Australie.

M. Keating indique avoir expliqué à la souveraine lors d'un séjour au château de Balmoral, en Ecosse, que, en dépit *«du profond respect et de la grande affection que lui porte le peuple australien, il existe un sentiment croissant de la nécessité, pour l'Australie, d'entreprendre des changements constitutionnels lui permettant de se doter d'un président de la République»*.

M. Keating a indiqué à la reine que, si le peuple approuve ce changement, *«notre pays restera dans le Commonwealth»*. – *(AFP, AP.)*



VIENT DE PARAÎTRE
LES DIVERGENCES FRANCO-ALLEMANDES MISES À NU
SEPTEMBRE 1993
Parias dans la ville
LE MONDE diplomatique
SUR FOND D'AUSTÉRITÉ SOCIALE
Cascade de libéralités pour les clients de la droite
Par CHRISTIAN DE BRIE
Survie
Par IGNACIO RAMONET
SEPTEMBRE 1993
CE MOIS-CI DANS LE MONDE DIPLOMATIQUE :
PALESTINE
Le projet de l'OLP en question (Alain Gresh).
POLOGNE
Une démocratie bouillonnante d'initiatives (Jean-Yves Potel).
AFRIQUE DU SUD
L'ANC dans l'engrenage des concessions (Pierre Beaudet, Hein Marais).
NUCLÉAIRE
Surenchères entre Séoul et Tokyo (Selig S. Harrison).
AUTOMOBILE
L'industrie européenne menacée (Laurent Carroué).
MÉDITERRANÉE
La fracture (Jean Chesneaux, Bernard Vincent, Alain de Libera).
également au sommaire
• RUSSIE : La grande détresse de la société. • ALLEMAGNE : Le mur dans les têtes.
• PROCHE-ORIENT : L'aggravation des déséquilibres économiques.
• CUBA : Périlleuse transition à La Havane.
• TÉLÉVISION : Mise à mort du débat.
• JAPON : Une coalition hétéroclite.
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
20 F

Après la signature de l'accord entre Israël et l'OLP

# La droite israélienne va livrer son dernier combat contre la ratification

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Baroud d'honneur pour une défaite prévisible. Déroutée, affaiblie, divisée, déjà coupée d'une partie de son électorat traditionnel tenté par la paix promise, la droite israélienne livre cette semaine au Parlement son ultime combat contre la ratification des accords signés à Washington entre le gouvernement d'Itzhak Rabin et l'Organisation de libération de la Palestine. Personne n'imagine qu'il puisse se dégager une majorité contre la stratégie adoptée par le premier ministre. Mais à défaut de s'entendre sur une tactique commune, les partis de droite et d'extrême droite ont décidé de prendre spectaculairement date.

Débats-marathon prévus pour durer trois jours au moins à l'intérieur de la Knesset, manifestation permanente des adversaires de l'accord à l'extérieur. Les premiers placards publicitaires appelant *« la majorité juive d'Israël »* à venir, dès la soirée du lundi 20 septembre, *« assiéger »* la Knesset à Jérusalem sont parus dans la presse il y a une semaine. Comme il y a quinze jours quand il s'était agi de cerner jour et nuit les bureaux du premier ministre pour protester contre la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP, les organisateurs ont mis des flottilles d'autocars à la disposition des militants et sympathisants.

La plupart des commentateurs politiques locaux estiment cependant que le mot d'ordre, qui n'est pas sans risque politique grave pour les organisateurs, ne devrait pas être plus suivi que la dernière fois. C'est-à-dire par quelques petites dizaines de milliers de personnes, dont de nombreux colons. *« L'électorat traditionnel du Likoud ne suit pas,* prédisait dimanche le quotidien *Haaretz. Les leaders du parti se sont mis tout seuls dans une impasse politique que les débats à la Knesset devraient encore accentuer. »*

### Le rôle des députés religieux orthodoxes

En tout état de cause, pour la première fois depuis la ratification des accords de Camp David il y a quatorze ans, la totalité des 120 députés du Parlement se sont inscrits pour une prise de parole. Sachant que très peu d'entre eux respectent le délai de sept minutes accordé à chacun, que les discours des ténors sont fréquemment interrompus par des insultes et des bruits divers, que les séances sont souvent suspendues pour permettre l'éviction *manu militari* de tel ou tel élu qui dépasse la mesure, et que les ministres et chefs de parti peuvent parfois « tenir » la tribune pendant une heure et plus, le débat de ratification qui devait s'ouvrir mardi matin pourrait durer jusqu'à jeudi soir, moment retenu pour le vote final.

Arithmétiquement, le sort parlementaire des accords de Washington dépend de ce que feront les six députés religieux ultra-orthodoxes du parti sépharade Shass. Depuis la démission forcée de leur chef de file, le rabbin Aryeh Déri, ex-ministre de l'intérieur contraint par la justice à quitter le gouvernement pour une sombre affaire de corruption, les élus du Shass se taisent. Ils attendent la décision de leur leader spirituel le grand rabbin Ovadia Yosef, lequel, tous les commentateurs en font le pari, ne dira rien jusqu'à la dernière minute avant le vote. Dans la coulisse, les marchandages vont bon train...

### Trois hypothèses

En théorie, trois configurations politiques sont possibles. Ou bien un arrangement est trouvé pour remplacer le ministre démissionné par un autre élu du Shass en attendant le procès de l'intéressé. Dans ce cas, le parti sépharade (juifs d'Orient) reste dans la coalition et vote les accords de paix. Avec les voix des cinq élus arabes israéliens qui sont acquises d'avance, le plan d'Itzhak Rabin est approuvé par 67 mandats contre 53. Cette hypothèse est possible, mais pas encore vraisemblable.

Ou bien le grand rabbin Yosef juge que la démission de son poulain est décidément intolérable et il retire ses hommes de la coalition sans passer toutefois à l'opposition. Conscient des intérêts collectifs en jeu non pas pour son parti mais pour le peuple juif en général – le vieux sage aux lunettes noires a déjà dit, qu'à ses yeux, la vie d'un juif est plus sacrée que la terre d'Israël – Ovadia Yosef peut alors donner l'ordre à ses fidèles de s'abstenir. Dans ce cas encore, les accords de Washington passent haut la main (61 pour, 53 contre, 6 abstentions).

Bien sûr, et c'est évidemment ce que le cartel des droites a voulu par avance dénoncer en signant son appel à manifester d'un intitulé tout nouveau – *« la majorité juive »* – le vote arabe, souvent brocardé comme étant *« vendu à l'OLP-terroriste »*, – contribuerait très largement, trop largement, à l'approbation d'un texte qui touche à l'essence même du sionisme. Le plan Rabin serait certes encore majoritaire parmi les élus juifs (55 mandats sans les Arabes contre 53 et six abstentions du Shass) mais, deux voix de *« majorité juive »*, ce n'est pas assez pour désamorcer les critiques qui s'ensuivraient.

Quant à la dernière hypothèse – un passage pur et simple du Shass à l'opposition, avec vote négatif jeudi prochain, – même si rien n'est jamais à exclure définitivement du jeu politique israélien, elle apparaît pour l'instant hautement improbable. La perspective d'un rapprochement israélo-marocain, avec un possible établissement de relations diplomatiques dans un avenir proche, est trop directement liée aux accords de paix pour que le Shass, dont la majorité des fidèles sont justement d'origine marocaine, prenne le risque de mécontenter des partisans enthousiasmés à l'idée de pouvoir rétablir des liens avec le royaume de leur naissance.

Bien sûr, si, malgré tout, cette hypothèse était la bonne, il est vraisemblable que le premier ministre serait contraint de convoquer des élections anticipées. Et c'est exactement ce que veut le chef de file du Likoud, M. Benyamin Netanyahu. Contrairement à certains de ses rivaux à l'intérieur et à l'extérieur de son parti, notamment parmi les ténors de l'extrême droite, le jeune héritier du vieil Itzhak Shamir (43 et 77 ans), a compris qu'il ne servait à rien de réclamer un référendum national. D'abord parce que le gouvernement travailliste, par les voix de M. Rabin et aussi de Shimon Pérès, a déjà fait savoir qu'il n'en était pas question. Ensuite, parce qu'il y a gros à parier que s'il était malgré tout organisé, la droite le perdrait.

### Une large majorité

Les sondages sont en effet de plus en plus clairs : avec le vote arabe, qu'il serait impossible de tenir à l'écart et qui représente grosso modo 15 % de l'électorat national, les Israéliens sont maintenant 63 % à soutenir les accords de paix alors qu'ils ne sont plus qu'un tiers exactement à s'y opposer. La stratégie de M. Netanyahu, qu'il n'a apparemment pas réussi à faire adopter par les autres organisations de droite, est à la fois plus personnelle et, peut-être, moins irréaliste.

Un texte de loi ayant été voté par la Knesset juste avant la dernière consultation de juin 1991, il est désormais prévu que lors des prochaines élections générales, anticipées ou non, les Israéliens choisiront non seulement les partis qui les représenteront à la Knesset mais aussi la personnalité qu'ils souhaitent voir à la tête du gouvernement.

A tort ou à raison, Benyamin Netanyahu, comptant sur la popularité personnelle dont il bénéficie – ou bénéficiait... – auprès des électeurs et, surtout, des électrices, estime qu'il est le seul à avoir une chance de battre Itzhak Rabin. Reste à savoir quand l'ancien général accordera ce plaisir au jeune chouchou des médias américains...

PATRICE CLAUDE

# Rêves de paix à Gaza

Suite de la première page

La voiture pile, les enfants s'échappent, les jeunes gens rient, ils ont récupéré leur drapeau palestinien.

**■ Contrôle routier**

Une nuit noire, à un « check-point », dans un village. Les soldats israéliens se précipitent sur les voitures, mitraillettes à la main, tendus, prêts à tirer. Les jeunes gens en treillis hurlent des ordres, demandent aux automobilistes de sortir pour vérifier leurs papiers. Sur le côté, un groupe de militaires, plus énervés encore, répètent les mêmes phrases, ajustent leurs armes, crient de plus en plus fort. De jeunes Palestiniens les encerclent. Immobiles, ils ne veulent rien entendre.

Arrive un Palestinien, un géant, dominant les gamins. Ahuri, en colère, il semble leur dire trois mots seulement : rentrez chez vous et couchez-vous. Le soldat israélien maintient les bras crispés sur son arme mais se relâche lorsque les enfants décident de se disperser. Le Palestinien grommelle sa mauvaise humeur. Le soldat reprend son souffle. Les voitures redémarrent et prennent la direction de Gaza.

**■ Le retour d'un banni**

Abdulaz El Kujuk est un vieil homme à la barbe poivre et sel. Dans la rue, devant chez lui, il a posé des chaises sur le sable, embrassé ses nombreux visiteurs, mit la main sur son cœur et installé un ami aveugle à l'ombre des arbres. Il parle avec douceur, l'œil inquiet, prudent, interrogateur. Abdulaz n'a pas vu que *« la situation avait changé »* depuis son départ au mois de décembre dernier lorsque les militaires l'ont réveillé en pleine nuit et lui ont mis un sac sur la tête pour l'expulser, en compagnie de quelque quatre cents Palestiniens islamistes, vers le sud du Liban.

Les drapeaux de la fête des premiers jours, les klaxons et les enfants scandant le nom de Yasser Arafat : Abdulaz qui est revenu à Gaza, mercredi, n'en a rien vu. Pour lui, l'accord passé entre l'OLP et Israël *« est imposé à la population. Il viole le Coran, divise la Palestine en deux, oublie que la Terre sainte appartient à tous les musulmans »*. Tour à tour menaçant, modérateur et énigmatique, Abdulaz avertit : *« Chacun sera un jour responsable de ses erreurs. Nous avons bien réussi à chasser les Croisés. Il faut éviter à tout prix une guerre entre les Palestiniens. Aussi longtemps que nos femmes mettront au monde, il y aura des résistants. Tout peut arriver. »* Conciliateur à la mosquée, les croyants viennent le consulter. Il aime rendre justice. Il est connu pour avoir reçu des négociateurs du Fath et du Hamas, les deux organisations palestiniennes rivales, qui, l'an dernier, auraient conclu chez lui un accord. Dans le conflit entre l'OLP et Israël, comme dans les modestes contentieux qu'il est chargé d'arbitrer, Abdulaz le répète : *« La justice se rend au nom de Dieu. »*

**■ Nasser *« a encore de la haine »***

Dans les rues de Gaza, Nasser, vingt-trois ans, conduit maintenant son taxi en klaxonnant, un drapeau sur le capot, une photo d'Arafat collée sur le pare-brise. Il porte un tee-shirt acheté en Israël où figure un seul mot : *« Paix »*, écrit en arabe, en hébreu et en anglais. Il rêve tout haut, les yeux brillants.

Il dit que maintenant il pourra visiter les pays arabes, qu'il y aura des routes, des écoles, que les réfugiés de la diaspora viendront, qu'ils auront enfin un Etat. Les Palestiniens qui iront travailler en Israël *« auront peut-être une vraie chance »*. Nasser finit par ajouter : *« Quoi qu'il arrive, ce sera déjà assez de ne plus voir les Israéliens. »* Il veut la paix mais il dit qu'il a *« encore de la haine »*.

**■ Moussa voudrait la paix maintenant**

Sur le trottoir d'en face, Moussa Khemal, vingt-neuf ans, ne travaille pas et prend l'ombre à la terrasse d'une auto-école. Lui aussi semble réjoui à l'idée de ne plus voir *« des soldats israéliens entrer dans les maisons la nuit »*, de les voir bientôt remplacés par les troupes de l'OLP, même si un ami lui rétorque : *« Tu voudrais avoir une autre armée d'occupation ? »*

Moussa lui concède qu'avec cette nouvelle police palestinienne, ce sera difficile de *« continuer la lutte contre Israël »*. Il reconnaît finalement qu'il est plutôt prêt à respecter les consignes de l'OLP, lui le combattant jusqu'à maintenant, fier de s'être battu *« selon ses possibilités »*. Quitte à faire la paix, Moussa voudrait la faire vite, *« sinon cela n'a pas de valeur »* : *« Des actes tout de suite, des emplois, une amélioration du niveau de vie. »* Il voudrait être *« soulagé »* maintenant.

**■ La peur des enfants**

Au Palais des congrès de Gaza, s'est réunie, cette semaine, une conférence internationale sur la santé mentale, que les psychiatres ont intitulée : « La paix de l'esprit en Palestine. » Des chiffres en forme de lapalissades : *« 90 % des enfants ont peur à la vue d'un soldat. »* Les traumatismes sont nombreux : énurésie, peurs phobiques, agressivité et troubles du comportement. *« Les débats ont convergé sur l'idée qu'il fallait préparer l'avenir avec toutes ces pathologies, sans pour autant trop médicaliser les patients »*, résume Sylvie Mansour, psychologue française.




**■ Tahani rêve d'un marché commun**

Tahani Abou Daka pense qu'elle va mieux dormir maintenant. Cette femme de trente-cinq ans imaginait qu'elle ne pouvait pas supporter la prison. *« Et puis ça m'est arrivé, je me suis rendu compte que c'était possible. »* Tahani avait pu garder sa petite fille Myriam, trois ans, auprès d'elle quelques jours. La plus grande, Siba, cinq ans, avait été placée dans la famille. Au début de sa détention, Tahani avait lu le récit d'une militante sud-africaine qui, enceinte, avait perdu son enfant dans sa cellule.

*« J'ai pleuré, moi aussi j'étais enceinte, en prison, moi aussi, quelques semaines plus tard, je perdais mon enfant. »* Prévue pour six mois, sa détention administrative a été réduite de moitié. Tahani, membre de l'Union démocratique palestinienne, avait été soupçonnée par les autorités israéliennes d'être *« une active »*. *« Je participais aux réunions, aux manifestations. »*

Chef d'une petite entreprise de confection employant dix salariés, Tahani était indépendante avant l'Intifada. *« Je faisais mes modèles, je vendais moi-même ma production, jusqu'à ce qu'on me retire ma licence. Il n'y a pas eu d'autre solution que de recevoir d'Israël des pièces de vêtement que je renvoyais assemblées. A 1 dollar la chemise façonnée. »*

Aujourd'hui, Tahani prépare ses nouveaux modèles – des vêtements pour enfant. Elle attend avec impatience la possibilité de voyager dans les pays arabes pour prospecter. Elle pense aussi agrandir sa fabrique, être très compétitive sur le marché israélien – les Arabes d'Israël ont besoin de trouver des produits moins chers – rêve d'un marché commun au Proche-Orient et ne nie pas la réalité : *« Malgré la haine, nous sommes liés par l'économie avec Israël. Nous devons continuer avec eux. L'important c'est que je prenne de l'argent là-bas pour qu'il vienne ici. »* Son mari ajoute en plaisantant : *« L'économie c'est le travail, la haine c'est autre chose... »*

**■ *« Il fait trop chaud »* pour manifester**

Vendredi, à la sortie de la prière de la mosquée de Remal, les fidèles sortent les banderoles et crient : *« Gaza et Jéricho c'est une honte »*, *« La Palestine est une terre sainte, personne ne peut la vendre »*, *« Pas de conciliation avec l'ennemi tant qu'Ezzedin El Kassan* (le groupe armé du Hamas) *existe »*, *« Hamas va secouer la Terre sainte. »* Mais, au fur et à mesure que le cortège s'avance dans les rues de Gaza, le nombre des manifestants se réduit à une poignée de quelques centaines d'irréductibles.

*« Il fait trop chaud »*, tente d'expliquer un sympathisant. L'imam qui ne sait pas encore que la signature d'un pacte de non-agression entre l'OLP et Hamas avait été démentie par ce dernier, s'est réjoui dans son prêche de cette « déclaration sur l'honneur », jugeant qu'*« il y a déjà eu trop de gens qui ont perdu leurs jambes dans des combats fratricides »*.

**■ Personne n'a le monopole du martyre**

Au siège local de l'OLP, Wafiq Abou Sidoh, ne cache pas sa satisfaction de voir que, pour le moment, la rue est *« tenue »* par les partisans de l'accord de paix. *« Et puis,* souligne-t-il, *Hamas n'a pas le monopole du martyre à Gaza. Le mois dernier, sur les 456 Palestiniens enfermés dans les prisons israéliennes, 70 % appartenaient au Fath. »*

**■ Salah se méfie de la bureaucratie**

Directeur du Groupe de développement économique – une ONG palestinienne – Salah Abdel Chafi, fils de Haïdar Abdel Chafi, le chef de la délégation palestinienne aux pourparlers bilatéraux de paix avec Israël, croit malgré tout au pragmatisme de Hamas : *« Ils iront au dialogue et viendront sans doute sous certaines conditions se présenter aux élections. »* Pour ce jeune économiste, l'un des écueils à éviter serait de reproduire, à l'intérieur des futures institutions, la bureaucratie qui règne actuellement à l'OLP. Un système qui privilégie *« l'affiliation politique plutôt que* les *compétences professionnelles »*.

**■ Farouk veut lutter contre la corruption**

Divisés sur la stratégie à adopter, les sympathisants du Hamas savent qu'ils ont le temps avec eux, et espèrent tirer profit des premières difficultés que rencontrera le « gouvernement » palestinien. Présent à la manifestation de vendredi, Farouk El Kijar, un autre banni du Liban de retour au pays, embrassait ses amis qui venaient le saluer en lançant un slogan, sans doute annonciateur d'une propagande contre le nouveau pouvoir : *« Nous ferons tout pour lutter contre la corruption. »*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

□ **« Réouverture » de la bande de Gaza.** – L'armée israélienne a à nouveau autorisé dimanche 19 septembre les Palestiniens de la bande de Gaza à aller travailler en Israël, mettant ainsi fin à une fermeture du territoire durant trois jours pour éviter des violences pendant les festivités du Nouvel An juif. – *(Reuter.)*

# PROCHE-ORIENT

## Après la signature de l'accord entre Israël et l'OLP

# M. Rabin et M. Arafat demandent le soutien des pays arabes

**LE CAIRE**

*de notre correspondant*

La poignée de main, dimanche 19 septembre, à l'ancien palais royal de Ras el Tine, à Alexandrie, entre le président Hosni Moubarak et le premier ministre israélien Yitzhak Rabin n'avait rien à voir avec celle, *« historique »*, que ce dernier a échangée avec Yasser Arafat, le chef de l'OLP, à la Maison Blanche.

Elle était beaucoup plus chaleureuse et les deux dirigeants, souriants, l'ont répétée à plusieurs reprises à l'intention des caméras. C'est la quatrième rencontre, il est vrai, entre ces deux anciens généraux qui se vouent un respect mutuel.

Après deux heures d'entretiens, MM. Moubarak et Rabin ont fait assaut de compliments au cours de leur conférence de presse conjointe. Le chef du gouvernement israélien a estimé que la question primordiale, au stade actuel, était *« la bonne application de l'accord conclu avec les Palestiniens »*. Pour que *« les obstacles soient surmontés »*, a-t-il ajouté, *« nous avons besoin non seulement du soutien de la communauté internationale mais aussi de l'Egypte (...) et d'autres pays arabes »*.

M. Rabin s'est dit optimiste quant aux chances de réussite de cet accord *« si les deux parties respectent leurs engagements »* et s'il obtient le soutien financier de la communauté internationale et des pays pétroliers. Il a estimé que l'accord avec les Palestiniens entraînerait la conclusion d'autres accords avec des Etats arabes. M. Rabin a relégué au second plan l'éventuelle conclusion d'un accord avec la Syrie. Il a critiqué le fait que Damas abrite les organisations palestiniennes hostiles au processus de paix.

Pour sa part, le président Moubarak a fait preuve d'optimisme en affirmant que *« la Syrie veut vraiment faire la paix »*. *« Je l'ai entendu de la bouche du président Assad à plusieurs reprises »*, a-t-il déclaré. Selon des sources proches de la délégation israélienne, on indiquait que l'Egypte avait demandé, sans grand succès, à M. Rabin d'accélérer le processus des négociations avec la Syrie.

Le chef du bureau du raïs pour les affaires politiques, Oussama El Baz avait indiqué il y a quelques jours que l'Egypte était en faveur d'un accord de paix israélo-syrien calqué sur le modèle israélo-égyptien : retrait total et par étapes contre la reconnaissance et la normalisation diplomatique. Le président syrien Assad est d'ailleurs attendu dans les prochains jours en Egypte.

### « Un début, pas plus »

Les entretiens d'Alexandrie ont aussi porté sur les modalités de l'application de l'accord israélo-palestinien, notamment à Gaza. L'Egypte, qui a administré ce territoire de 1949 à 1967, s'inquiète des éventuels débordements chez elle du mouvement islamiste Hamas très actif à Gaza.

La délégation israélienne a demandé ce qu'elle appelle *« le dégel de la normalisation »*. En effet, à l'exception des exportations pétrolières égyptiennes, les échanges commerciaux entre les deux pays demeurent infimes, le tourisme lui-même ne se développant que dans le sens Israël-Egypte. Dans ce contexte, M. Rabin a renouvelé à M. Moubarak son invitation à se rendre en Israël. Ce dernier, qui ne s'est jamais rendu dans l'Etat juif depuis son accession au pouvoir en 1981, a répondu sans trop s'engager : *« Le temps viendra de rencontrer nos amis en Israël. »* Quelques heures plus tôt, Yasser Arafat s'adressait à la centième conférence des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe. Le chef de l'OLP a insisté sur le fait que l'accord israélo-palestinien n'était qu'*« un début, pas plus »* non un accord global. Il a précisé que l'objectif était *« la libération de tous les territoires palestiniens occupés, le retour des réfugiés, l'autodétermination et l'Etat indépendant ayant Jérusalem pour capitale de manière a aboutir à une confédération avec la Jordanie »*. Il a précisé que la paix ne serait totale qu'après le règlement de la question de Jérusalem, du sort des colonies de peuplement, du retour des réfugiés et du tracé des frontières. Il a appelé les Etats arabes à aider l'OLP pour permettre à l'accord de réussir. La majorité des chefs de diplomatie ont applaudi le chef de l'OLP. L'accord israélo-palestinien est soutenu par quinze pays arabes. L'Irak et la Libye s'y sont opposés; la Syrie, le Liban et le Soudan ont émis des réserves.

**ALEXANDRE BUCCIANTI**

□ **Les troubles en Haute-Egypte.** – Un bateau de croisière ayant à bord vingt-deux touristes français a essuyé samedi 18 septembre des tirs près de la localité d'Abou-Tig, dans la province d'Assiout. Il n'y a eu aucune victime. D'autre part deux Egyptiens ont été tués par balles pendant le week-end dans la même région lors d'attentats attribués aux islamistes, un général de police à Assouan et un fonctionnaire à Daïrout. – *(AFP.)*

## Suite au rejet de plusieurs recours en justice

# John-Ivan Demjanjuk est désormais libre

**JÉRUSALEM**

*de notre correspondant*

Cette fois, sauf improbable et ultime coup de théâtre, John-Ivan Demjanjuk, l'Ukrainien-Américain condamné à mort le 25 avril 1988 puis acquitté par la Cour suprême d'Israël le 29 juillet dernier, est libre. Siégeant dans la plus haute instance juridique de l'Etat juif, le juge Théodore Orr, rejetant les recours introduits par plusieurs associations d'anciens déportés et de chasseurs de nazis, a ordonné dimanche soir 19 septembre l'élargissement immédiat de l'intéressé.

Selon son avocat, Yoram Sheftel, le détenu de soixante-treize ans, emprisonné en Israël depuis plus de sept ans, devrait pouvoir regagner les Etats-Unis incessamment. En juin 1981, c'est-à-dire près de cinq ans avant son extradition vers Jérusalem, l'ancien mécano de Cleveland, immigré en Amérique après la guerre, en 1951, avait été privé de sa nouvelle nationalité pour avoir menti sur ses activités entre 1940 et 1945.

Au terme d'une longue et rocambolesque enquête, soudainement revivifiée par l'ouverture des archives de la justice soviétique et du KGB en 1990, le défenseur de John-Ivan Demjanjuk est parvenu à faire naître un doute suffisant quant à l'identité de son client. En août 1991, la cour suprême acceptait les preuves nouvelles découvertes en URSS : il ne pouvait plus être démontré, au-delà du doute raisonnable, que Demjanjuk était bien le bourreau de Treblinka, celui que les victimes parmi les 850 000 juifs gazés dans ce camp d'extermination de Pologne, nommaient « Ivan le terrible ».

### Documents d'archives

Tout ce qui a été mis au jour tend à prouver que le véritable bourreau sadique de Treblinka s'appelait en fait Ivan Marchenko, un autre Ukrainien dont on a perdu la trace après la guerre, du côté de Trieste. Directeur de l'antenne israélienne du centre Simon Wiesenthal, Ephraïm Zuroff, l'un de ceux qui avait déposé les derniers recours contre la libération de Demjanjuk, a déclaré dimanche soir, en apprenant le verdict final de la cour suprême : *« C'est un jour bien triste pour la justice d'Israël, pour le pays dans son ensemble et pour le peuple juif tout entier (...) »*

En fait, de nombreuses personnalités du judaïsme, à commencer par Simon Wiesenthal en personne, le vieux chasseur de nazis dont le célèbre centre porte le nom, se sont prononcées publiquement contre un nouveau jugement de Demjanjuk. M. Zuroff estimait, lui, qu'à défaut de Treblinka, l'Ukrainien pouvait être rejugé pour sa présence et ses crimes supposés dans un autre camp, celui de Sobibor. Plusieurs documents d'archives, dont l'authenticité n'a jamais été scientifiquement remise en question, démontreraient en effet que l'intéressé a bien servi comme *« wachman »*, c'est-à-dire garde-chiourme, dans ce camp.

Bien que de nombreux mystères continuent et continueront sans doute de planer longtemps sur ses années de guerre, l'intéressé nie, depuis le début de son internement, avoir jamais servi les nazis où que ce soit et à quelque période de sa vie que ce soit. Il entend désormais se battre pour récupérer sa nationalité américaine. Ephraïm Zuroff, au nom de son organisation, a annoncé qu'il s'opposerait de toutes ses forces à cette éventualité tandis que plusieurs activistes juifs du mouvement raciste israélien Kach, lequel dispose de sympathisants aux Etats-Unis, ont juré de l'assassiner *« où qu'il se trouve »*. L'affaire Demjanjuk n'est pas terminée...

**P. C.**

# ASIE

## CHINE : libéré le 14 septembre

# Le dissident Wei n'a toujours pas rencontré la presse étrangère

**PÉKIN**

*de notre correspondant*

Jean Pasqualini, le « prisonnier de Mao », racontait que, dans les années 60, où il était au Goulag chinois, un « prisonnier libéré » n'était en rien une personne libre de ses mouvements, mais un individu *de facto* assigné à résidence dans un camp ou une usine située juste à l'extérieur du camp où il venait de purger sa peine (de durée alors indéterminée).

Wei Jingsheng, le « prisonnier de Deng Xiaoping », est-il une réincarnation de cette créature qu'on aurait pu croire appartenir à un âge révolu ? Officiellement libéré le 14 septembre, Wei n'est toujours pas apparu devant la presse étrangère six jours plus tard. Pourquoi ? La question tarabuste autant les journalistes que ceux qui comptaient, en laissant sortir de sa geôle le plus célèbre prisonnier politique de Chine, favoriser la candidature de Pékin aux JO de l'an 2000.

La famille de Wei assure que c'est de son propre gré qu'il demeure à l'écart du centre-ville, où il est attendu. Le jeu du chat et de la souris auquel sont contraints de se livrer journalistes et policiers pour tenter, au moins, de s'assurer de cette assertion, suggère plutôt le contraire. Quand un journaliste occidental est parvenu, ce week-end, à découvrir l'endroit où Wei demeure depuis sa sortie de prison – filmée par la télévision, mais les images n'ont pas été diffusées en Chine même – près de la vallée des tombeaux des empereurs Ming, la police l'a immédiatement évacué.

Il se pourrait que Wei, qui sait la réputation qui l'entoure à l'étranger comme en Chine, ait préféré se donner le temps de la réflexion. Après tout, ses jugements tranchés d'antan provenaient d'une connaissance du terrain qui lui permettait de dire à M. Deng pourquoi il considérait que le communisme avait échoué en Chine. Or le dissident sort de quatorze ans et demi d'isolement, et il se retrouve dans un pays qui a tellement changé, par certains aspects, qu'il lui faut certainement le temps de se retrouver.

En outre, Wei prive le régime de la publicité que celui-ci – en tout cas sa tendance modérée – comptait tirer de sa réapparition à quelques jours du vote sur le site des Olympiades de l'an 2000. A moins, dernière hypothèse, que ses facultés mentales ne soient pas aussi brillantes que ce qu'en dit sa famille. Celle-ci, en tout état de cause, commence à trouver le temps long.

**FRANCIS DERON**

## EN BREF

□ **ARABIE SAOUDITE : nomination des membres des « Conseils de province ».** – Le roi Fahd a approuvé dimanche 19 septembre les listes des membres des treize « conseils de province » proposées par le ministre de l'intérieur. Ces listes comportent 210 membres désignés pour une période de quatre ans renouvelables. La division du royaume en treize provinces, dirigée chacune par un « émir » avec rang de ministre, avait été annoncée jeudi dernier. Elle entre dans le cadre des réformes politiques promises au début de mars 1992 par le souverain saoudien. – *(AFP.)*

□ **CUBA : deux trafiquants de drogue ont été livrés aux Etats-Unis.** – Un appareil affrété par la DEA, les services américains de lutte contre le trafic de drogue, a atterri, samedi 18 septembre, à La Havane, pour y récupérer deux trafiquants de drogue de nationalité américaine. *« C'est la première fois que nous avons ce type d'échanges avec les autorités cubaines »*, a souligné un porte-parole de la DEA. Poursuivis en mer par des agents américains, le 14 août dernier, les deux hommes avaient, à bord de leur bateau, largué leur cargaison de cocaïne, avant d'être interceptés par la police cubaine. – *(AP, AFP, Reuter.)*

□ **GUINÉE : le correspondant de RFI porte plainte après avoir subi des violences en prison.** – Le correspondant de Radio-France internationale en Guinée, Serge Daniel, de nationalité béninoise, a déposé vendredi 17 septembre une plainte auprès du procureur de Conakry pour *« traitements dégradants »* subis en prison, a indiqué la rédaction parisienne de RFI. M. Daniel avait été incarcéré le 10 septembre pour *« défaut de permis de séjour »*. Il a été relaxé le 16 septembre par le tribunal qui a jugé que le *« délit* [n'était] *pas constitué »*. Pendant son séjour en prison, le journaliste africain a subi des violences. – *(AFP.)*

□ **Formation d'un nouveau gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique.** – Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohammed Abdelaziz, a nommé un nouveau gouvernement placé sous la direction de Bouchraya Hammoudi Bayoun, selon un communiqué du Front Polisario diffusé dimanche 19 septembre à Alger. Le portefeuille de la défense a été attribué à Brahim Ghali, un des membres fondateurs du Polisario, adepte de la ligne dure contre le Maroc. Il avait perdu ce portefeuille en 1991, à la suite de dissensions politiques au sommet et avait été nommé chef d'une région militaire. – *(AFP, Reuter.)*

# A TRAVERS LE MONDE

**ALGÉRIE**

### *Quinze personnes ont été tuées la semaine dernière*

Cinq islamistes, quatre policiers, deux militaires et quatre civils ont été tués la semaine dernière, pendant que des incendies d'origine criminelle se multipliaient, visant des établissements scolaires, des installations économiques et des véhicules du secteur public.

Sur instruction de son nouveau directeur, Abdou Benziane, la télévision nationale a rendu compte de ces dernières flambées de violence, jusqu'alors passées sous silence. Abdou Benziane a également décidé de supprimer l'appel télévisé à la prière qui était diffusé cinq fois par jour depuis six mois.

D'autre part, l'Observatoire national des droits de l'homme a demandé la clémence pour les condamnés à mort, non exécutés, impliqués dans l'attentat de l'aéroport d'Alger en août 1992. – *(AFP, AP, Reuter.)*

**ESPAGNE**

### *Plusieurs dizaines de milliers de manifestants pro-indépendantistes au Pays basque*

Plusieurs dizaines de milliers de personnes (38 000 selon la police, 50 000 selon les organisateurs), sympathisantes de Herri Batasuna, le bras politique de l'ETA, ont défilé, samedi 18 septembre, dans les rues de San-Sebastian pour réclamer des négociations avec le gouvernement de Madrid. Cette manifestation se voulait une réplique au récent rassemblement au cours duquel près de 80 000 personnes ont protesté contre la séquestration par l'ETA d'un industriel basque, Julio Iglesias Zamora (*le Monde* du 14 septembre). Herri Batasuna a demandé en outre l'amnistie pour les quelque six cents membres de l'ETA emprisonnés. Cette démonstration est intervenue deux jours après l'assassinat d'un ancien garde civil de soixante-dix-sept ans qui a soulevé l'indignation au Pays basque et dans toute l'Espagne. La manifestation a également eu lieu au lendemain de la dénonciation par dix des dix-huit maires de la région industrielle de Goïherri (sud-ouest de San-Sebastian), zone très favorable à l'ETA, des extorsions de fonds dont sont victimes les chefs d'entreprise. La semaine dernière, l'un d'entre eux a décidé d'aller installer son usine à Saragosse pour échapper à « l'impôt révolutionnaire ». – *(Corresp.)*

**ITALIE**

### *Nouvelles opérations anti-Mafia*

Dix-huit personnes – mafieux, entrepreneurs, hommes politiques – appartenant à un réseau soupçonné d'avoir extorqué 3 milliards de lires (environ 10,8 millions de francs) de subventions à la région sicilienne pour financer une coopérative fictive, ont été placées en détention préventive, a-t-on annoncé, samedi 18 septembre, de source policière à Messine, dans le nord-est de la Sicile, lors d'une opération baptisée « Pénélope » en raison de l'ampleur de la toile d'opérations frauduleuses. Un entrepreneur palermitain installé à Messine était chargé de jouer l'intermédiaire entre les clans et les hommes politiques, selon les enquêteurs. Giovanni Vitale est soupçonné en outre d'avoir spéculé avec une partie des sommes allouées. Les deux seules personnes qui ont échappé à l'arrestation sont les plus importantes : Vincenzo Leanza, député démocrate-chrétien à l'assemblée régionale, ex-président de la région, et le chef mafieux Luigi Sparacio, homme de confiance du chef de Cosa Nostra « Toto » Riina dans la région de Messine. – *(AFP.)*

**MAROC**

### *La presse d'opposition dénonce de « multiples irrégularités » lors des législatives*

Les organes de presse des deux principaux partis d'opposition, l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et l'Istiqlal, ont tiré à boulets rouges, dimanche 19 septembre, sur le ministère de l'intérieur l'accusant d'avoir délibérément favorisé la victoire de la droite, vendredi, lors des élections au suffrage indirect du dernier tiers du Parlement (111 sièges sur 333). Ils condamnent notamment le *« rôle des agents du* [ministère] *de l'intérieur qui ont falsifié la volonté populaire en imposant par la pression une carte politique truquée »*.

*« La nouvelle carte politique a été dessinée conformément aux souhaits de ceux qui ont le pouvoir de distribuer les sièges »*, estime *Al Ittihad al Ichtiraki*, organe de l'USFP. *Al Alam* et *l'Opinion*, organes de l'Istiqlal, affirment que *« des élus ont été imposés par les autorités après leur élimination par le peuple le 25 juin dernier »* lors des législatives au suffrage direct. – *(AFP.)*

# ASIE

**CHINE : libéré le 14 septembre**

## Le dissident Wei n'a toujours pas rencontré la presse étrangère

PÉKIN

de notre correspondant

Jean Pasqualini, le « prisonnier de Mao », raconte que, dans les années 60, où il était au Goulag chinois, un « prisonnier libéré » n'était en rien une personne libre [illegible], mais un individu [illegible] assigné à résidence [illegible] une usine située [illegible] l'intérieur du camp où il [illegible] purger sa peine (de [illegible] indéterminée).

[illegible], le « prisonnier [illegible] », est-il une [illegible] de cette créature [illegible] appartenir à [illegible] ? Officiellement [illegible] 14 septembre, Wei n'est [illegible] pas apparu devant la [illegible] six jours plus [illegible] ? La question taraude [illegible] les journalistes que [illegible] comptaient, en laissant [illegible] le plus célèbre [illegible] politique de Chine, [illegible] la candidature de Pékin aux JO de l'an 2000.

La famille de Wei assure que [illegible] propre gré qu'il [illegible] du centre-ville. [illegible] Le jeu du chat et [illegible] sont contraints [illegible] journalistes et policiers [illegible] moins, de s'assurer [illegible], suggère plutôt [illegible]. Quand un journaliste [illegible] est parvenu, ce week-end, à découvrir l'endroit où [illegible] demeure depuis sa sortie [illegible] – filmée par la télévision [illegible] images n'ont pas été diffusées en Chine même – près de [illegible] des tombeaux des [illegible] Ming, la police l'a immédiatement évacué.

Il se pourrait que Wei [illegible] la réputation qui l'entoure à l'étranger comme en Chine, [illegible] préféré se donner le temps de la réflexion. Après tout, ses [illegible] ments tranchés d'antan [illegible] naient d'une connaissance [illegible] rain qui lui permettait [illegible] M. Deng pourquoi il [illegible] que le communisme avait [illegible] en Chine. Or le dissident [illegible] quatorze ans et demi d'[illegible] et il se retrouve dans un pays [illegible] a tellement changé, par [illegible] aspects, qu'il lui faut [illegible] le temps de se retrouver.

En outre, Wei prive [illegible] de la publicité que [illegible] tout cas sa tendance [illegible] comptait tirer de sa réapparition [illegible] quelques jours du vote [illegible] des Olympiades de l'an [illegible] moins, dernière hypothèse, [illegible] facultés mentales ne sont [illegible] aussi brillantes que ce qu'[illegible] famille. Celle-ci, en tout [illegible] cause, commence à trouver [illegible] temps long.

FRANCIS [illegible]

### EN BREF

■ ARABIE SAOUDITE : nomination des membres des « Conseils de province ». – Le roi Fahd a approuvé dimanche 19 septembre les listes des membres des treize « conseils de province » proposées par le ministre de l'intérieur. Ces listes comportent 210 membres désignés pour une période de quatre ans renouvelables. La division du royaume en treize provinces, dirigée chacune par un « émir » avec rang de ministre, avait été annoncée jeudi dernier. Elle entre dans le cadre des réformes politiques [illegible] au début de mars [illegible] par le souverain saoudien. – [illegible]

■ CUBA : deux trafiquants de drogue [illegible] livrés aux Etats-Unis. – [illegible] affrété par la DEA, les [illegible] de lutte contre le trafic de drogue, a atterri, [illegible] 11 septembre, à La [illegible], pour y récupérer deux trafiquants de drogue de nationalité [illegible], c'est la première fois [illegible] d'échanges [illegible] », a souligné un porte-parole de la DEA. [illegible] par des agents [illegible] le 14 août dernier, les [illegible] avaient, à bord de [illegible], largué leur cargaison [illegible] interceptés par la [illegible]. – (AP, AFP, [illegible])

■ GUINÉE : le correspondant de RFI [illegible] après avoir subi des violences en prison. – Le correspondant de Radio-France internationale en Guinée, [illegible] de nationalité béninoise, a [illegible] vendredi 17 septembre [illegible] auprès du procureur de [illegible] pour « traitements dégradants » subis en prison, a indiqué la station parisienne de RFI. M. [illegible] avait été incarcéré le 10 septembre pour « défaut de permis de séjour ». Il a été relaxé le 16 septembre, le tribunal qui a jugé que le délit [n'était] pas constitué ». Pendant son séjour en prison, le journaliste africain a subi des violences. (AFP.)

□ Formation d'un nouveau gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique. – Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Abdelaziz, a nommé un nouveau gouvernement placé sous la direction de Bouchraya Hamoudi Bayoun, selon un communiqué du Front Polisario diffusé dimanche 19 septembre à Alger. Le portefeuille de la défense a été [illegible] à Brahim Ghali, un des [illegible] fondateurs du Polisario, [illegible] la ligne dure contre le [illegible] avait perdu ce portefeuille [illegible] à la suite de dissensions [illegible] au sommet et avait été [illegible] chef d'une région militaire. – (Reuter.)

# POLITIQUE

## Deux élections législatives partielles

### Dans les Landes, Henri Emmanuelli (PS) retrouve son siège de député dès le premier tour

Henri Emmanuelli a réussi son pari. L'ancien président de l'Assemblée nationale, qui s'était démis de son mandat de député le 8 juillet dernier après l'annonce de son renvoi devant le tribunal correctionnel dans le cadre de l'affaire Urba, voulait vérifier la confiance de ses électeurs de la troisième circonscription des Landes. Personne ne doutait qu'ils la lui renouvelleraient, mais bien peu – Henri Emmanuelli lui-même n'en était pas – imaginaient que cette victoire pût être acquise dès le premier tour. En dépassant de justesse la barre des 50 %, il réédite sa performance des élections législatives de 1981 et 1988 et échappe, ainsi, à la contrainte d'un second tour dont l'issue, d'ailleurs, n'aurait fait aucun doute.

M. Emmanuelli retrouvait trois adversaires qu'il avait dû affronter au premier tour des élections législatives, le 21 mars dernier. L'UPF et le PCF affichent une grande stabilité. Avec près de 37 %, Jacques de Guénin (UDF-PR) n'a guère réussi la progression qu'il escomptait. L'«effet Balladur» ne s'est pas diffusé jusque dans les Landes. En revendiquant l'appui de Philippe de Villiers, en menant une campagne sans nuances, M. de Guénin s'est trop marqué à droite pour espérer prospérer au centre. André Lafitte, le candidat du Parti communiste, qui s'est montré, lui, d'une extrême loyauté envers M. Emmanuelli, a réussi à maintenir son matelas électoral de 10 %. Marlène Lécuyer, la candidate du Front national, perd, au contraire, près de 50 % de son maigre capital de départ.

Les Verts, qui n'avaient pas voulu, officiellement, s'intéresser à cette *« manœuvre politicienne »* de M. Emmanuelli, n'étaient pas représentés. Leurs 4,42 % du premier tour de mars auront sans doute été utiles à M. Emmanuelli, mais celui-ci aura bénéficié surtout, pour ce défi, d'une grande mobilisation de son électorat, perceptible lors de la venue sur place de Michel Rocard, le 10 septembre dernier. Avec 60 % de votants, ce qui est beaucoup pour une élection partielle, mais peu pour les Landes, l'ancien trésorier du PS sera parvenu à convaincre finalement ses électeurs du bien-fondé de sa démarche.

Ce sursaut d'honneur des socialistes landais se traduit par un bond de 10 % et par une majorité absolue du PS dans six des treize cantons de cette troisième circonscription. Ce résultat non plus ne laissera pas indifférent M. Emmanuelli, qui, en tant que président du conseil général de ce département, commençait à se faire quelque souci à la perspective des élections cantonales de mars prochain.

D. C.

#### LANDES 3e circonscription (Saint-Sever)

| | 5 juin 1988 | | 21 mars 1993 | | 28 mars 1993 | | 19 septembre 1993 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Inscrits | 77 625 | | 77 510 | | 77 490 | | 77 154 | |
| Votants | 59 673 | | 60 093 | | 60 973 | | 45 586 | |
| Abstentions (%) | 23,12 % | | 22,47 % | | 21,31 % | | 40,91 % | |
| Suffrages exprimés | 58 575 | | 56 528 | | 57 592 | | 43 665 | |
| Candidats et étiquettes | Voix | % | Voix | % | Voix | % | Voix | % |
| Henri Emmanuelli (PS) | 33 132 | 56,56 | 23 173 | 40,99 | 31 301 | 54,34 | 21 928 | 50,21 |
| Jacques de Guénin (UPF-UDF-PR) | 18 033 (1) | 30,78 | 20 647 | 36,52 | 26 291 | 45,65 | 16 102 | 36,87 |
| André Lafitte (PC) | 4 749 (2) | 8,10 | 5 989 | 10,59 | | | 4 337 | 9,93 |
| Martine Lécuyer (FN) | 2 661 (3) | 4,54 | 3 188 | 5,63 | | | 1 298 | 2,97 |
| Autres | | | 3 531 (4) | 6,24 | | | | |

(1) Jean-Jacques Laborde, UDF-PR ; (2) Michel Larrat ; (3) Jean-Pierre Didier ; (4) Bernard Lauga, Verts, 2 500 (4,42 %) + Joëlle Thuillier, NE, 1 031 (1,82 %).



### En Loire-Atlantique, Etienne Garnier (RPR) l'emporte avec 29 voix d'avance sur Claude Evin (PS)

SAINT-NAZAIRE

*de notre correspondant*

La plus forte mobilisation, dimanche 19 septembre, au second tour de la législative partielle organisée dans la huitième circonscription de Loire-Atlantique (Saint-Nazaire), n'a pas permis à Claude Evin (PS) de reconquérir le siège de député qu'il avait perdu en mars dernier, une partie de l'électorat communiste lui faisant défaut. Le succès, d'une courte tête (29 voix), du candidat de la majorité, Etienne Garnier (RPR), dont l'élection avait été invalidée en juillet dernier, marque une date historique pour la droite dans ce fief traditionnel de gauche.

6 635 électeurs de plus que le 12 septembre sont allés voter, soit une participation de 48,81 % (contre 39,95 % au premier tour), assez exceptionnelle pour une partielle, dans une circonscription où les électeurs étaient appelés aux urnes pour la troisième fois en deux ans. Les résultats du premier tour avaient mis l'ancien ministre socialiste en position plutôt favorable, puisque le total de ses voix et de celles du communiste Jean-René Teillant plaçait la gauche en tête. M. Evin est, certes, arrivé en première position à Saint-Nazaire et dans le canton de Montoir, mais M. Garnier a gardé sa prédominance dans celui de Savenay, en améliorant légèrement son score en pourcentage (59,27 %) par rapport au second tour de mars dernier.

M. Garnier, qui, au vu du résultat du premier tour, disposait d'un potentiel de treize mille voix, a, semble-t-il, mieux su mobiliser les abstentionnistes. En revanche, les reports de voix espérés du côté des électeurs communistes – le PCF avait clairement appelé à voter pour M. Evin au second tour – n'ont pas joué à plein. C'est particulièrement flagrant sur Trignac, commune où Jean-René Teillant est premier adjoint au maire, Jean-Louis Le Corre (PC) : Claude Evin n'a rassemblé que 1 173 voix, alors que l'apport des suffrages recueillis au premier tour par Jean-René Teillant aurait représenté plus de 1 300 voix et que le nombre des bulletins nuls est passé de 74 (3,53 % des votants) à 225 (10,04 %). Même tendance dans l'autre commune communiste, celle de Montoir-de-Bretagne, dont M. Evin est conseiller municipal et où les bulletins nuls passent de 3,03 % à 7,48 %.

Cependant, la mobilisation de l'électorat de gauche a été meilleure, ici, puisque le candidat socialiste engrange 925 voix au second tour, contre un total de 754 voix pour le PS et le PCF au premier tour. M. Garnier a reçu par téléphone les félicitations de Charles Pasqua et de Jacques Chirac, qui étaient venus lui apporter leur soutien, ainsi que celles d'Edouard Balladur, dont il s'était réclamé. M. Evin a observé, de son côté, que le faible écart de voix *« peut s'expliquer par des comportements de gens proches du PS ou un peu plus éloignés »*. L'ancien ministre écarte, toutefois, l'idée de recours et s'en remet à la commission de contrôle des opérations de vote.

Le résultat de ce second tour pourrait avoir des conséquences, à gauche, dans la préparation des prochaines échéances. Les communistes, qui comptent bien reprendre, en 1994, le canton de Montoir, actuellement détenu par le PS, risquent de voir leur calcul compliqué par les réticences manifestées, dimanche, par leur électorat. D'autre part, l'attitude ambiguë, avant le premier tour de cette partielle, du maire de Saint-Nazaire, Joël Batteux, proche de Jean-Pierre Chevènement, pourrait lui être reprochée par ses anciens amis socialistes quand il s'agira de préparer les municipales de 1995.

JEAN-CLAUDE CHEMIN

#### LOIRE-ATLANTIQUE 8e circonscription (Saint-Nazaire)

| | 12 juin 1988* | | 22 septembre 1991* | | 21 mars 1993 | | 28 mars 1993 | | 12 septembre 1993 | | 19 septembre 1993 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Inscrits | 72 065 | | 71 240 | | 73 999 | | 73 996 | | 73 751 | | 73 751 | |
| Votants | 45 719 | | 27 917 | | 47 039 | | 47 767 | | 29 461 | | 35 996 | |
| Abstentions (%) | 36,55 % | | 60,81 % | | 36,43 % | | 35,44 % | | 60,05 % | | 51,19 % | |
| Suffrages exprimés | 44 430 | | 24 551 | | 44 381 | | 43 596 | | 28 544 | | 33 821 | |
| Candidats et étiquettes | Voix | % | Voix | % | Voix | % | Voix | % | Voix | % | Voix | % |
| Etienne Garnier (UPF-RPR) | 14 535 | 32,71 | 12 091 | 49,24 | 13 767 | 31,02 | 21 915 | 50,26 | 11 088 | 38,84 | 16 925 | 50,04 |
| Claude Evin (PS) | 29 895 | 67,28 | 12 460 | 50,75 | 10 221 | 23,03 | 21 681 | 49,73 | 9 966 | 34,91 | 16 896 | 49,95 |
| Jean-René Teillant (PC) | | | | | 6 297 (1) | 14,18 | | | 3 272 | 11,46 | | |
| René Bouin (FN) | | | | | 3 703 | 8,34 | | | 1 186 | 4,15 | | |
| Marie-France Belin (LO) | | | | | 1 094 | 2,46 | | | 659 | 2,30 | | |
| Joël Gicquiaud (Verts) | | | | | 2 241 (2) | 5,04 | | | 659 | 2,30 | | |
| Philippe Bodard (GE) | | | | | 4 406 (3) | 9,92 | | | 646 | 2,26 | | |
| André Fagès (div. d.) | | | | | 813 (4) | 1,83 | | | 385 | 1,34 | | |
| Bernard Hazo (PT) | | | | | 754 | 1,69 | | | 363 | 1,27 | | |
| Nicole Girel (NE) | | | | | 1 085 (5) | 2,44 | | | 174 | 0,60 | | |
| Monique Jacobs (AP) | | | | | | | | | 74 | 0,25 | | |
| Charles Genaudeau (PLN) | | | | | | | | | 72 | 0,25 | | |

(1) Jean-Louis Le Corre; (2) Joël Gicquiaud, Verts diss.; (3) Gilles Denigot, Entente des écologistes-GE; (4) Gabriel Guilloux, div. d.; (5) Brigitte Limesse; * 2e tour.

## Michel Rocard sans « ballon d'oxygène »

par Daniel Carton

L'HEUREUSE dispense d'un second tour pour Henri Emmanuelli ne pourra faire oublier les 29 voix qui referment les portes du Palais-Bourbon au nez de Claude Evin. Dans les Landes, les socialistes se battaient pour un sursaut d'honneur. L'ancien président de l'Assemblée nationale le leur a apporté. La manière était plus importante que le succès lui-même. M. Emmanuelli a réussi son pari. Le PS peut de nouveau compter pleinement sur lui.

Saint-Nazaire, en revanche, avait été présenté par les socialistes comme un premier test électoral important, six mois après leur déroute générale et à près d'un mois de leur congrès du Bourget. Cette partielle, pensaient-ils, devait être un laboratoire des résultats de l'alchimie balladurienne et une planche d'appel, *«un ballon d'oxygène»*, confiait Michel Rocard, pour un parti en quête éperdue de réconfort.

Parce qu'avec Claude Evin, c'était un des leurs qui incarnait ainsi pour deux dimanches tous les espoirs du PS, qu'ils comptaient bien, aussi, sur son retour pour trouver un peu plus d'air dans le groupe socialiste à l'Assemblée nationale, les rocardiens avaient beaucoup misé sur un succès de l'ancien ministre de la santé pour panser quelques plaies, se forger un moral, évacuer les doutes internes, bref montrer que face à l'effet Balladur, le souffle Rocard avait du répondant. Ce pari-là est perdu. Moins de trente voix d'écart poignardent un sérieux espoir caressé entre les deux tours. Les rocardiens ne pouvaient songer à plus de cruauté.

Il sera intéressant de voir comment cette épreuve de Saint-Nazaire sera assumée par les socialistes eux-mêmes. Brisera-t-il un moral renaissant ou au contraire donnera-t-elle le cœur à persévérer, le jour même où ce parti prétend engager avec ses militants une campagne *«vigoureuse»* de protestation contre la politique gouvernementale? Mais, surtout, sera-t-elle assumée par tous ou entièrement portée au passif des rocardiens? Ce lendemain d'élection ratée devrait être un bon thermomètre de la santé morale du PS en ce début d'automne. Tant il est vrai que pour l'heure semble se perpétuer dans ses rangs un jeu de dupes où les arrière-pensées restent les atouts maîtres.

Après Lionel Jospin qui avait provisoirement déserté, Laurent Fabius, qui, lui, avait été déposé, était de retour, lui aussi, ce dernier week-end. Michel Rocard, cette fois, ne s'en est pas publiquement félicité. On le comprend. Il lui faudra beaucoup de nerfs pour supporter ce voisinage forcé d'un Laurent Fabius qui s'est délibérément présenté sans plaies ni bosses, ce qui est une façon particulière chez lui d'entretenir la revanche. Six mois après avoir été chassé par la petite porte de la direction du PS, l'ancien premier ministre rentre par la fenêtre, certainement pas pour faire de la figuration.

*«Il y a des actes politiques admirables. On doute, parfois, de ce que l'on fait et puis, tout d'un coup, il y a des mouvements extraordinaires qui font redonner confiance en la politique.* Laurent Fabius parlait ainsi samedi de l'accord de paix entre Israël et l'OLP, mais c'était aussi lui qu'il mettait en scène. En rassemblant au Cap-d'Agde plusieurs centaines de ses amis, Laurent Fabius a voulu démontrer qu'il avait repris confiance dans la politique et peut-être plus encore en lui-même, qu'il n'est pas seul et qu'il est décidé, par un acte tout aussi admirable à ses yeux, à être loyal avec son parti et sa nouvelle équipe dirigeante.

Même si quelques grincements de dents se sont fait entendre dans le secret du huis clos, Laurent Fabius a exigé de ses amis qu'ils le suivent dans son acte forcé d'allégeance au rocardisme. La motion majoritaire au congrès sera signée; Michel Rocard est, d'avance, leur candidat pour la tête de liste socialiste aux élections européennes. Rien, donc, de leur côté ne viendra contrarier l'entreprise de restauration de Michel Rocard. Mais on sait qu'en politique le zèle des faux amis peut être plus néfaste que la haine des vrais ennemis. Et le zèle de Laurent Fabius, unitaire pour deux, devient déjà suspect quand, dans les couloirs, ses proches expliquent, en substance, qu'il serait déplacé de briser les reins d'un Michel Rocard qui, de toute façon, tombera tout seul...

## POLITIQUE

# Neuf élections cantonales partielles

**AISNE : canton d'Anizy-le-Château (2e tour).**

*I., 7 052 ; V., 3 268 ; A., 53,65 % ; E., 3 061.*

Annick Counot, maj. p., 1 912 (62,46 %). *ELUE.*

Jean-Louis Forzy, div. d., 1 149 (37,53 %).

[Elue avec un score confortable, Annick Counot est l'épouse de l'ancien conseiller général, Daniel Counot (maj. p.), dont l'élection, en mars 1992, au second tour, avait été invalidée pour comptes de campagne non rendus dans les formes et qui est donc inéligible pour un an. Elle obtient 421 suffrages de plus que le total des voix de gauche du premier tour, les siennes additionnées à celles du candidat communiste. De son côté, son adversaire enregistre un manque à gagner de 187 suffrages par rapport au total des voix de droite – non comprises celles du Front national – du premier tour.

12 septembre 1993 : I., 7 053 ; V., 3 119 ; A., 55,77 % ; E., 3 001 ; Annick Counot, 1 370 (45,65 %) ; Jean-Louis Forzy, 612 (20,39 %) ; Michèle Marenco, div. d., 595 (19,82 %) ; Michel Saleck, FN, 174 (5,79 %) ; Patrick Vallas, CNI, 129 (4,29 %) ; Alain Dubois, PCF, 121 (4,03 %).

29 mars 1992 : I., 7 129 ; V., 4 977 ; A., 30,18 % ; E., 4 756 ; Daniel Counot, 2 831 (59,52 %) ; Josette Cornille, div. d., sout. RPR et UDF, 1 925 (40,47 %).]

**DRÔME : canton de Saint-Vallier (2e tour).**

*I., 15 969 ; V., 8 347 ; A., 47,72 % ; E., 7 959.*

Jean-Michel Culty, UDF, m. de Sainte-Uze, 4 422 (55,55 %) *ELU.*

Jacques Carcel, PS, m. d'Albon, 3 537 (44,44 %).

[Le PS perd un siège qu'il détenait depuis trente ans, dans un secteur réputé de gauche. C'est le candidat de l'UDF, arrivé en tête au premier tour, qui remplacera Lucien Steinberg (PS), décédé au mois de juin dernier, avec un score supérieur à celui de son prédécesseur aux élections de 1988. Jean-Michel Culty, qui a bénéficié du désistement de tous les candidats de droite, arrive en tête dans quinze communes sur dix-huit, y compris Saint-Vallier, dont la municipalité est socialiste. En dépit d'une participation meilleure qu'au premier tour, le représentant socialiste n'est pas parvenu à combler son retard.

12 septembre 1993 : I., 15 971 ; V., 7 591 ; A., 52,47 % ; E., 7 388 ; Jean-Michel Culty, 1 484 (20,08 %) ; Jacques Carcel, 1 385 (18,74 %) ; Bernard Vallet, RPR, 1 069 (14,46 %) ; Bruno Girardet, PC, 974 (13,18 %) ; Louis Blachon, LCR, m. de Murells, 572 (7,74 %) ; Gérard Oriol, RPR-diss., 420 (5,68 %) ; Michel Lo Presti, FN, 343 (4,64 %) ; Lionel Bernard, UDF-diss., 289 (3,91 %) ; Jean-Claude Banc, div. d., 276 (3,73 %) ; Gilles Dessemon, GE, 245 (3,31 %) ; Pierre Noyaret, div. g., 219 (2,96 %) ; René Malatrait, div. d., 112 (1,51 %).

2 octobre 1988 : I., 15 511 ; V., 8 541 ; A., 44,93 % ; E., 8 247 ; Lucien Steinberg, c. s., 4 506 (54,63 %) ; Jean-Claude Banc, UDF-PR, 3 741 (45,36 %).]

**GARD : canton de Sommières (2e tour).**

*I., 13 606 ; V., 6 413 ; A., 52,86 % ; E., 5 955.*

Maurice Boisson, c. s., div. g., m. d'Aubais, 3 079 (51,70 %) ... *ELU.*

Alain Danilet, RPR, d., 2 876 (48,29 %).

[Maurice Boisson, dont la réélection, en mars 1992, avait été annulée à la suite de la diffusion, la veille du second tour, d'un faux tract d'un de ses adversaires du premier tour, Jean-Marie Cambacérès, se succède à lui-même. Le nouveau député du Gard, Alain Danilet (RPR), n'a pas réussi à prolonger sa victoire de mars dernier. La mobilisation de l'électorat, dont la participation a progressé de 7 points de pourcentage entre les deux tours a surtout profité au conseiller général sortant, fidèle de Gilbert Baumet, président du conseil général. Au cours de sa campagne, Alain Danilet avait été appuyé par Jacques Blanc, président UDF du conseil régional, et par Jean Bousquet, député (UDF), maire de Nîmes.

12 septembre 1993 : I., 13 606 ; V., 5 504 ; A., 59,54 % ; E., 5 321 ; Alain Danilet, 1 941 (36,47 %) ; Maurice Boisson, 1 570 (29,50 %) ; Christian Fabre, PC, 893 (16,78 %) ; Christian Martin, div. g., 514 (9,65 %) ; Henri Bunis, FN, 403 (7,57 %).

29 mars 1992 : I., 13 308 ; V., 8 694 ; A., 34,67 % ; E., 8. 019 ; Maurice Boisson, 2 804 (34,96 %) ; Alain Danilet, 2 769 (34,53 %) ; Jean-Marie Cambacérès, ex-PS, 2 446 (30,50 %).]

**HÉRAULT : canton de Mauguio (1er tour).**

*I., 18 716 ; V., 7 110 ; A., 62,01 % ; E., 6 864.*

Pierre Michelet, RPR, 2 698 (39,30 %) ; Michel Bacala, PS, m. de Mauguio, 2 490 (36,27 %) ; Henri Fontez, FN, 749 (10,91 %) ; Claude Calbet, PC, 406 (5,91 %) ; Eliane Blanquier, Verts, 297 (4,32 %) ; Yves Perdriel, MRG, 224 (3,26 %). *BALLOTTAGE.*

[Les électeurs de ce canton votaient pour la troisième fois en un peu plus de deux ans. Le siège de conseiller général fut longtemps occupé par Théophile Luce (PS), maire de Mauguio. A la disparition de ce dernier, le siège avait été enlevé par Claude Coste (RPR), puis, ce dernier ayant donné sa démission, il avait été reconquis par Michel Bacala, nouveau maire (PS) de Mauguio. A son tour, M. Bacala avait été battu de 2 voix, en 1992, par Pierre Michelet (RPR), scrutin annulé par le tribunal administratif de Montpellier et le Conseil d'Etat pour irrégularités dans les votes. Le second tour s'annonce serré. Par rapport au premier tour de mars 1992, Pierre Michelet gagne près de 10 points de pourcentage ; Michel Bacala, 6 points.

22 mars 1992 : I., 17 566 ; V., 12 431 ; A., 29,23 % ; E., 11 844 ; Michel Bacala, c. s., 3 584 (30,26 %) ; Pierre Michelet, 3 489 (29,45 %) ; Jean-Claude Martinez, FN, 2 735 (23,09 %) ; Jean-Louis Magnol, Verts, 1 328 (11,21 %) ; Claude Calbet, PC, 708 (5,97 %).]

**HÉRAULT : canton de Montpellier-II (1er tour).**

*I., 12 248 ; V., 3 545 ; A., 71,04 % ; E., 3 391.*

Pierre Maurel, PS, m. de Clapiers, 1 167 (34,41 %) ; Gérard Smolinski, RPR, m. de Montferrier, 1 025 (30,22 %) ; Patrick Geneste, MRG, 446 (13,15 %) ; Alain Jamet, FN, 299 (8,81 %) ; Michel Passet, PC, 209 (6,16 %) ; Jacques Garriga, GE, 143 (4,21 %) ; Gérard Straumann, Verts, 102 (3 %). *BALLOTTAGE.*

[Ce canton urbain, qui comprend les quartiers nord-est de Montpellier et deux petites communes résidentielles de Clapiers et Montferrier-sur-Lez, était représenté au conseil général par Ernest Granier, adjoint (PS) au maire de Montpellier, lequel l'avait arraché en 1988 à Bernard Serrou (RPR), conseiller général.

Cette élection partielle a été provoquée par le décès d'Ernest Granier en juin dernier. Georges Frêche, maire (PS) de Montpellier, président du district et patron de facto de la fédération socialiste, avait désigné Pierre Maurel, maire de Clapiers, vice-président du district, comme candidat au détriment de Patrick Geneste (MRG), adjoint au maire de Montpellier et vice-président au district, déjà présent dans le scrutin de 1988 et qui souhaitait obtenir l'investiture socialiste. Déçu, Patrick Geneste a maintenu sa candidature ; il fait une percée, en triplant son score de 1988.

Le candidat socialiste, dont l'originalité était de se situer hors de l'affrontement entre Georges Frêche et Gérard Saumade, président (ex-PS) du conseil général, se place en tête du scrutin et compte sur de bons reports de voix radicales et communistes pour l'emporter. Gérard Smolinski, maire (RPR) de Montferrier, qui était activement appuyé par Bernard Serrou, devenu député de la circonscription en mars dernier, mais dont la désignation comme candidat de l'UPF avait provoqué des remous – neuf élus de sa municipalité, dont le premier adjoint, avaient fait savoir qu'il n'était pas leur candidat –, obtient un score décevant. Le Front national, représenté par son chef de file local habituel, Alain Jamet, président du groupe lepéniste du conseil régional, progresse légèrement.

25 septembre 1988 : I., 11 358 ; V., 4 570 ; A., 59,76 % ; E., 4 495 ; Bernard Serrou, c. s., RPR diss., 1 565 (34,81 %) ; Ernest Granier, PS, 1 509 (33,57 %) ; Nicole Stamm, Verts, 395 (8,78 %) ; Jacques Bonnet, PC, 366 (8,14 %) ; Henri Fontez, FN, 350 (7,78 %) ; Patrick Geneste, MRG, 221 (4,91 %) ; Robert Rivière, div. g., 89 (1,97 %).]

**PAS-DE-CALAIS : canton d'Aubigny-en-Artois (1er tour).**

*I., 8 398 ; V., 6 042 ; A., 28,05 % ; E., 5 869.*

Georges Caron, UDF-PR, 1 970 (33,56 %) ; Jean-Michel Desailly, PS, 1 919 (32,69 %) ; Philippe Thellier, div. d., 1 150 (19,59 %) ; Jean-Jacques Guillemant, PC, 481 (8,19 %) ; Francis Macron, FN, 175 (2,98 %) ; Michel Feutry, Verts, 174 (2,96 %). *BALLOTTAGE.*

[Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de Julien Hermant (PS), conseiller général depuis 1970, qui avait été réélu au premier tour, en 1988, dans ce canton très rural situé près d'Arras. La participation est fort élevée. Le candidat socialiste est devancé par celui du PR, proche de Philippe Vasseur, député et secrétaire général du Parti républicain. Philippe Thellier (19,59 %), proche du RPR, est distancé dans cette « primaire » à droite. Même en bénéficiant du report des voix communistes, Jean-Michel Desailly est en ballottage difficile. La perte de ce siège, au profit de la droite, ne changerait pas la majorité du conseil général (32 sièges pour le PS et 13 pour le PC, contre 30 à la droite).

25 septembre 1988 : I., 8 050 ; V., 6 029 ; A., 25,10 % ; E., 5 887 ; Julien Hermant, c. s., 2 992 (50,82 %) ; Georges Caron, 2 365 (40,17 %) ; Lucien Vanroelen, PC, 225 (3,82 %) ; Jean Dagonneau, div. d., 158 (2,68 %) ; Antoine Petit, FN, 147 (2,49 %).]

**BAS-RHIN : canton de Schiltigheim (1er tour).**

*I., 17 464 ; V., 4 149 ; A., 76,24 % ; E., 4 052.*

Raphaël Nisand, PS diss., adj. m. de Schiltigheim, 1 308 (32,28 %) ; Christian Fiegel, maj. p., adj. m. de Schiltigheim, 1 119 (27,61 %) ; Marc Labaume, RPR, 571 (14,09 %) ; Stéphane Bourhis, FN, 380 (9,37 %) ; Jean-Marie Mengin, Verts, 230 (5,67 %) ; Bernard Wodli, ext. d., 163 (4,02 %) ; Roland Hertzog, FN diss., 150 (3,70 %) ; Jean-Marie Dupuy, PC, 131 (3,23 %). *BALLOTTAGE.*

[Elu député en mars dernier, Alfred Muller, maire de Schiltigheim, qui était touché par la loi limitant le cumul des mandats, s'était démis de celui de conseiller général, qu'il détenait depuis 1979. Il soutenait son adjoint, Christian Fiegel, membre, comme lui, du parti régional Mouvement Démocratie Alsacienne, mais un autre adjoint au maire, Raphaël Nisand (PS) a troublé le jeu : sans le soutien de son parti et en rupture avec le maire, il prend pourtant la tête au premier tour. Le second tour opposera donc les deux adjoints, qui devront compter sur les reports des voix de droite et sur une éventuelle mobilisation d'une partie des 76 % d'abstentionnistes.

22 mars 1992 : I., 17 320 ; V., 9 894 ; A., 42,87 % ; E., 9 590 ; Alfred Muller, c. s., 5 012 (52,26 %) ; Roland Hertzog, FN, 1 585 (16,52 %) ; Marc Labaume, 1 230 (12,82 %) ; Jean-Marie Mengin, Verts, 1 113 (11,60 %) ; Charles Wolff, ext. d., 453 (4,72 %) ; Marcel Wolff, PC, 197 (2,05 %).]

**BAS-RHIN : canton de Strasbourg-6 (1er tour).**

*I : 16 306 ; V. 3 968 ; A., 75,66 % ; E : 3 886.*

Serge Œhler, PS, 991 (25,50 %) ; Christian Fuchs, RPR, 990 (25,47 %) ; Yvonne Knorr, UDF-CDS, 785 (20,20 %) ; Walter Krieger, FN, 673 (17,3 %) ; Hughes Geiger, GE, 190 (4,88 %) ; Jean-Yves Sohm, ext. d., 146 (3,75 %) ; Alice Schott-Breard, PC, 111 (2,85 %). *BALLOTTAGE.*

[Moins d'un électeur sur quatre s'est déplacé pour cette élection provoquée par le décès, en juillet dernier, d'Ernest Rickert (RPR), réélu conseiller général en mars 1992. La division de la droite classique permet au socialiste, Serge Œhler, d'arriver en tête d'une seule voix. Il affrontera au second tour le candidat du RPR, sans grand espoir, toutefois, de rendre au PS ce canton qu'avait détenu son père, Jean Œhler, ancien député, jusqu'en 1985.

22 mars 1992 : I., 16 243 ; V., 9 531 ; A., 41,32 % ; E., 9 201 ; Ernest Rickert, c. s., 2 666 (28,97 %) ; Walter Krieger, 1 969 (21,39 %) ; Serge Oehler, 1 842 (20,01 %) ; Michel Gocken, Verts, 1 288 (13,99 %) ; Jean-Yves Sohm, 587 (6,37 %) ; André Knoerr, div., 533 (5,79 %) ; Alice Schott-Breaud, PC, 204 (2,21 %) ; Guy Bouchon, MRG, 112 (1,21 %).]

**SOMME : canton d'Ailly-sur-Noye (1er tour).**

*I., 4 900 ; V., 3 345 ; A., 32,56 % ; E., 3 2??.*

Olivier Classen (UDF), 1 219 (37,20 %) ; Philippe Dusart (div. d.) 833 (25,42 %) ; Freddy Verecque (PS), 766 (23,37 %) ; Jean-Louis Justin (div. d.), 294 (8,97 %) ; Christophe Saguez (PC), 91 (2,78 %) ; Roger Magot (FN), 74 (2,25 %). *BALLOTTAGE.*

[Le scrutin était organisé à la suite du décès de Pierre Classen (UDF-PSD). Son fils, âgé de vingt-six ans, arrive en tête du ballottage, loin devant Philippe Dusart et devant le candidat socialiste, Freddy Verecque. Si l'on ajoute les suffrages obtenus par un autre candidat « divers droite », que l'on dit proche de l'UDF, Jean-Louis Justin, le total des voix des trois candidats de droite est proche du résultat obtenu en 1988 par Pierre Classen, qui avait été réélu au premier tour avec plus de 73 % des suffrages.

25 septembre 1988 : I., 4 857 ; V., 3 284 ; A., 32,38 % ; E., 3 212 ; Pierre Classen, c. s., 2 350 (73,16 %) ; Christophe Bezot, maj. p., 543 (16,90 %) ; Albert Carré, PC, 183 (5,69 %) ; Vincent Bouchard, FN, 136 (4,23 %).]

# Deux municipales

**ARDÈCHE : Vals-les-Bains (1er tour).**

*I., 2 986 ; V., 2 306 ; A., 22,77 % ; E., 2 240.*

Liste d'union de la gauche, conduite par Jean-Marie Alaize (PS), m. s., a. d., 900 (40,17 %) ; liste de Jean-Claude Flory (div. d.), 882 (39,37 %) ; liste de droite (UDF-RPR), conduite par Anne-Marie Bonhomme Di Mayo (div. d.), 458 (20,44 %). *BALLOTTAGE.*

[Ce scrutin est provoqué par la dissolution du conseil municipal, le 26 juillet dernier, sur décision du ministère de l'intérieur, à la demande du maire, Jean-Marie Alaize (PS), élu en mars 1989 et dont le conseil municipal, à la suite de dissensions internes, était devenu ingouvernable. La liste de M. Alaize, ancien député, arrive en tête, régressant de 1,7 point de pourcentage par rapport à son score de 1989. Le revers subi par la liste de Mme Di Mayo est imprévu. Le retrait de Jean-Pierre Ribeyre, fils de l'ancien maire, Paul Ribeyre, ministre sous la IVe République, mort le 15 janvier 1988, et son remplacement par un chef de file moins connu, Jean-Claude Flory ; le soutien apporté à la liste de Mme Di Mayo – associée à André Curinier, directeur des eaux de la station thermale – par Henri Torre (UDF-PR), président du conseil général et sénateur, Bernard Hugo (RPR), sénateur et maire d'Aubenas, par Jean-Marie Roux, nouveau député (RPR) de la circonscription, pouvaient laisser prévoir un recul des « ribeyristes ». Or, ils progressent de plus de 5 points, tandis que la liste de Mme Di Mayo en perd 3,5.

12 mars 1989 : I., 3 040 ; V., 2 578 ; A., 15,19 % ; E., 2 524 ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Alaize, 1 057 (41,87 %) ; liste de droite, conduite par M. Ribeyre (UDF), 862 (34,15 %) ; liste de droite, conduite par Mme Bonhomme Di Mayo, 605 (23,96 %).]

**LOIRE : Saint-Genest-Lerpt (1er tour).**

*I., 3 644 ; V., 2 244 ; A., 38,41 % ; E., 2 132.*

Liste de Roland Vacher (div. d.), m. s., 1 089 (51,07 %), 22 élus ; liste de Claude Autier (div. d.), 540 (25,32 %), 4 élus ; liste divers gauche (PS-MRG-GE-Verts), conduite par Robert Momein (PS), 503 (23,59 %).

[Cette élection a été provoquée par la démission de dix conseillers municipaux, qui ont exprimé ainsi leur soutien au maire, Roland Vacher, tenu en échec sur les votes du budget primitif 1993 et du compte administratif 1992. La majorité municipale s'était divisée sur le projet d'aménagement d'un château en lycée privé hôtelier. Ce dossier avait entraîné la démission de Jean Barlet (div. d.), élu maire de cette commune de l'agglomération stéphanoise en 1989 et entré, depuis, en dissidence vis-à-vis de son successeur. Ce dernier sort conforté de ce scrutin puisque sa liste est majoritaire dès le premier tour. La liste de sensibilité de gauche et écologiste conduite par Robert Momein, où figuraient des membres de Génération Ecologie et des Verts, ainsi que le président de la fédération du MRG, subit un sérieux revers, alors qu'en 1989, M. Momein était arrivé en tête du premier tour, avant d'être battu de 28 voix au second.

12 mars 1989 : I., 3 618 ; V., 2 515 ; A., 30,48 % ; E., 2 441 ; liste union de la gauche de Robert Momein (PS), 716 (29,33 %) ; liste de droite d'Elda Grangette (div. d.), m. s., 698 (28,59 %) ; liste « divers droite » de Jean Barlet, 673 (27,57 %) ; liste de droite d'Alain Massardier (div. d.), 354 (14,50 %).]

---

□ **Election partielle à Trébeurden (Côtes-d'Armor).** – Pierre Jagoret (PS), ancien député, devrait succéder à Alain Guennec (PS) à la tête de la municipalité de Trébeurden (Côtes-d'Armor). Au second tour de l'élection municipale partielle, dimanche 19 septembre, c'est Bernard Cojean, soutenu par le RPR et l'UDF, qui a enlevé le troisième siège en jeu, l'emportant par 855 voix contre 847 à Marie-Jeanne Dando (div. g.), sur 1 702 suffrages exprimés, 1 755 votants (soit 37,92 % d'abstention) et 2 827 électeurs inscrits ; mais au premier tour les trois candidats de droite en lice avaient été devancés par ceux de gauche, dont Pierre Jagoret (PS,) ancien député, et Myriam Guillot, qui avaient été élus.

Ce scrutin était rendu nécessaire par la démission de M. Guennec et de la première adjointe, condamnés par le tribunal de Saint-Brieuc, en juillet dernier, pour trafic d'influence et recel de trafic d'influence, décision dont ils ont fait appel (*le Monde* du 14 septembre). Les résultats confortent les partisans du port en eaux profondes, dont M. Jagoret, qui entend continuer l'action de l'ancien maire. – *(Corresp.)*

---

□ **54 % des Français voteraient « non » au traité de Maastricht selon la SOFRES pour *le Figaro*.** – Selon un sondage de la SOFRES, réalisé pour Europe 1 et *le Figaro* et publié lundi 20 septembre par ce quotidien, 54 % des Français se prononceraient, aujourd'hui, contre le traité de Maastricht. Les partisans du « non » sont très largement majoritaires au RPR (63 %), au Parti communiste et au Front national, alors que les sympathisants socialistes et UDF restent très attachés à la poursuite de la construction européenne : respectivement 69 % et 54 % d'entre eux se prononceraient de nouveau en faveur du « oui » au référendum. 44 % des Français interrogés (contre 38 %) sont sceptiques sur l'avenir du traité et pensent que ce dernier est « mort-né ». Ce sondage a été effectué les 15 et 16 septembre auprès d'un échantillon de 1 000 personnes.

---

A Oyonnax (Ain)

## Edouard Balladur distingue les responsabilités de l'Etat de celles des collectivités locales

**OYONNAX**

*de notre envoyé spécial*

En venant à Oyonnax « inaugurer » le Pôle européen de plasturgie, qui fonctionne depuis deux ans, et poser la première pierre d'une extension de l'Ecole supérieure de plasturgie, dont le gros œuvre est déjà bien engagé, Edouard Balladur avait choisi de parler prioritairement de l'emploi et des licenciements *(voir page 28)*. Cependant, dans sa courte intervention, Charles Millon, président (UDF-PR) du conseil régional Rhône-Alpes – qui, une semaine auparavant, avait réuni trois mille élus, responsables professionnels et représentants d'associations pour débattre de l'aménagement du territoire (*le Monde* du 15 septembre) – n'a pas manqué de s'appuyer sur le « modèle » du pôle d'Oyonnax pour faire entendre une nouvelle fois sa différence sur ce sujet.

*« La région est prête à participer de toute sa volonté et de toute sa force au débat national sur l'aménagement du territoire »*, a-t-il souligné, en souhaitant que *« puisse être envisagée une convention entre l'Etat et Rhône-Alpes, afin de prévoir, pour les vingt-cinq ans à venir, les créations de pôles industriels, les tracés de lignes TGV ou d'autoroutes ou les implantations universitaires »*. Au risque d'agacer un peu plus Charles Pasqua, le plus « girondin » des présidents d'assemblée régionale a invité le premier ministre à *« venir clore, fin décembre, en Rhône-Alpes, le grand débat sur l'aménagement du territoire »*.

Si M. Balladur a écouté attentivement, il n'a entendu que ce qu'il voulait de sollicitations auxquelles il avait prévu de répondre fort modestement. Ainsi, sans même relever d'un mot l'invitation de M. Millon, et au-delà de félicitations appuyées pour le *« dynamisme »*, la *« clairvoyance »*, l'*« ouverture sur l'extérieur »* des initiateurs du « pôle », il a rappelé que si *« les meilleurs acteurs au service des entreprises se trouvent à l'échelon local (...), le gouvernement, lui, prend ses responsabilités là où son action est la plus efficace : au niveau national »*.

ROBERT BELLERET

# Les Français sont mécontents de l'Europe

## *Un an après la ratification du traité de Maastricht sur l'Union européenne la majorité des électeurs, selon un sondage de BVA pour RTL et « le Monde », voteraient « non »*

Le traité de Maastricht sur l'Union européenne ne serait pas ratifié par les Français si le référendum du 20 septembre 1992 avait lieu aujourd'hui. Un tiers des électeurs seulement, selon l'enquête faite par l'institut BVA pour RTL et *le Monde*, répondraient « oui » à la question qui leur était posée il y a un an, de sorte qu'en ne tenant compte que de ceux qui expriment une intention de vote (17 % des personnes interrogées ne le font pas), le traité serait rejeté par 56 % de voix contre 44 % (*tableau 1*), alors qu'il avait été approuvé par 51,04 % contre 48,95 % des suffrages exprimés.

Ce résultat n'est pas surprenant dans la conjoncture négative que forment la récession économique, la crise monétaire du début d'août et l'affrontement sur les négociations commerciales. Il ne se trouve que 12 % de Français pour estimer que la construction européenne progresse (*tableau 2*), les autres constatant qu'au mieux elle stagne, au pis elle régresse. Les plus optimistes sont les plus jeunes, les personnes âgées de dix-huit à vingt-quatre ans formant la seule catégorie d'âge dans laquelle le « oui » serait, aujourd'hui, majoritaire (55 % contre 45 %). Ils sont, aussi, les plus nombreux (14 %...) à croire à une progression de la construction européenne ou à préférer le mot de stagnation à celui de régression pour qualifier son cours actuel. Dans toutes les autres tranches d'âge, le « non » serait majoritaire, les plus mécontents de l'Europe étant les vingt-cinq à trente-quatre ans, qui seraient 62 % à émettre un vote négatif.

Cette simulation de référendum accentue les traits du vote réel d'il y a un an, tels que les sondages « sortie des urnes » les avaient fait apparaître (1). Le groupe social le plus hostile à la construction européenne est, sans surprise, celui des agriculteurs, dont la détermination s'est renforcée, puisque 78 % d'entre eux émettraient un vote négatif, alors qu'ils avaient été moins nombreux (63 %) à le faire il y a un an. Viennent ensuite les ouvriers (62 %) et les employés (52 %).

Le fait nouveau est que les artisans, petits commerçants et chefs d'entreprise (44 % de « non ») sont maintenant précédés, dans le rejet de l'Europe, par les professions libérales et intellectuelles, dans lesquelles le « non » (47 %) l'emporterait sur le « oui » (42 %), tandis qu'il serait aussi majoritaire (55 % contre 26 %) dans les professions intermédiaires. Les inactifs et retraités, qui se rangeaient plutôt pami les partisans de l'Union européenne, seraient aujourd'hui plus nombreux à la rejeter (44 %) qu'à l'approuver (38 %). Si les habitants de l'agglomération parisienne restent relativement favorables à l'Europe (46 % de « oui », 43 % de « non »), l'hostilité du monde rural (49 % contre 34 %) et, surtout, celle des villes moyennes (55 % contre 24 %) est flagrante.

### *Pour l'union monétaire*

Le profil politique des « anti-européens » confirme, d'une part, les observations de l'an dernier : hégémoniques parmi les électeurs ayant voté pour le Parti communiste ou le Front national aux élections législatives de mars et, plus encore, parmi les sympathisants de ces deux formations – ils en forment les quatre cinquièmes, – ils sont majoritaires parmi ceux du RPR (58 % de « oui », 30 % de « non »). D'autre part, ce qui est nouveau, ils sont presque aussi nombreux (41 %) que les pro-européens (42 %) chez les partisans de l'UDF et, dans les rangs socialistes, le soutien à l'Europe est en recul (63 %, au lieu de 74 % il y a un an). Au total, la gauche, extrême gauche et PC compris, n'est plus favorable à l'Europe que de peu (47 % contre 42 %), alors que la droite y est nettement hostile (52 % contre 34 %), surtout si l'on ajoute aux formations parlementaires l'extrême droite (on a alors, à droite, 56 % d'adversaires de l'Europe contre 31 % de partisans). Chez les écologistes, les sympathisants des Verts sont majoritairement hostiles (51 % contre 29 %); ceux de Génération Ecologie, majoritairement favorables (55 % contre 24 %).

Ce mécontentement face à l'Europe telle qu'elle est n'entame pas vraiment la conviction que la construction communautaire... est profitable à la France (*tableau 3*). L'opinion inverse progresse, et la confiance est en léger recul, mais elle reste majoritaire, surtout chez les jeunes – 55 % des dix-huit à trente-quatre ans la partagent, – et elle n'est clairement minoritaire que chez les personnes âgées de soixante-cinq ans et plus. Les agriculteurs (69 %), les ouvriers (54 %) et les employés sont, là encore, les plus pessimistes, tandis que l'optimisme l'emporte dans toutes les autres catégories, de même que chez les sympathisants socialistes (63 %) et chez ceux de l'UDF (58 %). Ceux du RPR sont partagés (46 % contre 45 %); ceux du PCF (74 %) et du Front national (69 %) sont franchement pessimistes.

Curieusement, la défiance vis-à-vis de la construction européenne et de ses conséquences pour la France n'exclut pas un jugement positif sur l'influence de la Communauté dans le monde (*tableau 4*), qui est considérée comme importante par ses partisans, mais aussi par une proportion non négligeable de ses détracteurs : 41 % des agriculteurs (53 % d'entre eux sont d'avis contraire), 59 % des ouvriers (contre 35 %), 59 % des employés (contre 38 %), 64 % des sympathisants communistes (contre 29 %), 46 % de ceux de l'extrême droite (contre 50 %), 44 % de ceux du RPR (contre 50 %). De même, critiquer l'Europe n'empêche pas de souhaiter son renforcement sur le plan économique et monétaire (*tableau 5*) : la majorité des agriculteurs (49 % contre 41 %) se disent partisans de la monnaie unique, de même que la majorité des ouvriers (52 % contre 42 %) et des employés (61 % contre 34 %), qui rejoignent, ainsi, le vœu des groupes sociaux les plus favorables à la construction communautaire. Parmi les électeurs des différentes formations politiques au scrutin de mars dernier, seuls ceux qui ont voté pour le PCF sont majoritairement hostiles à l'union monétaire, hostilité partagée par la majorité des sympathisants – mais non des électeurs – du Front national.

### *Union sacrée contre le GATT*

C'est une quasi-union sacrée qui se forme, en revanche, contre les accords du GATT dans leur état actuel (*tableau 6*). L'appel au gouvernement pour qu'il invoque le compromis de Luxembourg, c'est-à-dire qu'il use de son droit de veto, comme Edouard Balladur s'est engagé à le faire, est largement majoritaire dans toutes les classes d'âge, toutes les catégories sociales et tous les électorats. Il n'en est que plus intéressant d'observer les variations, qui font apparaître les employés, les professions intermédiaires et les ouvriers comme moins unanimes : un cinquième d'entre eux, environ, souhaitent l'approbation des accords. Auraient-ils compris que la France n'aurait pas seulement à y perdre et que si son agriculture devait en souffrir, d'autres secteurs d'activité pourraient y trouver avantage?

Les intentions de vote pour le scrutin européen de juin prochain, anticipé pour les besoins de ce sondage, reflètent à la fois les sentiments des Français vis-à-vis de la Communauté et leurs préférences politiques du moment (*tableau 7*). Ainsi observe-t-on qu'une liste de la majorité conduite par Edouard Balladur obtiendrait un résultat qu'aucun autre chef de file de la droite ne pourrait égaler, grâce notamment à l'attraction que le premier ministre exerce sur les électeurs socialistes, écologistes et d'extrême droite (58 % des électeurs ayant voté pour le Front national en mars dernier lui apporteraient leur appui). Une telle liste attirerait neuf sur dix des sympathisants du RPR et de l'UDF; la majorité (57 %) des citoyens qui avaient voté « non » à l'Union européenne il y a un an, mais aussi une forte minorité (46 %) de ceux qui avaient voté « oui » s'y retrouveraient.

Toute autre hypothèse, pour la droite, a pour effet de renvoyer une partie des agriculteurs vers le PS et vers l'extrême droite (Alain Juppé en séduirait, cependant, davantage que Valéry Giscard d'Estaing) et une partie des professions intermédiaires vers le PS. Une liste du RPR conduite par le ministre des affaires étrangères et secrétaire général de la formation de Jacques Chirac aurait moins de succès qu'une liste de l'UDF conduite par l'ancien président de la République auprès des agriculteurs, des artisans, commerçants et chefs d'entreprise, mais davantage chez les professions libérales et les employés.

Conduite par Philippe Séguin, la liste du RPR l'emporterait largement sur celle de l'UDF dans tous les groupes sociaux, à l'exception des commerçants, artisans et chefs d'entreprise. 60 % des sympathisants de l'UDF voteraient *pour* leur formation, mais 29 % d'entre eux préféreraient la liste du RPR conduite par M. Séguin (27 % si elle l'était par M. Juppé), dont la liste repousserait, en sens inverse, 22 % des partisans du RPR vers celle de M. Giscard d'Estaing (17 % dans le cas de M. Juppé).

Plus mécontents de la construction européenne qu'hostiles à son principe, les Français, selon cette enquête, adhèrent majoritairement au pragmatisme balladurien, qui mêle engagement communautaire et fermeté. Cependant, s'il faut choisir, à droite, ils préfèrent l'intransigeance presque hostile du RPR à la fidélité communautaire de l'UDF.

PATRICK JARREAU

(1) Voir « Référendum : les dix France », par Olivier Duhamel et Gérard Grunberg (*le Monde* du 25 septembre 1992).

## 1. – Maastricht un an après

**Le traité de Maastricht sur l'Union européenne a été ratifié par référendum au mois de septembre 1992. Si ce référendum avait lieu aujourd'hui, voteriez-vous « oui » ou « non » au traité de Maastricht?**

| | Exprimés (1) | Résultats 1992 | Ont voté « oui » | Ont voté « non » |
|---|---|---|---|---|
| « Oui » | 44 | 51,04 | 73 | 5 |
| « Non » | 56 | 48,95 | 15 | 90 |
| Sans réponse | – | – | 12 | 5 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 |

(1) 17 % des personnes interrogées n'ont pas exprimé d'intention de vote.

## 2. – L'évolution de la construction européenne

**Avez-vous le sentiment à l'heure actuelle que la construction européenne progresse, stagne ou régresse?**

| | Ensemble | Rappel *le Monde* « 7 sur 7 » déc. 1991 | Rappel BVA *Paris-Match* mai 1989 |
|---|---|---|---|
| Progresse | 12 | 30 | 47 |
| Stagne | 50 | 49 | 39 |
| Régresse | 34 | 16 | 5 |
| Sans réponse | 4 | 5 | 9 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

## 3. – La France et l'Union européenne

**D'une manière générale, la France a-t-elle selon vous plus à gagner ou plus à perdre avec le renforcement de l'Union européenne?**

| | ENSEMBLE | SYMPATHISANTS | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | PC (1) | PS | ECO | UDF | RPR | FN (1) |
| Plus à gagner | 49 | 22 | 63 | 49 | 58 | 45 | 26 |
| Rappel BVA-le Monde « 7 sur 7 », décembre 1991 | 52 | 35 | 63 | 52 | 56 | 51 | 40 |
| Plus à perdre | 42 | 75 | 32 | 41 | 36 | 45 | 69 |
| Rappel BVA-le Monde « 7 sur 7 », décembre 1991 | 35 | 61 | 27 | 32 | 28 | 38 | 49 |
| Sans réponse | 9 | 3 | 5 | 10 | 6 | 10 | 5 |
| Rappel BVA-le Monde « 7 sur 7 », décembre 1991 | 13 | 4 | 10 | 16 | 16 | 11 | 11 |
| TOTAL | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

(1) Résultats à interpréter avec prudence compte tenu de la faiblesse des effectifs.

## 4. – L'influence de la Communauté dans le monde

**Globalement, diriez-vous qu'aujourd'hui la Communauté européenne exerce une influence très importante, plutôt importante, plutôt pas importante ou pas importante du tout sur les grands événements politiques mondiaux?**

| | Ensemble | Rappel BVA-*le Monde*-« 7/7 » déc. 1991 |
|---|---|---|
| Très importante | 14 | 13 |
| Plutôt importante | 41 | 49 |
| Plutôt pas importante | 28 | 28 |
| Pas importante du tout | 12 | 6 |
| Sans réponse | 5 | 4 |
| Total | 100 | 100 |

## Fiche technique

A la demande de RTL et du journal *le Monde*, l'institut BVA a réalisé une étude auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus. Neuf cent soixante-trois personnes ont été interrogées, par téléphone, les 17 et 18 septembre 1993.

L'échantillon a été réalisé selon la méthode des quotas de sexe, d'âge, de CSP du chef de famille, de catégorie d'habitat, de région.

Les intentions de vote (référendum et élections européennes) sont calculées sur la base des personnes inscrites sur les listes électorales et déclarant être certaines d'aller voter.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le Monde INITIATIVES

## 5. – La monnaie unique

**Etes-vous favorable ou opposé à la mise en place d'une monnaie unique européenne?**

| | ENSEMBLE | SYMPATHISANTS | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | PC (1) | PS | ECO | UDF | RPR | FN (1) |
| Favorable | 59 | 31 | 70 | 66 | 64 | 57 | 30 |
| Rappel BVA-le Monde « 7 sur 7 », décembre 1991 | 75 | 52 | 73 | 80 | 81 | 82 | 54 |
| Opposé | 32 | 62 | 22 | 26 | 26 | 38 | 54 |
| Rappel BVA-le Monde « 7 sur 7 », décembre 1991 | 21 | 45 | 22 | 18 | 16 | 12 | 37 |
| Sans réponse | 9 | 7 | 8 | 8 | 10 | 5 | 16 |
| Rappel BVA-le Monde « 7 sur 7 », décembre 1991 | 4 | 3 | 5 | 2 | 3 | 6 | 9 |
| TOTAL | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

(1) Résultats à interpréter avec prudence compte tenu de la faiblesse des effectifs.

## 6. – Les accords du GATT

**A propos des accords du GATT et plus précisément de leur volet agricole, le gouvernement français doit-il selon vous :**

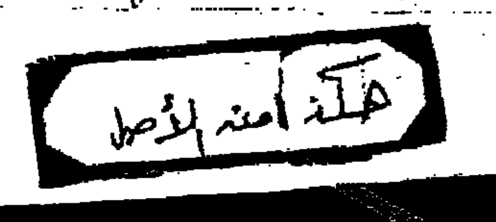
| | ENSEMBLE | Rappel BVA Paris-Match décembre 1992 | SYMPATHISANTS | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | PC (1) | PS | ECO | UDF | RPR | FN (1) |
| Exercer son droit de veto aux accords du GATT, si nécessaire, avec le risque de provoquer une crise européenne. | 68 | 62 | 83 | 63 | 57 | 75 | 79 | 62 |
| Approuver les accords du GATT avec le risque de provoquer un conflit avec les agriculteurs français | 15 | 21 | 9 | 20 | 21 | 14 | 13 | 12 |
| Sans réponse | 17 | 17 | 8 | 17 | 22 | 11 | 8 | 26 |
| TOTAL | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

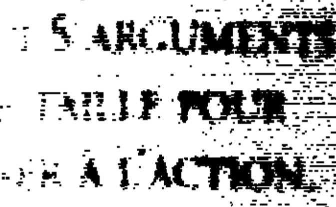
(1) Résultats à interpréter avec prudence compte tenu de la faiblesse des effectifs.

## 7. – Les élections européennes de 1994

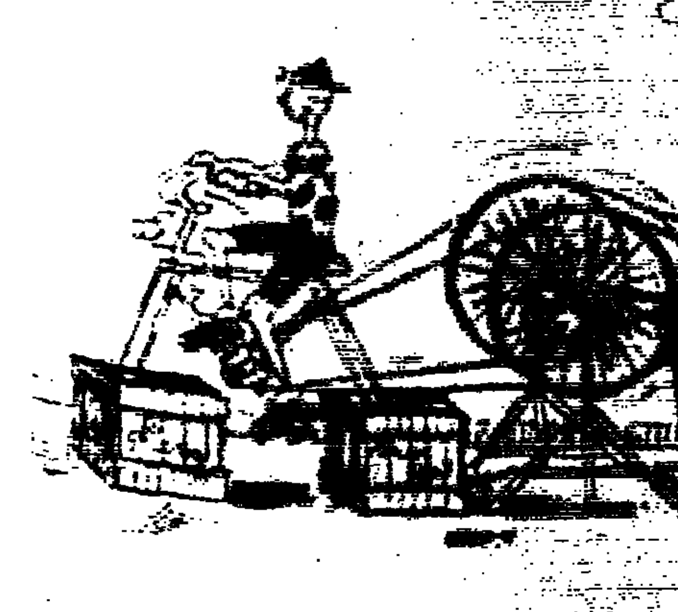
**Les prochaines élections européennes auront lieu au mois de juin 1994. Si ces élections avaient lieu dimanche prochain, pour laquelle des listes suivantes y aurait-il le plus de chances que vous votiez?**

| | INTENTIONS DE VOTE EUROPÉENNES | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Hypothèse 1 É. Balladur candidat unique | Hypothèse 2 V. Giscard d'Estaing candidat unique | Hypothèse 3 A. Juppé candidat unique | Hypothèse 4 Listes séparées V. Giscard d'Estaing-A. Juppé | Hypothèse 5 Listes séparées V. Giscard d'Estaing-P. Séguin |
| Extrême gauche/Arlette Laguiller | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Parti communiste/André Lajoinie | 8 | 9 | 9 | 9 | 8 |
| Parti socialiste/Michel Rocard | 22 | 24 | 26 | 24 | 24 |
| Génération Ecologie/Brice Lalonde | 5 | 7 | 5 | 5 | 5 |
| Les Verts/Antoine Waechter | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| UDF-RPR : | | | | | |
| – Valéry Giscard d'Estaing | – | 48 | – | 17 | 20 |
| – Edouard Balladur | 55 | – | – | – | – |
| – Alain Juppé | – | – | 48 | 34 | – |
| – Philippe Séguin | – | – | – | – | 32 |
| Front national/Jean-Marie Le Pen | 6 | 7 | 7 | 6 | 6 |
| | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |





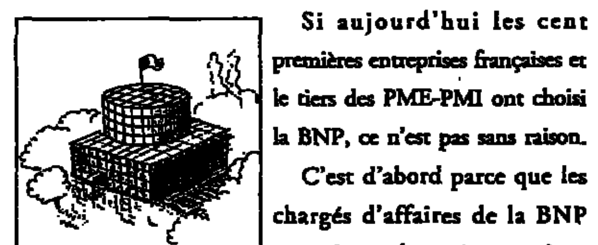




GRANDISSO

# VOICI 5 ARGUMENTS DE TAILLE POUR PASSER À L'ACTION.

## *Devenez actionnaire de la première banque des entreprises françaises.*

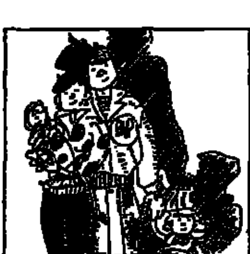


Si aujourd'hui les cent premières entreprises françaises et le tiers des PME-PMI ont choisi la BNP, ce n'est pas sans raison.

C'est d'abord parce que les chargés d'affaires de la BNP connaissent les préoccupations des entreprises et sont proches d'elles. C'est ensuite parce que la BNP propose une gamme complète de financements et de services, adaptés à la taille et aux besoins de chaque entreprise.

C'est enfin parce que la BNP est au coeur du tissu économique français. Autant de raisons qui expliquent que tant d'entreprises aient accordé leur confiance à la BNP et à son professionnalisme.

## *Devenez actionnaire de la banque qui est au service de 4 500 000 clients.*

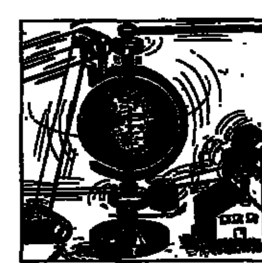


Avec 4 500 000 clients particuliers et un réseau de 2000 agences réparties sur tout le territoire national, la BNP est depuis toujours une grande banque de proximité.

Elle offre à sa clientèle une palette complète de services, de produits d'épargne et de financement. Certains sont particulièrement novateurs : le contrat Présence, par un système d'abonnement à la carte, regroupe, selon différentes formules, tout un ensemble de prestations pour faciliter la banque au quotidien. Les clients ne s'y sont pas trompés : ce contrat, qui est assorti d'un engagement qualité de la banque, a été souscrit en 12 mois par plus d'un million d'entre eux. Le service aux particuliers ne s'arrête pas là : la BNP est leader en matière de gestion de patrimoine. Elle a spécialisé dans ce domaine un millier de conseillers. Elle gère aujourd'hui plus de 200 milliards de francs de SICAV et de fonds communs de placement. En 1992, le magazine financier "Mieux Vivre" lui a décerné, dans le cadre de ses "Corbeilles", le premier prix pour la qualité de sa gestion de SICAV sur 5 ans.

Pour répondre aux besoins spécifiques des professions libérales, des artisans, des commerçants, la BNP achève la mise en place dans son réseau de 850 spécialistes.

## *Devenez actionnaire d'une banque qui accompagne ses clients partout dans le monde.*



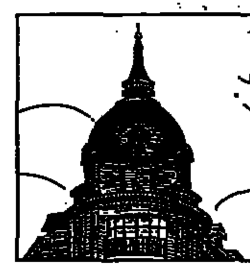
Avec près de 600 implantations, la BNP est présente dans 77 pays, dont 20 en Europe. Son réseau international est l'un des cinq premiers au monde. C'est un tremplin formidable pour accompagner ses clients français et étrangers aux quatre coins du monde.

De New York à Tokyo, de Londres à Sydney, de Francfort à Hong-Kong, la BNP est présente sur toutes les grandes places financières. Avec 26 salles de marchés, elle peut intervenir partout et à tout moment pour faire bénéficier ses clients des meilleures opportunités.

Son savoir-faire lui permet également de financer les grands projets internationaux : du Tunnel sous la Manche aux centrales électriques aux Etats-Unis et en Asie, des autoroutes en Californie au traitement des eaux en Australie, en passant par des systèmes de télécommunication par satellite à Honk-Kong et au Canada.

Pour se développer, une grande banque doit sans cesse anticiper, se tourner vers de nouveaux horizons. Grâce à sa coopération avec la deuxième banque allemande, la Dresdner Bank, la BNP, déjà implantée à Prague, Budapest, vient d'ouvrir à Saint-Pétersbourg.

## *Devenez actionnaire d'une banque reconnue pour sa solidité financière.*



Dans le monde financier, la signature de la BNP est reconnue et recherchée comme l'une des meilleures : c'est une banque digne de confiance aux yeux de tous les professionnels.

Son bilan est solide. Ses engagements sont d'une grande diversité sectorielle et géographique, ce qui est un gage de sécurité. Elle mène une politique rigoureuse et prudente en matière de provisionnement.

Autant d'atouts qui valent à la BNP une très bonne notation au plan mondial.

Autant d'atouts qui mettent la BNP en situation de profiter pleinement, le moment venu, des effets de la reprise de l'économie.

## *Devenez actionnaire de la banque qui veut permettre à ses clients d'avancer.*




La BNP n'a de cesse d'avancer pour permettre à ses clients de faire de même.

Elle a su se développer dans de nouveaux métiers. A travers ses filiales, BNP BAIL et CREDIT UNIVERSEL, elle est présente dans le domaine du crédit bail et du crédit à la consommation. Sa filiale NATIO VIE, avec 600 000 clients, est la 8e compagnie d'assurance-vie française. Dans le cadre de son alliance avec l'UAP, 1re compagnie d'assurance française, elle a créé une filiale commune NATIO ASSURANCES qui commercialise des contrats d'assurance dommages (habitation, automobile, santé).

Au-delà des structures, le développement passe aussi par les hommes. La BNP a conduit une politique ambitieuse de formation pour améliorer en permanence les conditions d'accueil et la qualité de services offertes par ses 57 000 collaborateurs.

La BNP s'appuie aussi systématiquement sur les technologies nouvelles. Elle dispose de 22 000 terminaux et de plus de 1300 guichets automatiques de banque. Elle est la première banque française en télématique avec plus de 2 millions d'appels de particuliers par mois.

Pour toutes ces raisons, la BNP est aujourd'hui un rouage indispensable pour permettre aux entreprises d'avancer dans le monde, pour permettre aux particuliers d'avancer dans leur vie.

Bientôt vous allez pouvoir devenir actionnaire de la BNP.

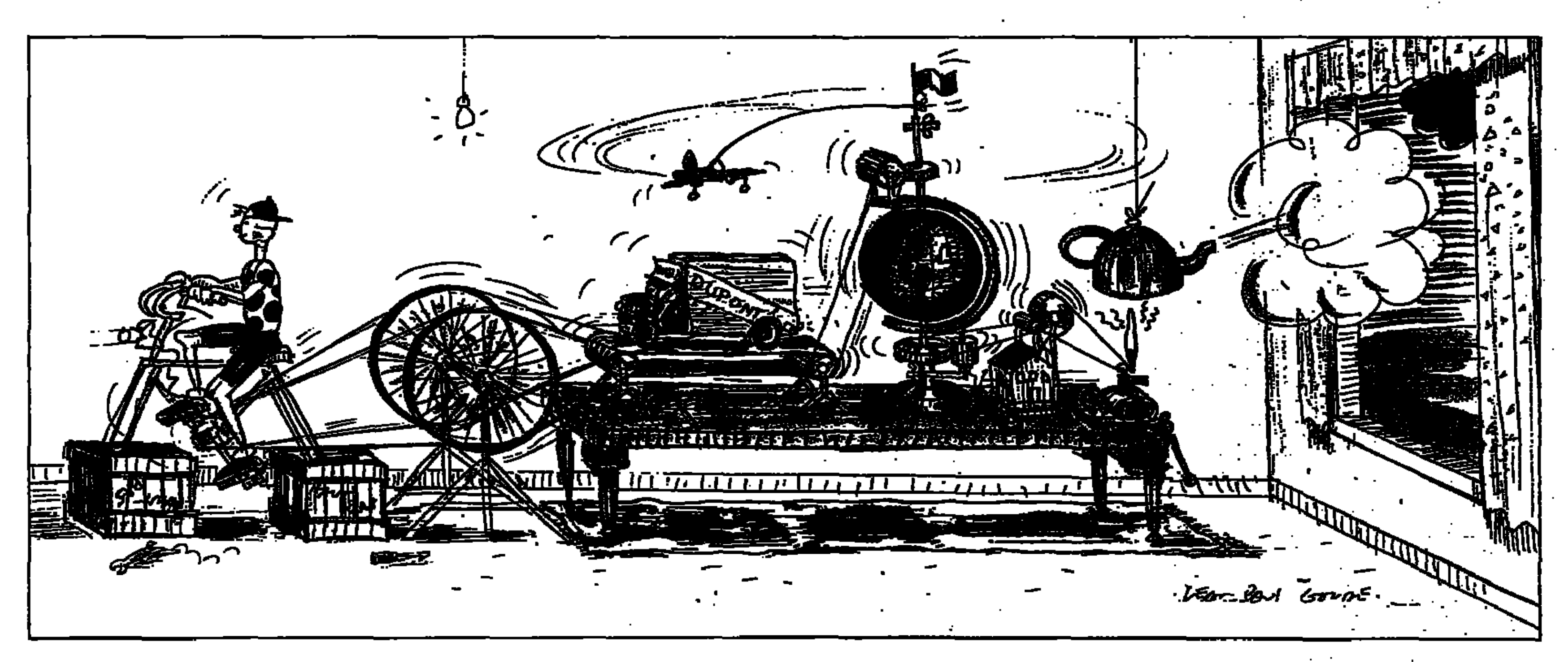
*Des mandats d'achat sont d'ores et déjà disponibles chez votre intermédiaire financier et dans toutes les agences de la BNP. Il est précisé que ceux-ci sont révocables jusqu'à la fin de l'avant dernier jour de bourse précédant le jour de clôture de l'offre.*

*Un document de référence a été enregistré (n° R 93-020 du 03/09/93) et une Note d'Opération Préliminaire a été visée par la COB. Ces documents sont disponibles sans frais chez votre intermédiaire financier et dans toutes les agences de la BNP. Une Note d'Opération Définitive sera disponible le jour de l'ouverture de l'Offre Publique de Vente, dans les mêmes lieux.*

*Pour tout renseignement, appelez le* N° VERT 05 1993 05
*ou tapez le 36 14 code BNP.* 3614 BNP

# GRANDISSONS ENSEMBLE.



# SPORTS

# Un entretien avec Juan Antonio Samaranch

## « Le sport a peut-être contribué à la transformation des sociétés communistes », nous déclare le président du CIO

*La cent unième cession du Comité international olympique (CIO) qui débute, mardi 21 septembre à Monaco, choisira, deux jours plus tard, entre Berlin, Istanbul, Manchester, Pékin et Sydney, la ville qui accueillera les Jeux d'été de l'an 2000. Juan Antonio Samaranch qui, le lendemain de ce vote, devrait être élu pour un quatrième mandat consécutif à la présidence du CIO, nous a accordé un entretien sur les enjeux de cette cession et l'avenir du mouvement olympique.*

***« A cause de boycottages politiques successifs et de l'inflation des coûts d'organisation, Los Angeles était la seule ville candidate à l'organisation des Jeux en 1984. Huit villes avaient fait acte de candidature** (1) **pour les Jeux de l'an 2000. Il en reste cinq à la veille du scrutin de désignation. L'avenir des Jeux olympiques vous paraît-il assuré à l'orée du vingt et unième siècle ?***

– L'avenir du mouvement olympique et des Jeux est assuré. Le sport prend une place de plus en plus importante dans nos sociétés. Les grandes compétitions sont des spectacles télévisés très suivis, mais on assiste aussi au développement du sport pour tous, pour les handicapés et dans les programmes d'éducation. Le mouvement olympique devrait devenir de plus en plus fort. Nous n'aurons peut-être pas chaque fois huit candidats, mais les pays et les villes se sont aperçus que les Jeux, avec leurs retombées économiques, pouvaient permettre de transformer une ville comme Barcelone ou une région comme la Savoie, de rattraper les retards au niveau des infrastructures pour préparer l'avenir et l'aborder avec plus de confiance.

***– Les Jeux sont, en effet, devenus des enjeux politiques et économiques considérables. La désignation de la ville qui accueillera les premiers Jeux du vingt et unième siècle est chargée de symboles. Le CIO doit-il tenir compte de ces enjeux ou privilégier les critères sportifs ?***

– Nous devons tenir compte de tout et privilégier les intérêts des athlètes. Les Jeux sont d'abord une compétition sportive. Le choix de la ville qui accueillera les Jeux de l'an 2000 sera fait par les quatre-vingt-onze membres du CIO qui sont indépendants et voteront par bulletins secrets. Les cinq villes candidates ont présenté de très bons dossiers. Les votes devraient être très serrés.

***– La Chambre américaine des représentants et des associations de défense des droits de l'homme demandent au CIO de ne pas apporter de caution au régime chinois en désignant Pékin. Etes-vous sensibles à leurs arguments ou pensez-vous que l'organisation des Jeux olympiques pourrait contribuer à l'évolution politique de la Chine ?***

– Nous sommes, bien sûr, sensibles à ces arguments, mais nous sommes aussi des observateurs. Nous comprenons difficilement pourquoi un pays qui a accordé à la Chine le statut de nation la plus défavorisée, pour développer son commerce avec elle, nous demande aujourd'hui de ne pas lui donner les Jeux. Nous respectons les points de vue de tout le monde. Il y a ceux qui estiment que la concession des Jeux à la Chine est une reconnaissance de ce régime et du non-respect des droits de l'homme, selon les critères occidentaux. D'autres disent qu'il faut prendre exemple sur ce qui s'est passé pour Séoul en 1988. L'organisation des Jeux a entraîné des changements politiques et économiques fantastiques pour la Corée. Un pays qui accueille les Jeux doit s'ouvrir pendant sept ans à tous les moyens d'information et à toutes sortes de visiteurs. Il est difficile d'en prévoir toutes les conséquences.

### « L'adaptation du programme »

***– Les quatre bombes qui ont récemment explosé devant les sièges de sociétés soutenant la candidature de Berlin et les manifestations d'hostilité organisées en Allemagne, peuvent-elles influencer le vote du CIO ?***

– Bien sûr, même si nous savons qu'il s'agit d'une minorité très agressive. Le CIO doit respecter les droits de minorités si elles s'expriment de façon civilisée. Mettre en jeu la vie de plusieurs personnes avec des bombes ou menacer de mort les membres du CIO peut nuire à la candidature de Berlin. Mais ces initiatives peuvent aussi renforcer la conviction de ceux qui refusent de se laisser intimider et inciter ces derniers à donner satisfaction à la grande majorité des Allemands qui souhaite l'organisation des Jeux à Berlin.

***– Philippe Chatrier a été chargé de proposer un remodelage du programme olympique. Les Jeux étant devenus un grand spectacle télévisé, certaines fédérations qui proposent des disciplines peu télévisuelles, se sont senties menacées. Quels seront les critères déterminants pour faire partie du programme olympique ?***

– Je ne sais pas si j'arriverai à la grande transformation du programme olympique que je souhaite. Les Jeux doivent refléter la situation présente du sport et non celle du passé. Nous ne pouvons plus garder des disciplines qui ne concernent plus que quelques milliers de pratiquants dans le monde, alors que de grands sports frappent à la porte des Jeux. La Fédération internationale de cyclisme nous a proposé de remplacer le 100 km contre la montre par équipes par une épreuve de vélo tout-terrain. Nous l'avons accepté car des millions de jeunes pratiquent le vélo tout-terrain. De même, le *beach volley* a été admis à titre provisoire pour Atlanta. C'est le chemin que doit suivre le CIO. Notre programme doit s'adapter aux sports qui ont les faveurs de notre jeunesse.

***– Les récents records du monde des athlètes chinoises ont semé le doute sur leurs méthodes de préparation. Pensez-vous que le CIO et les fédérations internationales maîtrisent la situation en matière de dopage ou y a-t-il encore place pour le doute ?***

– La décision du CIO de suspendre l'athlète le plus fameux des Jeux de 1988 (2) a marqué une date importante pour l'avenir du sport. Les derniers Jeux olympiques et les récents championnats du monde d'athlétisme ont démontré que nous sommes en train de gagner cette bataille contre le dopage. Nous avons à nos côtés dans ce combat toutes les fédérations sportives internationales, les CNO et même certains gouvernements. Au sujet de ces athlètes chinoises, nous faisons confiance à la Fédération internationale d'athlétisme. Ces filles ont été contrôlées, même en dehors des épreuves auxquelles elles ont participé. Nous ne pouvons pas douter qu'un pays de 1,1 milliard d'habitants puisse produire de grands athlètes s'il commence à mettre en place un plan de développement du sport. Le CIO n'a la maîtrise du problème du dopage que pendant la durée des Jeux. Le reste du temps, c'est l'affaire des fédérations internationales. Si le mouvement olympique est aussi uni aujourd'hui, c'est parce que nous respectons l'autonomie et l'autorité de chaque fédération internationale et de chaque CNO.

### « Présider le congrès du centenaire »

***– Plus jeune médaillée d'or des Jeux de Barcelone, la Chinoise Mingxia Fu (treize ans et onze mois) avait raconté qu'elle avait été placée dans un centre d'entraînement de plongeon à huit ans. Depuis, elle ne voyait ses parents que deux fois par an pour les vacances. La devise olympique** « Citius, Altius, Fortius » (« Plus vite, plus haut, plus fort ») **implique une préparation de plus en plus précoce, intensive, exclusive, des futurs champions. Ne s'éloigne-t-on pas de la définition de l'olympisme inscrite dans la Charte** (3) **et de l'humanisme sportif ?***

– Je ne suis pas favorable à un entraînement intensif à un âge aussi précoce. D'un autre côté, nous croyons beaucoup à la valeur d'exemple du champion pour développer la pratique sportive dans un pays. Après les victoires de Boris Becker et de Steffi Graf, il a fallu construire des milliers de courts de tennis en Allemagne, et des millions d'Allemands pratiquent désormais ce sport. Nous devons veiller à empêcher tous les procédés de fabrication artificielle d'un champion, mais le sport doit faire partie de l'éducation et peut devenir ensuite une discipline de vie. Il peut aussi ouvrir des perspectives d'avenir. Nous avons tous vu ce qui s'est passé ces dernières années dans les pays communistes. Le sport était pour tous ces jeunes le seul moyen de sortir de leur pays. Il a aidé cette jeunesse à connaître ce qui se passait ailleurs. Le sport a peut-être contribué à la transformation des sociétés communistes.

***– Originaire de Barcelone, vous aviez dit que vous deviez quitter le CIO après les Jeux de 1992 car ils constituaient le sommet de votre carrière avec** « la réconciliation et la paix retrouvée au sein de la famille olympique ». **Vendredi 24 septembre, vous allez pourtant solliciter un quatrième mandat...***

– Je pourrais vous répondre que je suis poussé par mes collègues, mais personne ne m'oblige à accepter ce mandat. C'est vrai que ma famille m'avait conseillé d'arrêter, mais je suis heureux d'être à la tête d'un mouvement olympique qui a trouvé son unité et une complicité avec les fédérations internationales qu'il n'avait jamais connu. Nous sommes plus forts et plus respectés que jamais et j'espère être celui qui présidera le congrès du centenaire de l'appel du baron de Coubertin, l'an prochain à Paris.

***– Si vous deviez faire un bilan de vos trois premiers mandats, auriez-vous des regrets, et de quoi êtes-vous le plus fier ?***

– Le moment le plus triste a été celui où j'ai appris que l'Union soviétique décidait de boycotter les Jeux de Los Angeles. J'avais beaucoup travaillé pour assurer la présence de tous les pays communistes. La mort d'Andropov a été une malchance, avec l'arrivée de Tchernenko et le retour de la vieille garde manipulée par Gromyko, un ennemi juré des Etats-Unis. Ils ont aussitôt décidé de boycotter les Jeux, en représailles de ce que les Américains avaient fait à Moscou après l'invasion de l'Afghanistan. Le jour le plus heureux a été celui de la clôture des Jeux de Séoul. Ils avaient été très critiqués, très controversés. On avait dit qu'ils ne pourraient jamais avoir lieu dans un pays qui était presque en guerre avec la Corée du Nord. Qu'il y aurait des attentats. Au moment de la cérémonie de clôture, j'ai réalisé que toutes ces craintes avaient été vaines et que les Jeux avaient commencé à transformer politiquement et économiquement la Corée. »

Propos recueillis par GÉRARD ALBOUY

(1) Après avoir fait acte de candidature, Brasilia, Milan et Tachkent se sont retirées.

(2) Le Canadien Ben Johnson qui avait gagné le 100 m à Séoul.

(3) *« L'olympisme est une philosophie de la vie exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie de l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels. »*

□ **Actions de protestation contre la candidature de Berlin aux Jeux olympiques.** – Quatre attentats ont été commis à Berlin, dans la nuit du dimanche 19 au lundi 20 septembre, contre des établissements de sponsors soutenant la candidature de la ville pour les Jeux olympiques de l'an 2000. Ils ont visé trois succursales de la Berliner Bank et un établissement de Daimler-Benz. Des vitrines ont été détruites et des slogans peints sur les murs de deux filiales bancaires. Samedi 18 septembre, plus de dix mille personnes avaient manifesté à Berlin contre l'organisation des Jeux olympiques. Le maire de la ville, Eberhard Diepgen, a minimisé dimanche l'importance de ces protestations en attribuant manifestations et attentats, *« à une minorité nostalgique du régime communiste »*. – *(AFP.)*

□ **Les Palestiniens admis provisoirement par le CIO.** – Le bureau exécutif du Comité international olympique (CIO) a décidé, samedi 18 septembre, d'admettre à titre provisoire le comité olympique palestinien. Cette reconnaissance, qui devra être confirmée au cours de la cession du CIO qui s'ouvre, mardi 21 septembre à Monaco, permettra aux Palestiniens de participer aux Jeux d'hiver de Lillehammer, en février 1994, ainsi qu'à ceux d'Atlanta en 1996.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 17 septembre :

UN DÉCRET

– N° 93-1089 du 15 septembre 1993 relatif à la participation aux frais pharmaceutiques des assurés sociaux du régime de l'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles et modifiant le code de la Sécurité sociale (troisième partie : décrets simples).

– Samedi 18 septembre :

UN ARRÊTÉ

– Du 1er septembre 1993 relatif aux modalités du contrôle financier sur l'Agence du médicament.

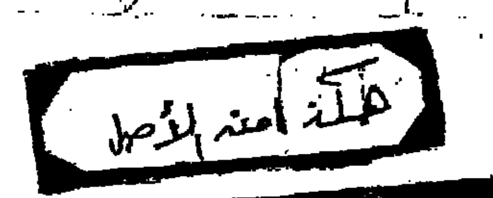
∴

Est publié au *Journal officiel* du 19 septembre 1993 :

UN ARRÊTÉ

– u 14 septembre 1993 fixant la valeur du coupon à échéance du 19 septembre 1994 pour les obligations à taux variable de l'emprunt d'Etat septembre 1983 (code Sicovam n° 4351).





# SPORTS

CYCLISME : les championnats du monde de VTT

## Le vélo de montagne sur les sommets

**L'équipe d'Italie a dominé les quatrièmes championnats du monde de VTT qui ont eu lieu à Métabief, dans le Jura, du 13 au 19 septembre. Le Danois Henrik Djernis a remporté l'épreuve de cross-country, l'Américain Mike King, celle de descente. La Française Jeannie Longo a pris la deuxième place de l'épreuve de cross-country, derrière l'Italienne Paola Pezzo.**

MÉTABIEF (Doubs)

*de notre envoyé spécial*

Pendant une semaine, les deux mille coureurs de quarante-six pays réunis au pied du mont Morond, ont eu deux préoccupations. La pluie qui transformait les pistes du championnat du monde en dangereux bourbier allait-elle cesser? Et la commission exécutive du Comité international olympique (CIO) réuni à Monaco, admettrait-elle le vélo de montagne (1) comme discipline olympique? Le ciel a permis que ces championnats du monde aient lieu normalement. Et les prochains Jeux d'Atlanta accueilleront ce qui n'était, il y a une quinzaine d'années, qu'une invention de garçons-vachers pour dévaler les pentes des Montagnes rocheuses.

Depuis dix ans que le mountain-bike a été importé des Etats-Unis, sa vogue a masqué l'émergence d'une véritable discipline sportive. Le vélo tout terrain, VTT comme l'ont très vite appelé les Français, a sauvé l'industrie du cycle. Cinq millions de ces engins ont été vendus en quelques années. Ils représentent maintenant plus de la moitié du marché de la bicyclette. Loisir de plus en plus populaire, il explique pourquoi tout le Jura, s'est mobilisé pour un championnat organisé pour la première fois en France. Les «vététistes» représentent un espoir pour ces régions qui ouvrent leurs sentiers au tourisme.

Pourtant, les premières épreuves sportives ont été organisées par ceux qui ont commencé à importer pour leur plaisir des mountain-bikes en France : *«Je savais que le VTT prendrait cette importance, mais j'avais envie de faire des compétitions pour dévaler des pentes sur un vélo avec mes copains»*, raconte Stéphane Hauvette qui a organisé la toute première course à La Plagne en 1983, avant de créer le Roc d'Azur qui fêtera cette année ses dix ans. Il fonde alors l'Association française de mountain-bike (AFMB) qui ne s'encombre pas de règlements contraignants. Les courses sont ouvertes à tous, la publicité fleurit sur les maillots, les vélos sont sans cesse améliorés par des innovations technologiques. Les participants sont de plus en plus nombreux. En 1987, l'AFMB organise le premier championnat de France.

En 1988, l'AFMB décide d'intégrer la Fédération française de cyclisme et devient la commission nationale de VTT dont Stéphane Hauvette prend la présidence. Si certains des dirigeants de la FFC acceptent difficilement d'assouplir les règlements pour accueillir les turbulents vététistes, d'autres les voient arriver avec sympathie. *«Nous regagnons des licenciés, depuis trois ans grâce au VTT»*, explique Daniel Baal, le nouveau président de la FFC. *«Le cinquième de nos adhérents font aujourd'hui du vélo tout terrain. Ils apportent au cyclisme un esprit convivial qui commençait à lui manquer.»*

### *«Une concentration considérable»*

La plupart des cyclistes professionnels font du VTT pour s'entraîner. Mais la deuxième place de Jeannie Longo dans l'épreuve de cross-country de Métabief a surpris tous les spécialistes. *«Je fais du vélo tout terrain à Grenoble depuis dix ans*, explique la vice-championne du monde sur route. *Le cyclisme traditionnel m'a donné la puissance musculaire et l'endurance qui me permettent de faire la différence avec de meilleures techniciennes que moi. Mais une course en VTT demande une concentration considérable pour échapper à tout instant aux pièges du terrain.»*

Il y a peu de choses en commun en effet entre un circuit sur route, et même entre un parcours de cyclo-cross et les pistes empruntées par les épreuves d'un championnat du monde. Parcouru trois fois par les femmes, quatre fois par les hommes, le parcours de cross-country était constitué d'une boucle de près de dix kilomètres. Il amenait les coureurs jusqu'au sommet du Petit Morond par des chemins défoncés, avec un dénivelé de 465 mètres, avant une descente sinueuse par des sentiers bosselés vers l'arrivée qu'un seul concurrent a réussi à atteindre en moins de trois heures.

Quant à l'épreuve de descente des championnats du monde, elle ne figurera pas aux Jeux olympiques d'été. Et pour cause, puisque le parcours de Métabief empruntait quasiment le tracé de la piste de descente à ski de la station jurassienne. Un peu plus de trois kilomètres de long pour 400 mètres de dénivelé avec des murs, des compressions, et des bosses. La boue n'a pas permis aux concurrents d'aborder certains passages, à des vitesses qui s'approchent parfois de celles des skieurs. Les risques pris par les coureurs justifient des harnachements et des protections spectaculaires. Les vélos, quant à eux, sont équipés des suspensions et des freins mis au points sur les motos de cross. Le vélo tout terrain est alors tout autre chose que la bicyclette.

CHRISTOPHE DE CHENAY

(1) L'Union cycliste internationale, dont la langue officielle est le français, vient de décider de laisser à ce nouveau sport l'appellation de vélo de montagne, inventée par les Américains.

GOLF : le Trophée Lancôme

## Le doublé de Ian Woosnam

**Le Gallois Ian Woosnam a remporté la vingt-quatrième édition du Trophée Lancôme, dimanche 19 septembre, sur le tracé de 6 177 m de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines). Il a signé une dernière carte de 65 (5 au-dessus du par), pour un total de 267. Woosnam, qui avait déjà remporté l'épreuve en 1987, a devancé de deux points l'Ecossais Sam Torrance.**

*«En golf, rien n'est jamais acquis avant le 18e trou»*, affirment les amateurs de *play-off*. C'est pourtant à l'avant-dernier trou que tout s'est joué dimanche, en une fin d'après-midi torride, invitation à dénouer les cravates et abandonner les blazers. Au départ de ce trou, deux hommes ont creusé l'écart et ne risquent plus d'être inquiétés par leurs poursuivants : Woosnam vient de rejoindre Torrance à 12 points en-dessous du par.

Le Gallois et l'Écossais abordent ce par 4 de 386 m, réputé difficile. Ramassé comme jamais – il ne dépasse pas cinq pieds et demi de haut, chaussures à cloutées comprises, – le Gallois décoche un long *drive*, puis plombe à un mètre à peine du drapeau. Torrance s'engouffre sous les branchages, avant de s'enliser derrière un bunker. Woosnam peut se détendre, se laisser aller à sourire, négligemment appuyé sur son club, et rêver aux quelque 800 000 francs qui l'attendent au bas de la colline.

Sam Torrance, le crayon indéfectiblement rivé derrière l'oreille, la moustache encore fière, le sourcil froncé, scrute, évalue, mesure, calcule, arpente les quelques yards qui le séparent du trou. Souvent devant l'obstacle, son club frissonne, ses mains tremblent, qu'une cigarette parvient à peine à calmer. A ce moment pourtant, sa détermination suffit à anesthésier toute fébrilité. La foule compacte, qui fréquemment l'indispose, a disparu de son esprit.

Et la balle s'envole, dans une giclée d'herbe. Sphère dérisoire, elle file tout droit, comme aimantée par le drapeau. Le public l'accompagne de ses cris, trépigne, soupire en chœur, exulte. L'espace d'un instant, le masque de Woosnam se fige, sa glotte remonte d'un cran, sa main s'incruste dans le caoutchouc du club. Puis instantanément son corps retrouve sa nonchalance trapue. Seul un léger voile sur son regard subsiste, signe que la leçon ne sera pas oubliée : à un pouce près, le projectile touchait sa cible, et tout était à refaire.

*«Je suis à nouveau sur les rails.»* A trente-cinq ans, Ian Woosnam signe sa trente-quatrième victoire. S'il n'améliore pas le record de l'épreuve (264) qu'il détient depuis six ans, son deuxième Trophée Lancôme renforce sa septième place au classement mondial. En gagnant à Saint-Nom-la-Bretèche, il boucle un parcours en pente douce amorcé en 1987, et semble renouer avec son golf, qu'il avait égaré sur les *greens* pavés d'or et d'argent du circuit professionnel.

Sacré meilleur golfeur du monde, star parmi les meilleurs – Nick Faldo (6e, dimanche), Greg Norman et Bernhard Langer (absents du Trophée), – il avait peu à peu succombé à la pression, perdu ses certitudes simples. L'ancien boxeur d'Oswestry qui ne doutait de rien, le fêtard sans complexes, s'invente alors un personnage, pour ravauder une réputation peu compatible avec la quiétude policée des club-house. Il se cherche une stature qui corresponde à son rang. Trop correct pour être à l'aise, il perd son âme et son swing. Sensible à la moindre baisse de régime, il se démoralise facilement. Sa confiance s'effiloche et il finit par se contenter de ne pas sombrer derrière le cap des douze meilleurs mondiaux.

### *Se laisser aller pour se retrouver*

Il s'y maintient, jusqu'à sa rencontre, au printemps, avec le docteur John Alsopp, un psychologue sportif, qui lui explique qu'il n'est plus lui-même, qu'il doit se laisser aller pour se retrouver. *«Maintenant, si j'ai envie de cogner quelqu'un, je le fais»*, explique Woosnam. De ces séances d'introspection, il est ressorti plus détendu, enfin *«relax»* Il a récupéré son *swing*, qui propulse la balle trente à quarante mètres plus loin que ses adversaires. *«Mon club pénètre la balle comme auparavant.»* Et sur le *green*, sa nouvelle position – la jambe droite bien en arrière, cramponnée au gazon – fait merveille. Nul doute que sa victoire ne tardera pas à remplir l'officine du bon docteur Alsopp.

Après avoir mené le premier jour, Woosnam avait fléchi vendredi et samedi, laissant croire que l'Américain Fred Couples pouvait l'emporter, seul face à une horde d'Européens. Ces faiblesses passagères n'inquiètent plus le Gallois. *«Mon jeu est solide, et cette victoire est de bon augure pour aborder la Ryder Cup»*, dit-il. En 1987, juste après avoir remporté le Trophé Lancôme, il avait ravi le titre prestigieux à l'équipe américaine, avec ses camarades Européens. La semaine prochaine à Belfry (Angleterre), il tentera avec eux de récupérer la coupe perdue en 1991. Cette épreuve de *match-play* (jouée par équipe), sorte d'«America Cup» du golf, est disputée pour l'honneur, sans aucun gain à la clef. Face aux Américains soudés, celui qui *clame n'«avoir rien à prouver à personne d'autre qu'à lui-même»*, devra montrer que sa confiance retrouvée est communicative.

HERVÉ MORIN

## Les résultats

### BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Pro A
*(Deuxième journée)*

| | |
|---|---|
| *Antibes b. Sceaux | 79-73 |
| Cholet b. *Limoges | 65-48 |
| *ASVEL b. Gravelines | 90-70 |
| Racing-PSG b. *Levallois | 83-72 |
| *Montpellier b. Dijon | 97-91 |
| *Pau-Orthez b. Châlons | 114-68 |

Classement : 1. Cholet, Antibes et Montpellier, 4 pts ; 4. Pau-Orthez, Dijon, Limoges, Racing-PSG, ASVEL et Gravelines, 3.

### FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
*(Neuvième journée)*

| | |
|---|---|
| *Metz b. Le Havre | 2-0 |
| Paris SG b. *Lyon | 3-1 |
| *Auxerre b. Lens | 1-0 |
| *Marseille b. Bordeaux | 3-1 |
| Saint-Etienne b. *Lille | 2-0 |
| *Strasbourg b. Martigues | 3-0 |
| *Montpellier b. Cannes | 2-1 |
| *Caen b. Toulouse | 1-0 |
| *Sochaux b. Monaco | 2-0 |
| *Angers et Nantes | 0-0 |

Classement : 1. Bordeaux, Paris-SG, Marseille et Cannes, 12 pts ; 5. Sochaux, Strasbourg, Auxerre et Nantes, 11 ; 9. Monaco et Caen, 10 ; 11. Metz, 9 ; 12. Martigues, Saint-Etienne, Lyon et Montpellier, 8 ; 16. Angers, 7, 17. Lens, 6, 18. Lille et Toulouse, 5 ; 20. Le Havre, 4.

Deuxième division
*(Onzième journée)*

| | |
|---|---|
| *Alès b. Nancy | 1-0 |
| Bastia b. *Niort | 1-0 |
| *Rouen b. Beauvais | 1-0 |
| *Nice et Saint-Brieuc | 0-0 |
| *Rennes et Mulhouse | 2-2 |
| *Valenciennes et Charleville | 0-0 |
| *Red Star b. Bourges | 2-0 |
| *Le Mans et Dunkerque | 0-0 |
| *Sedan b. Laval | 1-0 |
| *Valence b. Nîmes | 2-1 |
| *Istres b. Gueugnon | 1-0 |

Classement : 1. Bastia, 16 pts ; 2. Nancy, 15 ; 3. Nice et Rouen, 14 ; 5. Beauvais et Rennes, 13 ; 7. Niort, Charleville, Saint-Brieuc, 12 ; 10. Dunkerque, 11 ; 11. Red Star, Bourges, Valence, Alès et Mulhouse, 10 ; 16. Laval, Nîmes, Sedan, Valenciennes et Gueugnon, 9 ; 21. Le Mans, 8 ; 22. Istres, 7.

### MOTOCYCLISME

LE BOL D'OR

Les Français Dominique Sarron, Jean-Marc Deletang et Bruno Bonhuil, sur Suzuki, ont remporté la cinquante-septième édition du Bol d'Or motocycliste, dimanche 19 septembre, sur le circuit du Castellet, en devançant la Honda RC 30 d'Alex Vieira, Jean-Jacques Lovichi et Rachel Nicotte. Malgré l'abandon sur ennuis mécaniques de ses deux motos d'usine, Kawasaki est champion du monde d'endurance pour la troisième année consécutive. Le titre pilote revient à l'Américain Doug Toland.

### RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
*(Deuxième journée)*

POULE 1

| | |
|---|---|
| *Bègles-Bordeaux b. Brive | 32-24 |
| *Bayonne b. Montferrand | 26-13 |
| *Castres b. Rumilly | 35-15 |
| *Nice b. Périgueux | 52-9 |

POULE 2

| | |
|---|---|
| *Dijon b. Mont-de-Marsan | 45-12 |
| *Auch b. Valence-d'Agen | 34-0 |
| *Dax et Stade Toulousain | 12-12 |
| *Grenoble b. Tarbes | 50-15 |

POULE 3

| | |
|---|---|
| *Nîmes b. Graulhet | 44-3 |
| *Agen b. Biarritz | 19-16 |
| *Narbonne b. Pau | 35-13 |
| *Lourdes b. Bourgoin | 19-16 |

POULE 4

| | |
|---|---|
| *Colomiers b. Béziers | 24-18 |
| *Racing CF b. Perpignan | 13-11 |
| SBUC b. *Montpellier | 23-11 |
| Toulon b. *Lyon OU | 14-11 |

# SOCIÉTÉ

## Vaison, la patience

### *Alors que les dernières indemnisations viennent d'être débloquées la commune du nord-Vaucluse porte encore les stigmates de la catastrophe*

**VAISON-LA-ROMAINE**

*de notre envoyé spécial*

*« Le temps passe et n'efface ni la douleur ni le souvenir. »* Cette humble pensée, relevée dans le petit cimetière de Vaison-la-Romaine, illustre à coup sûr le sentiment de toute une population, un an après la catastrophe du 22 septembre 1992. Il est des blessures incicatrisables et pour qui a perdu un parent, un enfant, dans la monstrueuse crue de la rivière Ouvèze (42 victimes dans le Vaucluse, dont 35 à Vaison), *« rien ne saurait réparer ce qui est autre que financier »*, comme on le dit sobrement ici.

Peu de paroles, du reste, prévues mercredi 22 septembre, une plaque apposée au pont romain, à l'entrée de la ville, un dépôt de gerbes, une messe commémorative et c'est à peu près tout : Vaison n'entend pas cultiver les signes extérieurs de cité martyre. *« Pour ce jour anniversaire, nous aurions préféré rester entre nous, hors micros et caméras*, confie Thomas Gambin, président de l'Association de défense des propriétaires et locataires sinistrés (ADPLS) de Vaison-la-Romaine. *Mais nous reconnaissons aussi que, sans la télévision, nous n'aurions pas bénéficié d'un tel élan de solidarité nationale. »* Trente-sept millions de francs émanant des seuls particuliers.

*« Les médias peuvent encore nous aider*, indique, en guise de message, le maire (PS) de la commune, Claude Haut, *en venant constater, en juin 1994, que Vaison a matériellement tourné la page, a reconstruit. »* La municipalité a fait ce pari : qu'il n'y ait plus, à l'ouverture de la prochaine saison touristique – rouage essentiel de l'économie locale, – *« aucune trace visible »* de ce septembre noir, de cet acte terroriste de la nature. Que l'on recommence à visiter Vaison uniquement pour la richesse de ses sites gallo-romains et médiévaux. Car le pays des Voconces a notablement souffert, cet été, à la fois d'une baisse de fréquentation – due à l'appréhension de vacanciers, surtout étrangers – et du voyeurisme « ordinaire », qu'engendrent cataclysmes ou faits divers sanglants.

Des traces visibles, il en subsiste beaucoup. Classé par les beaux-arts, le pont romain attend toujours un parapet neuf. Et il y avait plus urgent à faire que raser ce qui reste de trois lotissements (Théos, les Jardins de l'Ouvèze et les Magnans), dans une vaste zone déclarée désormais inconstructible. Là où la furie de la rivière – avec l'anéantissement du camping situé à l'opposé – a été la plus meurtrière.

### *Payer les traites d'une maison inhabitable*

Là où l'indemnisation de 71 familles a été la plus complexe : il s'agissait de rembourser la différence entre le montant versé par les compagnies d'assurances – au seul titre des dégâts constatés – et la valeur réelle des maisons. Par exemple : le propriétaire d'une habitation de 800 000 francs qui avait reçu 300 000 francs de son assureur ne pouvait, avec cette dernière somme, ni réparer sur place – zone interdite – ni acheter l'équivalent ailleurs, tout en devant continuer de payer les traites d'une maison devenue inhabitable...

Une solution n'a été trouvée que tout récemment, avec la décision de l'Etat de débloquer 30 millions supplémentaires, ce qui a incité les conseils régional et général, les assureurs et la Croix-Rouge à débourser de nouveau, pour aboutir à un montant global de 43 millions de francs. Les premiers acomptes (chèques de 50 000 à 200 000 francs) ont été remis aux ayants droit, mardi 14 septembre, par le préfet de Vaucluse, Joël Lebeschu, qui a affirmé que tout devrait être réglé au 1er novembre, compte tenu aussi de cas spécifiques. Ainsi, trois maisons n'étaient pas assurées du tout.

On a beaucoup vitupéré les retards apportés à indemniser les sinistrés de Vaison. Mais à Bédarrides, Morières ou Sarrians, on a pu se croire un long moment « oublié » au milieu de logements, de champs ou de routes dévastés. Les Vaisonnais eux-mêmes ont eu ce sentiment, après le bel élan de solidarité qui s'est manifesté, d'abord entre eux, puis de la part d'un grand nombre de donateurs, dont les associations caritatives. Les crédits officiels, bien qu'annoncés le lendemain du drame par le gouvernement Bérégovoy, ont été plus longs à parvenir. M. Mitterrand s'en inquiétait lui-même en se rendant inopinément, le 23 janvier, dans le nord de Vaucluse. La période électorale et le changement de majorité n'ont pas contribué à accélérer le traitement des dossiers ; on imagine sans peine l'angoissante attente, au fil des semaines et des mois, de familles endeuillées, dépouillées. Des cas de dépression ont été enregistrés et même de divorce, quand des couples se sont aperçus que l'Ouvèze avait emporté leur amour en même temps que le mobilier...

Des retards donc, mais les responsables vauclusiens reconnaissent qu'il n'y a pas là matière à scandale. Compte tenu de l'énormité des ravages, des arcanes de la législation et des lenteurs connues de l'administration, tous estiment, du RPR au PS en passant par les associations apolitiques, que parvenir à indemniser tous les particuliers en à peine plus d'un an est plutôt inhabituel. Peut-être y sont-elles pour quelque chose, ces images, encore présentes à l'esprit, de caravanes se fracassant contre l'arche du pont romain et cette émotion considérable qui en a résulté.

Les mêmes interlocuteurs conviennent que *« globalement »* les assureurs ont fait leur travail, que l'Etat – avec un peu plus de 500 millions de francs d'aides, – le conseil régional (54 millions) et les autres collectivités locales ont tenu leurs engagements, souvent au-delà des strictes prescriptions de la loi. Seule la CEE est vraiment critiquée pour n'avoir versé que 15 des 44 millions initialement promis. Mais il n'empêche, comme le craint Thierry Mariani – député (RPR) de Vaucluse, maire de Valréas et chargé de mission par M. Balladur pour l'ensemble du dossier Ouvèze, – qu'une autre catégorie de victimes risque d'être rapidement mise *« en grande difficulté »* : les PME, auxquelles il faut ajouter une dizaine de producteurs de fruits et légumes *« proches de la ruine »*.

70 % des PME sinistrées du nord de Vaucluse ont pu redémarrer sur le même emplacement. Elles ont rouvert leurs portes, souvent quelques semaines seulement après le 22 septembre, grâce à la ténacité de leurs dirigeants, grâce aussi à la bienveillance de l'URSSAF et de l'administration fiscale, grâce enfin aux crédits de l'Etat. Mais elles vivent ainsi *« artificiellement »*, précise Patrick Geindre, chargé de mission de l'Association des professionnels sinistrés (ADPS), présente dans six communes (Aubignan, Beaumes-de-Venise, Bédarrides, Loriol-du-Comtat, Sarrians et Vaison).

En effet, ces petits patrons s'attendent un jour ou l'autre à devoir acquitter cotisations sociales et impôts en souffrance, y compris – et c'est là une anomalie ubuesque – sur les aides financières accordées par l'Etat au titre de la catastrophe. L'ADPS réclame une exonération totale des charges patronales pour les six mois qui ont suivi le drame et une défiscalisation des aides, *« mesure techniquement difficile à prendre »*, a déjà prévenu Nicolas Sarkozy, ministre du budget. *« Si nous n'obtenons pas satisfaction*, assure M. Geindre, *60 % de ces PME, déjà surendettées, devront mettre la clé sous la porte. 3 000 emplois sont en jeu. »*

### *Les secours en accusation*

L'économie vaisonnaise se dispenserait bien d'une telle menace. Elle qui doit aujourd'hui faire face à la reconstruction partielle d'une cité. Si le centre-ville a été heureusement épargné, le site archéologique de la Villasse a nécessité un crédit de 10 millions de francs, débloqué par Jack Lang, alors ministre de la culture. *« Sans une solidarité financière massive, Vaison-la-Romaine aurait dû être purement et simplement désertée*, pense Claude Haut. *Ce n'est pas avec un budget d'investissements de 20 millions – porté à 100 millions en 1993 – qu'une commune de 6 000 habitants pouvait se redresser, quand rien n'est prévu en France pour tout ce qui n'est pas assurable. »*

L'édification d'un nouveau groupe scolaire (douze classes maternelles et primaires), inauguré à la fin de ce mois – *« c'était l'une des priorités »*, – a coûté 15 millions, et le rétablissement en cours de toutes les voies de circulation en demandera autant. D'autre part, les travaux entrepris le long de l'Ouvèze (parapets, parkings, aménagement de trois ruisseaux affluents de la rivière) s'élèveront à 18 millions. Et Claude Haut n'ose pas chiffrer un plus vaste projet, qui serait inscrit dans le XIe Plan et qui consisterait, comme l'indique une note du conseil régional, à revoir *« l'ensemble des réseaux hydrauliques des différents bassins versants, afin qu'une telle catastrophe ne se reproduise plus »*.

Une catastrophe, qui va, dans les semaines à venir, être évoquée au plan judiciaire. Deux dossiers sont actuellement entre les mains de deux juges d'instruction de Carpentras. Le premier, après la plainte contre X de deux personnes physiques et de l'ADPLS pour non-assistance à personne en danger. Le second, après l'ouverture d'une information judiciaire contre X pour homicides involontaires, requise par le parquet de Carpentras, afin de déterminer s'il était possible de prévoir l'infernale colère de l'Ouvèze. Les services météorologiques auraient prévenu de la chute de 150 mm d'eau en vingt-quatre heures sur le versant sud du mont Ventoux. Or, rappelle Claude Haut, *« il est tombé plus de 300 mm en trois heures sur le versant nord »*. Question de connaissances scientifiques et de moyens techniques ?

Plus sujet à polémique encore paraît être le premier dossier : les secours seraient arrivés avec un retard pour l'instant inexplicable. Des témoins – qui étaient forcément nombreux, juchés sur les toits des maisons – auraient vu une équipe de TF 1 filmer le désastre à bord d'un hélicoptère, bien avant l'arrivée des sauveteurs, pourtant distants – à partir de la base aérienne d'Orange – de dix minutes seulement à vol d'oiseau. Témoignages fiables dans la tourmente d'alors ? Carences dans le déclenchement des secours ? Des commissions rogatoires ont été délivrées, dont les résultats sont attendus pour le 15 octobre. Gendarmes et sapeurs-pompiers vaisonnais ne sont en tout cas pas en cause : les malheureux se débattaient eux-mêmes contre les eaux, comme n'importe quel riverain.

**MICHEL CASTAING**

## *Trop de communes construisent encore en zone inondable*

En France, on évalue les zones inondables à 5 % du territoire. Mais cela concerne environ 10 % de la population et, étant donnée la fréquence des crues, les inondations représentent 80 % des dégâts occasionnés par ce qu'on appelle les « catastrophes naturelles » (avalanches, tempêtes, ouragans, séismes, glissements de terrain, grêle, etc.). C'est dire que la prévention des inondations est une des missions prioritaires des pouvoirs publics chargés de la sécurité civile.

Depuis 1982, une loi permet à l'Etat d'imposer aux communes un plan d'exposition aux risques (PER). Le préfet, chargé de prescrire ce plan, informe d'abord les communes de son périmètre et requiert leur avis. Puis il le met à l'enquête publique pendant plusieurs semaines, sous la responsabilité d'un commissaire enquêteur. Enfin, le PER est approuvé par arrêté préfectoral (ou par le Conseil d'Etat en cas de litige). Une fois approuvé, un PER devient une servitude d'utilité publique qui s'impose aux documents d'urbanisme, à commencer par les plans d'occupation des sols et les schémas directeurs d'aménagement. Les propriétaires qui n'ont pas, dans un délai de cinq ans, appliqué les mesures prévues dans un PER peuvent se voir exclus des garanties des assurances.

### *Zone rouge*

Le PER définit trois types de zone : blanche, sans risque prévisible ; bleue, exposée à des risques maîtrisables ; et rouge, où toute construction est interdite, hormis les moyens de défense des constructions existantes. L'inconstructibilité est décrétée dans les zones où la hauteur de crue centennale (qui revient en moyenne une fois par siècle) est comprise entre 1 et 2 mètres, et celle de la crue décennale (qui revient chaque décennie) entre 50 centimètres et 1 mètre.

Ce dispositif, parfait sur le papier, est en réalité difficile à mettre en œuvre. Outre les recherches historiques indispensables, longues et pas toujours fiables, des contestations sans fin peuvent surgir à propos de constructions anciennes ou récentes, des calculs hydrologiques, de l'évolution climatique, etc. Sans parler des considérations économiques, qui, pour une commune ou un particulier exposés au risque, peuvent être importantes. Un propriétaire peut avoir à dépenser jusqu'à 10 % de la valeur de son bien pour le préserver de l'inondation. Une commune peut « perdre » des dizaines d'hectares constructibles lorsqu'ils sont inclus dans un périmètre rouge.

C'est pourquoi la mise en œuvre des PER a été jusqu'à présent très laborieuse. En 1989, sur un total de 5 000 communes exposées à un risque naturel, 89 seulement avaient un PER approuvé (624 prescrits et 177 mis à l'enquête). Aujourd'hui, neuf ans après le décret d'application de la loi (publié en 1984), on en est à 282 PER approuvés (708 prescrits et 376 à l'enquête). Selon l'enquête menée par *50 Millions de consommateurs* dans son numéro d'octobre, 8 500 communes sont exposées au risque d'inondation. Or deux grandes villes seulement ont un PER approuvé (Metz et Toulon), cinq ont un PER prescrit (Quimper, Montpellier, Strasbourg, Nice et Nîmes), et des départements très exposés comme le Vaucluse ou l'Ardèche n'ont aucun PER en vue.

### *Crues torrentielles*

Réactivé par les catastrophes récentes (23 morts au Grand-Bornand en 1987, 11 à Nîmes en 1988 et 50 en 1992 dans le Vaucluse, en Ardèche et dans l'Aude), le ministère de l'environnement a pris des mesures nouvelles depuis le printemps. Un programme de cartographie des vingt-quatre départements du sud-est exposés à des crues « torrentielles » (celles qui tuent) a été lancé, avec un budget de près de 6 millions de francs. Le dispositif d'annonce des crues, essentiel pour limiter les dégâts et le nombre des victimes, verra ses crédits augmentés de 30 % dans le budget 1994. Enfin, un décret sur les campings est en préparation. L'expérience montre en effet que, même si elle respecte les règlements d'inconstructibilité, une commune peut mettre en danger la vie de vacanciers en autorisant le camping en zone rouge ou bleue.

Le 13 juillet encore, le conseil des ministres a confirmé le principe d'inconstructibilité dans les zones à risque. Mais ce principe se heurte à un état de fait pervers. L'Etat, propriétaire des rivières domaniales (presque toutes) est considéré comme responsable des dégâts qu'elles peuvent causer. C'est donc lui qui indemnise les victimes. Les particuliers peuvent à leur gré souscrire une assurance contre l'inondation, qui complètera le cas échéant le remboursement des dommages. Mais pour la commune, propriétaire foncier, le respect des zones inondables est souvent un manque à gagner considérable. D'où la propension des maires à faire la sourde oreille aux prescriptions, puisque, de toute façon, ils n'auront pas à indemniser les dégâts.

Résultat : Orléans a 40 000 habitants en zone rouge. Tours vient de créer un nouveau quartier de 10 000 habitants sur 180 hectares de prairies inondables, protégées par de coûteux endiguements pour créer ce que Jean-Paul Gout appelle *« l'illusion sécuritaire »* (1). Et Montpellier a fait édifier une cité universitaire pour 10 000 étudiants dans une zone à crues torrentielles. En cas de malheur, la collectivité nationale devra payer pour l'imprévoyance ou le cynisme d'une municipalité.

**ROGER CANS**

(1) *Prévention et gestion des risques majeurs*, par Jean-Paul Gout, aux éditions de l'environnement (Eyrolles), qui sera en librairie en octobre.

## FAITS DIVERS

La mort d'un lycéen à Brest

### *Un pistolet à grenaille en classe*

**BREST**

*de notre correspondant*

L'auteur présumé du coup de feu qui a tué le jeune David, vendredi 17 septembre à midi, à la sortie du lycée Amiral-Ronarc'h, dans le quartier de la Cavale blanche à Brest, a été écroué à la maison d'arrêt de Brest après avoir été mis en examen pour assassinat.

Elève de seconde dans ce même établissement, il s'était rendu de lui-même à la police dans la soirée. Il sera jugé en cour d'assises des mineurs.

#### *« Quelque chose d'imprévisible »*

C'est une dispute entre les deux adolescents, âgés de seize ans, qui est à l'origine de ce drame. Ils avaient tous deux cours de sport dans la matinée mais à des heures différentes car ils n'étaient pas dans la même classe.

C'est à un inter-cours dans les vestiaires qu'ils ont eu des mots, selon le proviseur du lycée, Pierre Guéguen, et leur différence de morphologie en serait l'explication. Joueur de basket dans un club de la ville, David mesurait 1,94 mètres.

Fahrid, nettement plus petit, s'est-il senti humilié ? Il semble toutefois qu'il s'était manifesté par son caractère violent à diverses reprises auprès de camarades et certains élèves savaient qu'il venait depuis la rentrée avec une arme qui s'est révélée être un pistolet à grenaille, mais personne n'en avait dit mot. *« Si on était venu nous le dire tout de suite, il est sûr que nous aurions réglé ce problème »*, a indiqué le proviseur.

Samedi, la classe de David est allée déposer une gerbe de fleurs à l'extérieur du lycée, non loin d'un arrêt de bus où le jeune garçon est tombé et une minute de silence a été respectée en cours.

L'inspecteur départemental d'académie, Jacques Kooijman, est venu se faire l'interprète du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, en adressant un message de « réconfort ». *« Avec les élèves*, soulignait samedi le proviseur, *on a essayé d'analyser ce qui s'était passé, de montrer qu'il y avait là quelque chose d'imprévisible. »*

**GABRIEL SIMON**

□ **Soixante-dix morts dans un accident d'autocar en Inde.** – Soixante-dix personnes ont trouvé la mort, dimanche 19 septembre, dans un accident d'autocar survenu dans l'Etat du Pendjab (Inde). Le car, venant du Cachemire, est tombé dans un canal après que le chauffeur eut, pour une raison inconnue, perdu le contrôle de son véhicule alors qu'il traversait un pont.

Dans une cité de Chalon-sur-Saône

### Un adolescent égorge un de ses camarades

Une dispute d'adolescents a tourné au drame samedi 18 septembre à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), lorsqu'un enfant de treize ans, Christophe, a porté un coup de couteau à la gorge de Christophe Tarion, âgé de seize ans, lui tranchant la carotide. Transportée à l'hôpital, la victime est décédée dans la soirée de samedi. Le meurtrier présumé a aussitôt été placé en garde-à-vue, et une information judiciaire a été ouverte pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Il devait être présenté à un juge d'instruction lundi après-midi.

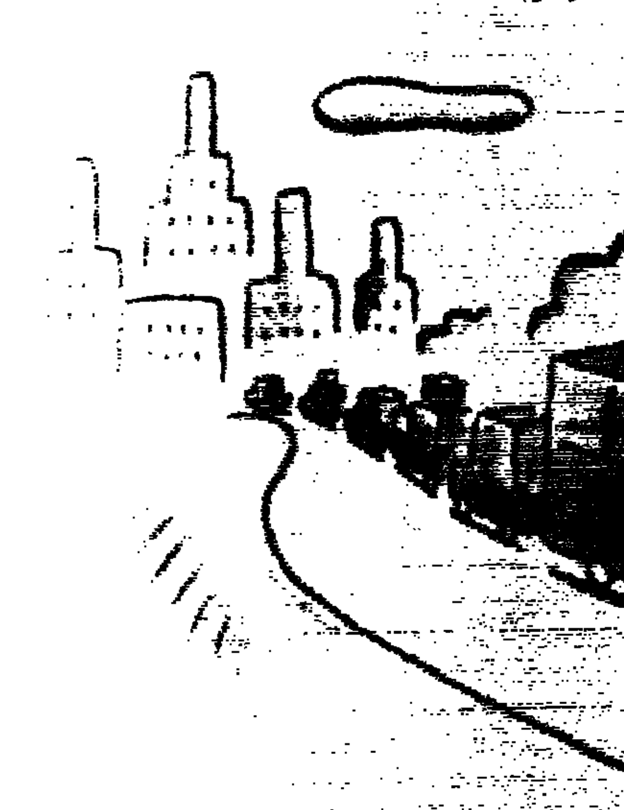
Les deux jeunes avaient l'habitude de jouer ensemble, et aussi de se quereller, indiquent des témoins. Il semble qu'à la suite d'une nouvelle dispute, le meurtrier, se sentant menacé par Christophe Tarion, ait porté un coup *« au hasard »* selon les premières déclarations qu'il a faites aux enquêteurs. Il aurait aussi déclaré avoir pris le couteau de cuisine pour *« aller aux châtaignes »*.

Les adolescents résidaient dans la Cité du stade, un quartier difficile du nord de Chalon, mais ne fréquentaient pas le même lycée. Ils vivaient dans des familles désunies. La mère de celui qui a porté le coup venait de quitter le foyer, laissant son mari seul avec trois enfants. Le père de la victime avait été assassiné il y a trois semaines, tué de treize coups de couteau par sa concubine, à la suite d'une dispute.

### *Rescapés bis*

*« Tout le monde est resté calme à bord de l'avion. Nous avons maintenant l'habitude de nous crasher. »* Il fallait le flegme tout britannique d'un passager anglais pour commenter ainsi l'accident (sans victime) survenu, dimanche 19 septembre, à un avion moyen-courrier, au décollage de l'aéroport de Troyes-Barberey (Aube). L'appareil devait en effet rapatrier à Londres les rescapés d'un accident d'autocar qui avait fait deux tués et trois blessés graves (*le Monde* daté 19-20 septembre). Mais il a manqué son décollage, vraisemblablement à la suite d'une panne de réacteur, et a terminé sa course sur le ventre, dans un champ labouré. Cinq passagers ont été contusionnés, et certains ont refusé de regagner Londres par la route ou par avion. Il ne leur reste plus qu'à implorer les dieux marins.

□ **Un jeune handicapé retrouvé mort à l'issue d'un rapt à la Réunion.** – Thierry Ah Soon, vingt-sept ans, qui avait été enlevé à proximité du magasin de ses parents sur l'île de la Réunion, lundi 13 septembre, a été retrouvé mort dimanche 19 septembre. Les ravisseurs du jeune homme, handicapé mental souffrant de crises d'épilepsie, avaient réclamé à plusieurs reprises le versement d'une rançon, sans se rendre aux rendez-vous fixés pour la remise de l'argent. Le corps de Thierry Ah Soon a été retrouvé au pied d'une falaise, sur les hauteurs du village où sont domiciliés ses parents. Une autopsie a été ordonnée. C'est la première fois que la Réunion connaît une affaire d'enlèvement avec demande de rançon.



# SOCIÉTÉ

Quatre ans après l'explosion du DC 10 d'UTA

## Le juge Bruguière met aussi en cause la Libye dans un projet d'attentat contre M. Mitterrand

*« Nous avons appris aujourd'hui que la Libye a eu une attitude d'hostilité envers la France et qu'un attentat avait été préparé contre le président de la République »*, a déclaré Françoise Rudetzki, présidente de SOS-Attentats, à l'issue d'une réunion qui a rassemblé autour du juge Jean-Louis Bruguière, samedi 18 septembre au Palais de justice de Paris, une centaine de proches des victimes de l'attentat contre le DC 10 d'UTA (cent soixante-dix morts au-dessus du Niger, le 19 septembre 1989).

Dans son édition du 17 septembre, *le Figaro* avait fait état de ce projet d'action contre M. Mitterrand, qui aurait été préparé en vue d'un voyage présidentiel effectué en 1984 en République centrafricaine, mais qui aurait été déjoué par les services spéciaux français. Indiquant avoir eu confirmation de l'implication de la Libye dans l'explosion du DC 10, Mme Rudetzki a ajouté qu'elle allait *« demander mardi à Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, que la France adopte une position très ferme à l'ONU afin que des sanctions soient prises contre la Libye »*.

Dimanche 19 septembre, Charles Pasqua a déclaré que *« la France n'acceptera aucun accommodement »* avec la Libye, notant que l'enquête du juge Bruguière avait montré *« une présomption de participation à l'attentat contre le DC 10 de personnes appartenant, pouvant appartenir ou ayant appartenu aux services secrets libyens »*.

**ENVIRONNEMENT**

Le financement de la lutte contre la pollution

## Pas d'accord international sur la protection de l'Arctique

**COPENHAGUE**

*de notre correspondant*

Les ministres de l'environnement de huit pays (Canada, Danemark, Etats-Unis, Islande, Finlande, Norvège, Suède, Russie), réunis jeudi 16 septembre à Nuuk (capitale du Groenland) pour examiner la protection des zones arctiques, n'ont pu se mettre d'accord sur le programme prévu. Le ministre danois de l'environnement, Svend Auken (social-démocrate), s'est montré déçu *« par le manque de volonté politique »* des participants, qui ont refusé de financer le programme de surveillance de l'environnement arctique proposé en 1991 lors de la première réunion à Rovaniemi (Finlande). Seul le Danemark a versé une contribution de 10 millions de couronnes (8,5 millions de francs).

Pour tous les participants, la principale source de pollution de l'Arctique est la Russie. Son ministre de l'environnement, Viktor Danilian, a été le premier à l'admettre : *« Nous avons besoin d'investissements étrangers pour remédier à cette situation, afin de moderniser notre industrie, notamment dans les combinats de nickel, de cuivre et de cobalt à Norilsk, au nord de la Sibérie, et dans la péninsule de Kola. »* Le danger pour l'Arctique viendrait de là, beaucoup plus que de l'immersion des déchets radioactifs russes en Nouvelle-Zemble. Mais, sans moyens, la Russie avoue qu'elle baisse les bras. Et les Etats-Unis, dont le ministre de l'environnement était absent, n'ont pas proposé la moindre aide financière.

**ALEXANDRE SARIN**

La violence des supporters du Paris-SG

## *Quand l'extrême droite « recrute » au Parc des Princes*

**Les hooligans du PSG sont de plus en plus jeunes et constituent des « recrues » de choix pour les groupuscules néo-nazis.**

*« Les fruits empoisonnés de la société cosmopolite », « Invasion allogène », « Pornographie, sida, métissage », « Un Etat nationaliste, fort et hiérarchisé », « Une France blanche ».* Ces termes sans équivoque, signés du Parti nationaliste français et européen (PNFE), sont tirés d'un tract distribué « sous le blouson », samedi 11 septembre, à certains supporters du Paris-SG rassemblés dans la tribune Boulogne du Parc des Princes. Une dizaine de jeunes skinheads néo-nazis (1), qui n'avaient jamais été vus au stade auparavant, ont profité du match PSG-Montpellier pour vanter les « mérites » du PNFE auprès des fans parisiens, réputés violents et sensibles aux idées d'extrême-droite.

### *Discrétion des meneurs traditionnels*

Certes, ce n'est pas la première fois, loin s'en faut, que des néo-nazis s'invitent aux matches pour tendre le bras ou crier *« juif, juif, juif... »* quand un joueur adverse garde trop le ballon. Les quelques adhérents des Jeunesses nationalistes révolutionnaires (JNR) du skinhead parisien Serge Ayoub, dit « Batskin », ont également fréquenté cette tribune. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Serge Ayoub, guère apprécié des casseurs du football, se consacre désormais au commerce (2).

La manœuvre du PNFE est plus inquiétante. Ce parti néo-nazi, fondé en avril 1987 par Claude Cornilleau, pouvait compter sur quelques centaines de sympathisants en 1989, avant une vague d'arrestations consécutive à des attentats commis contre des foyers de travailleurs émigrés dans le sud de la France. Aujourd'hui, les effectifs du PNFE sont évalués à deux cent cinquante personnes, prêtes à lutter pour l'application de *« mesures radicales »* contre *« la démocratie parlementaire, régime de bavards impuissants »*. Cette petite formation semble connaître un net regain d'activité.

Interrogé par *le Monde*, M. Cornilleau, président du PNFE, a déclaré, dimanche 19 septembre, qu'il n'était *« pas au courant »* d'une distribution de tracts aux supporters du PSG : *« Nous n'avons pas donné d'ordre en ce sens. Si des jeunes ont pris une telle initiative, on ne peut leur jeter la pierre. »* Il reste que ces tracts, comportants un bulletin d'adhésion au PNFE, ont bien circulé dans la tribune Boulogne. Cette « initiative » est d'autant plus préoccupante qu'elle est intervenue deux semaines après les graves échauffourées au cours desquelles une dizaine de policiers avaient été blessés (*le Monde* du 31 août) par des hooligans parisiens lors du match PSG-Caen.

Depuis ces incidents, une vingtaine de jeunes gens, âgés de dix-huit à trente ans, ont été interpellés. Chez certains d'entre eux, les enquêteurs ont trouvé des publications d'extrême-droite et des objets portant la croix gammée. Toutefois, il semble que ces hooligans soient davantage sympathisants que militants. Dès lors, l'objectif du PNFE paraît clair : transformer la « sympathie » en adhésion, autrement dit recruter. Cette tribune constitue en effet un vivier attrayant : il y a là des jeunes de toutes origines sociales, chômeurs et étudiants, lycéens et employés de bureaux, coursiers et cheminots. Le football les passionne. La violence les fascine. Le nationalisme les attire.

Sont-ils pour autant disposés à se laisser entraîner ? Le « noyau dur » des hooligans parisiens (150 à 200 personnes) demeure, dans l'ensemble, opposé à toute récupération politique *« Les priorités restent le foot et la bagarre »*, assure l'un d'eux. Mais ce groupe, très influent auprès des plus jeunes, est actuellement en difficulté. Quand ils n'ont pas été interpellés, ces spécialistes de la guérilla des stades (*le Monde* du 17 octobre 1992) se font très discrets. Ils assistent désormais aux matches dans d'autres tribunes, partent en vacances prolongées et renoncent provisoirement aux déplacements en province.

Cette soudaine prudence des meneurs traditionnels arrange les groupuscules politiques dont les sergents recruteurs ont le champ libre Conséquence, à moyen terme, le danger pourrait bien venir de la nouvelle génération de hooligans, entre quatorze et dix-sept ans, bien plus violents que leurs aînés. *« Ils sont capables de faire n'importe quoi, y compris des agressions racistes ; ils n'ont aucune limite et n'ont pas conscience des dangers encourus »*, constate un « ancien ».

### *France-Israël à haut risque*

Ces adolescents sont plus nombreux à chaque match (certains viennent même de province), attirés sur les gradins par l'enivrant parfum d'émeute qui s'en dégage. A en croire plusieurs habitués de la tribune, une radicalisation est à craindre, en particulier une aggravation des actes de violence à l'extérieur du stade. Certains responsables du club parisien, en contact permanent avec les supporters, en ont conscience. S'inspirant de mesures prises depuis des années en Angleterre et en Belgique, ils étudient des actions préventives destinées à contenir l'extension du hooliganisme, à maintenir les relations avec les plus influençables des jeunes fans et à prévenir ainsi toute tentative de récupération politique La répression, seule, ne pourra venir à bout d'un phénomène qui continue à gagner du terrain et pourrait bientôt gangréner d'autres secteurs du stade, jusque-là épargnés.

L'accalmie actuelle est donc trompeuse. Pour des centaines d'adolescents, la violence est devenue la règle, la bagarre un rituel, le salut nazi une tentation. Les groupuscules d'extrême-droite l'ont bien compris, eux qui s'intéressent soudain beaucoup au football. Du PNFE à Troisième Voie, des JNR au Parti nationaliste français (PNF), les différentes organisations prépareraient ainsi activement le prochain match de l'équipe de France, le 13 octobre, au Parc des Princes

Ce jour-là, l'adversaire des Français sera la sélection nationale d'Israël Les hooligans du PSG, du moins ceux du « noyau dur », n'assisteront pas à cette rencontre, « trop politique » à leur goût En revanche d'authentiques militants néo-nazis, peu habitués à venir au stade, sont attendus. Les différents groupuscules de la droite extrême battent le rappel de leurs troupes. Ce match peut déjà être classé à « haut risque », aussi bien dans les tribunes qu'aux abords du stade

**PHILIPPE BROUSSARD**

(1) Tous les skinheads ne sont pas d'extrême-droite. Certains crânes rasés (en France et à l'étranger) rappellent que ce mouvement, né à Londres à la fin des années 60, n'avait, à l'origine, aucun rapport avec le néo-nazisme. Contrairement à une autre idée reçue, les hooligans du PSG ne sont pas des « skins ». Ils portent le cheveu court mais pas rasé.

(2) Après l'attentat dont avait été victime sa première boutique (*le Monde* du 22 juin), Serge Ayoub vient d'ouvrir un nouveau magasin, dans le quinzième arrondissement de Paris.

# Succès des Journées du patrimoine

Le week-end ensoleillé a sans doute contribué au succès de ces dixièmes Journées du patrimoine qui se sont déroulées dans toute la France. Plus que jamais, le public se bousculait devant les résidences, les palais nationaux, les demeures et les organismes publics ou privés qui, en temps ordinaire, sont peu ou prou fermés. La Caisse nationale des monuments historiques et des sites a pointé plus de 6 millions de visites dans toute la France, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'édition de 1992.

Parmi les succès, le Mobilier national, ouvert pour la première fois : il fallait patienter plusieurs heures avant de pouvoir faire le tour des ateliers. Le ministre de la culture, Jacques Toubon, fut l'un des heureux élus. 35 000 personnes ont réussi à franchir les portes de l'Elysée. L'Hôtel de Ville de Paris a attiré presque autant de monde (33 000). Ailleurs ce sont les démonstrations scientifiques qui firent courir les foules : à l'église Saint-Nicolas de Toulouse, le public a découvert l'utilisation du rayon laser pour le nettoyage des façades encrassées. Le patrimoine industriel étaient lui aussi au rendez-vous : les glacières de Strasbourg étaient ouvertes, elles aussi pour la première fois.

Mais ces journées sont aussi, paradoxalement, l'occasion de découvrir un patrimoine de proximité que l'on pourrait croire plus accessible. Ainsi, à Paris dans le faubourg Saint-Antoine, des circuits étaient organisés pour apercevoir les derniers témoins des activités ouvrières du quartier, et repérer ses nouveaux occupants. Cette année, les curieux furent plusieurs centaines à vouloir naviguer de la rue Popincourt à l'église Sainte-Marguerite, accueillis par les artisans et artistes qui dévoilaient au public les ressorts de leur filiation.

Seule note discordante de ce week-end de découverte : à la Bibliothèque nationale, les salles de lecture étaient fermées pour protester contre la remise du manuscrit coréen issu de leurs collections, par François Mitterrand au président Kim Young-Sam, lors de son voyage à Séoul *(lire ci-dessous)*. Les conservateurs ont justifié leur décision en expliquant leur point de vue aux 4 000 visiteurs venus Rue de Richelieu.

# Les réactions à l'affaire du manuscrit coréen

Les réactions se multiplient dans l'affaire du manuscrit coréen remis par François Mitterrand au président Kim-Young Sam (*le Monde* du 19/20 septembre). *« J'avais l'assurance que ce manuscrit reviendrait après avoir été présenté au président de la République de Corée »*, a indiqué Emmanuel Le Roy Ladurie, l'administrateur général de la Bibliothèque nationale. Pierre Rosenberg, conservateur en chef au Musée du Louvre, et président du Comité français d'histoire de l'art, a rappelé *« la règle absolue d'inaliénabilité du patrimoine »*. En revanche, pour Jacques Toubon, le ministre de la culture, *« il n'y a ni infraction, ni précédent (...). L'ensemble du pouvoir politique a agi en fonction de l'intérêt supérieur de l'Etat, en règle avec ses lois »*. Au ministère des affaires étrangères, on précise *« qu'un accord de principe »* a été conclu entre la France et la Corée du Sud *« concernant un échange sous forme de prêt »*. Quant à Jack Lang, il *« se félicite de l'opération »*. Edouard Balladur estime *« qu'il ne faut pas faire une affaire, en tout cas une affaire importante »* de ce cadeau français aux Coréens.

# La décennie Musica

## *Le Festival des musiques nouvelles strasbourgeois fête son dixième anniversaire*

STRASBOURG

*de notre envoyée spéciale*

La crise ? Quelle crise ? Si le budget du Festival Musica de Strasbourg (6,6 millions de francs venant des partenaires institutionnels, 1,7 million de francs du mécénat) n'a pas augmenté ces dernières années, il n'a pas non plus diminué et ce manque à gagner ne se sent pas. L'édition 1994, ouverte vendredi 17 septembre, aligne des chiffres impressionnants : 65 compositeurs invités, plus de cent œuvres exécutées en 17 jours au cours de 31 programmes différents. Et, puisqu'un anniversaire invite aux bilans : 823 titres d'œuvre joués depuis 1983, dont 173 en création mondiale.

Plus un inventaire à la Prévert des lieux annexés au fil des années pour des opérations insolites : appartements privés, bains municipaux, haras, Planétarium, ateliers, entrepôts... Jouées partout où elles pouvaient l'être, en immenses ou minuscules comités, baladées sur les péniches ou dans les trains, apprivoisées, désacralisées, les musiques contemporaines – pluriel à noter – ont en Alsace leur place au soleil.

Le nombre, la diversité, la disponibilité du public laissent chaque année pantois. Maurice Fleuret, premier directeur de la musique de Jack Lang, lançait il y a dix ans un pari en forme de provocation : il n'y a pas de divorce entre l'art qui se fait et la société ; il n'y a que des façons trop élitistes, ou trop étriquées, de le diffuser. Pour Strasbourg, pour Musica, il ne s'était pas trompé.

Née à une époque d'incertitude esthétique et idéologique, la manifestation a fait loi, et fierté, de ces nécessités. C'est sans doute ce qui la différencie le plus radicalement de ses aînés comme feu Royan, feu La Rochelle et le toujours bien vivant Festival d'automne parisien. L'objectif strasbourgeois n'est pas tant, semble-t-il, d'ouvrir des horizons insoupçonnés. Signe des temps, l'inouï a cessé d'apparaître comme une qualité en soi. Ce qui compte en revanche, ce qu'il importe de signaler, c'est la différence des écritures, la diversité des pensées, l'isolement des créateurs dans des positions individuelles, leur pragmatisme face à une demande incertaine en musiques vivantes, une reconnaissance officielle chichement comptée et un marché du disque aberrant.

Le concert d'ouverture entrait dans le vif du sujet avec la création française d'un *Concerto-cantate* pour flûte et orchestre du compositeur polonais Henryk Gorecki (commandé en 1991 par les Néerlandais). Exécutée par un Orchestre philharmonique de Radio-France apparemment un peu impatienté par ces basses besognes, et par la trop bonne Carol Wincenc, sous la direction d'un spécialiste de Ligeti, Elgar Howarth, l'œuvre, qui copie sans complexe *le Sacre du printemps* et le *Prélude à l'après-midi d'un faune*, évoque dans l'ensemble, sans l'égaler, le style « grands espaces vierges » d'Ennio Morricone ou de Zamfir.

### *La parabole du petit pois*

Il se trouve que Gorecki, un contemporain de Penderecki dont la France n'avait plus entendu parler depuis la création de sa *Troisième symphonie*, en 1977, à Royan, vient de battre tous les records de vente de disques dans sa catégorie. Enregistré en 1991 par le London Sinfonietta et la soprano Dawn Upshaw sous la direction de David Zinman, publié par Elektra Nonesuch, petit label aventureux distribué par Warner Classics, le disque compact de la *Troisième symphonie* se retrouvait, en février 1993, classé premier au hit-parade classique britannique, sixième au « Pop Chart ». L'album pourrait atteindre avant la fin de l'année les 500 000 exemplaires vendus dans le monde (1).

Les éditions Boosey and Hawkes ont vendu à leur tour des milliers de partitions. Le clip (trois minutes extraites du début du second mouvement) est désormais bombardé, toutes chaînes confondues, par la BBC. Le CD a reçu deux Grammy Award aux Etats-Unis. La France emboîte le pas, grâce à l'appui de Radio classique. Maurice Pialat avait extrait de la *Troisième symphonie* la bande-son de *Police*. A l'époque (1985), cela n'avait pas provoqué d'émeute. On est très loin du cas Marin Marais avec *Tous les matins du monde*. Mais où en est-on vraiment ?

En confiant samedi 18 septembre la fameuse symphonie à un chef de la stature de Luca Pfaff, aux aigus divins de Susan Narucki, à l'Orchestre de la RAI de Turin, Musica voulait faire le point en toute honnêteté sur ce déroutant succès. Et très honnêtement, le public eut plutôt l'air de s'ennuyer avant d'applaudir sans excès. La recette de Gorecki est d'employer le moins de matériaux mélodiques et rythmiques possible sur les durées les plus longues. Le résultat n'est ni répétitif, ni minimaliste, mais indigent et immuable.

Sur le texte « poignant » (en polonais) de graffitis recueillis dans les prisons de la Gestapo, de l'émotion préfabriquée sourd de vocalises éthérées et d'un orchestre pétrifié. Le son, quoique acoustique, sonne curieusement synthétique, car saturé de graves par les contrebasses. On a amplement le temps de rêver. Seul, le premier mouvement est un canon considérable, qui gagne tous les pupitres successivement et dont la mélodie rappelle assez *Frère Jacques*. On peut à la rigueur lui accorder la vertu d'archétype, comme au *Boléro* de Ravel, révérence parler.

*« Un tel succès repose forcément sur la satisfaction d'une attente très profonde*, fait pourtant remarquer Luca Pfaff. *Je crois que Gorecki sait communiquer avec une extrême simplicité quelque chose dont la musique manque trop de nos jours. De la douleur, peut-être, ou de la compassion. »* Interrogé par Franck Mallet lors d'un débat très suivi à la FNAC, Gorecki se dit lui-même sans explication et s'abrite derrière la parabole du petit pois : artificiel, il fait de l'excellente soupe ; naturel, il n'a pas toujours beaucoup de goût, mais pousse quand on le plante. Cette fois auront poussé, sous forme de CD, 500 000 petits pois. Une manne.

ANNE REY

(1) Egalement parus sur CD : les *quatuors 1 et 2* par le Kronos Quartet (Elektra Nonesuch) ; *Old Polish Music, Beatus vir, Totus tuus*, par un chœur et un orchestre tchèques, direction John Nelson (Argo). *O Domina Nostra*, avec des œuvres de Satie, Milhaud et Bryars, par la soprano Sarah Leonard et Christopher Bowers-Broadbent à l'orgue (ECM).

**▶ Prochains programmes de Musica : Quatuor Arditti, le 23 septembre. Ensemble contemporain direction David Robertson, le 24, et direction Pierre Boulez le 25. *Variété* de Kagel, les 28 et 29. *La Transfiguration* de Messiaen les 2 et 3 octobre. Le concert du Kronos Quartet est annulé le 22. Tél. : (16) 88-21-02-02.**



GUY VIVIEN

# François-Bernard Mâche archéologue du sonore

STRASBOURG

*de notre envoyée spéciale*

C'était un peu faire injure à François-Bernard Mâche que de placer la création de son *Estuaire du temps* après le *Concerto-cantate* de Gorecki *(lire ci-dessus)*. A la sacralisation molle de l'œuvre du Polonais, tout oppose la musique du Français. Un respect assumé pour la beauté du son naturel, premier modèle du musical. Une mythologie très personnelle, qui passe par la réanimation des langues mortes, la convocation d'antiques divinités animales évoquées par les chants d'oiseau, le galop des chevaux. De solides bases intellectuelles.

A une époque où les claviers sont reliés aux ordinateurs les plus sophistiqués, François-Bernard Mâche a écrit, honorant une commande de Radio-France, un concerto pour échantillonneur et grande formation orchestrale. Rien que ce choix en dit long sur le refus de se conformer aux modes de la musique savante.

L'échantillonneur est communément employé dans la variété. Il permet de fixer sur disquettes des sons pré-enregistrés, puis d'en jouer à volonté sur un clavier. Les bruits d'eau et de vent, les fragments vocaux gardent ainsi une poésie ingénue, même lorsqu'ils s'imbriquent à une écriture orchestrale très formalisée. La technique de l'instrument soliste reste de plus celle du vieux piano. Culminant dans une joute rythmique d'anthologie entre clavier solo et percussions (c'est le soliste qui gagne), l'œuvre avait d'ailleurs été confiée aux doigts de fée de Michaël Levinas, pianiste beethovénien, compositeur à ses heures.

Petit-fils spirituel de Varèse, fils de Xenakis, François-Bernard Mâche (né en 1935) appartient à cette frange de musiciens qui ont gardé, face aux écoles, l'indépendance et l'originalité de leurs aînés. Mais, n'étant pas précurseur déclaré, Mâche est resté dans l'ombre. Ombre relative et respectée. L'artiste est également pédagogue, ethnomusicologue. Il s'en explique sans vanité.

*« J'ai vécu*, dit-il, *à une époque où l'on a fabriqué des monstres au nom d'une culture dominante. Tout était sacrifié à la logique et à la cohérence. La musique s'est ainsi trouvée déconnectée de la nature, oublieuse des lois de la sensualité. Il y a des modèles communs à toutes les traditions, des archétypes musicaux. Ils s'imposent à nous depuis que nous sommes nés ou ils sont produits par notre inconscient. Il y a ainsi des gestes sonores, des formulations spontanées, que l'on retrouve dans la danse, la peinture, la poésie. Ces éléments communs prouvent que notre civilisation est réellement planétaire. Ce sont eux que je veux retrouver.*

*» Ainsi la répétition, la reprise d'un même motif, tournure que l'écriture sérielle interdisait. Une musique qui se prive de reprises se coupe de la mémoire et de l'oubli. Il y a, dans mon œuvre, ces moments qui correspondent à un besoin physique, physiologique, comme de très fortes accélérations, une pause, et une nouvelle accélération. Mais je ne rejette pas pour autant toutes les subtilités formelles apportées par la modernité des années 50. A l'inverse, je ne suis ni un répétitif ni un planant. Je ne veux pas composer des massages sonores, des œuvres-moquettes, des cocoonings soporifiques. C'est pourquoi, de quelque bord que l'on se place, je suis perçu comme un personnage très étrange dans notre vingtième siècle officiel. »*

A. Ry.

**▶ L'Ensemble Accroche-note vient d'enregistrer plusieurs pièces pour petites formations instrumentales de Mâche : un CD Erato Musifrance 2292-45826-2.**

## CINÉMA

**LES ARPENTEURS DE MONTMARTRE**
*de Boris Eustache*

Il y a ceux qui tentent d'échapper à l'ennui, ceux qui veulent tromper leur solitude, ceux qui préfèrent *« garder plutôt que draguer »* et ceux qui, n'ayant rien à garder, ne peuvent que draguer. Il y a même une fille qui court après un dragueur et, donc, un dragueur qui détale devant une fille. Les personnages de ce premier film, que Boris Eustache situe d'emblée en écho de ceux de son père *(la Maman et la Putain, Mes petites amoureuses)*, n'ont que l'amour en tête. Ils le cherchent, le traquent, le désirent, le craignent et, parfois, le fuient, au hasard de leurs déambulations sur la butte Montmartre.

Certains caressent le souvenir d'une étreinte nocturne dans une cour, d'autres se laissent prendre au plaisir des premières confidences. Tous hésitent et attendent que la vie choisisse pour eux. Le réalisateur aussi, malheureusement, ne parvient pas à se décider. Le film progresse au fil de dialogues envahissants et trop écrits, que les acteurs récitent plus qu'ils ne les disent, accusant leur banalité. Si certains des jeunes interprètes s'en sortent plutôt bien, tels Frédéric Pierrot (le mari indécis) et, surtout, Maïté Maille, qui apporte au personnage de la voisine, tentatrice paumée qui pense et dit juste, une densité et une émotion appréciables, la plupart semblent livrés à eux-mêmes.

Et puis, soudain, les arpenteurs s'arrêtent et se taisent enfin. D'abord pour écouter la chanson de Paul Misraki, *Sur deux notes*, puis le temps d'un long plan, où rien ne se dit, où rien ne se passe, mais où jamais Boris Eustache n'a été aussi près du cinéma auquel il rêve. Trop tard pour *les Arpenteurs de Montmartre*, mais, peut-être, la promesse des films à venir.

P.M.

# CULTURE

ARTS

TAKIS *au Jeu de paume*

## Connaît-on sa musique ?

*Un artiste qui met du mouvement, du son et des aimants dans la sculpture*

Aucun livre des records ne le mentionne, mais il y eut à Paris, juste avant l'exploit de Gagarine, au moins deux hommes lancés dans l'espace, qui en sont revenus. L'un était le poète Sainclair Beiles, qui le 29 novembre 1960, galerie Iris Clert, restait suspendu dans le vide un peu plus de temps que les lois de la pesanteur ne l'autorisent généralement, cela non pas grâce à des ailes, mais à la force d'aimants mis en place par Takis. Pour finir comme tout le monde, par terre, non sans avoir clamé : *Je suis une sculpture !*».

Deux jours plus tard, c'était au tour d'Yves Klein de planer dans les airs. Un document photographique en atteste, lequel ne mentionne pas le filet prosaïque tendu par les pompiers pour recevoir l'artiste en bas de l'immeuble (pas trop haut) d'où il avait lâché le pied. A noter que les deux artistes, qui se connaissaient bien depuis 1955, auraient pu (ils l'ont envisagé) combiner leurs forces, et, par là, prouver peut-être que les conquêtes de l'art valent bien celles de la science.

Qu'Yves Klein, le peintre du monochrome bleu trempé zen, ait mimé son détachement des contingences matérielles, on le sait généralement assez bien. Que Takis ait pu manifester son désir de naviguer dans les hautes sphères, on le sait moins : Son œuvre souffre peut-être d'un manque apparent de gravité et fait office, parfois, de symbole heureux de l'ère technologique. Alors qu'il serait plus juste d'y reconnaître les signes d'une pensée vigilante, justement à l'égard de la technologie, un moyen dont Takis ne se prive pas. Mais l'artiste n'est pas un fou du progrès. Il fait avec. Avec le monde moderne, son paysage élargi, son mouvement, sa lumière, ses codes, ses girophares, ses radars, ses compteurs et ses tableaux de bord. Et s'inspire de l'efficacité de sa signalétique que pour mettre en place sa petite cosmogonie.

### *Amateur de Satie*

La rétrospective du Jeu de paume (et son catalogue) invite à de nouvelles lectures. Afin qu'on ne se méprenne pas comme Giacometti à la fin des années 50 : *« Mais où se trouve l'homme ? Je ne m'intéresse qu'à l'homme. »* Réponse de Takis : *« Moi aussi ! »*. Pour nous aiguiller, les œuvres de jeunesse ont du bon, elles ancrent le sculpteur dans un monde archaïque, peuplé de sphynx, de minotaures, d'idoles cycladiques revues et corrigées par le remploi de quelques vis ou boulons en guise de tête ou de socle, et de figures filiformes qui doivent justement un peu – beaucoup ? – de leur élongation à Giacometti, et de leur rectitude aux *kouroï*.

Takis le Grec de Paris n'en finira pas avec ses sources premières. Archaïque il restera, dans son approche de la technologie. Avec ses *Signaux* à tête chercheuse personnalisée (du rince-bouteille au tortillon sur hampe, en passant par les antennes croisées et quelques formes d'idoles en violon), vibrant, ou clignotant de l'œil, il est plus cyclopéen, ou œdipien, ou calderien, que ferroviaire, bien qu'une traversée de la gare de Calais ait pu l'inspirer ; et avec ses tubes cathodiques frisottants, il a plus de parenté, c'est certain, avec Frankenstein qu'avec Nicolas Schöffer et ses tours cybernétiques. Archaïque il demeurera, jusque dans les grandes mises en scène qui ponctuent son itinéraire à coups de gongs, et roulements de boules venues d'on ne sait où.

La machinerie électromagnétique y sert une trame sonore et rythmique opérant comme les forces souterraines qui régissent d'antiques machinations, qu'il ne faut cependant pas trop prendre au tragique, même si le dispositif peut servir de décor pour les Atrides. Dans l'univers relativement optimiste de Takis, l'homme peut rester maître du jeu, au prix, disons, d'une indiscipline d'éveil. Et chacun d'être invité à faire son tableau en lançant une poignée de clous sur une surface aimantée. Vous avez dit dérisoire ? Pas si sûr.

On s'ennuie parfois au fil du parcours pourtant plein d'imprévus, parce que l'expérimentateur des champs magnétiques ne se lasse pas de tenir en lévitation des petites familles de cônes tremblants au bout de leur fil à l'horizontale, ni de placer ses aimants un peu partout et même dans la couleur. Il faut alors tendre l'oreille. Approcher l'œuvre de Takis par le son est réjouissant. L'artiste, un amateur des *Gymnopédies* de Satie, sait si bien ménager ses effets entre les craquements sourds comme venus des tréfonds de la terre et le clic d'une aiguille à coudre au bout d'un fil, qu'il fait mouche à tous les coups.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ **Galerie nationale du Jeu de paume, Place de la Concorde Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Jusqu'au 17 octobre.**



MARINO MARINI *au Musée des beaux-arts de Chartres*

## Les couleurs du sculpteur

*Une exposition des peintures d'un artiste plus célèbre pour ses bronzes que pour ses toiles*

A en croire Michel-Ange, caution intellectuelle fort honorable, *« aucun peintre ne devrait négliger l'art de la sculpture de même qu'un sculpteur devrait s'occuper de peinture autant que de sculpture »*. Marino Marini, qui naquit en Toscane en 1901 et fut élève de l'Académie des beaux-arts de Florence, à l'ombre du *David*, fit sien l'avertissement. Sculpteur illustre, célèbre pour ses cavaliers et ses nus de bronze aux formes rondes et massives, fêté par nombre de prix et de commandes dans les années 50 et 60, ami d'Henri Moore, il n'en pratiqua pas moins l'art de la couleur et de la toile avec une remarquable constance, et une non moins remarquable prolixité. De 1920 à 1976 – il mourut quatre ans plus tard, – il accomplit une œuvre abondante et variée.

Elle est exposée à Chartres, alors que sa sculpture n'a jusqu'ici fait l'objet d'aucune rétrospective dans un musée français. Situation paradoxale : l'initiation à Marini en France commence donc par le plus rare et le plus déconcertant, d'autant plus déconcertant qu'entre toiles et bronzes les relations ne s'établissent pas immédiatement. Elles ne sont ni de l'ordre de l'esquisse ni de celui de la répétition. Marini ne cherche pas sur la surface le dessin et les figures qu'il veut modeler et fondre, pas plus qu'il ne représente ses modelages et ses fontes dans ses tableaux. Si connivence il y a, elle se dissimule plus souvent qu'elle ne s'avoue.

Elle se dissimule sous la multiplicité des manières. Si Marini sculpteur fut l'homme d'un style qui se laisse définir et reconnaître sans peine, il n'en va pas de même du peintre. Sa vie durant, il a oscillé entre (l'énumération n'est pas exhaustive) : un néoclassicisme simplifié façon Picasso 1906, un postcubisme tendant à l'abstraction, une abstraction calligraphique, une abstraction géométrique noire et blanche, un expressionnisme figuratif balafré de touches gestuelles. Il a peint des cavaliers, des femmes nues, des acrobates, des constructions de volumes anguleux et de vastes plans de couleurs parcourus de signes et de lignes ébauchées. Même variété dans le choix des titres, des *Trois Grâces* aux *Objets dans l'espace*, d'un *Taureau* à *Mobilité de la couleur*.

La chronologie n'est d'aucun secours. Les styles et les sujets ne se répartissent pas docilement en périodes et en phases. Aucune évolution linéaire ne se distingue, aucune progression raisonnée ne transparaît. Marini peint à sa guise, selon son désir ou selon l'urgence du moment. Il peint avec jubilation et ne s'en cache pas.

### *Une énergie entraînante*

Dans les plus réussis de ses tableaux, il démontre une énergie assez entraînante. Loin des formules et des procédés connus par cœur, il se plaît à rehausser de touches de couleurs divisées et dansantes une composition sévèrement architecturée et obtient de la sorte un mixte séduisant et incongru. Il ne craint pas les écarlates, les vermillons, les pourpres, les roses. Pour qu'ils gagnent encore en éclat, il les associe à des bleus glacés et à des noirs, tout cela par larges mouvements, frottis rapidement passés, pulvérisations et coulures.

De ces expériences, qui rappellent tantôt Lapicque et tantôt Fautrier, le produit n'est pas heureux à tout coup. Il arrive que Marini abuse de l'acidulé et de l'intense, qu'il confonde peinture et pyrotechnie. Il arrive aussi que l'audace se révèle fructueuse, l'invention vigoureuse – et le sculpteur véritablement peintre.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame, 28000 Chartres ; tél. : (16) 37-36-41-39. Jusqu'au 31 octobre.**

VIDÉO

## L'observatoire des arts électroniques

*Le Festival de Locarno permet d'établir le bulletin de santé de la création d'aujourd'hui*

Deux installations vidéo, une vingtaine de courts-métrages, c'est peu apparemment, malgré une pléthore de colloques, pour mériter le titre d'« observatoire » que se décerne le Festival d'art vidéo de Locarno, dont la quatorzième édition s'est tenue du 2 au 5 septembre. C'est pourtant suffisant, tant les œuvres sont judicieusement choisies. Non pas que toutes brillent par leur originalité, mais parce qu'elles composent, ensemble, le bulletin de santé de la création vidéo aujourd'hui.

Entrer dans l'image, se perdre dans ses plis, s'y frayer des itinéraires, beaucoup d'artistes cherchent en ce moment à nous procurer ces délices. *211 jours après le printemps*, l'installation de Nicole et Norbert Corsino que le Festival de Locarno présentait au Musée de Cannobio, en Italie, y réussit parfaitement. Dans l'obscurité d'une vaste salle, des lueurs par dizaines rougeoient, bleuissent, volètent : un essaim de papillons ? On s'approche. Ce sont des écrans minuscules (à cristaux liquides) montés sur des tiges, comme des fleurs. Ils oscillent doucement à 2 mètres du sol. Il faut s'avancer très près, pénétrer dans cette forêt pour voir ce que ces écrans nous montrent.

La moitié d'entre eux affichent un volcan (le Stromboli), l'autre moitié une chorégraphie. Les Corsino sont des danseurs basés à Marseille, spécialisés depuis quelque temps dans la vidéo-danse. C'est leur première installation. Et c'est un coup de maître. Tout de suite, ils se sont affrontés à ce défi majeur que lancent aujourd'hui à tous les arts l'image interactive et l'image virtuelle : placer le spectateur non pas devant mais dans l'image, au cœur de l'œuvre.

Avec les Corsino, nous voici cosmonautes. Nous sillonnons l'espace pour mieux remonter le temps. Ces lueurs qu'ils allument autour de nous sont des étoiles, décompositions sans doute de ces astéroïdes qu'on appelait autrefois des « danseuses étoiles », et nous zigzaguons dans le vide à travers les différents moments de leur incandescence. Selon que le « voyageur » se trouve près ou loin d'une image, il la consomme comme signe ou comme simple graphie, tâches, mouvements, couleurs, entre lesquels s'étalent plusieurs années-lumière.

### *Ballet jubilatoire*

Moins cosmique, mais tout aussi englobante, l'installation *Environment of My Home* du jeune Japonais Hiroya Sakurai, présentée également à Cannobio, propose une autre approche. Quatre télé-projecteurs placés aux quatre coins d'une pièce lancent leurs images sur un grand écran érigé au centre. Cet écran tourne et les images qu'il reçoit s'allongent et se compriment au gré de sa rotation. Elles se mélangent aussi, deux par deux, sur chacune de ses faces. On y voit des femmes s'occupant de tâches ménagères, des hommes au travail, des enfants à l'école, des avions qui décollent, des guerres, des routes encombrées, du sport... La vie quotidienne version familière (et film familial) et version mondiale (et télévisuelle) s'entrechoquent dans un buisson ouaté qui n'a rien d'ardent. Rien ne flambe en effet, le contact de ces deux mondes ne produit nulle étincelle ; ils glissent l'un sur l'autre, ils ne s'embrassent ni ne s'embrasent, ils passent en se regardant comme deux étrangers.

A côté de ces deux œuvres majestueuses, relevant d'un format qui est pour la vidéo ce que les longs métrages sont pour le cinéma, le concours de bandes vidéo (en général très courtes) ne faisait pas pâle figure. De nombreux essais poétiques (*Das A und das O*, de Gabriele Seifert, *Miradas Desviadas*, de Claudia Aravena), fictionnels (*Incubus*, de Jerry Chater, *Many Scars*, de Sophie Outram), plastiques (*La Fête* de Jean-Baptiste Mathieu), musicaux (*Duett*, de Philipp Schmid), dramatiques (*Odradek*, de Federico Nobili) méritaient qu'on y prête l'attention.

Les deux jurys (celui des jeunes et celui des conservateurs de musée), sans se concerter, sont tombés d'accord pour honorer, ex aequo, les deux mêmes œuvres : *La Maison de redressement* (24') de Francisco Ruiz de Infante et *Dance Number Twenty-Two* (7'19) de Raphael Montanez Ortiz. Le premier a vingt-sept ans et vit entre l'Espagne et la France, le second est un sexagénaire installé à New-York.

Auteur des mots et de la musique comme des images de son ambitieux poème, Ruiz de Infante affirme un tempérament de créateur évident. Mais la somptuosité de ses effets souffre encore des références qu'on y lit : un peu d'Odenbach par-ci, un peu de Cahen par-là, un peu de Gertrude Stein partout. Et toujours cette pratique épuisante du ralenti qui pressure des images, soupçonnées d'être beaucoup moins attachantes en temps réel.

Au contraire, l'accélération opérée par Montanez Ortiz accomplit un miracle : faire des Marx Brothers des danseurs abstraits. Une courte bagarre d'Harpo et de Zeppo contre un téméraire ennemi est découpée en tranches de moins d'une seconde. Ces bribes sont répétées à l'envers, avec à chaque fois d'infimes décalages, de façon à remonter lentement dans le temps. S'ensuit un ballet d'une rigueur jubilatoire. La vidéo, ici, accomplit à la perfection un de ses programmes : rendre visible le temps.

JEAN-PAUL FARGIER



...ennie Musica

*...es strasbourgeois fête son dixième anniversaire*



## François-Bernard Mâche archéologue du sonore

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

# AGENDA

## MUSIQUE

### CONCERTS

**AUDITORIUM DU LOUVRE** (40-20-52-29). Marie Scheublé, Yoko Kaneko : 12 h 30 jeu. Violon, piano. Ravel, Schumann, Sarasate.

**CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE.** Hans-Ole Thers : 16 h 30 dim. Orgue. Participation libre.

**CHATELET. THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS** (40-28-28-40). Philharmonia Orchestra : 17 h dim. Jard Van Nes (mezzo-soprano), Mikhail Pletnev (direction). R. Strauss, Mahler, Schubert. Orchestre de la radio de Cologne : 20 h mar. 103 de Cage, présenté simultanément avec le film One 11.

**ÉGLISE DES DOMINICAINS** (44-95-13-10). Thierry Maechler : 20 h 30 mar. Orgue. Liszt, Haendel, Moussorgski.

**ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.** Orchestre Bernard Thomas : 20 h 30 mar. Benoît Fromanger (flûte), Bernard Thomas (direction). Mercadant, Verdi, Bellini, Puccini, Rossini.

**ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE.** Huguette Gremy-Chauliac : 20 h 30 mar. Clavecin. Buxtehude, Pachelbel, Jacquet de la Guerre, Haendel, Scarlatti. Les Musiciens du Roy : 21 h sam. Marais, Bach, Telemann, Mozart.

**HÔTEL DE LA MARINE** (42-67-36-47). Bertile Fournier-Huguet, Véronique Ghesquière : 21 h mar. Harpe. Mozart, Petrini, Bochsa, Thomas, Mendelssohn, Fauré, Ravel, Debussy, Poulenc.

**LE MADIGAN** (42-27-31-51). Emmanuelle Blanche, John Patrick Millow : 22 h 30 jeu. Soprano, piano. Ravel, Satie, Poulenc.

**MUSÉE D'ORSAY** (40-49-47-17). Solistes du Nouvel Ensemble vocal : 12 h 30 mar. Isabelle Moretti (harpe), Henri Farge (direction), Quatuor Parisii. Caplet, Liszt.

**SAINTE-CHAPELLE** (46-61-55-41). Les Musiciens du roy : jusqu'au 29 septembre 1993. 21 h mer. Marais, Bach, Telemann, Mozart. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 28 septembre 1993. 21 h jeu., dim., mar. Purcell, Vivaldi, Telemann, Haendel. Ensemble Ars antiqua de Paris : jusqu'au 6 octobre 1993. 19 h 21 h ven. Musique des troubadours et des trouvères, musique espagnole du XVI[e] siècle. Ensemble Ars antiqua de Paris : jusqu'au 25 septembre 1993. 19 h 21 h sam. Musique au temps des Croisades, l'art de Guillaume de Machaut. Ensemble Ars antiqua de Paris : 19 h 21 h lun. Musique au temps de Saint-Louis, musique à la cour de Bourgogne.

**SALLE PLEYEL** (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu. ; 16 h 30 sam. Margaret Price (soprano), Semyon Bychkov (direction). R. Strauss.

**THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (49-52-50-50). Cecilia Bartoli : 20 h 30 lun. Mezzo-soprano, Gyorgy Fisher (piano). Caccini, Scarlatti, Caldara, Cesti, Pergolèse, Paisiello, Vivaldi, Schubert, Bellini.

#### Périphérie

**BOUSSY-SAINT-ANTOINE. LA FERME** (69-00-12-34). Georges Pludermacher : 20 h 30 ven. Piano. Beethoven. ÉGLISE. Ensemble Deya Marshall : 21 h ven. Bach, Chausson, Couperin, Forner, Mozart, Satie. Dans le cadre du Festival Patrimoine en musique.

**FONTENAY-TRÉSIGNY. ÉGLISE** (64-42-31-61). Noëlle Spieth : 21 h sam. Clavecin. Couperin. Dans le cadre du Festival Couperin.

**GENAINVILLE. ÉGLISE SAINT-PIERRE.** Trio Casals : 18 h dim. Mozart, Beethoven, Ravel.

**MAISONS-ALFORT. MANÈGE DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE** (42-96-05-01). Ensemble Capriccio Stravagante : 20 h 30 jeu. Guillemette Laurens (mezzo-soprano), Konstantinos Palietsaras (ténor), Skip Sempe (direction). Monteverdi. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

**NEUILLY-SUR-SEINE. THÉÂTRE** (47-47-86-84). Ensemble orchestral de Normandie : 20 h 30 mar. Syrinx (flûte de Pan), Jean-Loup Tournier (flûte), Jean-Pierre Berlingen (direction). Bach, Grieg, Cimarosa, Bartok.

**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. MAISON CLAUDE-DEBUSSY** (35-51-05-12). Luc Urbain, Sylvie Beltrando, Paul Lera : 19 h lun. Flûte, harpe, récitant. Debussy, Fauré, Satie. Alexandre Thareud, François Castang : 19 h mar.

**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. THÉÂTRE ALEXANDRE-DUMAS** (30-87-07-07). Ensemble TM+ : 20 h 45 sam. Sylvia Marini (soprano), Jacques Desloges (saxophone), Sylvie Beltrando (harpe), Laurent Cuniot (direction). Debussy, Ravel, Hindemith, Vellones.

**SCEAUX. ORANGERIE** (46-60-07-79). Trio Rouvier-Kantorow-Muller : 17 h 30 sam. ; 11 h, 17 h 30 dim. Beethoven. Dans le cadre du Festival de l'Orangerie de Sceaux.

**THOIRY. CHÂTEAU** (39-73-72-33). Trio Millière : 18 h dim. Schubert, Françaix, Rivier, Beethoven.

**VERSAILLES. TRIANON PALACE** (30-84-38-45). Christophe Vautier : 17 h dim. Piano. Tchaïkovski, Rachmaninov, Liszt, Prokofiev, Ravel.

### OPÉRAS

**CHATELET. THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS** (40-28-28-40). Le Chevalier à la rose : jusqu'au 5 octobre 1993. 19 h 30 ven., lun. Opéra de R. Strauss. Felicity Lott (la maréchale), Randi Stene (Octavian), Kurt Rydl (le baron Ochs), Gottfried Hornik (Faninal), Cyndia Sieden (Sophie), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur du Théâtre du Châtelet, Philharmonia Orchestra, Armin Jordan (direction), Adolf Dresen (mise en scène).

**OPÉRA-BASTILLE** (44-73-13-00). Goldoni et ses musiciens : 20 h mer., ven. ; 14 h 30 sam. Extraits d'œuvres de Goldoni. Musique de Martinu, Wolf, Ferrari, Duni, Galuppi, Mozart, Fischietti, Haydn, Piccini. Les élèves de l'Ecole d'art lyrique, Patrick Cohen-Akenine (violon), Christophe Combes (violoncelle), Claire Vergnory-Mion (clarinette), Catherine Verhelst (piano), Olivier Opdebeeck (direction), Alain Garichot (mise en scène) Le Vaisseau fantôme : jusqu'au 18 octobre 1993. 19 h 30 jeu., sam., lun. Opéra de Wagner. Simon Estes, Victor Braun (le Hollandais), Sabine Hass, Elisabeth Meyer-Topsœ (Senta), Aage Haugland (Daland), Peter Straka, Alan Woodrow (Erik), Sandra Walker (Mary), Luca Lombardo (le pilote), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Werner Herzog (mise en scène).

**OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART** (42-86-88-83). Variété : 21 h mer., jeu. ; 19 h, 21 h ven. ; 16 h, 19 h sam. Concert-spectacle de Kagel. Avec Verena Berios, les Bubb, Oliver Groszer, Kenya Black Scorpions, Bablu Mallick, les Mandragores, Navas père et fils, Jeff Sheridan, Omar Paha, Ensemble Modern Frankfurt, Maurizio Kagel (direction), Werner Herzog (mise en scène).

> **Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

### JAZZ, POP, ROCK

**ARAPAHO** (43-48-24-84). Cro-Mags : 19 h 30 dim. ; Lilien Axe : 19 h 30 lun.

**AU DUC DES LOMBARDS** (42-33-22-88). Gilles Rea Quintet : 22 h 30 mer. ; Paris Jazz Orchestra : 22 h 30 jeu. ; Le Grand Orchestre d'André Krief : 22 h 30 ven., sam. ; Louis Winsberg Trio : 22 h 30 dim. ; Big Band : 22 h 30 lun. ; Yves Brouqui Quartet : 22 h 30 mar.

**BAISER SALÉ** (42-33-37-71). Carlos Werneck Quartet : 22 h 30 jeu., ven. ; Roccoco : jusqu'au 27 septembre 1993. 22 h 30 lun. ; Sud Messagers : jusqu'au 28 septembre 1993. 22 h 30 mar.

**LE BILBOQUET** (45-48-81-84). Anne Ducros Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Turk Mauro Quartet : jusqu'au 24 octobre 1993. 22 h 45 dim. ; Hervé Meschinet Quartet : 22 h 45 lun., mar.

**LE BISTROT D'EUSTACHE** (40-26-23-20). Patrick Saussois Trio : 22 h 30 jeu. ; Patrick Bacqueville Trio : 22 h 30 ven., sam.

**CAFÉ BALTARD** (42-33-74-03). Les Arrache-Cœurs : 23 h sam.

**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (43-26-65-05). Chantage : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Swing Combo Ludovic de Preissac : 21 h 30 dim., lun., mar.

**ELYSÉE-MONTMARTRE** (42-52-25-15). Calvin Russel : 19 h lun.

**ESPACE HÉRAULT** (43-29-86-51). L'Orchestra Bailam : 22 h jeu. ; 20 h 30 ven., sam.

**FRONT PAGE** (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 29 septembre 1993. 22 h 30 mer. ; Indigo : 22 h 30 jeu. ; Shakin Blues : 22 h 30 ven. ; Bluesmaniacs : 22 h 30 sam. ; House Band Jam Session : jusqu'au 31 octobre 1993. 22 h 30 dim. ; Acid Hawai : 22 h 30 lun. ; Coketale : 22 h 30 mar.

**HIPPOCAMPUS** (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 29 octobre 1993. 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 30 octobre 1993. 21 h sam.

**HOT BRASS** (42-00-14-14). Azuquita : jusqu'au 26 octobre 1993. 21 h mar. ; New-York New-York : 21 h jeu., ven., sam.

**JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON** (40-68-30-42). Tata Vega and the Hollywood All Star Band : jusqu'au 2 octobre 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 31 octobre 1993. 22 h dim.

**LATITUDES SAINT-GERMAIN** (42-61-53-53). Paris Jazz Orchestra : 22 h 30 mer. ; Breno Brown Quartet : 22 h 30 jeu. ; Spanky Wilson Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Boogie Swingers : 22 h 30 mar.

**LA LOUISIANE** (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; New Jazz Trio : 21 h jeu. ; Eric Luter Trio : 21 h ven., mar. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam. ; Jean-Pierre Pothier : 21 h lun.

**LE MONTANA** (45-48-93-08). Romane Quartet : 22 h 30 mer. ; Cool Jazz Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Band : 22 h 30 dim. ; René Urtreger Trio : 22 h 30 lun., mar.

**MONTGOLFIER** (40-60-30-30). Peter Ecklund : 22 h 30 mer., jeu., ven. ; Stéphane Guérault : jusqu'au 2 octobre 1993. 22 h sam., dim., lun., mar.

**NEW MORNING** (45-23-51-41). The Inmates : 20 h mer. ; Kenny Neals Band : 21 h ven. ; Sa é Guarabyra : 21 h sam. ; Christian Vander Trio : 20 h sam. ; Taj Mahal : 21 h mar.

**LE NOUVEAU CAFÉ** (43-21-65-29). François Tusques : 21 h 30 mer., jeu. ; Luiz Antonio Duo : 21 h 30 ven., sam. ; Zeluiz : 21 h 30 mar.

**OLYMPIA** (47-42-25-49). Harry Belafonte : 20 h 30 lun.

**PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY** (40-02-60-02). Madonna : 20 h mar.

**PASSAGE DU NORD-OUEST** (47-70-81-47). Patrick Verbeke : 22 h mer., jeu. ; Mônica Passos : 22 h ven., sam., dim.

**PETIT JOURNAL MONTPARNASSE** (43-21-56-70). Ile Axe : 21 h mer. ; Michel Legrand Big Band : 21 h jeu. ; Maxim Saury : 21 h ven. ; Sandra Combelle et Fabien Ruiz Tap Dance : 21 h sam. ; Talila et Benzimet : 21 h mar.

**PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL** (43-26-28-59). Swingtime Memories : 21 h 30 mer. ; Triocéphale : 21 h 30 jeu. ; High Society Jazz Band : 21 h 30 ven. ; Fidgety Feet : 21 h 30 sam. ; New Jazz Bandar't : 21 h 30 lun. ; Claude Bolling Trio : 21 h 30 mar.

**PETIT OPPORTUN** (42-36-01-36). Dimitri Naiditch, Laurent Blumenthal : 22 h 45 mer. Piano, saxophone ; Olivier Hutman, Thomas Bramerie : 22 h 45 jeu., ven., sam. ; Edouard Ferlet, Garry Brunton, Gregor Hilbe : 22 h 45 mar.

**LE PIED DE CHAMEAU** (42-78-35-00). Julien Loureau Groove Gang : 22 h 30 mer., jeu. ; Gilles Clément Quartet : 22 h 30 ven., sam.

**REX CLUB** (45-08-93-89). Slags : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Sunshot : 23 h ven. Soirée Planète Rock.

**SLOW CLUB** (42-33-84-30). Betty and the Bop's : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Happy Seals : 22 h mar.

**SUNSET** (40-26-46-60). Antoine Illouz Quintet : 22 h 30 mer., jeu. ; Jean-Louis Chautemps : 22 h 30 ven., sam. ; Jean-Marc Jaffet Trio : jusqu'au 27 septembre 1993. 22 h 30 lun.

**THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL** (48-06-72-34). Annette Lowman : jusqu'au 30 septembre 1993. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h 30 dim.

**TOURTOUR** (48-87-82-48). Quatuor Sanacore : 19 h mer., jeu., ven., sam. Dans le cadre du Festival Carte blanche au féminin.

**UTOPIA JAZZ CLUB** (43-22-79-66). Jean-Jacques Milteau : 22 h mer. ; Long Distance : 22 h jeu. ; Chris Lancry : 22 h ven. ; Marquee Club : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Friends : 22 h mar.

**LA VILLA** (43-26-60-00). Steve Wilson Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

#### Périphérie

**CHESSY. MANHATTAN JAZZ CLUB** (60-45-75-16). Orphéon Célesta : 21 h mer., jeu., ven., sam. ; Fabien Ruiz Quartet : jusqu'au 27 septembre 1993. 21 h dim., lun. ; Paris Super Band : 21 h mar.

**COLOMBES. LE CADRAN.** Smurfin'Jihad, Ola Bombay : 21 h ven.

**MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS** (42-87-25-91). Guillaume Orti, Gilles Corodano, G. Roggi : 21 h mer. Saxophone, guitare, batterie ; Avram Fever Trio : 21 h jeu. ; Pocket Trio : 21 h ven. ; Bertrand N'Zoutani : 21 h sam. ; Noel Ackchote Unit : 21 h mar.

**VERSAILLES. TRIANON PALACE** (30-84-38-45). Fernando Jazz Gang : 22 h jeu. ; Carole-Sergent Trio : 22 h mar.

### CHANSON

**AKTÉON-THÉATRE** (43-38-74-62). L'Air de Paris : jusqu'au 2 octobre 1993. 19 h mer., jeu., ven., sam., mar. Avec Lou Volt, Marie-Line, Bonbon (mise en scène) ; Frédéric Blin : 20 h 30 dim., lun.

**BOUFFES DU NORD** (46-07-34-50). Régine : jusqu'au 2 octobre 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

**CAFÉ BALTARD** (42-33-74-03). Les Hurleurs : 23 h ven.

**CASINO DE PARIS** (49-95-99-99). Jeanne Mas : 20 h 30 jeu., ven., sam.

**CAVEAU DES OUBLIETTES** (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

**DÉJAZET** (48-87-52-55). Le Quatuor : jusqu'au 5 octobre 1993. 20 h 30 mar.

**PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY** (40-02-60-02). France Gall : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

**PASSAGE DU NORD-OUEST** (47-70-81-47). Studio des variétés : 22 h lun.

**THÉATRE DE LA MAINATE** (42-08-83-33). Les Gueules d'a. : jusqu'au 4 octobre 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim. ; Christiane Belert : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

**THÉATRE DE NESLE** (46-34-61-04). Yvan Dautin : jusqu'au 2 octobre 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar. Chant, Angelo Zurzolo (piano).

**TOURTOUR** (48-87-82-48). Clara Finster : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Dans le cadre du Festival Carte blanche au féminin ; Carole Sergent : 22 h 15 mer., jeu., ven., sam. Dans le cadre du Festival Carte blanche au féminin.

#### Périphérie

**AUBERGENVILLE. LA NACELLE** (30-95-37-76). Juliette Greco : 21 h sam.

**BOULOGNE-BILLANCOURT. TBB** (46-03-60-44). Herbert Léonard : 15 h 30 dim.

**IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE** (46-70-21-55). La Java des mémoires : 16 h dim.

**VERSAILLES. CHATEAU.** Jean-Michel Jarre : 21 h ven.

### BALLETS

**THÉÂTRE DE LA VILLE** (42-74-22-77). Groupe Emile Dubois : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Ulysse, Jean-Claude Gallotta (chor.). Compagnie Jean Gaudin : 20 h 30 mar. Les Paupières rebelles, Jean Gaudin (chor.).

هكذا من الأصل



La libéralisation des échanges commerciaux et le GATT

# Les Douze s'affrontent à Bruxelles sur le dossier agricole

**L'heure de vérité a sonné pour le gouvernement français. Le conseil des ministres des affaires étrangères et de l'agriculture de la CEE, qui se réunissait lundi 20 septembre à partir de 15 heures à Bruxelles, devra décider si la Communauté demande ou non aux Américains une renégociation du préaccord agricole de Blair House conclu en novembre 1992. Farouche adversaire du compromis de Blair House, le gouvernement français n'a pas baissé sa garde au cours du week-end. En déplacement samedi à Oyonnax (Ain), Edouard Balladur s'est montré très ferme : *«Nous n'acceptons pas le soi-disant accord de Blair House en l'état, ni maintenant, ni fin décembre»*, a prévenu le premier ministre. *«Nous ne sommes pas des partisans du tout ou rien, nos préoccupations sont légitimes et nos propositions raisonnables. Mais je le dis clairement : on n'imposera pas à la France un projet d'accord contraire à ses intérêts. S'il le faut, je n'hésiterai pas, le moment venu, à [...] faire échec à une telle tentative.»***

**La position définitive du gouvernement a été arrêtée, dimanche au cours d'une réunion à Matignon qui réunissait, sous la présidence de M. Balladur, les sept ministres concernés par le dossier du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).**

**Pour Gérard Longuet, le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, la France ne sera pas *«seule contre tous»* à la réunion de Bruxelles. *Nous avons des partenaires qui partagent nos convictions»*, a-t-il souligné dimanche au cours du journal télévisé de France 2. Parmi les alliés de Paris, le ministre a cité l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Irlande. Et, au rang de ses adversaires, la Grande-Bretagne. John Major, le premier ministre britannique a effectivement redit, au cours du week-end, son opposition à une renégociation de Blair House, et a désigné la France comme *«le principal obstacle»* à la conclusion d'un accord au GATT. A la réunion des ministres, beaucoup dépendra de l'attitude de l Allemagne et de sa capacité à trouver un compromis satisfaisant pour toutes les parties.**

**En attendant, en France, les organisations agricoles ne désarment pas. Alors que la Coordination rurale, qui avait tenté sans grand succès d'organiser mercredi dernier le blocus de Paris, affirme que *«ses manifestations ont été un grand succès, puisque le gouvernement et la majorité réutilisent depuis quelques jours le terme de veto»*, la FNSEA et le CNJA ont appellé ce lundi à des rassemblements d'agriculteurs dans tous les départements.**

## Un projet de compromis à l'étude

*Suite de la première page*

Durant cette période de six ans, les signataires s'engagent à ne pas remettre en cause leurs politiques agricoles respectives. Mais après?

Les paysans européens, durement secoués par les aménagements et les réformes successives de la politique agricole commune (PAC), ont besoin de perspectives plus longues, et les Douze souhaitent donc que la tentative de pacification maintenant entreprise dans le cadre du GATT ne soit pas aussi étroitement bornée. On estime à Bruxelles qu'il ne devrait pas être insupportable pour les Américains sinon de prendre un engagement de nature juridique à plus long terme, au moins d'admettre que leur objectif politique, comme celui des Européens, est d'enterrer sans arrière-pensée le contentieux agricole transatlantique.

Les Européens sont préoccupés par la progression très rapide de leurs importations de sustituts de céréales, tel le gluten de maïs *(corn gluten feed)*, qui prennent la place du blé ou de l'orge produits dans la CEE et rendent problématique cette *«reconquête du marché intérieur»* qui est une des conditions de réussite de la réforme de la PAC. Afin d'apaiser ces craintes, le pré-accord de Blair House contient une clause expliquant que, dans l'hypothèse où ces importations continueraient à se développer de façon inquiétante (ce qui n'est cependant pas le cas actuellement), des conversations seraient engagées entre la CEE et les Etats-Unis afin de les stabiliser. Mais la clause est rédigée en termes peu précis et la Communauté voudrait obtenir la garantie qu'il s'agit là d'un engagement sérieux.

### *Aucun scénario n'est sûr*

Selon le pré-accord, les pays participants devront importer de pays tiers au moins 3 % de leur consommation, seuil porté ensuite à 5 %. Comment concrétiser cet engagement? La CEE indiquerait sa détermination à s'en tenir à la méthode qu'elle avait proposée bien avant les pourparlers de Blair House (les quantités à importer seraient calculées par grandes catégories de produits et non pas, comme cherche à l'imposer Washington, produit par produit), méthode que les Américains, au cours de ces négociations, n'avaient pas contestée. C'est important, car l'interprétation européenne, contrairement à l'américaine, n'entraînerait qu'une augmentation négligeable des importations agricoles dans la CEE.

L'obligation de limiter les exportations subventionnées représente le chapitre du pré-accord le plus préoccupant pour les Français. Ils redoutent que, faute de pouvoir exporter des excédents de céréales plus élevés que ce que prévoient les experts bruxellois, il ne soit nécessaire d'adopter de nouvelles mesures pour réduire la production : baisses des prix ou bien, perspective encore plus détestable à leurs yeux, élargissement des surfaces à mettre en jachères. La Commission répète que ces craintes ne sont pas fondées

Ces apaisements seraient plus convaincants si les stocks de céréales (30 millions de tonnes) et de viande bovine (1 million de tonnes) étaient exonérés des limitations à l'exportation inscrites dans le pré-accord. C'est un point que la Commission serait invitée à négocier avec les Américains. Les débats vont-ils s'organiser autour de ce projet de mandat? Ce serait une hypothèse plutôt encourageante.

Mais aucun scénario n'est sûr et les pistes ainsi ouvertes lors des travaux préparatoires peuvent très bien ne pas être retenues au niveau politique. Sans compter que plusieurs Etats membres, tels la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ou le Danemark, tout en reconnaissant la gravité du problème politique auquel est confronté le gouvernement français, demeurent réticents à l'égard de toute initiative risquant de retarder, voire de remettre en question, la conclusion de l'Uruguay Round.

PHILIPPE LEMAITRE

BILLET

## *Le silence du patronat*

Il y a des silences qui sont parfois lourds de sens. Il en est ainsi de celui qu'observe le CNPF. Il y a un an, le patronat avait fait sa «rentrée» début septembre, à la manière des syndicats de salariés, en définissant ses attentes économiques et sociales, sur fond d'une critique sévère de l'action du gouvernement Bérégovoy, et en s'engageant pour le «oui» au référendum sur Maastricht.

Changement de décor cette année. Le CNPF reste dans l'ombre. Si son président, François Perigot, prend la parole pour rappeler aux chefs d'entreprise qu'*«il ne faut licencier qu'en tout dernier recours»*, s'il se rend sur le terrain pour mobiliser les employeurs en faveur de l'emploi des jeunes, il se garde bien de toute «rentrée». Surtout, à quelques jours de la présentation du projet de budget 1994, il s'abstient de juger la politique économique du gouvernement Balladur... et ses résultats. L'heure n'est pas venue de *«rompre des lances»*.

Ce silence peut avoir deux explications. En premier lieu, vis-à-vis du gouvernement. Avant même les élections législatives de mars, le CNPF a joué la «carte Balladur», approuvant et même anticipant la plupart de ses choix. Résistant à ceux qui en son sein combattaient la politique du franc fort, il s'est réjoui des nombreuses mesures en faveur des entreprises (allégement des charges, soutien au bâtiment, décalage du paiement de la TVA, etc.), jugeant que *«la politique alternative, c'est l'Arlésienne»*. Aujourd'hui, il veut éviter de gêner Edouard Balladur, en clamant son impatience de voir s'accélérer la baisse des taux d'intérêt, que le réaménagement monétaire du 1er août lui avait fait espérer, ou en exprimant ses doutes sur une reprise économique qu'il ne voit toujours pas poindre.

En second lieu, vis-à-vis de l'opinion publique. Le CNPF peut difficilement donner l'impression de se plaindre alors que les entreprises ont bénéficié depuis avril de nombreuses aides – qu'un dirigeant patronal arrondit à 100 milliards de francs – et que, loin de «renvoyer l'ascenseur», elles annoncent les unes après les autres, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, de vastes plans de suppression d'emplois. Le silence apparaît ainsi de meilleure politique.

En fait, le CNPF devrait exprimer ses attentes courant octobre, dès que seront connus les résultats d'une enquête approfondie qu'il a lancée auprès des entreprises par l'intermédiaire de ses unions patronales. Tout laisse à penser que son intervention se voudra alors plus technique que politique. Une sorte de recentrage balladurien qui ne devrait pas faire ombrage à l'exceptionnelle popularité du premier ministre... En attendant la reprise.

MICHEL NOBLECOURT

**□ Perturbation du trafic sur les réseaux banlieue de la SNCF et de la RATP.** – Deux mouvements de grève, l'un sur la ligne B du RER, l'autre sur le réseau banlieue de la gare de l'Est, devraient perturber le trafic lundi 20 septembre. Sur la ligne B du RER, les syndicats de la RATP ont déposé un préavis de grève du 20 au 26 septembre, pour protester contre une modification du rythme de travail des conducteurs. Les perturbations sont attendues avant 7 heures, le matin, et entre 17 et 21 heures. Sur le réseau banlieue de la SNCF, au départ et à destination de la gare de l'Est à Paris, il est prévu un train sur deux durant la journée. Ce mouvement ne devait pas toucher le trafic grandes lignes à Paris-Est.





OLYMPIA (41-42-25-49) Harry Belafonte 20 h 30 lun
PALAIS OMNISPORTS DE PARIS BERCY (40-02-60-02) Madonna 20 h mar
PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47) Patrick Verbeke 22 h mer., jeu. Mônica Passos 22 h ven., sam., dim.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) Big Axe 21 h mer. Michel Legrand Big Band 21 h jeu. Maxim Saury 21 h ven. Sandra Conn bolly et Fabien Ruiz Tap Dance 21 h sam. Tallis et Bertrand 21 h mar
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Swingtime Memories 21 h 30 mer. Tricéphale 21 h 30 jeu. High Society Jazz Band 21 h 30 ven. Fidgety Feet 21 h 30 sam. New Jazz Bandar! 21 h 30 lun. Claude Bolling Trio 21 h 30 mar
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) Dimitri Naiditch, Laurent Blumenthal 22 h 45 mer. Piano, saxophone, Olivier Hutman, Thomas Bramerie 22 h 45 jeu., ven., sam.; Edouard Ferlet, Garry Brunton, Gregor Hilbe 22 h 45 mar
LE PIED DE CHAMEAU (42-78-35-00) Julien Loureau Groove Gang 22 h 30 mer., jeu.: Gilles Clément Quartet 22 h 30 ven., sam.
REX CLUB (45-08-93-89) Slags 22 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle Sunshot 23 h ven. Soirée Piandito Rock.
SLOW CLUB (42-33-84-30) Betty and the Bop's. 22 h mer., jeu., ven., sam. Happy Souls 22 h mar
SUNSET (40-26-46-60) Antoine Hervé Quintet 22 h 30 mer., jeu.: Jean-Louis Chautemps 22 h 30 ven., sam.; Jean-Marc Jafet Trio, jusqu'au 27 septembre 1993 22 h 30 lun
THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34) Annette Lowman jusqu'au 30 septembre 1993 19 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar., 17 h 30 dim.
TOURTOUR (48-87-82-48). Quatuor Sanscoora 19 h mer., jeu., ven., sam. Dans le cadre du Festival Carte blanche au féminin
UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66) Jean-Jacques Milteau 22 h mer. Long Distance 22 h jeu. Chris Lancry 22 h ven. Marquee Club 22 h sam.; Jean-Jacques Milteau & Friends 22 h mar
LA VILLA (43-26-60-00) Steve Wilson Quartet: 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

Périphérie

CHESSY. MANHATTAN JAZZ CLUB (60-45-75-10) Orphéon Céleste 21 h mer., jeu., ven., sam. Fabien Ruiz Quartet jusqu'au 27 septembre 1993. 21 h dim., lun. Paris Super Band 21 h mar
COLOMBES LE CADRAN Smuthi ... Ola Bombay 21 h ven
MONTREUIL INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91) Guillaume Orti, Gilles Coronado G. Rogg. 21 h mer. Saxo-

# ÉCONOMIE

## La libéralisation des échanges commerciaux et le GATT

### Le communiqué de Matignon

## « Reprendre la discussion sur de nouvelles bases »

A l'issue du conseil interministériel qui regroupait, dimanche 19 septembre, autour d'Edouard Balladur sept ministres, les services du premier ministre ont diffusé le communiqué suivant : *« Le gouvernement continue à rechercher tous les moyens de parvenir à un accord général permettant une plus grande liberté du commerce mondial. Il considère qu'un tel accord, pour être viable, doit être équitable c'est-à-dire qu'il doit préserver les intérêts essentiels de chaque pays, soumettre chaque pays aux mêmes obligations, permettre à chaque pays ou groupe de pays de disposer des mêmes instruments de politique commerciale.*

*» Il est maintenant clairement établi que, du fait notamment de l'augmentation des stocks et des variations monétaires, le soi-disant préaccord de Blair House est incompatible avec la réforme de la PAC. Dans ces conditions, la discussion doit être reprise sur de nouvelles bases avec les partenaires de la Communauté, en particulier les Etats-Unis ; un mandat précis doit être donné à la Commission. C'est l'objectif du Conseil du 20 septembre à Bruxelles. La France rappelle qu'en toute hypothèse, la Communauté ne pourra conclure aucun accord au GATT sans une décision unanime des douze Etats membres.*

*» Dans cette affaire ce n'est pas uniquement des intérêts français qu'il s'agit, mais aussi des intérêts et de l'avenir de tous les pays d'Europe. La Communauté européenne doit pouvoir, aux yeux du monde, défendre efficacement ses intérêts essentiels et affirmer sa personnalité.*

*» En ce qui concerne les problèmes non agricoles de la négociation du cycle d'Uruguay, le premier ministre rappelle qu'ils devront être discutés lors du conseil des ministres des 4 et 5 octobre à Luxembourg. »*

Le communiqué conclut : *« Le premier ministre réunira à nouveau les ministres responsables mardi matin, à l'issue de la réunion de Bruxelles. »*

# Un accord agricole ne réglerait qu'une petite partie des dossiers de l'Uruguay Round

**Le psychodrame hexagonal autour du préaccord de Blair House l'a fait oublier : une issue positive aux négociations de l'Uruguay Round suppose de trouver un compromis sur nombre d'autres sujets. L'agriculture – 12 % des échanges mondiaux seulement – est le plus médiatisé d'entre eux, mais ce n'est pas le seul. De la sidérurgie à l'audiovisuel, du textile à l'aéronautique, les sources de contentieux ne manquent pas entre les cent onze « parties contractantes », les pays qui négocient à Genève, siège du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).**

Les Américains ont beau jeu de prétendre que le dossier agricole débloqué les autres obstacles seront levés, sinon dans la foulée, du moins avant la date butoir du 15 décembre. Rien ne permet de l'affirmer. Et Paris a raison de se méfier et de militer auprès de ses partenaires de la Communauté pour une globalisation des négociations. C'est Arthur Dunkel, le précédent directeur général du GATT, peu suspect d'anti-américanisme, qui, au printemps, peu avant de quitter ses fonctions, confiait à des parlementaires français sa crainte de voir Washington opter pour la stratégie de « la moisson précoce » (« *early harvest* »). Autrement dit, interrompre les négociations de l'Uruguay Round dès que l'administration américaine estimera avoir obtenu satisfaction sur les enjeux jugés primordiaux par eux.

### *Réduire les pics tarifaires*

A supposer que la Communauté finisse par accepter en l'état le préaccord de Blair House, le dossier agricole ne serait pas clos pour autant au GATT. Il reste aux pays membres du GATT à se mettre d'accord sur ce que les spécialistes appellent l'accès au marché, c'est-à-dire la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires qui entravent le libre-échange. Hormis la bière et certains spiritueux (cognac, whisky, brandy), dont le cas a été réglé lors du sommet du G7 (les sept pays les plus riches de la planète), en juillet à Tokyo, le cas des autres produits agricoles est toujours en suspens. Au cours des réunions agricoles qui se sont tenues cet été à Genève, les propositions communautaires ont été jugées peu satisfaisantes par les autres pays. Il n'en reste pas moins que, davantage que la CEE, ce sont le Japon, la Corée, le Canada et la Suisse qui se trouvent en position d'accusés du fait de la fermeture de leur marché aux produits étrangers et de l'insuffisance de l'offre qu'ils ont présentée. De nouvelles propositions devraient être présentées à Genève d'ici à la mi-novembre.

Autre secteur sensible : le textile-habillement. En décembre 1991, Arthur Dunkel, dans son projet d'acte final destiné à clôturer l'Uruguay Round, proposait d'intégrer progressivement le textile-habillement dans les règles du GATT parallèlement à une ouverture accrue des marchés, étant entendu que les règles d'une concurrence loyale devaient y être observées. Entre-temps, Pether Sutherland a remplacé Arthur Dunkel et le dossier textile-habillement n'a guère progressé. L'objectif d'une réduction de 50 % des « pics tarifaires » (ceux qui sont supérieurs à 15 %) pour l'ensemble des produits industriels, fixé au sommet du G7 de Tokyo, devrait s'appliquer au textile-habillement. Les entreprises européennes, dont les exportations outre-Atlantique pâtissent de ces « pics tarifaires », devraient en être les premières bénéficiaires, mais les Etats-Unis réclament de larges exceptions pour protéger leur industrie nationale. L'accord surprise conclu la semaine passée entre les industriels américains et européens du textile en vue de la création d'une zone de libre-échange euro-nord-américaine (*le Monde* du 18 septembre) va-t-elle débloquer les discussions à Genève ? Ce n'est pas impossible, même s'il faut compter avec l'opposition des pays du Sud-Est asiatique contre lesquels cette alliance est visiblement dirigée.

Beaucoup reste à faire également dans le très vaste secteur des services. Mais quels secteurs faut-il libéraliser ? Au nom de la défense d'une « *exception culturelle* », la Communauté veut exclure l'audiovisuel et le cinéma d'un futur accord, ce dont ne veulent pas les Américains, premier exportateur mondial de films. Ces mêmes Américains qui refusent d'ouvrir à la concurrence étrangère leur secteur des transports maritimes, tandis que le Japon se montre tout aussi inflexible s'agissant des marchés financiers. Quant aux pays en développement, plusieurs d'entre eux, l'Inde et le Brésil en tête, ne veulent pas entendre parler de libéraliser le secteur des télécommunications. En dépit de tous ces blocages, un programme de travail a été adopté à Genève, qui doit permettre en principe de conclure les négociations sur les services d'ici le 15 décembre.

### *La fin du bilatéralisme*

Le problème des subventions fait également l'objet de discussions au sein du GATT. Le projet d'accord limite à 5 % de la valeur d'un produit le montant des subventions publiques tolérées. Au-delà, il y aurait préjudice sérieux et donc possibilité pour les firmes concurrentes de porter plainte et de réclamer des compensations. Seules seraient tolérées les aides à la recherche et les aides au développement régional.

La Communauté peut-elle accepter ce projet qui, tel quel, affaiblirait considérablement son aéronautique civile – en particulier Airbus, – mettrait en péril ce qui lui reste de chantiers navals et d'entreprises sidérurgiques ? Ultime point de friction sur la route d'un accord sur l'Uruguay Round (dont les négociations, faut-il le rappeler, traînent depuis sept ans) : le règlement des conflits commerciaux.

Les Américains disposent avec la section 301 du *Trade Act* d'un instrument juridique sans équivalent qui leur permet en quelque sorte de se faire justice – en clair : d'imposer leur loi à leurs partenaires. C'est cette possibilité que d'autres pays, dont la France, voudraient voir disparaître en faisant du GATT une organisation multilatérale du commerce (OMT) disant le droit en matière de relations commerciales internationales. Si tel était le cas, le bilatéralisme défendu – ou plutôt imposé jusqu'ici – par les différentes administrations américaines disparaîtrait donc. Mais force est de constater que, là encore, le projet d'accord est très en-deçà des espérances européennes. Un groupe de travail a été constitué pour rapprocher les points de vue. Il tiendra sa première réunion cette semaine.

JEAN-PIERRE TUQUOI

# Ne pas jouer avec le feu

*Suite de la première page*

En outre, les Français sont favorables à une crise, au nom de la défense des intérêts des agriculteurs, et seraient même prêts, selon la SOFRES, à sacrifier la perspective de l'union monétaire pourvu que le flottement des monnaies permette une relance de l'activité économique. C'est dire l'ampleur du désastre : l'Europe, qui était une grande espérance, est devenue une inquiétude majeure.

### *L'Europe bouc émissaire*

C'est dire à quel point était contestable le bouclage de la nouvelle PAC avant tout accord avec les Etats-Unis, car celle-ci est le véritable motif – à tort ou à raison – du soulèvement des campagnes. C'est dire aussi à quel point était dangereuse la campagne du chef de l'Etat présentant il y a un an l'Europe comme la meilleure protection contre la crise : celle-ci s'étant fortement aggravée, le discrédit s'est porté sur cette piètre barrière ; cette Europe qui protège est devenue au contraire bouc émissaire, responsable de toutes les déceptions possibles et imaginables.

C'est dire, enfin, la responsabilité de ceux qui, pendant la campagne électorale, n'ont cessé d'alimenter les thèses des opposants au traité de l'Union, en jouant constamment les fiers-à-bras jusqu'au moment où, revenus au pouvoir, il leur a bien fallu se rappeler au bon souvenir de leurs électeurs. Après avoir chauffé leurs troupes pour amplifier le rejet des socialistes, il devenait pour eux politiquement dangereux, une fois réintégrés les palais nationaux, de les abandonner, si l'on ose dire, en rase campagne..

En flattant ainsi les corporatismes, en jouant délibérément sur les vieilles ficelles cocardières, le gouvernement flatte sans doute l'opinion ; mais en même temps il encourage et développe une attitude anti-européenne, rend service à ceux-là mêmes qui ont l'avantage d'avoir les premiers tiré la sonnette d'alarme et qui n'ont pas l'intention de désarmer, et prend le risque d'être contraint par cette même opinion à une surenchère désastreuse autant qu'inévitable : une fois le mécanisme de la revendication enclenché, il est bien rare que celle-ci s'arrête en chemin. Sur ce terrain, le gouvernement doit savoir qu'il n'en fera jamais assez.

Il est vrai que, pour le premier ministre, la partie se complique d'un véritable casse-tête de politique intérieure. L'électorat de droite s'est majoritairement détaché de l'Europe, au point que les électeurs UDF sont moins européens que les fidèles du PS. Les responsables de la majorité sont eux-mêmes divisés, et contraignent Edouard Balladur à naviguer entre le risque d'une crise avec Jacques Chirac, et l'écueil d'une brouille avec Valéry Giscard d'Estaing.

### *La leçon de Valéry Giscard d'Estaing*

Le président du RPR se conforme à ce qu'il croit être son double rôle de défenseur en chef des terroirs (même si, cas de figure tellement traditionnel en France, il défend la riche agriculture au nom des petits exploitants), et de candidat « naturel » à l'élection présidentielle ; il dessine alors les contours d'un programme « national » plus proche de Philippe Séguin et de la base RPR que l'action d'Edouard Balladur, et rouvre ainsi un espace à l'UDF.

C'est pourquoi le président de l'UDF n'a pas manqué l'occasion de faire la leçon, à l'occasion de son brillant passage à « 7 sur 7 ». En parfaite cohérence avec ses engagements européens, il a clairement invité le premier ministre à résister à ceux qui, comme Jacques Chirac, jouent l'opinion contre l'Europe, alors qu'il faudrait aider l'Europe à s'affirmer face aux Etats-Unis.

Car il est vrai que, dans cette affaire, les Etats-Unis ont obtenu l'assurance de vendre plus, tandis que les Européens ont dû promettre de vendre moins certains produits de leur agriculture. Mais la France aurait tort d'oublier qu'elle a aussi une industrie et des services qui pâtiraient d'une véritable guerre commerciale. De même, il est vrai que l'ancien catéchisme européen a cessé d'être convaincant. Mais le premier ministre devrait profiter de la confiance dont il bénéficie pour proposer au pays un credo rénové, plutôt que de paraître donner raison à ses adversaires anti-européens.

C'est à lui de rappeler que le danger n'est pas à Bruxelles mais, comme l'a écrit dans nos colonnes le député européen Jean-Louis Bourlanges (*le Monde* daté 22-23 août), qu'il se situe en fait dans la résurgence des nationalismes ; c'est à lui de faire comprendre au pays que la monnaie unique est plus favorable aux intérêts de la France et de l'Europe que le retour, très britannique, au chacun pour soi.

C'est au fond la première grande épreuve qu'Edouard Balladur doit affronter, qui mêle étroitement enjeu extérieur et intérieur. S'il va trop loin sur le chemin de la crise, s'il met à mal l'axe franco-allemand, seul point d'ancrage fort de l'opinion française comme de l'Europe elle-même, il risque d'être isolé diplomatiquement, et perdant, à terme, nationalement. Il est, d'ores et déjà, perçu comme un président potentiel : à charge pour lui de ne pas se comporter comme pourrait le faire le « candidat naturel » de son camp...

JEAN-MARIE COLOMBANI






aide à la renaissance
Bourses d'Europe centrale

des cotations à Vilnius

ÉCONOMIE

# Les banques françaises s'implantent en Russie

## *Le Crédit lyonnais et le tandem BNP-Dresdner Bank ont inauguré leurs filiales à Saint-Pétersbourg*

**L'économie russe est en décomposition. Elle connaît une inflation galopante. Le rouble ne cesse de se déprécier et la production industrielle continue de décliner. Pourtant, coup sur coup, la BNP, alliée à la Dresdner Bank, et le Crédit lyonnais viennent d'inaugurer officiellement les sièges de leurs filiales russes à Saint-Pétersbourg, respectivement les 10 et 15 septembre.**

SAINT-PÉTERSBOURG

*de notre envoyé spécial*

L'ouverture de ces banques à Saint-Pétersbourg plutôt qu'à Moscou n'est pas anodine. Elle tient à la volonté d'Anatoly Sobtchak, le maire de la capitale des tsars, qui rêve de refaire de sa ville le centre financier du pays et de supplanter Moscou. Il est venu lui-même au printemps 1991 solliciter à paris le retour du Crédit lyonnais à Saint-Pétersbourg (à l'époque Leningrad), où la banque française était, avant 1917, la première de la Russie tsariste.

Le Crédit lyonnais a obtenu le premier sa licence d'exploitation (*le Monde* du 3 novembre 1992) mais le tandem BNP-Dresdner lui a, en quelque sorte, brûlé la politesse en inaugurant, cinq jours avant lui et avec faste, sa filiale. Elle est dotée d'un capital de 10 millions de dollars (58 millions de francs) répartis à égalité entre les associés. Nouveau clin d'œil historique que n'ont pas manqué de souligner avec ironie les journalistes russes : le siège de la banque se trouve dans les murs de l'ancienne ambassade d'Allemagne jusqu'en 1914. On retrouve encore, dans certaines pièces d'un bâtiment imposant aux allures de forteresse, les aigles impériaux et, plus encore, sur les murs les profils de plusieurs kaisers.

### Saut dans l'inconnu

Le Crédit lyonnais, dont les bureaux sont installés dans un immeuble somptueusement restauré pour près de 100 millions de francs le long de la perspective Nevski, a inauguré de façon plus discrète le siège de sa filiale, le 15 septembre, en présence de son président, Jean-Yves Haberer. Le Crédit lyonnais Russie, doté d'un capital de 20 millions d'écus (132 millions de francs), a, en fait, commencé à fonctionner depuis deux mois. Une agence devrait être ouverte à Moscou au début de l'année, la banque centrale de Russie ayant donné son accord.

Anatoly Sobtchak et Jean-Yves Haberer veulent voir dans l'arrivée des banques occidentales la promesse que l'économie de marché finira bien, au moins par contagion, par se diffuser en Russie. Les banques d'abord : tel semble être le slogan de la municipalité de Saint-Pétersbourg, en passe d'ailleurs de gagner son pari. Après les sièges de la BNP-Dredsner et du Crédit Lyonnais, M. Sobtchak inaugurait, le 16 septembre, celui de la succursale de l'International Moscow Bank, première banque russe contrôlée majoritairement (60 %) par un consortium de banques occidentales. En 1989, il y avait huit banques à Saint-Pétersbourg; au début de cette année, on en comptait quarante; il y en a quatre-vingts, aujourd'hui et M. Sobtchak espère en voir entre deux cents à trois cents d'ici cinq ans.

Les Néerlandais de l'ABN-Amro, les Finlandais de Posty-Bank, les Américains de la Citibank et les Allemands de la Commerzbank ont fait des demandes de licence et projettent de venir s'installer dans l'ancienne capitale des tsars. Pour accompagner le mouvement, la municipalité compte créer rapidement une banque de développement régional. Si les petites banques russes privées se multiplient depuis plusieurs mois et jouent avant tout sur une inflation annuelle de plus de 1 000 % pour dégager de confortables bénéfices, M. Sobtchak compte sur le professionnalisme des établissements occidentaux pour faire de cet embryon anarchique de système financier un ensemble capable d'accompagner le développement de l'économie russe.

*« Il ne faut sans doute pas se faire trop d'illusions. Ces nouvelles banques ressemblent plus à celles créées dans le Far-West au moment de la ruée vers l'or qu'à des banques occidentales*, explique un banquier français. *Elles sont très fragiles, sous-capitalisées, construites parfois avec de l'argent de provenance douteuse et permettent à certains hommes d'affaires locaux de se faire des crédits à eux-mêmes aux frais de la banque centrale et en alimentant l'inflation »*, ajoute-t-il.

Le saut dans l'inconnu des banques occidentales ne s'arrête pas là. Si les obstacles techniques pour les établissements financiers sont considérables et la rentabilité aléatoire, des menaces plus sérieuses viennent s'ajouter. Les banques occidentales implantées en Russie ont une épée de Damoclès au-dessus de la tête, sous la forme d'une loi du 22 juillet, votée par le Parlement russe et projetant d'appliquer des règles d'extraterritorialité aux banques étrangères et même de reconsidérer les licences déjà accordées.

Le Parlement, soumis aux pressions de la multitude de nouvelles petites banques (il y en a plus de mille cinq cents en Russie), cherche à les protéger contre la concurrence, en interdisant de fait aux établissements étrangers d'avoir des relations commerciales avec des entreprises et des particuliers russes. Boris Elstine a mis son veto à cette loi, mais, avec une majorité des deux tiers, le Parlement peut avoir le dernier mot.

Dans cette hypothèse, la municipalité de Saint-Pétersbourg ferait appel au Conseil constitutionnel. Jacques-Henri Wahl, directeur général de la BNP, venu inaugurer sa filiale, a stigmatisé cette loi *« discriminatoire et inacceptable »*. *« De telles restrictions ne sont guère compatibles avec l'objectif des réformes russes »*, a-t-il ajouté. Anatoly Sobtchak conserve, enfin, un dernier atout dans sa poche : celui de faire de Saint-Pétersbourg une zone franche pour les banquiers étrangers. Il a menacé de le faire de sa seule autorité si le Parlement russe vote la loi contre l'implantation de banques étrangères.

Les banques occidentales sont pourtant loin de constituer une menace pour les petits établissements russes. Elles cherchent avant tout à prendre date. Le Crédit lyonnais comme la BNP-Dresdner font preuve d'une grande prudence et à tous points de vue. Leurs installations sont gardées jour et nuit comme des forteresses par des hommes en armes. Elles se contenteront, dans un premier temps et pour l'essentiel, de gérer les comptes des entreprises occidentales présentes et de faciliter le règlement des opérations d'import-export.

A destination d'une clientèle particulière fortunée, le Crédit lyonnais s'est doté d'une imposante salle des coffres et a également décidé de se lancer sur le marché des devises en devenant membre du SPICE (St Petersbourg Currency Exchange). A l'évidence, M. Sobtchak a mis beaucoup d'espoirs dans l'effet d'entraînement pour l'économie russe lié à l'arrivée à Saint-Pétersbourg de banques étrangères. Une expérience sans doute un peu naïve, mais a-t-il une autre alternative?

ÉRIC LESER

# Paris aide à la renaissance des Bourses d'Europe centrale

Depuis l'éclatement du bloc communiste, les pays d'Europe centrale n'ont eu de cesse de redonner naissance à leur marché de valeurs mobilières. Dès le printemps 1990, la Hongrie envisageait la réouverture de la Bourse de Budapest, fermée quarante-deux ans auparavant. A l'époque, les rares places financières européennes à s'intéresser à ces marchés, que l'on ne qualifiait pas encore d'« émergents », étaient Londres, Francfort ou Milan. Les Français prospectaient alors sous des cieux plus cléments, du côté de l'océan Indien...

Le premier accord de coopération entre un ex-pays socialiste d'Europe de l'Est – la Pologne – et la place de Paris n'interviendra qu'en octobre 1990, avec la contribution de l'association France-Pologne. Il confiait à la Société des Bourses françaises (SBF-Bourse de Paris) la maîtrise d'œuvre du programme permettant aux autorités polonaises de disposer des outils et du savoir-faire nécessaires à la création d'un marché boursier à Varsovie.

Après une interruption de plus de cinquante années, les cotations reprenaient le 16 avril 1991, avant l'inauguration officielle, le 2 juillet suivant. La SBF-Bourse de Paris n'était pas la seule à être partie prenante au projet. Le dépositaire central français, la SICOVAM (Société interprofessionnelle de compensation des valeurs mobilières), ainsi que la Commission des opérations de Bourse (COB) étaient aussi associés à cette « renaissance ».

Un an plus tard, en mai 1992, la Bourse de Varsovie entrait dans sa première phase d'informatisation. La première séance de cotation informatisée se fit en présence de Vladislav Pavlat, directeur général de la Bourse de Prague. Un mois auparavant, Jean-François Théodore, PDG de la SBF-Bourse de Paris, et M. Pavlat avaient signé un protocole de coopération selon lequel, la SBF devait fournir un logiciel de transactions conforme au contexte boursier tchèque.

Cette coopération devait ensuite être étendue. En juillet 1992, un consortium, constitué par la SBF et la SICOVAM, signait avec la Bourse de Prague un nouvel accord pour l'installation d'un dépositaire central responsable de la gestion des titres. *« En consolidant leur rapprochement, les deux places financières s'orientent vers l'installation d'un système boursier praguois cohérent qui intégrera dans un processus automatisé la négociation, la compensation et les procédures de règlement-livraison s'inspirant directement du système boursier français »*, soulignait alors la SBF.

Le 6 avril 1993, la Bourse de Prague, après cinquante années d'interruption – comme la plupart de ses consœurs d'Europe de l'Est –, rouvrait ses portes. Après un démarrage manuel, le dépositaire central était informatisé un mois plus tard. En juillet, elle a pris définitivement son envol avec le premier tour d'enchères des 622 entreprises privatisées

Après Vilnius *(lire ci-dessous)*, la SBF-Bourse de Paris devrait présider aux destinées de la Bourse de Kiev (Ukraine), fin 1993 ou début 1994. L'accord de coopération technique remonte à juillet 1992, mais l'absence d'une loi boursière n'a cessé de différer l'ouverture. Après Kiev, l'aide technique de la Bourse de Paris aux ex-pays socialistes d'Europe de l'Est devrait se ralentir. Peut-être au profit de l'Asie?

FRANÇOIS BOSTNAVARON

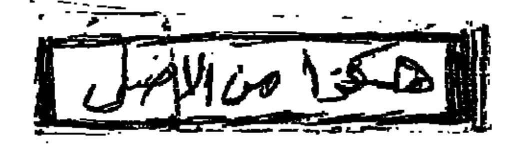
## *Ouverture des cotations à Vilnius*

La Bourse de Vilnius (Lituanie) a été officiellement inaugurée, mardi 14 septembre, par Eduardas Vilkelis, ministre des finances lituanien, en présence de l'ambassadeur de France et d'un représentant du ministère français de l'économie. Cette ouverture concrétise l'accord du 17 septembre 1992, entre la Lituanie, la SBF-Bourse de Paris et la SICOVAM. Le projet a été financé par l'Etat français à hauteur de 5 millions de francs.

Comme ceux de Prague et de Varsovie, le marché est de type organisé et centralisé : la formation des prix se fait sur la base d'un fixing par confrontation des ordres. Les procédures de cotation s'effectuent, pour l'instant, manuellement avec l'assistance de l'informatique. Une cotation informatisée est prévue dans une phase ultérieure. Les opérations de règlement et livraison de titres respectent le délai de quatre jours, tous les titres étant immobilisés auprès du dépositaire central. Mais une dématérialisation progressive de la totalité des titres issus des valeurs inscrites à la cote est également prévue.

L'ouverture de la Bourse de Vilnius entre dans le cadre du programme de privatisations lancé par la Lituanie en 1992. Les 22 sociétés dont les titres sont déjà cotés sont issues de ces privatisations qui ont rendu plus de 1,5 million de Lituaniens actionnaires. Une commission des valeurs mobilières, ayant pour mission de veiller à la transparence du marché et de contrôler les 24 sociétés de Bourse intervenant sur le marché, a été mise en place avec l'aide du cabinet d'avocats Gide-Loyrette-Nouel, de la société de conseil Eurogroup Consultant, de la SBF-Bourse de Paris et de la SICOVAM.





# VIE DES ENTREPRISES

En cherchant à se développer dans les services

## Gaz de France se prépare à la déréglementation

L'automne et l'entrée dans l'hiver, période traditionnellement propice pour les distributeurs d'énergie qui voient les consommations augmenter, risquent également d'être animées sur un autre plan, celui des réformes. Plusieurs d'entre elles concernant Gaz de France (GDF) pourraient être esquissées avec les présentations de deux rapports concernant tant le monopole de distribution que la diversification dans les services.

*« Je proposerai des modifications significatives ; ce ne sera pas le statu quo »*, a affirmé Claude Mandil, directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie, en évoquant la question de la réforme du régime juridique français du gaz et de l'électricité, lors du 110e congrès de l'ATG (Association technique de l'industrie et du gaz en France) réuni à Nantes du 14 au 17 septembre.

Si les pouvoirs publics entendent faire un petit geste vers Bruxelles qui veut déréguler le marché de l'énergie en Europe, ils ne souhaitent cependant pas, pour des questions de sécurité nationale, abandonner cette notion de monopole qui existe de fait.

M. Mandil remettra à la fin du mois d'octobre des propositions à Gérard Longuet. Selon lui, le ministre de l'industrie *« entend surtout donner un coup de jeunesse à un régime qui a fait ses preuves et à qui nous devons une des grandes réussites du demi-siècle, mais qui, en quarante-sept ans, a pris quelques rides »*.

D'accord pour *« moderniser les textes »* et pour dire que *« l'immobilisme n'est pas une réponse à cet environnement »*, a confirmé Pierre Gadonneix, directeur général de GDF. Toutefois, comme M. Mandil, il ne transigera pas sur le maintien *« des grands objectifs d'intérêt général, ce que nous appelons le service public, la sécurité d'approvisionnement, l'obligation de la fourniture et la maîtrise des évolutions tarifaires »*.

Les pouvoirs publics devraient, à la mi-octobre, prendre connaissance d'un rapport sur les conditions dans lesquelles un monopole peut étendre ses activités dans des secteurs concurrentiels. Il s'agira ensuite de définir des règles pour cette extension des compétences de GDF, voire d'EDF. La firme publique propose des services complets, allant de la fourniture de chaleur à l'installation des équipements, et concurrence ainsi des groupes privés comme la Lyonnaise des eaux et la Générale des eaux. Ce développement dans les services thermiques, beaucoup plus lucratifs que la simple fourniture d'énergie, est l'une des priorités de Pierre Gadonneix. Car si la consommation de gaz naturel stagne dans l'industrie en raison de la crise, elle a progressé en un an de 4 % dans le secteur résidentiel et de 8 % dans le tertiaire.

DOMINIQUE GALLOIS

21,7 % du capital de Bic placés dans une commandite

## Le baron Bich prépare sa succession

Agé de soixante-dix-neuf ans, le baron Marcel Bich, fondateur du groupe Bic – stylos, briquet et rasoirs jetables – poursuit la préparation de sa succession. Début juin, il laissait son poste de président-directeur général à son fils Bruno (*le Monde* du 3 juin). Vendredi 17 septembre, il a cédé 21,7 % du capital de sa société (1,5 million d'actions) à une holding familiale, baptisée M. B. E et disposant du statut juridique de société en commandite par actions. Pour l'instant, Marcel Bich en est le gérant et le seul associé-commandité. Mais, *« dès l'obtention des autorisations nécessaires »*, assure un communiqué du groupe, son fils Bruno en deviendra également associé-commandité.

Paradoxalement, cette opération fait chuter de 53 % à 45 % les droits de vente détenus par la famille dans la société Bic, les actions transférées perdant leur droit de vote double pendant deux ans d'après les statuts de l'entreprise. Mais en dissociant, dans M. B. E., la possession du capital du pouvoir effectif, elle devrait contribuer à asseoir l'autorité de Bruno Bich sur l'entreprise tout en autorisant à terme la famille – le baron a onze enfants de trois mariages, – à se désengager partiellement. Bien qu'une tentative de rapprochement ait déjà échoué, des rumeurs récurrentes font du groupe américain Sara Lee – qui a déjà repris Dim à Bic, – un partenaire potentiel du groupe français.

L'an dernier, le groupe Bic a dégagé un résultat net de 374,4 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 5,89 milliards. Si les stylos, rasoirs et briquets jetables ont largement contribué à ce résultat, l'activité planche à voile s'est soldée par 5 millions de francs de pertes. Quant à la maison de couture Guy Laroche, dont le groupe n'exclut pas de se désengager, elle a perdu 118 millions de francs en 1992.

P.-A. G.

*AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS*



## CHIFFRES ET MOUVEMENTS

### POTS-DE-VIN

□ **Ciba-Geigy et Sandoz impliquées dans une affaire de pots-de-vin en Italie.** – Les filiales italiennes des entreprises pharmaceutiques suisses Ciba-Geigy et Sandoz sont soupçonnées d'avoir versé des pots-de-vins à l'ex-ministre italien de la santé Francesco De Lorenzo, indique le *Sonntag Zeitung*, journal dominical alémanique. Ciba aurait déboursé 250 millions de lires (900 000 francs) pour obtenir dans les années 1990 et 1991 l'homologation de produits phytosanitaires. Sandoz aurait, lui aussi, soudoyé l'ex-ministre italien afin de faire figurer un médicament contre l'ostéoporose, le Miacalcic, sur une liste officielle. Ciba-Geigy confirme qu'une somme de 250 000 francs suisses (1 million de francs français) fut exigée afin de permettre l'enregistrement dans les délais habituels d'un herbicide pour le riz, bien que le dossier d'autorisation ait entièrement répondu aux exigences des autorités compétentes. Chez Sandoz, on se déclare surpris par ces soupçons ; à la connaissance de la firme, aucune enquête ne serait actuellement en cours.

### SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

□ **Honda va supprimer 3 000 emplois en trois ans.** – Le constructeur automobile japonais Honda prévoit de supprimer 3 000 emplois pour les ramener à 40 000 dans les trois ans, en raison de la forte baisse des ventes domestiques, indique samedi 18 septembre le journal japonais *Nihon Keizai Shimbun*. Honda va également transférer toute sa production des véhicules Accord et Civic destinés au marché américain dans son usine de l'Ohio, aux Etats-Unis, afin de réduire les effets de la hausse du yen, précise le quotidien.

□ **Tissage Vogt en liquidation : 110 emplois supprimés.** – Le tribunal de commerce d'Epinal (Vosges) a prononcé la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise textile Tissage Vogt à Saint-Etienne-lès-Remiremont, où 110 emplois seront supprimés. Etablie dans les Vosges depuis 1831 et spécialisée dans le tissage d'écrus pour l'habillement et l'ameublement, Tissage Vogt, avait vu ses difficultés s'aggraver depuis un an, comme l'ensemble de l'industrie textile. Son passif avait atteint quelque 20 millions de francs. Tissage Vogt avait déposé son bilan fin juillet.

### EXPERTISE

□ **La valeur de la FNAC est estimée entre 2,4 et 2,7 milliards de francs.** – Le rapport d'expertise indépendant demandé par la Commission des opérations de Bourse (COB) aux cabinets Mazars et Salustro et Reydel après la cession de la FNAC a conclu que la valeur du premier distributeur français de livres pouvait être évaluée entre 2,4 et 2,7 milliards de francs. Pour mémoire, la cession par la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) de la FNAC à Altus Finance (groupe Crédit lyonnais) et à la Compagnie immobilière Phénix (groupe Compagnie générale des eaux) avait été effectué sur la base d'une valorisation de la FNAC de 2,4 milliards de francs. Ce prix avait été jugé anormalement bas par la plupart des analystes, au regard de la notoriété et des perspectives de développement de la FNAC, poussant la COB à demander une évaluation indépendante de la valeur de la société.

### FUSIONS

□ **Lyonnaise-Dumez fusionne sa filiale américaine avec United Water Resources.** – Le groupe Lyonnaise des eaux-Dumez a annoncé, jeudi 16 septembre, la fusion de sa filiale américaine General Waterworks avec United Water Resources, une société qui dessert 235 000 abonnés. United Water Resources réalise un chiffre d'affaires de 165 millions de dollars (924 millions de francs), contre 120 millions de dollars (672 millions) pour la filiale de Lyonnaise-Dumez (300 000 abonnés). A l'issue de cette opération qui devrait prendre effet au début 1994, Lyonnaise des eaux-Dumez détiendra environ 25 % du capital de la nouvelle entité, ainsi que des actions de préférence convertibles, portant sa participation à 33 % au terme d'une période de dix ans. La fusion devrait faire de la nouvelle entité le second groupe privé de distribution d'eau aux Etats-Unis, où le marché est encore essentiellement aux mains des régies municipales (86 % du marché).

□ **Accord MCI et Intel sur la fusion entre le téléphone et l'ordinateur.** – MCI communications corp., deuxième compagnie américaine de téléphonie longue distance, et Intel, numéro un mondial du microprocesseur, ont passé un accord pour étudier les possibilités d'intégrer les téléphones aux ordinateurs individuels. L'accord prévoit que les deux sociétés échangeront des idées sur le transport de données et de voix sur les longues distances. Intel a déjà des arrangements identiques avec des compagnies de téléphones locales aux Etats-Unis, Bell Atlantic, Pacific Bell et Ameritech, ainsi qu'avec l'allemand Siemens et le suédois Ericsson. Intel travaille également avec Microsoft, numéro un mondial du logiciel, pour mettre au point une méthode standard reliant les téléphones aux ordinateurs individuels.

### CONTRAT

□ **Spie Batignolles va construire un tunnel à Taïwan.** – Le groupe de construction et travaux publics Spie Batignolles a annoncé qu'il allait réaliser l'un des deux principaux tunnels autoroutiers devant relier Taïpei, la capitale de Taïwan, à la côte orientale de l'île, ce qui représente un contrat d'un montant de 1,1 milliard de francs. C'est le premier contrat important obtenu à Taïwan par le cinquième groupe français de BTP, filiale de Schneider, qui cherche à accroître sa présence en Asie du Sud-Est. Il participe déjà au projet du TGV sud-coréen (pour l'installation des caténaires) et compte être sur les rangs si Taïwan mène à bien son propre projet de TGV. Le tunnel aura 13 km de long et 11,80 m de diamètre et sera donc plus large que le tunnel sous la Manche, à la construction duquel a participé Spie Batignolles.

### REDRESSEMENT JUDICIAIRE

□ **La Ciotat : procédure de redressement judiciaire pour les anciens chantiers navals.** – Le tribunal de commerce de Marseille a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de l'APAC, la société qui avait pris la succession de Lexmar sur le site des anciens chantiers navals de La Ciotat (Bouches-du-Rhône), fermés en février 1989. Le tribunal, qui a désigné Me Frédéric Bouet comme administrateur judiciaire, a également enclenché une saisine d'office du Fonds national de garantie des salaires (FNGS), qui va permettre aux 165 salariés de l'APAC d'être indemnisés.

### VENTE

□ **Yves Rocher (cosmétiques, prêt-à-porter) revend les licences Tartine et Chocolat à Catherine Painvin.** – Le groupe Yves Rocher a revendu à Catherine Painvin la licence pour la marque Tartine et Chocolat pour un montant non communiqué. Petit Bateau, filiale d'Yves Rocher, avait acheté il y a dix ans la licence Tartine et Chocolat. Catherine Painvin, créatrice de la marque, dirige désormais trois sociétés : l'une pour les licences, une autre gérant les douze magasins de l'enseigne et une troisième pour la diffusion de la mode pour enfants. Les licences représentent un chiffre d'affaires de 238 millions de francs et les magasins de 46 millions de francs. La licence conclue avec Seibu sur le Japon et l'Asie représente un chiffre d'affaires de 262 millions de francs.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS, 20 septembre ↓ Rechute

Après une ouverture en hausse dans le sillage de la séance de vendredi, la Bourse de Paris s'est rapidement orientée vers la baisse, lundi 20 septembre, avant de regagner quelques fractions, puis finalement s'installer plus durablement dans le rouge. En progression de 0,59 % au début des échanges, l'indice CAC 40 abandonnait, aux alentours de 13 h 30, 0,46 % à 2 089,83 points.

Selon les opérateurs, cette baisse s'effectuait dans un marché très spéculatif et uniquement guidé par le contrat à terme sur l'indice CAC 40. Des investisseurs qui, dès vendredi soir en hors séance, misaient sur la poursuite de la hausse de ce contrat et sur son ouverture au-dessus de 2 120, ont été pris à contrepied lorsque, après être monté jusqu'à 2 128 sur Globex, le contrat s'est retourné. « Il y eut un mouvement de panique et le contrat est tombé à 2 097 ».

Des intervenants évoquaient également la déception du marché car la Banque de France n'a pas abaissé son taux d'appel d'offres.

Enfin, une certaine prudence prévalait, tandis que les ministres européens des affaires étrangères et de l'agriculture tentaient ce lundi d'éviter une crise européenne sur le volet agricole du GATT.

Du côté des valeurs, le certificat d'investissement BNP perdait 1,3 % à 555 francs dans 69 000 titres. Le président de la banque a souligné dimanche le cours élevé du certificat d'investissement, comme de la Bourse en général, et ajouté qu'il ne fallait pas en tirer une indication du prix auquel les actions seraient cédées par l'Etat. Certains estiment désormais que la privatisation pourrait se faire à un prix compris entre 500 et 530 francs.

### LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

| | 10-9-93 | 17-9-93 |
|---|---|---|
| Valeurs franç. à rev. variable | 118,7 | 117,8 |
| Valeurs industrielles | 112,7 | 112,2 |
| Valeurs étrangères | 129,3 | 129,2 |
| Pétrole-Energie | 120 | 117,2 |
| Chimie | 98,1 | 97,8 |
| Métallurgie, mécanique | 117 | 118,2 |
| Electricité, électronique | 116,1 | 112,6 |
| Bâtiment et matériaux | 128,3 | 125,5 |
| Ind. de consom. non alim. | 118,7 | 118,8 |
| Agroalimentaire | 106,5 | 104,8 |
| Distribution | 127,4 | 130,8 |
| Transports, loisirs, services | 112,1 | 111,5 |
| Assurances | 142,4 | 142,1 |
| Crédit bancaire | 120,9 | 118,4 |
| Sicomi | 130,9 | 128,3 |
| Immobilier et foncier | 127,8 | 128,4 |
| Investissement et portefeuille | 136,9 | 134,9 |
| **Base 100 en 1949** | | |
| Valeurs franç. à rev. variable | 4 685,7 | 4 648,3 |
| Valeurs étrangères | 4 473,7 | 4 473,7 |
| **Base 100 en 1972** | | |
| Valeurs franç. à rev. variable | 877,8 | 870,8 |
| Valeurs étrangères | 804,8 | 804,8 |

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

| | 10-9-93 | 17-9-93 |
|---|---|---|
| Indice général | 581,4 | 577,4 |
| Produits de base | 481,8 | 483,4 |
| Construction | 528,2 | 528 |
| Biens d'équipement | 313,2 | 306 |
| Biens de consom. durables | 582,2 | 577,7 |
| Biens de consom. non durables | 980,5 | 972,3 |
| Biens de consom. alim. | 906,8 | 890,5 |
| Services | 570,2 | 571,3 |
| Sociétés financières | 633,6 | 641,2 |
| Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger | 500,2 | 490,9 |
| Valeurs industrielles | 581,1 | 572,8 |

## NEW-YORK : Profits records pour les firmes de courtage de Wall Street

Les principales firmes de courtage de Wall Street ont réalisé, au deuxième trimestre, des bénéfices records de 1,57 milliard de dollars (environ 8,8 milliards de francs).

La baisse des taux d'intérêt à long terme, la popularité des fonds d'investissements et un marché soutenu pour les nouvelles émissions sont à l'origine de ce record qui dépasse le précédent record de 1,51 milliard (8,4 milliards de francs) réalisé au premier trimestre. Pour le premier semestre, les bénéfices ont atteint 3,1 milliards (17,2 milliards de francs) contre 2,5 (14 milliards de francs) en 1992.

Le chiffre d'affaires des 310 firmes enregistrées au New York Stock Exchange (NYSE) a été de 17,95 milliards de dollars (100,5 milliards de francs) entre avril et juin, soit 15 % de plus qu'un an auparavant avec des dépenses en hausse de 12 % à 15,57 milliards de dollars (87,2 milliards de francs).

Sur ces 310 firmes, 83 % ont été bénéficiaires au deuxième trimestre contre 73 % en 1992.

## TOKYO, 20 septembre ↓ Nouveau recul

La Bourse de Tokyo a de nouveau terminé en baisse lundi 20 septembre, pour la quatrième séance consécutive, sous l'effet de ventes émanant principalement de particuliers. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a cédé 125,01 points, soit 0,61 %, à 20 266,03 points. Le volume des transactions était estimé à 220 millions de titres contre 300 millions vendredi.

Le principal indicateur de tendance a été notamment affecté par la baisse de Nippon Telegraph and Telephone Corp. (NTT) et DDI Corp., victimes de dégagements importants, ont indiqué des boursiers. *« Techniquement, le marché devrait être prêt à rebondir. Ce pourrait être le cas demain »*, ont-ils ajouté.

| VALEURS | Cours du 17 sept. | Cours du 20 sept. |
|---|---|---|
| Ajinomoto | 1 420 | 1 410 |
| Bridgestone | 1 310 | 1 320 |
| Canon | 1 430 | 1 420 |
| Fuji Bank | 2 350 | 2 300 |
| Honda Motors | 1 470 | 1 480 |
| Matsushita Electric | 1 420 | 1 420 |
| Mitsubishi Heavy | 685 | 678 |
| Sony Corp. | 4 350 | 4 330 |
| Toyota Motors | 1 680 | 1 670 |

### CHANGES

**Dollar : 5,6635 F ↑**

Lundi 20 septembre, le dollar restait ferme à l'ouverture du marché des changes parisien à 5,6635 F contre 5,6150 F à la clôture des marchés interbancaires de vendredi. Le franc était bien orienté face au deutschemark à 3,4878 F pour un deutschemark contre 3,4910 F vendredi soir. Les opérateurs se montraient prudents dans l'attente des entretiens du Conseil européen lundi à Bruxelles consacrés au volet agricole du GATT.

| FRANCFORT | 17 sept. | 20 sept. |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,6145 | 1,6220 |
| **TOKYO** | 17 sept. | 20 sept. |
| Dollar (en yens) | 104,53 | 104,28 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

| | |
|---|---|
| Paris (20 sept.) | 7 3/16 - 7 5/16 % |
| New-York (17 sept.) | 2 15/16 % |

### BOURSES

| | 16 sept. | 17 sept. |
|---|---|---|
| (SBF, base 100 : 31-12-81) | | |
| Indice général CAC | 577,38 | 577,40 |
| (SBF, base 1000 : 31-12-87) | | |
| Indice CAC 40 | 2 075,64 | 2 099,50 |
| **NEW-YORK** (indice Dow Jones) | 16 sept. | 17 sept. |
| Industrielles | 3 630,85 | 3 613,25 |
| **LONDRES** (indice « Financial Times ») | 16 sept. | 17 sept. |
| 100 valeurs | 3 003,90 | 3 005,50 |
| 30 valeurs | 2 331,20 | 2 331 |
| Mines d'or | 168,90 | 169,10 |
| Fonds d'Etat | 101,33 | 101,51 |
| **FRANCFORT** | 16 sept. | 17 sept. |
| Dax | 1 855,67 | 1 881,99 |
| **TOKYO** | 17 sept. | 20 sept. |
| Nikkei Dow Jones | 20 391,04 | 20 266,03 |
| Indice général | 1 651,34 | 1 638,90 |

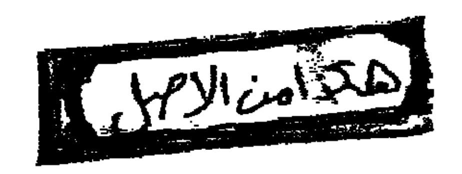
### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS COMPTANT | | COURS TERME TROIS MOIS | |
|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 5,6440 | 5,6470 | 5,6995 | 5,7040 |
| Yen (100) | 5,4139 | 5,4194 | 5,4745 | 5,4819 |
| Ecu | 6,6317 | 6,6409 | 6,6223 | 6,6344 |
| Deutschemark | 3,4855 | 3,4875 | 3,4897 | 3,4929 |
| Franc suisse | 4,0128 | 4,0178 | 4,0364 | 4,0432 |
| Lire italienne (1000) | 3,6052 | 3,6095 | 3,5878 | 3,5940 |
| Livre sterling | 8,6364 | 8,6439 | 8,6613 | 8,6720 |
| Peseta (100) | 4,3603 | 4,3661 | 4,3272 | 4,3361 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

| | UN MOIS | | TROIS MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 3 | 3 1/8 | 3 1/16 | 3 3/16 | 3 1/4 | 3 3/8 |
| Yen (100) | 2 5/8 | 2 3/4 | 2 9/16 | 2 11/16 | 2 1/2 | 2 5/8 |
| Ecu | 7 3/4 | 7 7/8 | 7 1/2 | 7 5/8 | 7 3/16 | 7 5/16 |
| Deutschemark | 6 3/4 | 6 7/8 | 6 1/2 | 6 5/8 | 6 3/16 | 6 5/16 |
| Franc suisse | 4 3/4 | 4 7/8 | 4 5/8 | 4 3/4 | 4 1/2 | 4 5/8 |
| Lire italienne (1000) | 8 15/16 | 9 3/16 | 8 7/8 | 9 1/8 | 8 3/4 | 9 |
| Livre sterling | 5 13/16 | 5 15/16 | 5 13/16 | 5 15/16 | 5 3/4 | 5 7/8 |
| Peseta (100) | 10 1/8 | 10 1/2 | 9 15/16 | 10 1/4 | 9 11/16 | 10 |
| Franc français | 7 | 7 1/4 | 7 | 7 3/16 | 6 5/8 | 6 15/16 |

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.





# MARCHÉS FINANCIERS

## BOURSE DE PARIS DU 20 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 31
CAC 40 : – 0,39 % (2091,35)

### Règlement mensuel

### Comptant (sélection)

#### Obligations

#### Actions

#### Étrangères

### Hors-cote (sélection)

### Second marché (sélection)

### Sicav (sélection) 17 septembre

### Marché des Changes

| Cours indicatifs | Cours préc. | Cours 17/09 | Cours des billets achat | Cours des billets vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats Unis (1 usd) | 5,5615 | 5,6415 | 5,40 | 5,90 |
| Ecu | 6,6350 | 6,6370 | — | — |
| Allemagne (100 dm) | 348,7800 | 349,1100 | 339 | 362 |
| Belgique (100 F) | 16,3200 | 16,3320 | 15,75 | 16,75 |
| Pays-Bas (100 fl) | 310,4300 | 310,8300 | 302 | 323 |
| Italie (1000 lires) | 3,6040 | 3,6095 | 3,37 | 3,82 |
| Danemark (100 krd) | 85,3400 | 85,5100 | 80 | 88 |
| Irlande (1 iep) | 8,1305 | 8,1175 | 7,80 | 8,55 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8,6205 | 8,8090 | 8,35 | 9,15 |
| Grèce (100 drachmes) | 2,4290 | 2,4275 | 2,69 | 3,09 |
| Suisse (100 f) | 400,5400 | 401,1000 | 387 | 409 |
| Suède (100 krs) | 70,5290 | 70,4400 | 67 | 76 |
| Norvège (100 k) | 80,0400 | 80,1100 | 75 | 84 |
| Autriche (100 sch) | 49,7050 | 49,6040 | 48,30 | 51,30 |
| Espagne (100 pes) | 4,3485 | 4,3550 | 4,05 | 4,60 |
| Portugal (100 esc) | 3,4150 | 3,4100 | 3,05 | 3,80 |
| Canada (1 $ can) | 4,2903 | 4,2987 | 4,10 | 4,55 |
| Japon (100 yens) | 5,3159 | 5,4089 | 5,10 | 5,45 |

### Marché libre de l'or

| Monnaies et devises | Cours préc. | Cours 17/09 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 63800 | 63500 |
| Or fin (en lingot) | 63150 | 64450 |
| Napoléon (20f) | 380 | 372 |
| Pièce Fr (10 f) | 385 | — |
| Pièce Suisse (20 f) | 367 | 370 |
| Pièce Latine (20 f) | 357 | 368 |
| Souverain | 458 | 475 |
| Pièce 20 dollars | 2500 | 2440 |
| Pièce 10 dollars | 1220 | 1220 |
| Pièce 5 dollars | 750 | — |
| Pièce 50 pesos | 2395 | 2420 |
| Pièce 10 florins | 381 | 390 |



### Matif (Marché à terme international de France)

17 septembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 170 371

| Cours | Mars 94 | Sept. 93 | Déc. 93 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 126,82 | 123,50 | 123,18 |
| Précédent | 126,42 | 123,12 | 122,82 |

CAC 40 A TERME
Volume : 21 686

| Cours | Sept. 93 | Oct. 93 | Nov. 93 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 2112 | 2122 | 2118 |
| Précédent | 2086,50 | 2100,50 | 2111,50 |

### RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

### ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

### SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

# COMMUNICATION

Le 6e Topcom de Deauville

## Les professionnels de la presse regrettent le « manque de personnalité » des journaux

**Environ 4 500 professionnels – responsables de la communication à l'intérieur d'entreprises, d'agences de publicité et de médias – ont participé au sixième Salon des directeurs de la communication et du marketing, le Topcom, du 15 au 18 septembre, à Deauville. Le prix de la meilleure agence de publicité de l'année a été décerné à l'agence Australie (groupe Euro-RSCG), celui de l'agence la plus créative à Callegari-Berville, tandis que les groupes publicitaires DMB and B-France et Publicis-FCB ont été consacrés meilleurs groupes de communication en 1993. Le débat de conclusion évoquait *« l'avenir de la presse écrite face à la concurrence télévisuelle »*.**

**DEAUVILLE**

*de notre envoyé spécial*

Les Français lisent peu. Avec une moyenne de 77 exemplaires de journaux diffusés par habitant, ils font figure de lanterne rouge européenne, juste avant l'Italie et l'Espagne, mais loin derrière la Finlande (291 exemplaires), la Suisse, la Suède, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, dont les citoyens, avec 153 exemplaires en moyenne, lisent deux fois plus que nous. Les causes de cette énigme et ses remèdes étaient inventoriés, vendredi 17 septembre, par un aréopage de patrons de presse allant de Françoise Sampermans (*l'Express*), Jean Boissonnat (*l'Expansion*), Philippe Labro (RTL), Lionel Fleury (AFP), Albert Du Roy (*l'Evénement du jeudi*) à Pierre Lescure (Canal Plus), en l'absence de Patrick Le Lay ( TF 1) et Serge July (*Libération*), tous deux excusés.

Le coût des journaux – en dix ans, leur prix s'est accru de 130 %, alors que celui de leur référent, le timbre-poste, a augmenté de 80 % –, mais aussi *« l'archaïsme »* de leur distribution ou de leur système de production, *« réglementé par des lois d'après guerre »*, ont été cloués au pilori, ainsi que la faiblesse capitalistique des groupes de presse. Ce qui les empêcherait d'entrer avec profit dans la bataille internationale.

### « Les moins dynamiques du monde »

Mme Sampermans a affirmé qu'en dépit *« de leur organisation et de leur représentation les éditeurs français sont les moins dynamiques du monde »*, tandis que tous les patrons participant au débat étaient d'accord pour fustiger *« le complexe d'infériorité de la presse écrite vis-à-vis de la télévision »*. *« Nos journaux manquent de personnalité, nous faisons plus concurrence à l'audiovisuel en matière de marketing qu'en matière d'idées »*, regrettait l'un d'entre eux. *« Certains journaux sont allés trop loin dans l'accompagnement de l'audiovisuel, ce qui se révèle blessant pour eux »*, indiquait Pierre Lescure, en visant sans le nommer *France-Soir*, tandis qu'Albert Du Roy, à la fois homme de presse et de télévision, notait que les journalistes de l'écrit *« supportaient de plus en plus mal l'importante et imbécile notoriété »* de l'audiovisuel. Les journalistes, dont la crédibilité est souvent mise en cause par le public, et qui préfèrent *« user du « je » de l'éditorial »* au lieu de *« s'intéresser à la quête de l'information »* (Philippe Labro), qui sont trop proches de l'institutionnel ou qui négligent l'importance de *« l'intérêt humain dans leur rapport des faits »* (Lionel Fleury), en ont aussi pris pour leur grade.

Côté remèdes, les participants ont fait l'éloge de la différence. Si le fait *« d'être adossé à un groupe industriel peut être une solution, mais pas une panacée »*, pour des journaux financièrement faibles, selon Mme Sampermans, le véritable renouveau de la presse écrite est ailleurs : dans une meilleure formation des journalistes, dont les plus talentueux devraient retrouver le chemin de l'écrit, *« afin de poursuivre dans la voie des Kessel, Rivarol et Zola »*, et dans la formation du public, auquel *« l'école doit redonner le goût de la lecture »*. Mais aussi dans l'affirmation argumentée de la diversité de cette pléiade de la presse écrite qui, mêlant l'information service, l'information et la réflexion, et usant du *« talent de plume »*, devrait à nouveau attirer les lecteurs et séduire des annonceurs.

**YVES-MARIE LABÉ**

□ **Alain Tailliar quitte la présidence de « Marie-France ».** – Alain Tailliar, repreneur en juillet 1993 de la société éditrice de *Marie-France* au groupe de presse allemand Bauer, a été démis de ses fonctions par son conseil d'administration, réuni en séance extraordinaire le 14 septembre. M. Tailliar a été contraint de céder le contrôle et la présidence de *Marie-France*, pour *« non-respect des engagements financiers »* pris par New Press Invest, la société d'investissement de presse dont il est l'actionnaire principal. M. Tailliar s'était engagé a apporter 70 % des fonds nécessaires à la constitution de la nouvelle société éditrice du titre en société anonyme au capital de 2 millions de francs. Il a été remplacé par Gérard Soulas, président de l'imprimerie IGPM de Saint-Etienne, associé au projet de reprise proposé au début de l'été.

Une rencontre européenne à Munich

## *Quand la finance et la production prennent le temps de se parler...*

**Pour la seconde année consécutive, Euro-Aim, organisme dépendant du programme Média de la CEE, organisait du 17 au 20 septembre son « Rendez-vous : finance et coproduction » dans les studios de la Bavaria à Munich. Quatre-vingt-huit financiers et soixante-dix producteurs de quatorze pays ont tenté de travailler ensemble.**

**MUNICH**

*de notre envoyé spécial*

Pascale Lamche, directrice des coproductions internationales à Cameras continentales, société de production française, a le *« pitch »*. C'est ainsi qu'on nomme, dans le jargon de l'audiovisuel, le talent que possèdent les personnes capables de susciter l'imaginaire d'autrui en quelques secondes. Dès que cette jeune femme ouvre la bouche pour figurer un scénario, l'environnement s'évanouit, vous plongez dans l'intrigue. Combien de banquiers, de distributeurs et de coproducteurs Pascale Lamche a-t-elle séduits entre le 17 et le 20 septembre, à Munich, dans les studios de la Bavaria ? Secret professionnel. Les soixante-dix producteurs porteurs de projets de coproduction européenne (films, téléfilms et séries télévisées) et les quatre-vingt-huit financiers spécialistes du cinéma et de l'audiovisuel venus à ce second « Rendez-vous : finance et coproduction », organisé par Euro-Aim, organisme européen dépendant du programme Média, s'affirmaient tous ravis d'avoir autant de temps... pour parler.

Il est vrai que loin du centre-ville, en marge de la Fête de la bière, sur la pelouse ensoleillée des studios de la Bavaria, discuter était la seule chose à faire. *« Tout le monde ici est disponible, c'est rarissime dans notre milieu professionnel »*, soulignait Hugues Desmichelle, PDG des productions du même nom, qui cherche depuis plusieurs mois à boucler un projet de 40 millions de francs pour le tournage de *20 000 Lieues sous les mers* en images de synthèse. Le producteur belge Benoit Lamy (Lamy films), était lui aussi satisfait : *« Il est difficile à un producteur indépendant de rencontrer autant de responsables financiers en si peu de temps. »* Et tous de déplorer que sur les marchés traditionnels (Marché international des programmes ou Festival de Cannes), les interlocuteurs soient stressés et si peu à l'écoute. Philipp Menz, directeur technique d'Atlas International, une importante société allemande d'achats de droits cinématographiques et audiovisuels (400 titres en catalogue), était venu, lui, en repérage. *« Nous intervenons le plus souvent quand le projet est terminé. Mais dans ce métier il est important de connaître les gens et de ne rejeter personne a priori. Le producteur maladroit que l'on rencontre aujourd'hui peut se révéler être un Steven Spielberg dans quelques années. Il ne faut pas l'avoir raté à cause d'une attitude arrogante. »*

Reste qu'il y a encore beaucoup à faire pour consolider les passerelles entre le monde de la finance et celui des petites et moyennes entreprises de la production cinématographique et audiovisuelle. *« Les producteurs travaillent sans réel projet marketing, les budgets sont gonflés et les financiers de leur côté sont obsédés par le risque qu'ils courent sur un argent qu'ils débloquent de plus en plus tard »*, expliquait Stéphane Graells, consultant indépendant. Résultat : personne ne cherchait à imaginer *« des produits financiers qui soient adaptés à cette industrie très particulière »*.

### *Les Français sous-représentés*

Curieusement, les Français étaient plutôt sous-représentés. Les chaînes françaises étaient absetes, à l'exception de la SEPT, représentée par Georges Morgenstern, très sollicité. *« Sans doute par manque d'information »*, regrettait Annie Martinet, chargé de mission au Centre national du cinéma. *« Il nous a été très difficile de passer la barrière du secrétariat »*, expliquaient les responsables d'Euro-Aim. Ces derniers désespéraient cependant d'autant moins que, selon leurs statistiques, près de 30 % des projets apportés par des producteurs en 1992, lors de la première session « finance et coproduction », sont entièrement financés aujourd'hui.

**YVES MAMOU**

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO
Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

# ÉCHECS

Nulle dans la sixième partie du championnat du monde

## Une attaque kamikaze de Short

Troisième partie avec les Blancs pour Short, troisième défense sicilienne de Kasparov, qui ne veut pas changer une tactique qui lui a rapporté 1,5 point sur 2 possibles. Samedi 18 septembre, pour la sixième rencontre de ce championnat du monde, c'est donc l'Anglais qui modifie le premier sa ligne de jeu (6. Fç4 au lieu de 6. Fg5), puis qui lance ses pions centraux en direction du roque ennemi (8. f4 et 9. f5). Le tenant du titre répond posément, prenant tout son temps comme il l'a déjà fait à plusieurs reprises, au risque de se retrouver talonné par la pendule.

Tandis que Short cherche à compliquer la position, Kasparov, lui, la simplifie et parvient, après une série d'échanges, à affaiblir le pion blanc ç2, que le challenger lui abandonne de bonne grâce. C'est que l'Anglais, qui pratique l'attaque à outrance depuis le début de ce championnat du monde, a une autre idée derrière la tête : détruire, en sacrifiant un fou kamikaze (26. Fxh6), la barrière de pions protégeant le roi noir et, en combinant reine et tour, aller mater le souverain ennemi dans son camp retranché.

Mais il en faut plus pour démonter un Kasparov aux prises avec le temps : il se dégage en deux coups (27... Db6+ et 28... Fd8), cloue la deuxième tour blanche, et menace de lancer une riposte fatale. Short est obligé de rattraper son attaque comme il peut et accepte la nulle après le 31e coup : il a une pièce en moins, la tour qui lui reste est en prise et la position de son roi n'est pas des meilleures. Seule ressource à sa disposition pour éviter le hara-kiri, infliger un échec perpétuel au roi noir, mais sans jamais le mater. Kasparov mène 4,5 à 1,5 avant la prochaine rencontre qui se jouera mardi 21 septembre.

Par ailleurs, Karpov et Timman ont fait nulle dans les 7e et 8e parties du championnat du monde concurrent qui se déroule aux Pays-Bas ; Karpov a toujours un point d'avance au score (4,5-3,5).

**P. B.**

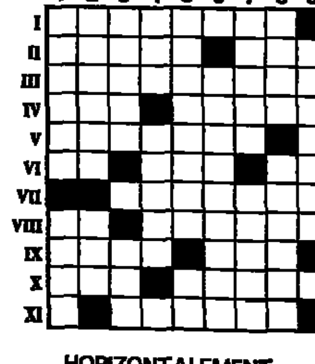
**Blancs : SHORT**
**Noirs : KASPAROV**
**Sixième partie**
*Défense sicilienne*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. e4 | ç5 | 17. Ceç3 | Cf6 |
| 2. Cf3 | d6 | 18. Tad1 | Fxd5 |
| 3. d4 | çxd4 | 19. Cxd5 | Cxd5 |
| 4. Cxd4 | Cf6 | 20. Txd5 | Tc8 |
| 5. Cç3 | a6 | 21. Dg4 | f6 |
| 6. Fç4 | e6 | 22. Tf3 | Txç2 |
| 7. Fb3 | Cbd7 | 23. Th3 | Tf7 |
| 8. f4 | Cç5 | 24. Dh5 (91) | h6 (112) |
| 9. f5 (10) | Fe7 (10) | 25. Dg6 | Rf8 |
| 10. Df3 | 0-0 | 26. Fxh6 | gxh6 |
| 11. Fe3 | e5 | 27. Txh6 | Db6+ |
| 12. Cde2 (18) | b5 (52) | 28. Tç5 | Fd8 |
| 13. Fd5 (63) | Tb8 (53) | 29. Th8+ | Re7 |
| 14. b4 | Cçd7 | 30. Th7 | Txh7 |
| 15. 0-0 | Cxd5 | 31. Dxh7+ (103) | Rf8 (113) |
| 16. Cxd5 (69) | Ff7 (79) | Nulle | |

*Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.*

# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME Nº 6131**



**HORIZONTALEMENT**

I. Est plus solide que la ficelle. – II. Réagissons d'une façon brutale. Est plus difficile que la critique. – III. Greffé comme un arbre fruitier. – IV. Utile pour boucher. Donner du galon, par exemple. – V. Peut servir à faire des démonstrations. – VI. Symbole. Trait de lumière. Terme musical. – VII. Qui aime le combat. – VIII. Dieu. Bien tranquilles. – IX. Qui n'est donc pas sourd. Particule. – X. Pas vilaine. Trop dur. – XI. Instrument doté d'une seule pédale.

**VERTICALEMENT**

1. N'est pas classé avec les petites annonces. Graphie savante. – 2. Est dur de la feuille. Interjection. – 3. La nature n'en est pas avare. Pic des Pyrénées. – 4. Une partie de l'ensemble. En Amérique, il peut être trouvé dans les ordures. – 5. Une façon d'exprimer les choses. Symbole. – 6. Le plat du jour. – 7. Comme du cuir. Une couleur qui change selon les parties. – 8. Coule dans une île. Sorties en famille. – 9. Devenues incapables de réfléchir.

**Solution du problème nº 6130**

*Horizontalement*

I. Provisionnel. – II. Ruine. Toc. Ilote. – III. Acétylène. Têt. – IV. Ténor. Aeschne. – V. Sleeping. – VI. Ob. Mer. Origan. – VII. Neigeuses. – VIII. Navire. Accord. – IX. Etres. Héritages. – X. Be. Or. – XI. Essoriller. Môme. – XII. Nés. Azay. Alibis. – XIII. Trémoussements. – XIV. Eut. Peseuse. – XV. Anesthésistes.

*Verticalement*

1. Rationnement – 2. Puce. Béat. Serin. – 3. Riens. Ivresse. – 4. Ontologie. Mes. – 5. Veyre. Ers. Raout. – 6. Emue. Bizuth. – 7. Steppes. Hélas ! – 8. Ion. Irène. Lys. – 9. Océan. Rue. Epi. – 10. Ego. At. Rames. – 11. Niés. Recto. Lest. – 12. El. Cri. Carminée. – 13. Loth. Grog. Obtus. – 14. Ténia. Ré. Miss. – 15. Tête. Nids. Es.

**GUY BROUTY**

# CARNET DU Monde

## Naissances

**Didier DESORMEAUX**
**et**
**Marianne GAZEAU,**
**Clément, Alicia,**

ont la joie d'annoncer la naissance de

**Gaëlle,**

le 4 septembre 1993.

39, avenue Claude-Vellefaux,
75010 Paris.

## Mariages

**Paul MINGASSON**
**et**
**Anne MINGASSON-GILLET,**
**Denis et Françoise CHATEAU**

ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

**Aurélie**
**et**
**Jean.**

Les futurs époux échangeront leur consentement le 25 septembre 1993, en l'église de Talmont-sur-Gironde (Charente-Maritime).

## Décès

– M. J.-P. Rozelot,
président,
Ses amis et collègues conseillers scientifiques, membres de l'AVRIST,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Guy CHANUSSOT,**
professeur des universités,

survenu à Dijon, le 14 septembre 1993.

AVRIST a/s FIEE,
13-15, rue Hamelin,
75016 Paris.

– Mme Coat,
née Achkar,
Ses enfants,
Sa famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Alain COAT,**
journaliste et ancien collaborateur du UNHCR,

survenu le 17 septembre 1993, à Paris.

L'incinération aura lieu le 22 septembre, à 9 heures, au Père-Lachaise.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu du

**capitaine de frégate**
**Jean-Claude NEYRENEUF,**

survenu à Feucherolles, le 16 septembre 1993, dans sa cinquante et unième année.

De la part de
Valérie, Emmanuel et Amaury Neyreneuf,
ses enfants,
Léo et Nathan Girardin,
ses petits-enfants,
Evelyne Neyreneuf,
son épouse,
Bruno Neyreneuf
et ses enfants,
Nicole Neyreneuf,
Béatrice et Olivier Neyreneuf
et leurs enfants,
Michel Neyreneuf,
sa famille,
M. et Mme Daniel Coquelle,
ses beaux-parents,
Ses obsèques sont prévues dans la plus stricte intimité familiale.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le mercredi 22 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Symphorien, à Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille
a le chagrin de faire part du décès de

**Clotilde PÈNE,**
ingénieur retraitée,

survenu le 9 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

**M. Adrien SAINTE-MARIE,**
directeur honoraire
de l'Ecole d'électricité industrielle,

est décédé.

Les obsèques civiles se sont déroulées dans la plus stricte intimité selon sa volonté, le 19 août 1993.

De la part de
M. Claude Rolland,
Francis Rolland,
son filleul,
Jean-Marc Rolland,
Et de tous ses amis et anciens élèves.

– Nous avons la douleur de faire part du décès de notre mère et grand-mère

**Mirjam RADUSZYNSKI,**
née Morgenstern,

qui nous a quittés à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 13 septembre 1993.

Ses enfants
Et leurs conjoints,
Et ses petits-enfants.

– Le groupe d'études C. G. Jung,
Et les *Cahiers jungiens de psychanalyse*,
ont la tristesse de faire part du décès de leur ami le

**docteur Pierre SOLIE,**
ancien président
du groupe d'études C. G. Jung,
et membre du comité de rédaction
des *Cahiers jungiens de psychanalyse*.

1, place de l'Ecole-Militaire,
75007 Paris.

– Le président
Et les membres de la Société française de psychologie analytique
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami

**Pierre SOLIE,**
docteur en médecine,
membre fondateur
et ancien président de la SFPA,
psychanalyste didacticien,
membre de l'Association internationale
de psychologie analytique,
auteur de nombreux ouvrages
et publications
de psychologie analytique.

Homme de cœur et de partage, Pierre Solie nous a beaucoup donné. Nous garderons à jamais le souvenir d'un être profondément humain dont l'authenticité trouvait sa source dans une quête incessante et parfois éprouvante. D'avoir pu l'entendre témoigner de cette expérience essentielle nous a infiniment touchés et pour certains transformés.

A Pierre Solie, notre reconnaissance.

## Remerciements

– Eleanor Spangberg,
Et sa famille,
profondément touchées par les nombreux témoignages d'affection et les hommages rendus à la mémoire de

**Lennart G. SPANGBERG,**

adressent leurs sincères remerciements à tous les amis qui se sont associés à leur chagrin.

21, boulevard Garibaldi,
75015 Paris.

## Avis de messes

**L'Association française**
**des hémophiles**

vous invite à participer à une cérémonie à la mémoire des hémophiles disparus et à vous joindre, par la prière, à ceux qui souffrent et espèrent.

C'est à leur intention que le cardinal Jean-Marie Lustiger célébrera la messe, le samedi 25 septembre 1993, à 18 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

## Services religieux

– Gladys Marrache,
née Dahan,
Michaël Dahan,
Leurs conjoints,
Leurs enfants,
Sion Lévy,
Rebecca Lévy,
Daniel Lévy,
Simon Lévy,
Samuel Lévy,
Léa Bencheton,
née Lévy,
Marie Lévy,
Leurs conjoints,
Leurs enfants,
Leurs petits-enfants,
Les familles Lévy et Dahan,
prieront à la mémoire de

**Mme veuve DAHAN,**
née Hanna Lévy,

le jeudi 23 septembre 1993, à 19 heures, au centre Rambam, 19-21, rue Galvani, Paris-17e.

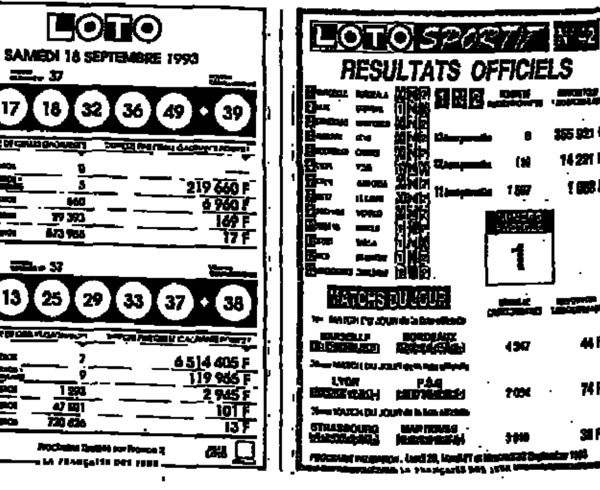
## Anniversaires

– Le 20 septembre 1963 nous quittait

**Pierre de LESCURE,**
romancier,

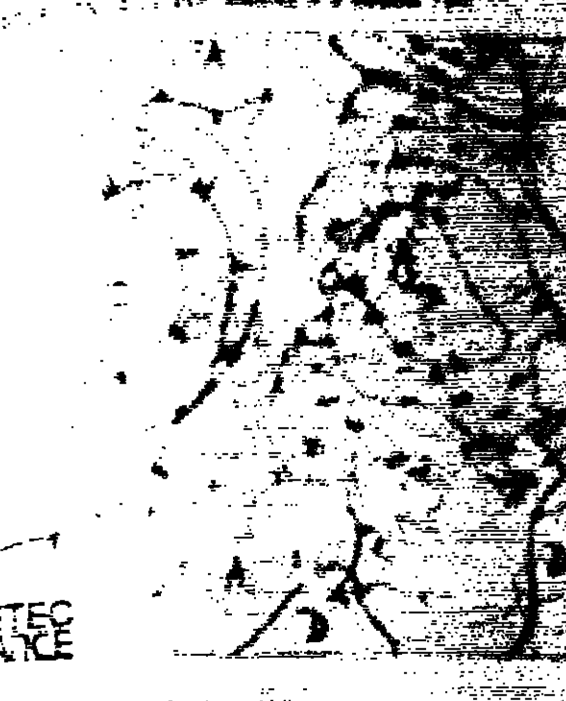
à l'origine des Editions de Minuit clandestines.

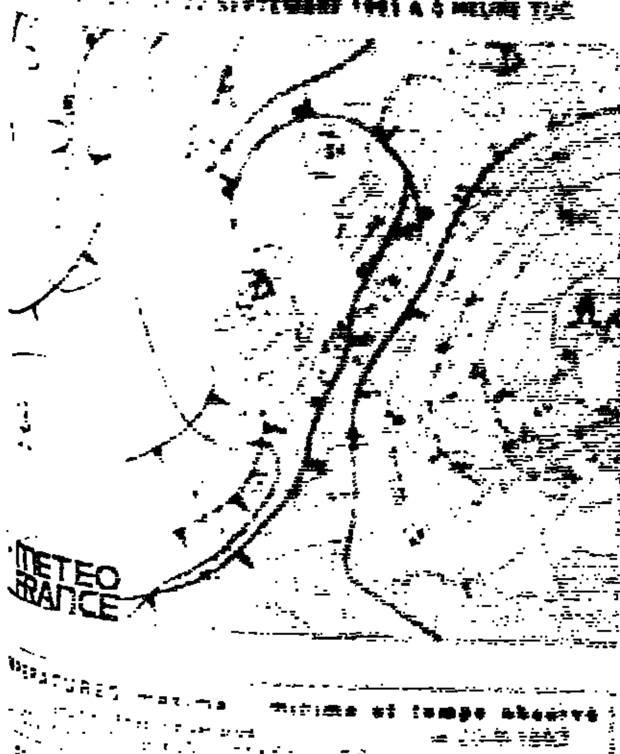
Fidèlement, lisons-le.




LOTO SPORTIF
RESULTATS OFFICIELS

# MÉTÉOROLOGIE



# CARNET DU Monde

## Naissances

Didier BENORMEAUX
et
Madame GAZEAU,
Clément, Alicia,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Gaëlle,

le 4 septembre 1993

28, avenue Claude-Vellefaux,
75010 Paris.

## Mariages

Paul MINGASSON
et
Anne MINGASSON-GILLET,
Denis et Françoise CHATEAU

ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Aurélie
et
Jean.

Les futurs époux échangeront leur consentement le 25 septembre 1993, en l'église de Talmont-sur-Gironde (Charente-Maritime).

## Décès

– M. J.-P. Roecht, président,
Ses amis et collègues conseillers scientifiques, membres de l'AVRIST, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Guy CHANUSSOT,
professeur des universités,

survenu à Dijon, le 14 septembre 1993

AVRIST a/s FIFI,
13-15, rue Hamelin,
75016 Paris.

– Mme Coat,
née Achbar,
Ses enfants,
Sa famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Alain COAT,
journaliste et ancien collaborateur du UNHCR,

survenu le 17 septembre 1993, à Paris.

L'incinération aura lieu le 22 septembre, à 9 heures, au Père-Lachaise.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu du

capitaine de frégate
Jean-Claude NEYRENEUF,

survenu à Feucherolles, le 16 septembre 1993, dans sa cinquante et unième année

De la part de
Valérie, Emmanuel et Amaury Neyreneuf,
ses enfants
Léa et Nathan Girardin,
ses petits-enfants,
Evelyne Neyreneuf
son épouse,
Bruno Neyreneuf
et ses enfants,
Nicole Neyreneuf,
Béatrice et Olivier Neyreneuf
et leurs enfants,
Michel Neyreneuf,
sa famille,
M. et Mme Daniel Coquelle,
ses beaux-parents
Ses obsèques sont prévues dans la plus stricte intimité familiale

Une messe sera célébrée à sa mémoire le mercredi 22 septembre à 10 h 30, en l'église Saint-Symphorien à Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille
a le chagrin de faire part du décès de

Clotilde PENE,
ingénieur retraitée

survenu le 9 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-quatorzième année

M. Adrien SAINTE-MARIE,
directeur honoraire
de l'Ecole d'électricité ...

est décédé.

Les obsèques ... dans la plus stricte intimité ... le 19 août 1993

De la part de

---

Nous avons la douleur ... part du décès de notre mère,

Mirjam RADUSZYNSKI
née Morgenstern,

qui nous a quittés à l'âge de ... -huit ans, le 13 septembre ...

Ses enfants
Et leurs conjoints,
Et ses petits-enfants.

Le groupe d'études C.G. ...
Et les Cahiers jungiens de ...
ont la tristesse de faire part ...
leur ami le

docteur Pierre SOLIE,
ancien président
du groupe d'études C.G. ...
et membre du comité de ...
des Cahiers jungiens de ...

1, place de l'Ecole-Militaire
75007 Paris.

Le président
Et les membres de la Société ... de psychologie analytique
ont la tristesse de faire part ...
leur collègue et ami

Pierre SOLIE,
docteur en médecine
membre fondateur
et ancien président de la ...
psychanalyste didacticien
membre de l'Association ... de psychologie analytique
auteur de nombreux ouvrages et publications
de psychologie analytique

Homme de cœur et de ... Solie nous a beaucoup ... garderons à jamais le ... être profondément humain ... thenticité trouvait sa source ... quête incessante et parfois ... D'avoir pu l'entendre ... cette expérience essentielle ... niment touchés et pour ... formés.

A Pierre Solie, notre ...

## Remerciements

– Eleanor Spangberg,
Et sa famille,
profondément touchées par les ... breux témoignages d'affection ... hommages rendus à la mémoire ...

Lennart G. SPANGBERG

adressent leurs sincères remerciements à tous les amis qui se sont ... leur chagrin

21, boulevard Garibaldi,
75015 Paris

## Avis de messe

L'Association française des hémophiles

vous invite à participer à une ... me à la mémoire des hémophiles ... rus et à vous joindre par la ... ceux qui souffrent et espèrent.

C'est à leur intention que ... Jean-Marie Lustiger célébrera ... le samedi 25 septembre ... 18 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

## Services religieux

Gladys Marrache,
née Dahan,
Michael Dahan,
Leurs conjoints,
Leurs enfants,
Sion Levy,
Rebecca Levy,
Daniel Levy,
Simon Levy,
Samuel Levy,
Lea Benchetton,
née Levy,
Marie Levy,
Leurs conjoints,
Leurs enfants,
Leurs petits-enfants,
Les familles Levy et ...
... à la mémoire de

Mme veuve DAHAN
née Hanna Lévy

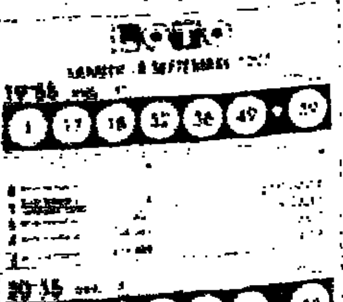
... jeudi 23 septembre ... heures, au centre Rachi ... rue Galvani, Paris-17e

## Anniversaires

Le 20 septembre 1992 ...

Pierre de LESCURE
romancier

... l'Ouligne des Editions de ...

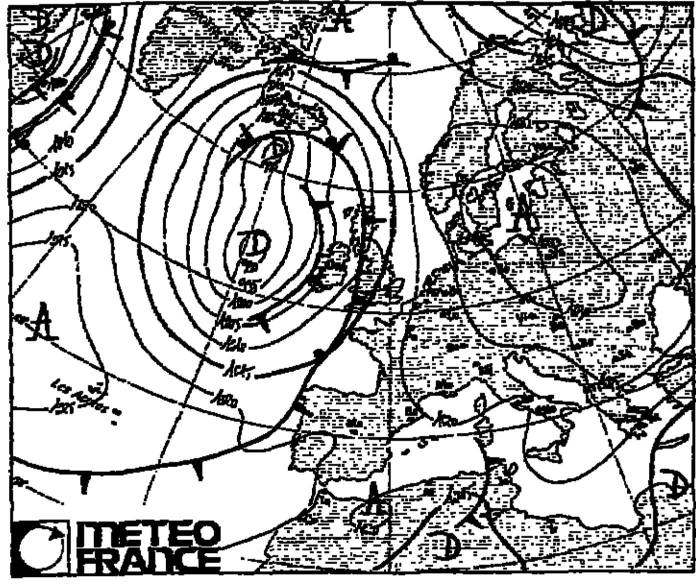


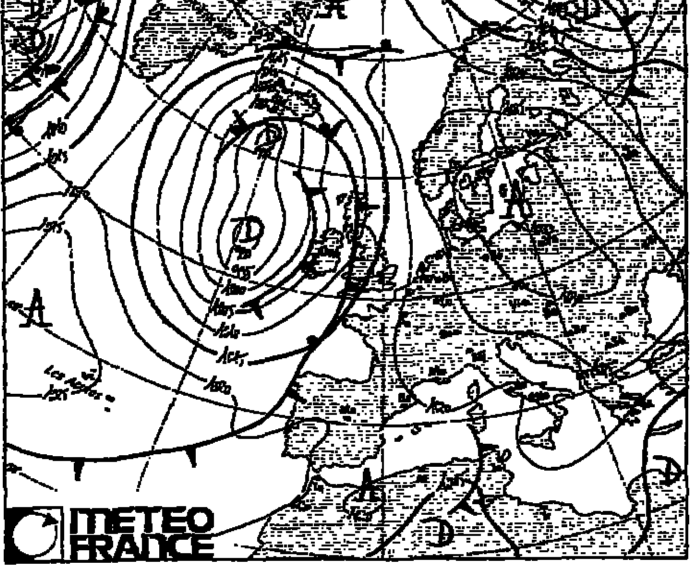
---



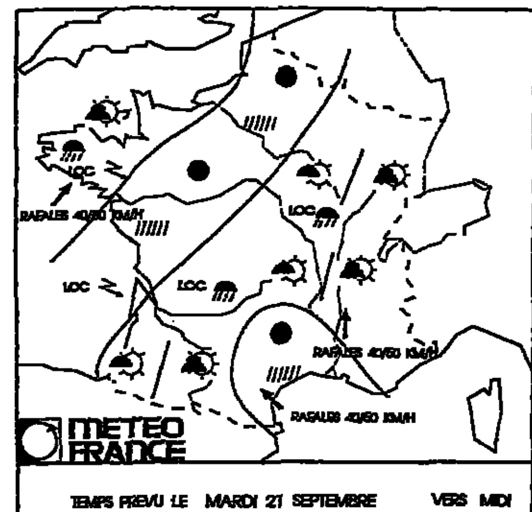
# MÉTÉOROLOGIE

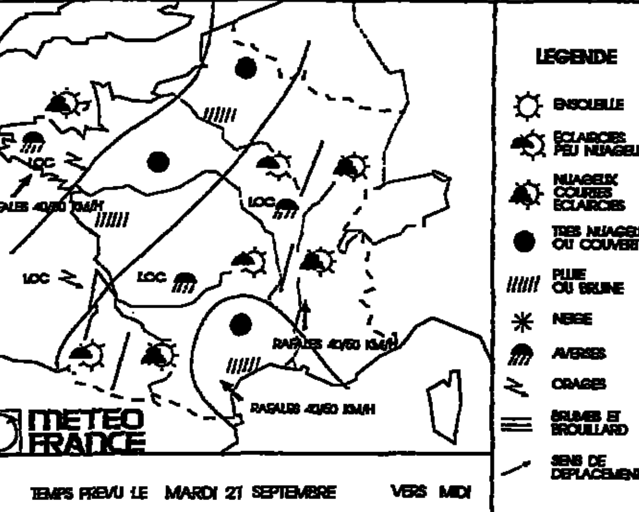
**SITUATION LE 20 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC**






**PRÉVISIONS POUR LE 21 SEPTEMBRE 1993**





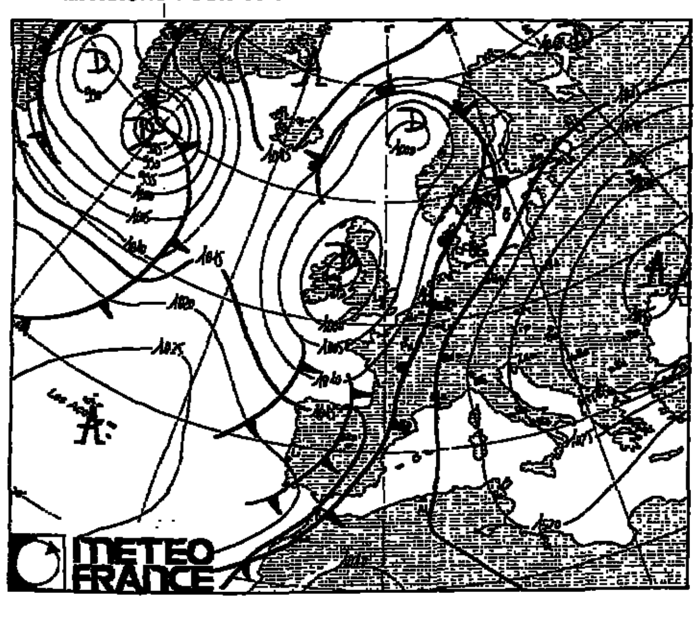

**Mardi : pluie à l'ouest, nuageux à l'est.** – Le matin, il pleuvra faiblement des Pays de Loire aux Charentes jusqu'à la Normandie. Sur la Bretagne les pluies de la nuit cesseront et le ciel sera nuageux avec quelques éclaircies. Des Pyrénées au Massif central jusqu'à l'Ile-de-France et au Nord, le temps deviendra de plus en plus nuageux au fil des heures. Sur le Languedoc-Roussillon, le vent d'antan apportera quelques pluies. Du Nord-Est aux Alpes et à la Corse, après dissipation de quelques brouillards locaux, le soleil sera au rendez-vous.

L'après-midi, de la Bretagne à la Basse-Normandie jusqu'aux Pays de Loire, le ciel sera nuageux, avec des averses. De l'Aquitaine jusqu'à l'Ile-de-France, et au Nord, il pleuvra faiblement. Quelques orages éclateront en soirée sur le Sud-Ouest. Du Nord-Est aux Pyrénées jusqu'aux Alpes, les nuages deviendront abondants avec quelques ondées en fin de journée. Il fera beau en Corse. Le vent d'autan soufflera à 50 km/h en rafales et il y aura encore quelques pluies sur le golfe du Lion.

Les températures matinales seront douces avec 14 à 16 degrés en général, 10 à 12 degrés sur le Nord-Est.

L'après-midi, le thermomètre sera à la baisse avec 20 à 22 degrés au nord et 22 à 24 degrés au sud, jusqu'à 27 degrés sur le pourtour méditerranéen.

**PRÉVISIONS POUR LE 22 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC**




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 20-9-1993**
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-9-1993 à 18 heures TUC et le 20-9-1993 à 6 heures TUC

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 32 | 18 | D |
| BIARRITZ | 25 | 15 | D |
| BORDEAUX | 24 | 15 | D |
| BOURGES | 26 | 14 | N |
| BREST | 18 | 16 | P |
| CAEN | 23 | 12 | N |
| CHERBOURG | 22 | 12 | C |
| CLERMONT-FER. | 27 | 14 | D |
| DIJON | 24 | 12 | B |
| GRENOBLE | 27 | 14 | D |
| LILLE | 21 | 12 | N |
| LIMOGES | 24 | 15 | N |
| LYON-BRON | 26 | 15 | D |
| MARSEILLE | 28 | 18 | D |
| NANCY | 23 | 10 | B |
| NANTES | 23 | 11 | B |
| NICE | 27 | 20 | D |
| PARIS-MONTS. | 25 | 13 | D |
| PAU | 24 | 14 | D |
| PERPIGNAN | 25 | 19 | B |
| POINTE-A-PITRE | 32 | 24 | D |
| RENNES | 24 | 14 | C |
| ST-ETIENNE | 26 | 13 | D |
| STRASBOURG | 22 | 10 | B |
| TOULOUSE | 28 | 20 | N |
| TOURS | 25 | 12 | D |

| ÉTRANGER | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 28 | 18 | N |
| AMSTERDAM | 19 | 10 | N |
| ATHÈNES | 34 | 21 | D |
| BANGKOK | 31 | 26 | C |
| BARCELONE | 26 | 19 | D |
| BELGRADE | 22 | 12 | N |
| BERLIN | 15 | 5 | D |
| BRUXELLES | 20 | 13 | N |
| COPENHAGUE | 14 | 8 | N |
| DAKAR | 31 | 26 | D |
| GENÈVE | 22 | 12 | B |
| ISTANBUL | 26 | 17 | D |
| JÉRUSALEM | 29 | 15 | D |
| LE CAIRE | 35 | 22 | D |
| LISBONNE | 23 | 18 | N |
| LONDRES | 21 | 13 | C |
| LOS ANGELES | 23 | 15 | D |
| LUXEMBOURG | 20 | 12 | N |
| MADRID | 28 | 12 | D |
| MARRAKECH | 29 | 17 | D |
| MEXICO | – | – | – |
| MILAN | 24 | 13 | D |
| MONTRÉAL | 14 | 3 | D |
| MOSCOU | 9 | 1 | D |
| NAIROBI | 25 | 11 | D |
| NEW-DELHI | 35 | 26 | N |
| NEW-YORK | 22 | 13 | D |
| PALMA-DE-MAJ. | 26 | 17 | D |
| PÉKIN | 28 | 14 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | – | – | – |
| ROME | 32 | 19 | N |
| HONGKONG | 32 | 25 | D |
| SÉVILLE | 27 | 15 | D |
| SINGAPOUR | 31 | 26 | P |
| STOCKHOLM | 14 | 1 | D |
| SYDNEY | 20 | 14 | D |
| TOKYO | 27 | 21 | C |
| TUNIS | 30 | 22 | N |
| VARSOVIE | 13 | 3 | D |
| VENISE | 24 | 15 | D |
| VIENNE | 17 | 11 | C |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# RADIO-TÉLÉVISION

**IMAGES** — DANIEL SCHNEIDERMANN

## American bombardement

LE courage physique étant une des premières qualités requises d'un chroniqueur de télévision, on s'était fièrement campé aux avant-postes pour assister aux premiers tirs du bombardement. On veut parler, bien entendu, du *« bombardement d'images américaines »* dénoncé à l'avance par Jack Lang, flétri par Jacques Toubon, et infligé par l'artilleur d'Atlanta Ted Turner qui, après avoir bombardé la planète d'informations en continu, avec la chaîne CNN, arrose depuis vendredi le Vieux continent de dessins animés et du stock de la Metro Goldwin Mayer – l'ensemble doublé ou sous-titré en français, promettait-on. Le missile, cette fois, porte le nom sympathique de TNT, et allait atteindre les innocents foyers français par l'intermédiaire du satellite Astra, dont les émissions ne peuvent être captées que par une antenne parabolique idoine, ustensile dont était providentiellement équipé le domicile du correspondant de guerre sus-mentionné.

Dès vendredi soir, on attendait donc frissonnant, et frissonnant davantage encore de n'avoir pu se procurer le programme détaillé des hostilités – publier les programmes de TNT doit être considéré par les magazines français comme un acte d'intelligence avec l'ennemi, à moins que M. Turner n'ait légitimement refusé de communiquer à l'avance ses plans de bombardement. Le premier missile, donc, s'appelait Elvis Presley. Il était joliment ajusté, à un détail près : contrairement aux promesses, le film n'était ni doublé ni sous-titré. Qu'à cela ne tienne : les artilleurs allaient sûrement rectifier le tir dès le lendemain. Samedi, soirée Fred Astaire : toujours en américain dans le texte. Dimanche, John Wayne : *english spoken*. On allait revenir aux rivages familiers – Stallone sur TF 1, Liz Taylor sur France 3, le téléfilm US sur M 6 – quand tout d'un coup, dimanche à 22 heures, miracle : du français. Le projectionniste d'un cinéma de Vaucresson (Hauts-de-Seine) nous parla dix bonnes secondes. Les bombardés auront sûrement droit à une explication.

Le choc le plus rude restait pourtant à venir. TNT – les incrédules en eurent la démonstration – n'hésite pas à couper les films ! Et pour diffuser quoi donc ? De la publicité ! Elle laisse en outre, en permanence, son logo incrusté sur l'écran, comme si elle se considérait aussi importante que les œuvres qu'elle accueille ! On comprit mieux soudain l'effroi de MM. Lang et Toubon, ministres d'un vieux pays de culture, qui jamais n'eussent autorisé de semblables offenses.

**Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Lundi 20 septembre

### TF 1

**20.45 Magazine : Témoin no 1.**
Présenté par Jacques Pradel.
*Quand les téléspectateurs aident la justice à élucider des affaires non résolues...*

**22.55 Magazine : Combien ça coûte ?**
Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Isabelle Quenin. Invité : Gilbert Bécaud.

**0.10 Journal et Météo.**

**0.15 Série : Mésaventures.**

### FRANCE 2

**20.50 Téléfilm : Jenny Marx, la femme du diable.**
De Michel Win, d'après Françoise Giroud.

**22.30 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes** (et à 0.10).

**22.35 Magazine : Savoir plus.**
Présenté par François de Closets. L'Assiette de l'an 2000. Invités : Alfred Conesa, président d'Agropolis à Montpellier ; Philippe Desbrosses, auteur du *Crack alimentaire* et de *Nous redeviendrons paysans ;* Jacques Puisais, président de l'Institut français du goût à Tours, auteur du *Goût juste*, et du *Goût et l'enfant ;* Pierre Thuillier, historien ; Pierre Tchernia.

**23.50 Journal et Météo.**

**0.15 Magazine : Le Cercle de minuit.**
Présenté par Michel Field.

### FRANCE 3

**20.45 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.**

**20.50 Cinéma : Buffet froid. ■■■**
Film français de Bertrand Blier (1979).

**22.25 Journal et Météo.**

**22.55 Magazine : Entractes.**
Présenté par Alain Duault. Invitée : Jane Birkin. Opéra : spécial Maria Callas ; Danse : le défilé du Corps de ballet de l'Opéra de Paris ; Théâtre : Maria Pacôme, Jacques-Pierre Amette et Francis Veber ; Musique : portrait du compositeur Michael Nymann.

**0.10 Continentales.**
L'Eurojournal : l'info en v.o.

### CANAL PLUS

**20.35 Cinéma : The Commitments. ■**
Film américain d'Alan Parker (1991). Avec Robert Atkins, Michael Aherne, Angeline Ball.

**22.25 Flash d'informations.**

**22.35 Le Journal du cinéma.**

**22.40 Cinéma : Une femme sous influence. ■■■**
Film américain de John Cassavetes (1975) (v.o.).

**1.00 Documentaire : Anything for John.**
De Doug Headline et Dominique Cazenave. Avec John Cassavetes.

### ARTE

**20.40 Cinéma : Xica Da Silva. ■■**
Film brésilien de Carlos Diegues (1976) (v.o.).

**22.30 Cinéma : La Fille de Hunan. ■**
Film chinois de Xie Fei (1986) (v.o.).

**0.05 Cinéma d'animation : Snark.**
La Peste, de David Takaichvili.

### M 6

**20.50 ► Cinéma : Highlander. □**
Film britannique de Russell Mulcahy (1986).

**22.55 Cinéma : Biggles. ■**
Film britannique de John Hough (1988).

**0.30 Informations : Six minutes première heure.**

**0.40 Magazine : Culture pub.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Le Grand Débat.**
Comment sortir de la crise ? Avec Jean-Pierre Chevènement, Philippe Vasseur, Gérard Lafay, Alain Cotta, Jean-Claude Casanova, Jean-Louis Gombeaud

**21.30 Avignon 93.**
Cabeza de vaca, de Bruno Castan.

**22.40 La Radio dans les yeux.**
L'actualité des arts plastiques.

**0.05 Du jour au lendemain.**

**0.50 Musique : Coda.**
Le fado au masculin (1)

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné les 15 et 16 avril à Munich) : Fantaisie sur un thème de Tallis, de Vaughan-Williams ; Concerto pour piano et orchestre no 2 en ré mineur op. 23, de McDowell ; Symphonie no 6 en si mineur op. 54, de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Leonard Slatkin ; Jeffrey Siegel, piano.

**23.09 Ainsi la nuit.** Par Denise Bahous. Quatuor à cordes no 16 en fa majeur op. 135, de Beethoven ; Sonatine pour violon et piano en sol mineur D 408, de Schubert.

**0.00 L'Heure bleue.** Transatlantique, par Xavier Prévost. Steve Lacy joue Thelonious Monk.

## Mardi 21 septembre

### TF 1

**15.30 Série : La clinique de la Forêt-Noire.**

**16.20 Jeu : Une famille en or.**

**16.50 Club Dorothée.**

**17.50 Série : Premiers baisers.**

**18.20 Série : Hélène et les garçons.**

**18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !**
Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Florence Darel.

**19.50 Divertissement : Le Bébête Show.**

**20.00 Journal, Tiercé et Météo.**

**20.45 Cinéma : Indiana Jones et le temple maudit. ■■**
Film américain de Steven Spielberg (1984).

**22.55 Divertissement : Ciné gags.**

**23.00 Cinéma : Le Retour des Sept. □**
Film américain de Burt Kennedy (1966).

**0.40 Magazine : Le Club de l'enjeu.**

### FRANCE 2

**15.40 Variétés : La Chance aux chansons.**
Emission présentée par Pascal Sevran. Surprise-partie chez Georges Jouvin.

**16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.**

**17.05 Magazine : Giga.**

**18.40 Jeu : Un pour tous.** Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.

**19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
Animé par Nagui.

**20.00 Journal, Journal des courses et Météo.**

**20.50 Cinéma : Au revoir les enfants. ■■■**
Film français de Louis Malle (1987).

**22.35 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes** (et à 0.15).

**22.40 Magazine : Bas les masques.**
Présenté par Mireille Dumas. J'ai fumé du hasch. Reportages : Entretien avec Yannick Noah, par Mireille Dumas ; Cecil Rucker, un basketteur au chômage pour un pétard ; Cité-Beurs-Shit-Deal.

**23.55 Journal et Météo.**

**0.20 Magazine : Le Cercle de minuit.**
Présenté par Michel Field.

### FRANCE 3

**15.20 Série : Capitaine Furillo.**

**16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.**

**17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.**
Invité : Jean-Michel Jarre.

**18.25 Jeu : Questions pour un champion.**

**18.50 Un livre, un jour.** *La Photo sur la cheminée*, de Bertrand Mary.

**19.00 Le 19-20 de l'information.**
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.

**20.05 Divertissement : La Grande Classe.**

**20.30 Le Journal des sports.**

**20.45 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.**

**20.50 Spectacle : Attention magie !**
Invité : Carlos. Avec Kevin James, Ali Bongo, Rudy Coby, Arturo Brachetti.

**22.10 Journal et Météo.**

**22.40 Cinéma : Un monde sans pitié. ■**
Film français d'Eric Rochant (1989).

**0.05 Magazine : A la une sur la 3.**
Avec Serge July et Philippe Alexandre.

**0.30 Continentales.**
L'Eurojournal : l'info en v.o.

### CANAL PLUS

**16.00 Cinéma : Cadence. ■**
Film américain de Martin Sheen (1991).

**17.35 Dessin animé : Les Simpson.**

**18.00 Canaille peluche.** Corentin.

*En clair jusqu'à 20.35*

**18.30 Ça cartoon.**

**18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.**
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Laurent Spielvogel et Muriel Robin.

**20.30 Le Journal du cinéma.**
Présenté par Isabelle Giordano.

**20.35 Cinéma : Terminator 2, le jugement dernier. ■**
Film américain de James Cameron (1991).

**22.45 Flash d'informations.**

**22.50 Cinéma : A propos d'Henry. ■**
Film américain de Mike Nichols (1991) (v.o.).

**0.30 Surprises.**

### ARTE

*Sur le câble jusqu'à 19.00*

**17.00 Documentaire : Larry Adler.**
De Joachim Kreck (rediff.).

**17.55 Documentaire : Robert Motherwell.**
De Catherine Tatge (rediff.).

**19.00 Série : Fast Forward.**

**19.30 ► Documentaire : Louise Weiss, l'Européenne.**
D'Elisabeth Kapnist.

**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 Soirée thématique : Edith Piaf.**
Soirée conçue par Claude-Jean Philippe (rediff.).

**20.45 Documentaire : Le Récital de toute une vie.**
De Claude-Jean Philippe.
*Des documents inhabituels sur la môme Piaf.*

**22.05 Interview de Charles Aznavour.**
Par Claude-Jean Philippe.

**22.15 Documentaire : Le Roman d'une existence.**
De Claude-Jean Philippe.
*La vie d'Edith Piaf en neuf chapitres. Depuis son enfance chez les forains, avec son père contorsionniste, à la gloire finale et à la solitude. La rue, l'apprentissage, les rencontres, les amours, la maladie, la musique... Nombreux documents d'actualité, films personnels de Marc Bonel, des extraits de films, et la fameuse interview d'Edith Piaf par Jacqueline Joubert et Henri Spade.*

**23.45 Court métrage : Nogent, Eldorado du dimanche.**
De Marcel Carné.

### M 6

**14.00 Magazine : La Vie à pleins tubes.**

**17.15 Variétés : Multitop.**

**17.40 Série : Croc blanc.**

**18.10 Série : Le Magicien.**

**19.00 Série : Deux flics à Miami.**

**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**

**20.00 Série : Notre belle famille.**

**20.35 Magazine : Grandeur nature.**

**20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin.**
L'Epidémie, de Chuck Bowman. Le Visiteur, de Victoria Hochberg.

**23.00 Série : Mission impossible.**
De l'or pour des prunes.

**0.00 Les Stars en noir et blanc.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Archipel médecine.**
Par Antoine Viel.

**21.30 Grand angle.**
Les vingt ans de Marmottan (rediff.).

**22.40 Les Nuits magnétiques.**
Mexique (s) de nos rêves (1).

**0.05 Du jour au lendemain.**
Avec Jean-Marie Touratier (Bois rouge).

**0.50 Musique : Coda.**
Le fado au masculin (2).

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 22 juin lors des Fêtes musicales en Touraine) : La Danse des heures, extrait de La Gioconda, de Ponchielli ; Barcarolle, extrait des Contes d'Hoffmann, d'Offenbach ; Pas de six, extrait de La Belle au bois dormant, de Tchaïkovski ; Crème fouettée op. 70, de R. Strauss ; Scherzo humoristique pour quatre bassons op. 121 bis, de Prokofiev ; Concerto pour piano et orchestre en fa majeur, de Gershwin, par l'Orchestre national de Lettonie.

**22.00 Les Voix de la nuit.**

**23.09 Ainsi la nuit.** Quintette pour clarinette et cordes en si bémol majeur op. 34, de Weber ; Sonate pour piano en si mineur op. 40 no 2, de Clementi ; Sérénade italienne pour quatuor à cordes en sol majeur, de Wolf.

**0.00 L'Heure bleue.**

Tout en excluant un « gel » des licenciements

# M. Balladur place le secteur public sous haute surveillance

***« Le licenciement ne doit pas être un mode normal de gestion ni la solution de facilité », mais « la dernière solution, celle de la détresse »*, a affirmé, samedi 18 septembre à Oyonnax (Ain), Edouard Balladur, venu inaugurer le Pôle européen de plasturgie. Au terme d'une réunion des ministres de tutelle des entreprises publiques, le gouvernement a décidé lundi 20 septembre que, d'ici au *« 31 mars 1994, aucune de ces entreprises ne sera admise à présenter de nouveau plan social qui ne comprendrait pas toutes les mesures prévues dans la loi quinquenale destinées à éviter les licenciements »*. Parmi les dispositions prévues dans ce texte, figure notamment la possibilité de recourir, avec une aide de l'Etat, au chômage partiel de longue durée.**

**OYONNAX**

*de notre envoyé spécial*

*« Dans la bataille pour l'emploi, la responsabilité des entrepreneurs est immense »*, a martelé samedi Edouard Balladur, devant une centaine de chefs d'entreprise. Le premier ministre, qui a réitéré le rappel à l'ordre adressé la semaine dernière au secteur public (*le Monde* du 18 septembre), a précisé que la réunion, lundi, des ministres de tutelle des entreprises nationalisées *« aura pour but d'étudier les mesures qui peuvent être prises afin que, lorsque des adaptations d'effectifs sont indispensables, celles-ci puissent avoir recours à toute une palette de solutions, notamment celles qui sont inscrites dans la loi quinquennale, de façon privilégiée »*.

Les dispositions du projet de loi quinquennale sur l'emploi – *« alternatives en matière de chômage partiel, d'aménagement du temps de travail, de temps partiel »* – devront être *« pleinement utilisées »*, a prévenu M. Balladur, qui a rappelé que les aides accordées aux entreprises représentent *« plus de 85 milliards de francs en année pleine »*. Le premier ministre a clairement refusé de recourir, comme le proposent plusieurs syndicats, à un *« gel »* temporaire des licenciements. Cette idée ne lui paraît pas *« très opportune »*, car elle *« ne ferait que reporter le problème de six mois »* alors qu'il conviendrait plutôt de *« traiter le problème au fond »* et d'envisager *« une gestion sociale et des effectifs plus adaptée, plus moderne et plus souple »*.

Pour ce qui concerne les entreprises privées, le gouvernement pourrait pourtant envisager de *« subordonner son accord à des plans sociaux et à leur financement au fait que certaines conditions soient remplies »*, sans pour autant revenir à une quelconque forme *« d'autorisation administrative »*.

Estimant que la France souffre *« d'un excès de législation, de réglementation, d'autorisation et d'interdiction »*, M. Balladur a lancé un appel en faveur de *« davantage de négociation »*. Sans sous-estimer les difficultés des entreprises, le premier ministre souhaite que *« chacun – patronat, syndicats, gouvernement – prenne conscience que nous devons tous ensemble essayer de trouver les solutions les plus efficaces économiquement et les moins traumatisantes sur le plan social »*.

**ROBERT BELLERET**

Au « Grand Jury RTL-le Monde »

# Michel Pébereau espère 1 à 2 millions d'actionnaires individuels lors de la privatisation de la BNP

Michel Pébereau, président de la Banque nationale de Paris (BNP), a estimé dimanche 19 septembre, lors du « Grand Jury RTL-le Monde », que si la privatisation de la banque – prévue avant le 20 décembre – permet de rassembler un à deux millions d'actionnaires individuels, *« ce sera un très grand succès »*.

Soulignant que la conjoncture actuelle est très différente de celle qui prévalait lors des privatisations de 1986-1988, M. Pébereau a émis le souhait d'avoir un très grand nombre de clients actionnaires. *« Sur les 4,5 millions de clients que possède la BNP, nous espérons avoir un nombre aussi proche que possible du million de clients actionnaires »*, a-t-il indiqué. Mais il a précisé que ces clients n'auront pas d'avantages particuliers par rapport aux autres actionnaires.

Le deuxième souhait du président de la BNP est d'avoir un très large actionnariat du personnel : *« La BNP emploie 57 000 salariés. Notre objectif est que trois salariés sur quatre deviennent actionnaires »*, a-t-il précisé, en rappelant que les salariés qui achèteraient des actions BNP en acceptant qu'elles soient bloquées pour deux ans bénéficieraient d'une réduction de 20 %.

Selon Michel Pébereau, l'intérêt de privatiser la BNP est triple : permettre à la banque de recourir au marché, développer une politique de partenariat et l'actionnariat des salariés. Questionné sur le bénéfice que l'Etat pourrait retirer de la privatisation de la BNP, M. Pébereau a estimé qu'elle devrait lui permettre de récupérer *« près de la moitié des 40 milliards de francs qu'il souhaite recevoir de l'ensemble des privatisations d'ici à la fin de l'année »*.

SOMMAIRE



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 29 à 38

**Le numéro du « Monde » daté 19-20 septembre 1993 a été tiré à 527 798 exemplaires.**

**Demain dans « le Monde »**

*« Sciences-Médecine » : Angkor revisité*

L'UNESCO va proposer au Cambodge un plan global de réhabilitation des temples mariant harmonieusement tourisme et développement local.

Afin de réduire l'épargne à court terme

## Le plafond d'exonération des plus-values des sicav monétaires est ramené à 100 000 francs

Pour inciter les Français à consommer et non plus à épargner, le projet de loi de finances pour 1994, examiné mercredi 22 septembre par le conseil des ministres, propose de réduire à nouveau les avantages fiscaux attachés aux sicav monétaires. Une masse considérable d'épargne liquide des ménages qui représente environ 700 milliards de francs.

Le seuil de taxation des plus-values réalisées sur les sicav monétaires devrait être fixé à 100 000 francs de cession au 1er janvier 1994 et 50 000 francs au 1er janvier 1995, contre 162 900 francs sur les plus-values de 1992 et 166 000 sur celles de 1993. Les gains réalisés par la vente de sicav monétaires sont imposés à 19,4 % et le seuil de taxation avait déjà été réduit de moitié (il était de 325 800 francs) depuis le début de l'année.

Les sicav monétaires seront toutefois exonérées d'impôt sur les plus-values si leur revente sert à l'achat de résidences, principale ou secondaire, dans la limite de 600 000 francs pour une personne et de 1,2 million pour un couple. Le gouvernement devrait étendre l'abattement fiscal sur les revenus des actions et des obligations (de 8 000 francs pour une personne seule et de 16 000 francs pour un couple) aux autres formes de placement (*dépôts à terme dans les banques* et sicav de trésorerie par exemple).

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le Monde
INITIATIVES

La compétition présidentielle dans la majorité

# Charles Pasqua relance l'idée de « primaires » à droite

**Invité de l'émission « L'heure de vérité », sur France 2, dimanche 19 septembre, Charles Pasqua s'est prononcé pour une liste unique de la majorité aux élections européennes, et il a réaffirmé sa préférence pour le système des « primaires » afin de désigner un candidat unique de la droite à la prochaine élection présidentielle. *« Pourquoi ne pas en rester à l'accord RPR-UDF, qui a prévu l'organisation de primaires ? C'est à cela qu'il faut rester »*, a dit le ministre de l'intérieur, qui était interrogé sur sa préférence entre Jacques Chirac et Edouard Balladur pour la candidature à cette élection.**

**Rappelant qu'il est partisan de la mise en place d'une *« seule formation »* de la droite, M. Pasqua a affirmé : *« Le système des primaires est là. Le moment venu, il faut le mettre en route. Je suis prêt, si le premier ministre me le demande, à faire travailler les services du ministère de l'intérieur sur un projet qui permettrait même d'étudier ce système de primaires à gauche. »* Parlant de M. Balladur, qui est *« un très bon premier ministre »*, avec lequel il s'*« entend très bien »*, M. Pasqua a déclaré : *« Nous avons, lui et moi, pour objectif de faire en sorte que la France soit gouvernée et que l'on ne parle de l'élection présidentielle que le plus tard possible. »* Il a ajouté : *« Le candidat unique doit être choisi par les électeurs et non par les états-majors. Il ne suffit pas de se proclamer ou de s'autoproclamer candidat pour que, ensuite, nous n'ayons plus le choix qu'entre ceux qui se seront autodésignés. »* Comparant le scrutin présidentiel à une *« alchimie entre un candidat et le peuple »*, le ministre de l'intérieur a précisé : *« Il faut que le jeu soit ouvert et que ce soient les Français qui tranchent. »***

**M. Pasqua a affirmé que *« la priorité des priorités, à l'heure actuelle, c'est non seulement la conquête de nouveaux emplois, mais, aussi, le maintien de ceux qui existent. »* Enfin, il a indiqué que le ministère de l'intérieur aura des *« moyens renforcés »* pour lutter contre la drogue, qui, selon lui, reste au premier rang des urgences pour le gouvernement.**

## *Un « tournoi de qualification »*

La dernière fois que la majorité avait parlé des « primaires » présidentielles, elle était encore l'opposition. Le 15 décembre 1992, les états majors du RPR et de l'UDF ont mis en place, officiellement, le comité national chargé de définir, en vertu des engagements de la charte de l'UPF (Union pour la France), une procédure de désignation d'un candidat unique de la droite au premier tour de la prochaine élection présidentielle. Beaucoup de ses membres sont aujourd'hui ministres.

Du côté de la confédération libérale, outre son secrétaire général, François Bayrou, et son vice-président, Alain Madelin, les présidents des six composantes de l'UDF et les présidents des cinq groupes parlementaires – il n'y en a plus que quatre, car le groupe UDC (centriste) de l'Assemblée nationale a disparu – siègent dans cette instance. Pour le RPR, Alain Juppé, secrétaire général, était alors entouré de ses trois secrétaires généraux adjoints – il n'y en a plus qu'un – des présidents des deux groupes parlementaires, ainsi que de Roger Romani et de Philippe Séguin. Ce comité ne s'est plus jamais réuni, et plus personne n'a jamais reparlé des « primaires » pendant la campagne des élections législatives qui a suivi.

Charles Pasqua en a ressuscité l'idée, dimanche 19 septembre, à « L'heure de vérité ». C'est lui qui l'avait lancée, il y a cinq ans, le 29 novembre 1988, au « Club de la presse d'Europe 1 ». Le système de sélection du candidat présidentiel unique était alors baptisé, par son auteur, *« Tournoi de qualification »* ; il devait s'ouvrir, selon lui, un an avant le scrutin et s'achever à six mois de l'échéance. *« La droite*, affirmait alors M. Pasqua, *a perdu les élections présidentielles de 1981 et 1988 en raison de son incapacité à s'entendre sur le nom d'un seul candidat alors qu'elle était majoritaire dans l'électorat. »*

Aussitôt Jacques Chirac estimait que c'était *« une bonne idée, car le candidat désigné par le Parti socialiste est toujours, quant à lui, certain de figurer au second tour »*. Pour sa part, l'entourage de Valéry Giscard d'Estaing observait que l'ancien président de la République en avait émis l'idée en janvier de la même année. Toutefois, les deux hommes mettaient en évidence la difficulté d'organisation d'une telle procédure dans un pays qui n'a pas cette tradition, comme c'est le cas aux Etats-Unis. Au nom de Parti républicain, Gérard Longuet se déclarait *« très favorable »* à la proposition Pasqua, alors que pour les centristes Jacques Barrot considérait qu'elle *« anticipe sur un problème majeur : celui de la réorganisation de l'opposition en deux grandes sensibilités »*.

### *« La guerre des chefs »*

En faisant cette proposition, M. Pasqua voulait, tout à la fois, conjurer le danger représenté par la percée du Front national et dissuader les candidats marginaux ou dissidents de se présenter au scrutin réel. En juin 1990, une charte, signée par MM. Chirac et Giscard d'Estaing, fixait les modalités de la procédure : création d'une commission de contrôle, engagement de soutenir le vainqueur, ouverture du scrutin à tous les sympathisants, etc. Une enquête du MNEL (Mouvement national des élus locaux), en août, montrait que ces « primaires » bénéficiaient d'un soutien écrasant (93 %) parmi les élus de l'opposition de l'époque.

A partir de ce moment, les ennuis allaient commencer. M. Giscard d'Estaing traînaient les pieds devant les bons sondages de M. Chirac, qui s'estimait *« agressé »* par son partenaire, en refusant, cependant, d'imaginer une rupture du processus. Au grand dam des militants, qui entrevoyaient une réédition de « la guerre des chefs », la machine patinait sur les modalités en cas d'élection anticipée. Pour surmonter les difficultés, un groupe de travail présidé par MM. Juppé et Bayrou était mis en place. Face à l'opinion publique, MM. Giscard d'Estaing et Chirac réduisaient alors leurs divergences à un *« incident de parcours »*. L'année suivante, en avril, Raymond Barre expliquait, pour sa part, que ce mécanisme n'était pas *« dans l'esprit de la Ve République »*, et en septembre, François Léotard annonçait son *« intention de participer aux primaires »*.

Il fallait attendre le 21 février 1992 pour entendre Edouard Balladur dire qu'il était *« urgent d'organiser »* ces primaires, l'ancien ministre d'Etat précisant qu'il fallait régler cette question rapidement au cas où il y aurait *« une consultation anticipée »*. Le 18 janvier précédent, en présence de M. Giscard d'Estaing, M. Chirac avait déclaré : *« Avant l'automne 1992, notre système de primaires devra être prêt à fonctionner loyalement. »* A l'automne, l'UDF doutait de l'opportunité de ces primaires ; Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, plaidait en leur faveur, mais M. Léotard, qui avait opéré un revirement, s'y déclarait hostile. A la fin de l'année, M. Pasqua, après MM. Bayrou et Juppé, suggérait de créer le système des « primaires » par la loi...

***OLIVIER BIFFAUD***

□ **Le système des primaires n'a *« aucune chance »* de fonctionner estime M. Fillon, ministre (RPR) de l'enseignement supérieur.** – François Fillon, ministre (RPR) de l'enseignement supérieur et de la recherche, s'est déclaré opposé, dimanche 19 septembre, au « Forum RMC-*l'Express* », au système des « primaires » présidentielles relancé, le même jour, par Charles Pasqua pour désigner un candidat unique de la droite. *« J'avais été, en un temps, assez séduit par le système des primaires. Je dois dire qu'il n'y a aucune chance qu'il fonctionne : plusieurs leaders de la majorité ont dit clairement qu'ils ne se plieraient pas à cette règle »*, a expliqué M. Fillon.

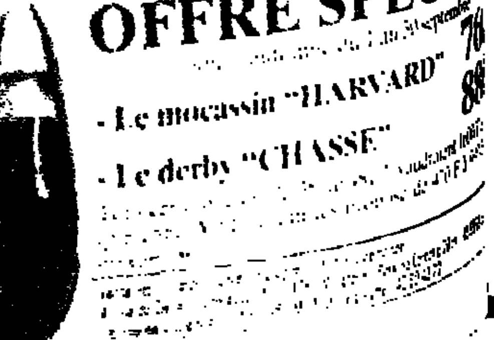
# Valéry Giscard d'Estaing estime que le premier ministre « apparaît comme l'homme de la situation »

Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a déclaré, dimanche 19 octobre, au cours de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », qu'*« Edouard Balladur apparaît comme l'homme de la situation »*. L'ancien président de la République a expliqué la popularité du premier ministre par *« le rejet de ce qui précède »*, c'est-à-dire les socialistes. M. Balladur, a-t-il ajouté, *« apparaît comme un homme compétent – et il est compétent, – c'est un homme qui apparaît comme honnête et qui est considéré comme n'appartenant pas au milieu politique »*.

Après avoir affirmé, à propos de la prochaine élection présidentielle, qu' *« une grande formation comme l'UDF doit présenter son candidat (...), sinon pourquoi faire une élection à deux tours ? »*, M. Giscard d'Estaing a évoqué les élections européennes en indiquant que l'UDF va, d'abord, définir *« le projet européen de la France »*, qui sera, ensuite, proposé au RPR.

L'ancien président de la République, qui se dit favorable à *« une liste commune »* rassemblant le RPR et l'UDF *« sur un projet européen »*, a souligné que l'UDF proposera *« trois choses essentielles : l'application intégrale du traité de Maastricht, la réalisation de l'Union monétaire et la réforme des institutions politiques de l'Europe avant le prochain élargissement »*.

□ **Un suspect recherché après la disparition de Karine à Perpignan.** – Un homme de quarante et un ans est soupçonné d'être à l'origine de l'enlèvement de la petite Karine, huit ans, disparue à sa sortie de l'école, lundi 13 septembre à Perpignan (Pyrénées-Orientales). Le suspect est un proche de la famille de la fillette, et aurait disparu à la même date qu'elle. Condamné en 1971 à vingt ans de prison pour le meurtre de sa fiancée, l'homme serait actuellement impliqué dans une affaire de viol et à une tentative de meurtre commise le 9 septembre à son domicile. Les policiers le recherchent dans toute la France.





Le Monde

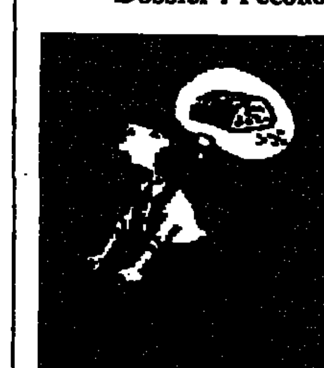
### Guerre dans le bloc-notes électronique



Compaq, une firme américaine qui a déjà réussi dans la micro-informatique et espère doubler son chiffre d'affaires en 1993, prend maintenant l'offensive dans les tout petits ordinateurs. Contre Apple.

page 31

### Dossier : l'économie sociale



Ces entreprises à but non lucratif, à organisation démocratique, jouent un rôle important dans l'économie française, mais ont du mal à maintenir leur philosophie dans un marché de plus en plus concurrentiel.

page 36

### C'est une erreur d'aider la construction



Le point faible du plan de relance du logement, c'est qu'il ignore l'habitat ancien. En aidant exclusivement le neuf, on introduit des distorsions dommageables aux ménages modestes et à l'ensemble du secteur.

page 37



# L'ÉCONOMIE

**À-CÔTÉS**

## Avions en quarantaine

*Garde-meubles discrets, les déserts d'Arizona et de Californie abritent les surplus d'appareils des compagnies aériennes en crise*

LOS ANGELES
correspondance

A son paysage d'arbres de Josué légendaires et d'éoliennes plus contemporaines, le désert de Mojave vient d'ajouter un élément insolite et inédit : une flottille d'aéronefs étincelant au soleil... Rien là d'un mirage au détour de la route 14 qui mène vers la célèbre Vallée de la mort, entre Los Angeles et Las Vegas. L'aéroport de la ville de Mojave, au cœur de ce désert, est un des lieux privilégiés de stockage des avions de transport bloqués au sol, absorbant ainsi le trop-plein des compagnies affectées par la crise.

Cela a commencé en 1990, avec les deux Lockheed L-1011 Tristar de la compagnie Eastern Airlines que Dan Sabovich, commandant de l'aéroport, a accepté de prendre en gardiennage. Aujourd'hui, près de cent cinquante appareils – des Boeing, des Douglas DC-9, DC-10, MD-11, un Airbus..., – ont atterri au pied de la sierra Nevada, sur un ancien aéroport militaire doté de trois pistes d'atterrissage adaptées aux longs-courriers. Une place de parking d'environ 1 400 mètres carrés coûte 500 dollars par mois, moitié pour les autorités aéroportuaires, moitié pour les sociétés de maintenance, à qui la crise de l'aviation commerciale procure ainsi des revenus inattendus.

**Claudine Mulard**

*Lire la suite page 31*

# Virgin, la secrète



SELCUK

*On ne connaît de Virgin que ses coups médiatiques : ouverture le dimanche, procès contre British Airways, etc. Pourtant, derrière l'anticonformisme affiché, une organisation en béton gère, « à la japonaise », plus de six mille salariés et une myriade de filiales dans vingt pays. Transports aériens, distribution, édition, médias, Virgin triomphe partout mais garde jalousement le secret de sa réussite... et de ses résultats !*

**Lire les articles de Marc Roche, Françoise Vayssé et Laurent Zecchini, pages 32 et 33.**

**AUTOMOBILE**

## Volkswagen n'a pas rationalisé ses coûts

*Endormi par les années de prospérité, le constructeur allemand doit aujourd'hui se réorganiser, comme l'ont fait les Français estime Ferdinand Piëch, président de son directoire*

**Volkswagen, premier constructeur automobile européen, est aujourd'hui doublement fragilisé. D'abord, comme une grande partie de l'industrie allemande, il souffre de sureffectifs, des salaires élevés, de dépenses de fonctionnement excessives, de durées de fabrication trop longues. Ensuite, José Ignacio Lopez, appelé à la direction de la production pour procéder à la même opération de réduction des coûts que celle qu'il a effectuée chez General Motors, est aujourd'hui accusé d'espionnage industriel par son ancien employeur. Lors du Salon de l'automobile de Francfort qui s'est achevé dimanche 19 septembre, Ferdinand Piëch, président du directoire de la firme de Wolfsburg, a pris sa défense. Dans l'entretien accordé au *Monde*, le patron de Volkswagen estime qu'à condition de se rationaliser, son entreprise peut conserver sa compétitivité, maintenir tous ses sites de production, et affronter à la fin de la décennie l'arrivée sans restriction des automobiles japonaises.**

*« Etes-vous satisfait des renégociations entre l'Europe et le Japon qui vont limiter les importations de voitures japonaises au second semestre de cette année ?*

– Non. Le résultat ne correspond pas aux termes de l'accord signé en 1991, qui permet une croissance progressive des importations de voitures japonaises en Europe en fonction des années, jusqu'en 1999, et de l'évolution des marchés jusque-là. Or, cette année, les estimations à partir desquelles on a calculé les ventes des constructeurs japonais ont été fausses, trop optimistes. Je pense qu'on devra corriger l'an prochain en soustrayant le trop-vendu des Japonais en 1993 sur les importations autorisées en 1994. Ensuite, il faudra s'en tenir strictement à l'accord.

*– Et après 1999 ?*

– L'accès en Europe devra être libre, conformément à l'accord et au libre-échange.

*– Pensez-vous que le mark est trop élevé ?*

– Le mark est très fort, et naturellement, comme constructeur de voitures en Allemagne, nous en souffrons. Mais nous devons nous y adapter. Si le deutschemark reste fort, il nous force à améliorer notre compétitivité.

*– Etes-vous partisan de l'Europe de Maastricht ?*

– Je suis partisan de l'union monétaire et dans les délais prévus par le traité. L'espace commercial européen impose qu'on n'ait pas à changer de monnaie entre les douze pays. Il impose aussi que chacun adopte les mêmes règles économiques d'une façon générale. La construction européenne est une chance pour nous et pour le monde entier ; j'y vois le moyen d'éviter les dangers du chacun pour soi et des incompréhensions.

Propos recueillis
par notre correspondant
à Francfort
**Eric Le Boucher**

*Lire la suite page 34*

# MODE D'EMPLOI

FINANCES

## Les joies du crédit « rechargeable »

*La formule du crédit « revolving » ou prêt personnel permanent a eu beaucoup de succès à la fin des années 80. Baisse de la consommation et des taux d'intérêt aidant, elle progresse aujourd'hui moins vite*

LA plupart des banques ont emboîté le pas à la Caisse d'épargne d'Ile-de-France, qui a baissé de trois points les taux des prêts non affectés pour les ramener aux alentours de 9 %. Certes, cette proposition, bien que limitée sur la durée de souscription et sur le montant, est alléchante. Mais elle présente quelques contraintes qui font que le client lambda ne peut pas en être systématiquement bénéficiaire. Pour ses besoins de consommation, il peut, bien sûr, avoir recours au découvert bancaire mais les taux pratiqués – que le découvert soit autorisé ou non – rendent ce crédit court terme souvent très cher.

Il existe une formule dérivée des trésoriers d'entreprises – qui ont l'habitude de négocier auprès des banques une ligne de crédit utilisable au gré des besoins : le crédit revolving appelé aussi renouvelable ou plus récemment PPP, c'est-à-dire prêt personnel permanent.

Apparu en France au milieu des années 80, il consiste en une ligne de crédit permanente associée à un compte qui se reconstitue au fil des remboursements. Le fonctionnement en est simple : on met à la disposition du contractant une réserve d'argent sur laquelle il peut tirer comme il le souhaite. Les remboursements s'effectuent le plus souvent sous forme de mensualités fixes qui comprennent le capital et les intérêts dont le montant a été fixé à l'avance avec l'agence bancaire. Les intérêts ne sont bien sûr payés que sur la somme utilisée. Il suffit ensuite de passer un ordre à la banque sans aucune autre formalité et l'argent est instantanément crédité sur votre compte. Cette souplesse permet de faire face à la fois aux « coups de foudre » imprévus et aux fins de mois difficiles.

Les banquiers ne s'y trompent pas : nombre d'entre eux, plutôt que d'accorder un découvert plus souvent limité dans le temps préfèrent proposer un crédit permanent à leurs clients. Non seulement cette réserve pourra les aider ponctuellement dans des difficultés financières passagères, mais, si le client est du tempérament « cigale », ils sont pratiquement certains qu'une certaine fringale de consommation le poussera à vivre, à moyen et long terme, au-dessus de ses moyens.

Le crédit revolving n'est pas forcément lié à un compte en banque : il peut être associé à une carte bancaire – sa souplesse d'utilisation sera encore plus grande, – mais aussi à des cartes privatives de grands magasins, de grandes surfaces ou, tout simplement à ceux qui, souvent, sont les partenaires des deux précédents, les établissements de crédit spécialisés dans le financement des particuliers.

Le système est identique : le client dispose d'une ligne de crédit allouée en fonction de ses revenus, de sa capacité de remboursement. En fonction de ses achats, le crédit mis à sa disposition est débité du montant acquitté, et, à la fin du mois, il recevra un relevé de compte lui indiquant le remboursement minimum, le taux d'intérêt mensuel et, éventuellement, le taux de l'assurance. Une différence pourtant subsiste : le montant de la ligne de crédit accordée est généralement plus élevé dans les banques et établissements spécialisés que dans la grande distribution. En termes de coût, les taux pratiqués sont inversement proportionnel à la souplesse. Ils s'échelonnent dans la plupart des cas entre 12 % et 15 % pour les banques et peuvent aller jusqu'à 18 %, voire plus, pour les établissements prêteurs spécialisés. Cela étant, rien ne vous empêche, aujourd'hui, d'emprunter à 9 % pour rembourser un revolving qui, compte tenu du taux, se ferait de plus en plus pesant.



Cette formule, malgré un coût élevé, reste séduisante. Mais, à l'heure où les taux baissent, elle a tendance à perdre du terrain par rapport aux autres formes de crédit, que ces prêts soient affectés au personnel.

Selon l'Association française des sociétés financières, organisme professionnel qui regroupe 900 établissements de crédit spécialisés (sociétés financières et principales banques spécialisées), la tendance au crédit renouvelable est toutefois en léger recul. A la fin de l'année 1992, le total des opérations de financement réalisées par les adhérents de l'ASF (qui représente plus de 50 % de l'ensemble des crédits à l'équipement des particuliers hors immobilier, soit un peu plus de 16,3 millions de contrats gérés) était estimé à 207,2 milliards de francs, dont 70,3 milliards de francs pour les crédits renouvelables, soit une évolution de 3,9 % par rapport à 1991. En revanche, en termes de production, l'ASF constatait à nouveau un léger tassement, 1,7 % pour un montant de 42,5 milliards de francs.

Un premier tassement était déjà apparu en 1991, alors que le ralentissement des années antérieures (progression de 59 % en 1987, de 25 % à 30 % en 1988 et 1989 et de 13 % en 1990). Seuls les prêts personnels ont progressé en gagnant 1,6 % sur l'année précédente.

**François Bostnavaron**

HUMEUR • Par Josée Doyère

## Tue-t-on le marché ?

DEPUIS plus de douze ans, je vis sur l'idée que la relance économique par la consommation est une fausse bonne idée, dont les effets pervers nocifs dépassent, et de loin, les effets bénéfiques sur l'activité. Les socialistes, à leur arrivée au pouvoir n'en ont-ils pas fait l'expérience ?

En fait, si on donnait plus d'argent aux ménages, tout de suite, maintenant, c'est l'inflation qu'on relancerait, d'abord, tandis qu'on creuserait un peu plus les déficits publics, ce goufre insondable et ruineux. Comme je suis docile et que j'écoute *a priori* ceux qui savent, j'y ai vraiment cru.

Simultanément, pour reconstruire leurs marges, pour améliorer leur trésorerie, pour verser davantage de dividendes à leurs actionnaires, en un mot pour mieux gérer leurs entreprises, les patrons – de la multinationale à la PME du coin – sont partis à la chasse aux coûts salariaux.

Depuis des mois, les annonces de suppressions d'emplois se multiplient, les « plans sociaux » fleurissent comme jonquilles au printemps. Et je te pousse dehors les cadres les mieux payés, ancienneté aidant, proches – à dix ans près ! – de l'âge de la retraite, et je t'embauche des jeunes diplômés beaucoup moins onéreux, et je te vire (avec un ticket de métro pour rentrer chez eux) des salariés en surnombre, et je t'embauche des jeunes sans formation (non dans l'idée de les former et de les garder, mais pour un temps limité, pendant qu'on ne paie pas de charges sociales). Tout ça est logique et sain pour les finances de l'entreprise.

Alors, la sortie de la récession, la relance, dans tout ça... Diminuer les charges des entreprises pour leur permettre de franchir le gué, c'est très bien. Mais ce n'est pas cela qui leur donnera des clients. Les ménages épargnent de plus en plus, pour faire face à l'éventuel coup dur. Et puis, avec les taux d'intérêt élevés, qu'est-ce que ça leur a rapporté comme fric, les sicav monétaires...

En tout cas, ce qu'ils épargnent, ils ne le dépensent pas. Au jour le jour, dans les magasins, les boutiques ou les supermarchés. En vacances, en partant moins longtemps et en grignotant des sandwiches au lieu d'aller au restaurant.

Est-ce qu'il n'y aurait pas un problème d'équilibre à trouver entre la réduction des coûts de production et l'octroi aux salariés de suffisamment d'argent pour leur permettre de dépenser, ce qui relancerait la machine ?

A force de faire des gains sur les coûts, est-ce qu'on n'est pas en train de tuer le marché, tout simplement ? Mon copain Nicolas, qui est un « économiste distingué » m'a dit tout simplement : « *On va redécouvrir Jean-Baptiste Say et sa « théorie des débouchés », tu vas voir...* »

Ford ne faisait rien d'autre, en payant mieux ses ouvriers avec pour ambition d'en faire des clients, ce qui était tout simplement de la croissance par la consommation. Moi, ça me paraissait plutôt bien que chacun gagne suffisamment sa vie pour pouvoir dépenser.

Au fait, le fameux marché, si on le tue, est-ce qu'on a la recette pour le ressusciter ? ■

LA COTE DES MOTS

### Majors

*« Le ralentissement de l'économie mondiale et les difficultés de l'électronique grand public ont fait trébucher la plupart des majors japonais en 1992. »* Après avoir été réservée à la désignation des plus grandes compagnies pétrolières mondiales, l'expression « les majors » (prononcée à l'anglaise) s'est étendue au milieu du cinéma, pour qualifier les principaux producteurs américains, puis, plus généralement, pour dénommer les plus grandes entreprises d'un secteur économique quelconque.

Peu à peu, les guillemets qui enserraient le mot *majors* ont disparu de la presse écrite, banalisant ainsi cet anglicisme. En revanche, il persiste un léger embarras quant au genre « francisé » de ce terme. Si le contexte cite, ou sous-entend nettement, des mots féminins comme *sociétés*, il convient de reprendre ce genre : *« Alors que les grandes sociétés allemandes ont décidé de se replier sur le marché intérieur, les majors américaines ont opté pour une tout autre politique. »* Il faut cependant constater que, dans l'usage actuel, le masculin semble le plus employé.

L'intrusion de ce *majors* anglo-américain a été facilitée par son homographie avec le *major(s)* français, déjà pourvu de multiples acceptions apparentées : le *major* (= le premier) *d'une promotion*, le *major de table* (= personne qui préside un banquet), etc. Pourquoi se refuserait-on, alors, à entériner ce sens comme une nouvelle acception de notre *major*, à la double obligation de le prononcer à la française et de respecter le genre masculin ? ... Et d'éviter en particulier tout quiproquo avec le major du régiment !

**Jean-Pierre Colignon**

LIVRES

## Impitoyable informatique

*Un secteur appelé à des transformations, dont l'agitation, les personnages, ont fait naître un nouveau genre littéraire*

**BILL GATES ET LE PHÉNOMÈNE MICROSOFT**
*de James Wallace et Jim Erickson, Dunod, 370 pages, 148 F.*

**BÂTISSEURS D'EMPIRE PAR ACCIDENT**
*De Robert X. Cringely, Addison-Wesley, diffusion Bordas, 314 pages, 148 F.*

**L'INFORMATIQUE MALADE DE L'ÉTAT**
*de Jean-Pierre Brulé, Les Belles Lettres, 386 pages, 135 F.*

POUR les chroniqueurs, la Silicon Valley est un nouvel Eldorado. Ces quelques kilomètres carrés, où se concentrent principaux fabricants de logiciels et producteurs de puces mondiaux, sont en train de donner naissance à un genre littéraire mi-sérieux, mi-potins, censé raconter par le menu les faits d'armes, rivalités, coups bas, mesquineries qui agitent cet univers et la vie privée de ses acteurs.

Bill Gates, patron de Microsoft, fort de la réussite de ses logiciels, est devenu, à quarante ans à peine, l'homme le plus fortuné des Etats-Unis. Et bien plus qu'IBM, c'est désormais Microsoft et elle seule qui, avec l'avènement de la micro-informatique, définit les normes de l'industrie. Un brin mégalomane, pas spécialement chaleureux, bourreau de travail obnubilé par la puissance de son entreprise et volontiers tyrannique envers ses salariés, Bill Gates n'apparaît pas foncièrement sympathique au travers de la biographie que lui consacrent James Wallace et Jim Erickson.

Une affaire de tradition. Aux Etats-Unis, les histoires d'entreprise ont toujours aligné, à côté de « success-stories » édifiantes et fades, des sagas au vitriol, délibérément méchantes et souvent très drôles. Extrêmement agité, en proie à une concurrence exacerbée, le monde de la micro-informatique lui a fourni de nouveaux acteurs, de nouveaux thèmes, et surtout un mode de fonctionnement qui facilite le travail des auteurs.

*« Il n'y a pas de chimistes qui téléphonent à la rédaction du* Plastic Design Forum *pour vanter leur dernier alliage thermo-plastique top secret. Le* Detroit Free Press *n'a jamais de nouvelles d'ingénieurs de Chrysler qui lui racontent les péripéties d'alésage et d'ajustage d'un nouveau moteur ou lui signalent dans quel modèle ce moteur sera monté. Mais dans l'industrie informatique, cela se passe tous les jours »*, écrit Robert X. Cringely qui, avec *Bâtisseurs d'empire par accident*, a réalisé un véritable joyau du genre.

**DISPARITION** • L'auteur, qui tient la rubrique « potins industriels » dans le magazine spécialisé *Info World*, est au moins aussi redouté que les échotiers de cinéma lors de l'âge d'or des studios de Hollywood. Mais, il livre des clés pour comprendre comment fonctionne la « micro ». Un univers à part, en rupture complète avec les groupes comme IBM, DEC, Bull, nés de la fabrication des grands systèmes. La micro, explique Robert Cringely, a été fondée par *« des gamins de classe moyenne, à peine sortis de l'âge bête, sentant bon la barre chocolatée et la boisson gazeuse et qui cherchaient avant tout à s'épater mutuellement »*. Quinze ans après la sortie du premier ordinateur, leur culture, leurs réflexes n'ont pas radicalement changé. Quoi d'étonnant dès lors à ce qu'IBM ait raté le virage du PC (1) et ait toutes les peines du monde à s'imposer dans ce secteur.

Pour Cringely, les fabricants de grands ordinateurs sont voués à disparaître. Pas seulement parce que l'avenir de l'informatique se joue désormais dans les bureaux plus que dans les salles de grands systèmes, mais surtout en raison de petites erreurs techniques. L'auteur prévoit même le jour et l'heure de cette disparition : le 31 décembre 1999 à minuit. A ce moment précis, dit-il, un grand nombre de logiciels tournant sur grands systèmes informatiques et gérant déclarations d'impôts, feuilles de salaires, ou chèques d'allocations familiales, deviendront inutilisables.

Bon nombre de ces programmes, explique en effet Cringely, ont été écrits il y a une vingtaine d'années et adaptés au fil des ans sans que l'on en conserve le « code source », c'est-à-dire l'original contenant les détails de leur mode de fonctionnement. Or *« personne n'a songé à apprendre à ces programmes ce qu'il fallait faire lorsque le calendrier annoncerait l'avènement de l'an 2000 »*. Dès lors, *« tout programme qui imprime une date sur un chèque ou une facture et qui ne possède pas un petit algorithme pour passer du vingtième au vingt-et-unième siècle se bloquera irrémédiablement »*. Si l'auteur a raison, les décrypteurs de « codes sources » n'ont pas trop de souci à se faire pour les dix prochaines années.

A mille lieues de la Silicon Valley et de la « contre-culture » californienne, Jean-Pierre Brulé, qui fut le PDG de Bull de 1970 jusqu'à la nationalisation de 1982, revient sur l'histoire du constructeur informatique pour dénoncer *« les tares et gaspillages de l'Etat »* et *« le fiasco de vingt-cinq ans d'intervention publique dans l'informatique »*. L'ouvrage est délibérément polémique, trop pour être documentaire. Bull a certes souffert de l'inconstance de l'Etat actionnaire ou d'exercices de « Meccano industriel » gouvernementaux pas toujours justifiés. Mais cela n'explique pas toutes ses difficultés. IBM, DEC et Siemens connaissent aujourd'hui des difficultés similaires, sans pour autant avoir l'Etat pour actionnaire.

**Caroline Monnot**

(1) Pour *Personal Computer* (ordinateur personnel), par opposition aux « grands systèmes ».

NOTES DE LECTURE

**ÉCONOMIES D'ASIE ET D'AMÉRIQUE LATINE : CHANGEMENTS DE CAP**
*Sous la direction de Gilbert Etienne et Jean Revel-Mouroz. Ed. Olizane, CRAM-IHEAL, Genève, 196 pages.*

**PERFORMANCES AGRICOLES COMPARÉES AFRIQUE-ASIE**
*Sous la direction de Gilbert Etienne, Michel Griffon et Patrick Guillaumont Revue française d'économie, 366 pages, 180 F.*

Les économistes du développement sont revenus, pour la plupart, des analyses globalisantes qui vouaient tous les pays du tiers-monde à une spirale de misère entretenue par la domination des pays riches. La différenciation, aujourd'hui manifeste, des économies en développement justifie des études plus fines des politiques mises en œuvre. Mais, pour rompre l'isolement intellectuel qui naît presque obligatoirement des monographies par pays, voire par zone, il est salutaire d'établir des comparaisons. Face à des contraintes souvent comparables, certains réussissent mieux que d'autres et améliorent le niveau de vie des populations. Autant le reconnaître sans *a priori*.

Deux ouvrages récents, tous deux issus de colloques, se sont essayés à de telles mises en parallèle. Le premier décrit les politiques d'ajustement structurel des années 80 dans plusieurs pays d'Asie et d'Amérique latine (avec un cas atypique, celui de l'Argentine, *« plutôt comparable à un Canada qui aurait mal tourné »*). L'autre, plus authentiquement comparatif, confronte les performances des agricultures asiatiques et africaines, notamment à travers des chapitres consacrés aux « grands déterminants de la productivité agricole » ou à « l'expérience asiatique des politiques de prix agricoles : pertinence pour l'Afrique ? ».

On retrouve dans ces deux ouvrages l'impulsion et la plume de Gilbert Etienne, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales et du développement de Genève. Ce spécialiste de l'Asie du Sud cherche en effet depuis longtemps à contrebalancer *« la faible circulation des idées d'un pays du Sud à un autre, le manque d'échanges d'expériences, les ethnocentrismes qui ne commencent qu'à s'ébrècher »*, soulignant qu' *« il n'y a pas longtemps, par exemple, que les Indiens, les Pakistanais, les Mexicains commencent à s'intéresser aux succès de la Corée »*.

**S. Gh.**

### AGENDA

**MARDI 21 SEPTEMBRE.** France. Peugeot : Comité central d'entreprise à Paris, avec l'annonce d'un nouveau plan social pour 1994, portant sur 2 550 suppressions d'emplois sur les sites de Sochaux, Mulhouse et Lille.

**MERCREDI 22 SEPTEMBRE.** Paris. Conseil des ministres : Présentation par Nicolas Sarkozy d'un projet de réforme de l'impôt sur le revenu et de la loi de finances 1994.
Paris. journée d'action à la RATP à l'appel de la CGT.
Nantes. « Avenir export », 5e salon international de l'exportation à la Cité des congrès, jusqu'au 24 septembre.
Washington. Bill Clinton présente son plan de réforme des dépenses de santé au Congrès.

**VENDREDI 24 SEPTEMBRE.** Moscou. Sommet de la CEI sur la création d'une union économique.

**SAMEDI 25 SEPTEMBRE.** Washington. Réunion des ministres des finances du G7.
Genève : Réunion de l'OPEP.

**DIMANCHE 26 SEPTEMBRE.** France. Date de l'entrée en vigueur des horaires d'hiver à la SNCF.





TRANSPORTS AÉRIENS

Avions en qu

# PERSPECTIVES

INFORMATIQUE

## Guerre dans le bloc-notes électronique

*En lançant le « compagnon mobile », tout petit ordinateur, Compaq, qui a déjà réussi à doubler ses ventes, prend l'offensive contre Apple*

HOUSTON
de notre envoyé spécial

LA guerre des *personal digital assistants*, ces blocs-notes électroniques, – tout petits ordinateurs aux fonctions d'agenda et de carnet de notes, capables de communiquer avec l'extérieur – est déclarée. Fort de son succès dans la micro-informatique, Compaq vient de faire son entrée dans la bataille des ordinateurs qui tiennent dans la paume de la main : les *palmtops*. Lors d'un « show » devant 3 000 personnes, le PDG de Compaq, l'Allemand Eckhard Pfeiffer, a annoncé l'alliance de sa société avec l'éditeur de logiciels Microsoft et l'entreprise californienne Intel pour la fabrication d'un « compagnon mobile », un ordinateur de la taille d'un carnet.

La puce utilisée dans le « compagnon » sera produite par la société VLSI et porte le nom de Polar. Grâce à ce produit, Compaq espère conquérir une part d'un marché naissant. Son concurrent direct dans ce domaine est une fois de plus la société californienne Apple, qui a sorti récemment Newton, un autre *palmtop*. Le « compagnon » de Compaq devrait être mis en vente courant 1994.




Compaq compte dessus pour doper encore ses ventes. Son chiffre d'affaires, 4,1 milliards de dollars en 1992, devrait quasiment doubler en 1993 : ce succès dans un environnement pourtant peu favorable tient d'une part à la demande croissante de serveurs par les entreprises et d'autre part à un personnel aussi réduit que possible. Des coûts en personnel peu élevés comparés à des concurrents comme Apple ou IBM ont permis à l'entreprise de sortir indemne de la guerre des prix que se livrent les constructeurs du micro-ordinateur. Malgré la croissance de l'entreprise, Compaq n'a pas augmenté son nombre de salariés (9 500 personnes) depuis les licenciements d'octobre 1991. L'une des priorités d'Eckhard Pfeiffer est de différer autant que possible toute embauche. Compaq réalise 53 % de son chiffre d'affaires en Europe et dispose d'une usine en Ecosse en plus de celles de Singapour et de Houston.

La société a par ailleurs annoncé la sortie d'un nouvel ordinateur portable qui utilise la technologie du crayon électronique – remplaçant la traditionnelle souris, – le Concerto, vendu 17 600 francs. Ce dernier devra affronter la concurrence de plusieurs ordinateurs du même type, dont le Thinkpad d'IBM ou le Toshiba T 4600. Jusqu'ici, les ventes de portables conçus comme des tablettes aptes à convertir l'écriture manuscrite ont été plus faibles que prévues.

Plus largement, Compaq, troisième fabricant mondial de micro-ordinateurs, dans un monde où l'on *« innove ou disparaît »*, comme l'explique Eckhard Pfeiffer, veut préparer sa conversion au marché de l'électronique grand public. Selon les prévisions présentées par la direction de Compaq, les ménages deviendront les principaux clients de l'industrie informatique, devant les entreprises, au tournant du siècle, grâce en partie au développement d'ordinateurs qui feront aussi office de postes de télévision. Ce marché grand public représenterait 290 milliards de dollars. La guerre des prix et des standards ne fait que commencer.

**Régis Navarre**

HISTOIRE

## Un symbole racheté

*C'est le Crédit lyonnais qui vient de reprendre la Verrerie ouvrière d'Albi*

ALBI
de notre correspondant

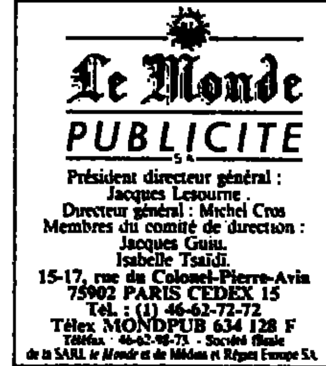
Avec le rachat d'une partie de Novalliance par Altus, filiale du Crédit lyonnais, la Verrerie ouvrière d'Albi (VOA) rompt définitivement avec son histoire. Née il y a bientôt cent ans des efforts conjugués des grévistes de Carmaux et de Jean Jaurès, cette coopérative ouvrière avait déjà traversé une crise décisive il y a huit ans, après avoir vécu et prospéré jusque-là en faisant figure de réussite exemplaire dans le domaine des « utopies socialistes ».

La Verrerie ouvrière devient aujourd'hui un actif du patrimoine industriel et financier d'Altus, nouveau propriétaire de la Compagnie générale de packaging, elle-même principal actionnaire de la VOA. Saint-Gobain et les coopérateurs conservent leurs parts du capital (10 % et 20 % respectivement).

C'est en 1989 que l'abandon du statut coopératif avait été massivement accepté par le personnel, au terme d'une restructuration de quatre ans, où les pouvoirs publics avaient joué le rôle de SAMU auprès d'un symbole moribond. Le gouvernement de Laurent Fabius n'avait pas voulu laisser disparaître ce patrimoine alors qu'au même moment l'exploitation charbonnière de Carmaux entrait en récession. De leur côté, les salariés avaient accepté, non sans difficulté, une adaptation de leurs conditions de travail.

Avec 200 millions de francs de dettes, une productivité notoirement insuffisante et des sureffectifs – le nombre des salariés devait être ramené de 575 à 346. – la VOA ne devait s'en sortir qu'avec l'injection massive de fonds publics – 30 millions de francs, – un rééchelonnement de sa dette et l'arrivée finale d'un partenaire privé, Novalliance, qui avait pris 70 % du capital.

Sauvée, modernisée, rentable et performante, la VOA est désormais le troisième producteur français de bouteilles avec 320 millions de cols en 1992, une production limitée en raison de la récession alors que le potentiel est de 360 millions d'unités. En 1991 elle dégageait 30 millions de francs de bénéfices et 10 millions en 1992 pour un chiffre d'affaires de 350 millions. Son endettement a été ramené à 94 millions de francs pour 180 millions de francs de fonds propres et elle est estimée à 300 millions de francs.


**La VOA est désormais le troisième producteur français de bouteilles.**

Des résultats financiers qui font aujourd'hui la fierté de la direction de la verrerie albigeoise et qui ont donc séduit Altus et le Crédit lyonnais. En 1896, Jean Jaurès avait célébré sa naissance en ces termes : *« La classe ouvrière a érigé sa première basilique où les chœurs chantent non dans le tonnerre des orgues mais dans la majestueuse mélodie des machines. »* Les chœurs ouvriers se sont tus.

**Jean-Pierre Barjou**

TRANSPORTS AÉRIENS

## Avions en quarantaine

*Suite de la page 29*

Le climat local en fait un emplacement idéal pour avions en quarantaine : faible salinité de l'air comme faible humidité, quasi-absence de pollution. La chaleur ne constitue pas un problème : tous les terrains d'aviation spécialisés dans ce stockage sont situés dans les zones désertiques du sud-ouest des Etats-Unis. Tucson (Arizona) abrite une cinquantaine d'appareils, et Pinal Airpark, à 30 kilomètres de là, une centaine. L'isolement assure aussi la discrétion aux compagnies aériennes soucieuses d'éviter pareille publicité négative. Sur l'aéroport de Mojave, les MD-11 de Delta Airlines ont été emmaillotés d'un adhésif blanc qui les protège de la poussière et des particules de sable et masque, du même coup, l'identité de leur propriétaire !

**FAILLITES** • Eastern et Midway, qui ont toutes deux fait faillite, n'ont plus ce problème d'image, et leurs rangées de DC-10 arborent toujours le logo désuet. *Idem* pour les Boeing-727 de la Pan Am aujourd'hui disparue. Même situation pour Braniff... Le terrain d'aviation de Mojave égrène sans merci la liste des faillites de l'aviation commerciale américaine, ainsi que les graves difficultés des compagnies toujours en activité. Une bonne dizaine de Boeing-747 aux couleurs de North West Airlines sont alignés comme en attente d'un improbable décollage. Douze autres les rejoindront prochainement : la firme de Minneapolis, endettée à hauteur de 1,5 milliard de dollars, est menacée de liquidation. TWA, Convair, USAir ont des appareils au sol...

Les compagnies étrangères ont elles aussi choisi le désert californien pour stocker leur surplus d'appareils. Depuis deux ans, Mojave compte sept Lockheed L-1011 de la British Airways (le climat britannique interdit de garer un avion en extérieur et un hangar serait onéreux). Pour les mêmes raisons, la compagnie hollandaise KLM y a expédié deux Boeing-747.

Plus alarmant : récemment, des MD-11 neufs, vendus 100 millions de dollars, ont effectué leur vol inaugural directement de l'usine McDonnell Douglas de Long-Beach (en Californie)... à Mojave, et y restent, en attente de livraison. A qui appartiennent-ils ?... *« Ceux-là, on n'en parle pas ! »*, rétorque sèchement le responsable d'Aerotest, la société de maintenance, visiblement tenu au secret par ses clients. Deux d'entre eux, en tout cas, n'ont pas encore été payés par la compagnie indonésienne Garuda International, confirme McDonnell Douglas. Au total, sur les 90 MD-11 livrés depuis la fin de 1990, une dizaine sont stockés à Mojave, mais ni le fabricant ni la société de maintenance ne souhaitent communiquer davantage de détails.

**RECHUTE** • Nombre des appareils en stationnement appartiennent à des sociétés de leasing qui parviennent à les louer pour quelques mois, le plus souvent à des compagnies sud-américaines. *« Mais ils reviennent... »*, précise Dan Sabovich, un passionné d'aviation qui déteste qu'on qualifie son aéroport de... cimetière. *« Plutôt une maison de convalescence ! »*, suggère-t-il, convenant cependant que le taux de rechute est élevé et l'atterrissage plus courant que le décollage. Le ralentissement du stockage, observé certains mois, ne serait dû qu'à l'annulation ou au report des commandes d'appareils nouveaux (1) plutôt qu'à une véritable reprise de l'industrie aéronautique.

Le terrain de Pinal Airpak, près de Marana dans l'Arizona, confirme la gravité de la situation. Depuis six mois, les autorités constatent une recrudescence du nombre d'appareils immobilisés, évalué à une centaine au début de l'été 1993, et ce chiffre pourrait doubler dans l'année à venir. Louise Brown, directrice du marketing de l'aéroport, énumère sans fard les compagnies qui cherchent à caser leurs avions quand elles réduisent la fréquence de leurs vols ou suppriment certains itinéraires : North West, American Airlines, qui vient d'annoncer l'échouage de 30 de ses DC-10, Delta qui se débarrasse de 12 Airbus-A-310 ainsi que de 16 Boeing-727...

**COCON** • Pinal Airpak héberge aussi des Airbus-A-300, A-310 et A-320 dont le contrat de leasing a expiré, et, depuis six mois déjà, garde quatre Boeing-757, deux 737, un 747-400, flambant neufs, ayant effectué juste les quelques heures de vol correspondant au trajet entre les usines Boeing de Seattle et l'Arizona ! Chez Boeing, on évite tout commentaire.

Les appareils stationnés à Mojave, à Tucson ou à Marana sont traités de façons diverses : cela va du *cocooning* attentif (le cocon est la protection maximale), au *pickling* (« macération », image empruntée à la préparation et à la conservation des condiments !), jusqu'à l'abandon pur et simple, suivant le budget mensuel que les propriétaires allouent à la maintenance, et selon leur espoir de remise en circulation de l'appareil. Permutation des roues, remise en route périodique des circuits électriques et hydrauliques, contrôle des commandes de vol, voire tests en vol dans certains cas, quand l'appareil doit être prêt à décoller avec un préavis de cinq jours, ou au contraire suivi minimal quand il s'agit de *cold storing* (« mise au frigidaire » équivalant en fait à une mise au rebut). Parfois, les moteurs sont démontés et loués séparément.

A l'échelle mondiale, le nombre d'aéronefs mis hors service, qui avoisinait 400 au début des années 80, et avait chuté à environ 200 entre 1986 et 1988, a remonté progressivement, selon l'Air Transport Association, atteignant 468 en 1990, puis 960 en 1991 et enfin 1 003 en 1992, soit un dixième de la flotte mondiale (la flotte commerciale américaine, pour sa part, comptant 4 233 appareils en circulation au 31 décembre 1992 (2), dont 850 Boeing-727 et presque autant de 737, les modèles les plus répandus). Mais deux tiers seulement de ces appareils mis de côté le sont pour cause de vétusté.

Les aires de stationnement des déserts de Californie et d'Arizona ne risquent donc pas de se vider. C'est l'avis du commandant de l'aéroport de Mojave, qui supervise attentivement l'agrandissement de son parking. Comme le montre une photo aérienne, ce terrain peut encore accueillir beaucoup de ces carlingues inutiles...

**Claudine Mulard**

(1) Depuis le début de 1993, American a différé la commande de 8 Boeing, Continental en a annulé une de 46 Airbus, United a converti en options une commande ferme de 49 Boeing, USAir a annulé 20 Boeing et en a différé 40.

(2) Ce chiffre inclut les avions des transporteurs Federal Express, DHL, UPS. Le plus fort contingent (672) est celui d'American Airlines, puis Delta (554), United Airlines (536), USAir (450), NorthWest (366), Continental (324)...


**Le Monde**

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
*(adjoints au directeur de la rédaction)*

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
*(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



**Le Monde**

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33




HUMEUR • Par Josée Doyère

## Tue-t-on le marché ?

DEPUIS plus de douze ans, je vis sur l'idée que la relance économique par la consommation est une fausse bonne idée, dont les effets pervers nocifs dépassent, et de loin, les effets bénéfiques sur l'activité. Les socialistes, à leur arrivée au pouvoir n'en ont-ils pas fait l'expérience ?

En fait, si on donnait plus d'argent aux ménages, tout de suite, maintenant, c'est l'inflation qu'on relancerait, d'abord, tandis qu'on creuserait un peu plus les déficits publics, ce gouffre insondable et ruineux. Comme je suis docile et que j'écoute *a priori* ceux qui savent, j'y ai vraiment cru.

Simultanément, pour reconstruire leurs marges, pour améliorer leur trésorerie, pour verser davantage de dividendes à leurs actionnaires, en un mot pour mieux gérer leurs entreprises, les patrons – de la multinationale à la PME du coin – sont partis à la chasse aux coûts salariaux.

Depuis des mois, les annonces de suppressions d'emplois se multiplient, les « plans sociaux » fleurissent comme jonquilles au printemps. Et je te pousse dehors les cadres les mieux payés, ancienneté aidant, proches – à dix ans près ! – de l'âge de la retraite, et je t'embauche des jeunes diplômés beaucoup moins onéreux, et je te vire (avec un ticket de métro pour rentrer chez eux) des salariés en surnombre, et je t'embauche des jeunes sans formation (non dans l'idée de les former et de les garder, mais pour un temps limité, pendant qu'on ne paie pas de charges sociales). Tout ça est logique et sain pour les finances de l'entreprise.

Alors, la sortie de [...] récession, la relance, [...] tout ça. Diminuer les [...] des entreprises pour leur [...] mettre de franchir le gué, [...] très bien. Mais ce n'est [...] cela qui leur donnera [...] clients. Les ménages [...] gnent de plus en plus, [...] faire face à l'éventuel [...] dur. Et puis, avec les [...] d'intérêt élevés, qu'est-ce [...] ça leur a rapporté comme [...] les sicav monétaires...

En tout cas, ce qu'ils [...] gnent, ils ne le dépensent [...] Au jour le jour, dans les [...] sins, les boutiques ou [...] supermarchés. En vacances [...] en partant moins longtemps [...] en grignotant des sandwiches [...] au lieu d'aller au restaurant.

Est-ce qu'il n'y aurait [...] un problème d'équilibre à [...] ver entre la réduction [...] coûts de production et [...] aux salariés de suffisamment [...] d'argent pour leur permettre [...] de dépenser, ce qui relancerait la machine ?

A force de faire des [...] sur les coûts, est-ce [...] n'est pas en train de [...] marché, tout simplement [...] Mon copain Nicolas, qui [...] « économiste distingué » [...] dit tout simplement : « [...] redécouvrir Jean-Baptiste [...] et sa « théorie des débouchés », tu vas voir... »

Ford ne faisait rien d'autre [...] en payant mieux [...] ouvriers avec pour ambition [...] d'en faire des clients, ce [...] était tout simplement [...] croissance par la consommation. Moi, ça me paraît plutôt bien que chacun gagne suffisamment sa vie pour pouvoir dépenser.

Au fait, le fameux marché, si on le tue, est-ce qu'on [...] recette pour le ressusciter [...]

NOTES DE LECTURE

**ÉCONOMIES D'ASIE ET D'AMÉRIQUE LATINE : CHANGEMENTS DE CAP**

*Sous la direction de Gilbert Etienne et Jean René Mounier*

[illegible]

**PERFORMANCES AGRICOLES COMPARÉES AFRIQUE-ASIE**

*Sous la direction de Gilbert Etienne.*

[illegible]

AGENDA

[illegible]

# Virgin la secrète

***Avec deux cents sociétés, six mille salariés et 11 milliards de francs de chiffre d'affaires, le groupe Virgin se classe au deuxième rang des groupes « privés » britanniques. C'est que, derrière l'anticonformisme, il y a une organisation en béton : atomisation des structures, autonomie totale des filiales et risques calculés***

LONDRES
correspondance

AÉROPORT de Heathrow. Terminal 3. Le petit train électrique tourne autour du bar design, dont les murs sont ornés d'énormes toiles pop'art. Dans la salle de jeux vidéo, un enfant joue sur un écran avec des personnages stylisés. Dans la salle de musique, Madonna attaque *Like a Virgin*. Un Minitel par satellite offre les dernières prévisions météo sur l'Atlantique nord. Les voyageurs les plus audacieux s'adonnent au traitement de « réflexologie » administré par une esthéticienne toute de rose vêtue. Par la baie vitrée on distingue la silhouette d'un 747, fuselage blanc, queue rouge, prêt à partir. Terminus : au bout du monde.

Le « Virgin Clubhouse », la salle d'attente première classe de la compagnie aérienne Virgin Atlantic Airways est le symbole par excellence du concept d'*« interactive entertainment »* (divertissement interactif), ce vaste chantier du devenir de l'industrie des communications et des loisirs cher à Richard Branson, le président fondateur du groupe Virgin.

Les secteurs spécifiques d'activités (industrie musicale, tourisme et jeux vidéos) doivent s'assembler pour produire le nouvel environnement mythique de l'évasion. Le modèle même du « nouvel âge » où triomphent les services et la haute technologie, ainsi que toutes les attitudes qui les accompagnent.

*« Le véritable génie de Richard, c'est justement cela : trouver ce que les usagers et les clients attendent comme produits dans cinq ou dix ans. Les grands conglomérats traditionnels ne s'occupent pas de ces questions-là »*, indique un collaborateur de longue date du président. Virgin Group of Companies, une société particulière, plus créatrice, plus optimiste, plus sociale, *« plus que... toute autre quelconque société »*, affirment ses admirateurs. Entre ses multiples activités, le deuxième groupe « privé » (non coté en Bourse) britannique après Littlewoods (distribution, football) réalise 1,25 milliard de livres de chiffre d'affaires (11 milliards de francs). Il compte quelque 200 entreprises, présentes dans une vingtaine de pays, et emploie 6 000 salariés gérés « à la japonaise ».

> **Le groupe n'a pas de siège central mais possède une cinquantaine d'immeubles à Londres.**

Le voyageur débarquant sur la planète Virgin éprouve une sorte de vertige. D'abord, inutile de tenter de parcourir le QG du groupe : il n'a pas de siège central, mais possède une cinquantaine d'immeubles disséminés dans toute la capitale. Parmi les documents consultables : tracts, brochures ou dépliants promotionnels, ne cherchez pas de bilans frappés de la lettre « V » stylisée : la vénérable maison est de statut privé. De conseil d'administration ou de prestigieux directeurs provenant de l'extérieur, n'en parlons même pas. Richard Branson ne se présente pas comme un magnat : il se contente d'être un entrepreneur. Les interminables réunions de travail où le patron écoute avec bienveillance ses directeurs raconter ce qui va ou ne va pas, c'est bon pour les autres.

La plupart des décisions sont prises par téléphone. Virgin *way of life*... C'est ainsi qu'en 1984 le brillant propriétaire de la sixième maison de disques mondiale et de huit *mégastores* lance une compagnie d'aviation, malgré l'opposition de tous, associés, conseillers et experts en aéronautique. Deux ans plus tard, pour participer au mouvement de fusions et acquisitions et recueillir de nouveaux capitaux, ce franc-tireur, longtemps boudé par les grands seigneurs de l'argent, introduit Virgin Group à la Bourse de Londres. Branson et la City, c'est, au royaume des paradoxes, une impossible histoire, le choc de deux cultures, de deux mondes.

**SCEPTICISME** • Le premier aime à rouler sa bosse, multiplier les défis, faire des affaires avec une absence totale de complexes, et... de transparence. La seconde, « vieille dame permissive », aime les résultats semestriels, les dividendes, les grandes opérations financières qui défraient la chronique. Les aventures de Virgin aux Etats-Unis, les tentatives avortées de faire imploser le grand rival Thorn-Emi, les coups médiatiques risqués, comme cette traversée de l'Atlantique en mongolfière, suscitent le scepticisme du monde feutré de la finance. Le cours de l'action tombe. Richard Branson est d'autant moins enclin à poursuivre l'expérience que ses banquiers et les analystes inquiets de la montée de l'endettement le harcèlent.

La chance lui sourit : le krach de 1987 lui permet de racheter son groupe par l'intermédiaire d'une opération de levier, terminée en janvier 1989. Deux ans plus tard, rumeurs : Virgin a impérieusement besoin d'argent afin de financer la compagnie aérienne gravement touchée par les retombées de la guerre du Golfe.

L'année suivante, Richard Branson renforce son assise financière en vendant Virgin Records, que certains considèrent comme une perle de sa couronne, à Thorn-Emi, pour 510 millions de livres (plus de 5 milliards de francs). Le fruit de cette formidable cession lui permet de rembourser la plupart de ses dettes et de renflouer le transporteur aérien.

**CONFIANCE** • *« Aujourd'hui, je ne dois plus rien »* : à l'évocation de son dernier coup de maître, il rayonne littéralement de plaisir. De l'avis général, le génie de Richard Branson est d'abord son sens de l'organisation. Son modèle : les *keiretsu*, une structure complexe mais terriblement efficace de l'industrie nippone *(lire l'encadré)*. *« autonomie totale »* : quoi qu'il fasse, où qu'il se trouve, Richard Branson a toujours ce mot en tête. A l'exception de trois petites unités, chacune de ses compagnies a été créée de toutes pièces à partir de rien. L'atomisation voulue permet aux firmes de disposer à leur convenance d'un budget, d'adopter une stratégie, de définir les tactiques de vente. Chacune peut choisir ses banquiers et son agence de publicité. Les équipes de travail sont très réduites, entre cinquante et cent personnes : *« Si un directeur me téléphone avec une proposition, je ne regarde pas les données chiffrées ou les prévisions ; je lui fais totalement confiance. S'il est sûr de son coup, ça me suffit »*, dit le dirigeant.

A l'écouter, c'est en parcourant les journaux qu'il a appris le lancement d'une nouvelle gamme de microprocesseurs par Virgin Euromagnetics, petite société d'électromécanique fondée il y a seulement deux ans. *« Son manager aurait quand même pu me passer un coup de fil »*, reconnaît-il, avec la désinvolture des hommes pressés. *« Richard Branson n'a que faire des règles imposées par l'establishment. Il découvre une possibilité, il y va. A ses yeux la vie est une version quasi cosmique du Monopoly »*, nous dit un ancien bras droit du « boss ». Mais, en affaires, la foi, le sens médiatique et la force de persuasion ne suffisent pas. Richard Branson n'aurait pas réussi s'il n'y ajoutait un solide flair commercial. *« Virgin Airways ne transporte pas seulement un voyageur de A vers B, mais lui propose une expérience commerciale. C'est un peu comme une grande surface qui distribue plusieurs de ses propres marques »*, proclame-t-il.

Il ne faudrait pas se le figurer sous les traits du soixante-huitard dilettante qu'on a trop décrit. La « machine Branson » bien huilée est à des années-lumière de la moindre fantaisie. C'est que ce touche-à-tout qui prend un nombre incroyable de micro-décisions dans la journée, reste toujours très attentif aux moindres détails des transactions.

**BRAIN-TRUST** • En matière de risques, la ligne n'est jamais franchie. *« Chaque décision d'investir est prise avec le sang-froid requis. Les responsables d'un projet doivent toujours lui présenter une porte de sortie. Richard Branson doit savoir précisément ce qui va se passer si les choses tournent mal. Et si l'entreprise nouvelle déçoit, il met rapidement la clé sous le paillasson »*, souligne Tom Cannon, professeur à la Manchester Business School, à qui le groupe a commandé un ouvrage de management intitulé *la Vision Virgin*. Branson ne prend pas son rôle à la légère : un solide brain-trust d'économistes et une cellule « finances » qui ne donne pas dans le folklore sont là pour l'épauler.

Du béton. Du moins à entendre ses féaux. Pourtant, les questions sur Virgin ne manquent pas. La première est la plus vitale : le groupe est-il rentable ? Bavard, Branson, mais dissimulé. Malgré les feux de la rampe, sa compagnie reste encore une source de mystères. Le vrai secret de son succès serait-il son secret ? Le statut privé de l'entreprise établit un cordon sanitaire quasi infranchissable autour d'une myriade de « trusts » familiaux enregistrés dans les îles anglo-normandes pour des raisons fiscales. Un système occulte qui permet de verrouiller le groupe et de le protéger du premier raider venu.

**RICHES** • Cette vedette, constamment à la « une » des journaux, se contente d'un seul attaché de presse, responsable également d'une partie du budget publicité, et qui reste d'une discrétion absolue sur les aspects financiers des différents holdings. Pour tout compte d'exploitation, il se contente de communiquer les chiffres d'affaires. Les bénéfices ? *« Impossible à dire. Le département communication fournit la moitié de nos profits. Les magasins sont modérément rentables. La compagnie aérienne a été déficitaire l'an dernier. »* Parmi les quatre cents personnes les plus riches du royaume recensées par le *Sunday Times*, Richard Branson, classé seizième, vient avant la plupart des familles aristocratiques dûment répertoriées dans le Bottin mondain. *« Estimer l'importance de ses affaires relève du défi. En Grande-Bretagne, la presse spécialisée ne couvre que les sociétés « publiques ». Les sociétés « privées » ne sont traitées qu'en cas de gros scandale, comme l'affaire Maxwell. Quant aux analystes financiers, ils ne suivent guère Virgin, atypique, interprétant une partition totalement différente »*, commente amèrement le journaliste Philip Beresford, l'auteur du classement. Interrogé à ce sujet, Richard Branson se borne à sourire : *« Les trusts en question contrôlent entre 50, et 100 % des titres des différentes sociétés. »* On n'en saura pas plus.

Seconde question clé : est-il bien entouré ? Impossible de comprendre le « système » si l'on n'a pas pris la mesure des liens de fidélité et de connivence entre cet autoritaire convivial et ses hommes de confiance, une vingtaine de fidèles, devenus millionnaires sous sa protection grâce à leur participation au capital. Leur position ressemble à s'y méprendre à celle d'associés-partenaires dans certaines banques d'affaires anglo-saxonnes. Cette culture toutefois peut attirer des gens qui ne sont pas toujours les plus brillants. *« Ses collaborateurs ne sont pas tous d'un très haut niveau, ni des personnalités particulièrement flamboyantes. Ils sont durs en affaires, mais du genre têtu. Je le sens très mal à l'aise en compagnie des gens de la City »*, observe un banquier très familier du dossier.

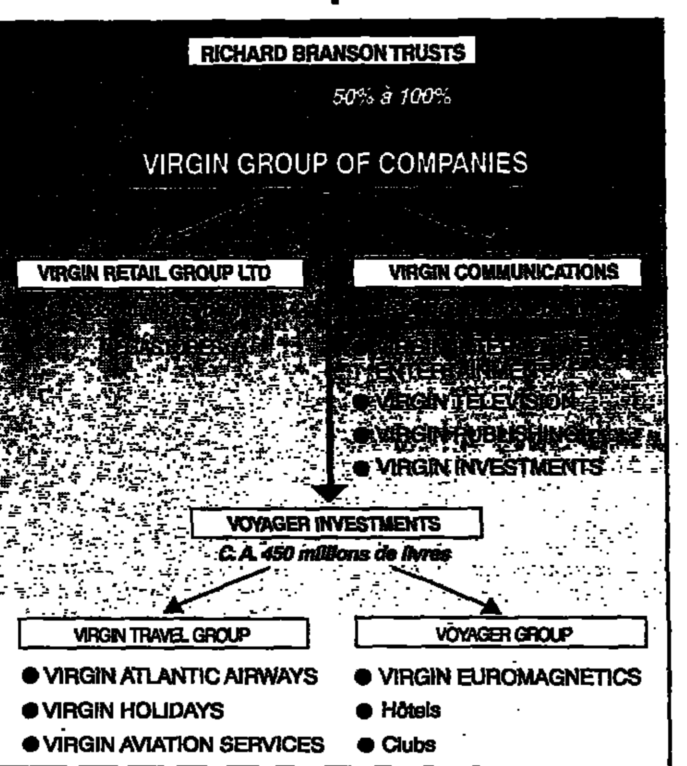
**DÉFI** • Troisième interrogation : quel est l'avenir de la compagnie aérienne ? Malgré sa retentissante victoire lors du procès qui l'opposait à British Airways, la foire d'empoigne commerciale se poursuit. Virgin Atlantic Airways a déposé une nouvelle plainte contre son concurrent, cette fois, devant les instances européennes, pour tentative de détournement de clientèle. L'avionneur, qui a perdu 14 millions de livres lors de l'année budgétaire 1991-1992, est handicapé par sa petite taille, la concurrence effrénée qui règne sur l'Atlantique nord et une flotte qui a pris de l'âge.

L'ouverture de nouvelles routes – San-Francisco-Hongkong. – l'achat ferme de quatre Airbus, 340 et le succès de l'opération de franchisation en Grèce attestent de son dynamisme. Reste que pour « captain Dick » le vrai défi est peut-être ailleurs : à en croire certains il s'intéresserait désormais davantage au département *Interactive Entertainment* et se préparerait à lancer une nouvelle firme de disques en 1995. Un retour aux sources, en quelque sorte, pour cette idole des teenagers d'Albion...

Alors que tant de réussites fulgurantes des années 80 ont capoté pour avoir vu trop grand, Richard Branson affiche une bonne santé quasi insolente. Virgin Group s'offre le luxe de se répandre à travers le monde. Heureux ! Mais son populisme ne finira-t-il pas par inquiéter ? Ne risque-t-il pas d'être pris au piège de son propre personnage ? Voici la toute dernière anecdote : invité de sir James Goldsmith dans son ranch du Mexique, il se promène au côté de celui-ci au bord de la piscine. Les deux hommes discutent affaires. Soudain, facétieux, Branson pousse le magnat à l'eau. Furieux, Goldsmith lui demande de quitter immédiatement les lieux. Commentaire gogenard de l'intéressé : *« James est tellement guindé ! »*

**Marc Roche**

## Trois pôles




***Le holding Virgin Group of Companies s'organise autour de trois pôles : Virgin Communications, Virgin Retail et Voyager Investments.***

***Virgin Communications (médias) regroupe Virgin Interactive Entertainment (jeux vidéo), Virgin Television (compagnies de production à Londres et Los Angeles), Virgin Publishings (édition), Virgin Radio (Virgin 1215 en Grande-Bretagne) et Virgin Investments (magazine satirique Viz, studio de cinéma, relations publiques...). Le chiffre d'affaires en 1992-1993 est estimé à 100 millions de livres, les bénéfices à 14 millions de livres.***

***Virgin Retail Group (magasins) comprend les Megastores (49 au Royaume-Uni, 9 au Japon, 4 en Australie). Le chiffre d'affaires : 350 millions de livres.***

***Voyager Investments possède deux divisions : Virgin Travel Group et Voyager Group. Virgin Travel Group chapeaute la compagnie aérienne Virgin Atlantic Airways (8 Boeing 747, un million de passagers par an), South East European Airways (Londres-Athènes), Virgin Holidays (voyagiste) et Virgin Aviation Services (fret de Virgin Atlantic). Le Voyager Group contrôle les hôtels (Grande-Bretagne, Espagne, Caraïbes), les clubs et Virgin Euromagnetics (computers). Chiffre d'affaires : 450 millions de livres.***

## Le modèle japonais

LONDRES
correspondance

*Keiretsu* : le groupe Virgin a choisi ce type d'organisation horizontale, au cœur de la dynamique japonaise depuis l'après-guerre, comme modèle d'inspiration. A l'inverse des ensembles verticaux intégrés et centralisés tels qu'on les connaît en Grande-Bretagne, le *keiretsu* joue sur l'atomisation des centres de décision.

Cette autonomie permet la diversification des activités. On mise sur l'enthousiasme, la responsabilisation du personnel, la prise en compte par les échelons hiérarchiques supérieurs des suggestions émanant des équipes, la fidélisation de la clientèle. Alliant les atouts de la flexibilité et de l'initiative, cette formule permet de mieux se concentrer sur le consommateur, moyen de verrouillage efficace contre la concurrence.

Une telle organisation révèle une étonnante rapidité de réaction à l'évolution du marché : les liens personnels entre les dirigeants accélèrent la prise de décisions, un avantage important à la lumière du cycle court des produits de l'industrie, de la communication et des loisirs. A l'intérieur du système *keiretsu*, les différentes firmes peuvent être mises en concurrence, mais ce genre d'interférence est négligeable au niveau financier.

Surtout, le *keiretsu* facilite l'établissement de joint-ventures avec des sociétés appartenant à des compagnies différentes, souvent rivales entre elles, ou avec d'autres divisions du groupe. Les accords de partenariat sont au cœur du dispositif Virgin. Le groupe japonais Marui est associé à l'exploitation de neuf Megastores au Japon. W. H. Smith possède 50 % de la société gérant les magasins Virgin au Royaume-Uni. Seibu-Saison détient 10 % du Travel Group. L'américain Hasbro, premier fabricant mondial de jouets, vient d'acquérir 15 % de Virgin Interactive Entertainment, basé en Californie.

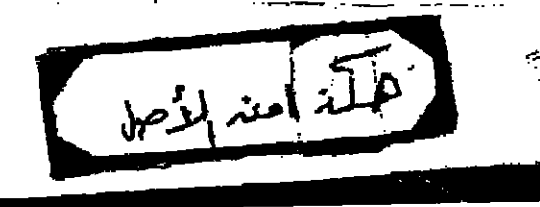
Dans tous ces exemples, Virgin apporte son savoir-faire, mais insiste pour diriger le couple. *« Richard Branson sait très bien utiliser l'argent des autres. Il garde toujours les rênes »*, note un expert. Seule différence, notable, avec le modèle : au Japon, le *keiretsu* associe étroitement le monde financier, les syndicats, les pouvoirs publics. Le groupe Virgin ne dispose pas de banque-conseil attitrée. La compagnie n'a pas de syndicat.

Enfin, si Richard Branson est devenu le symbole de cette société d'entrepreneurs prônée par les conservateurs au pouvoir, ses contacts politiques et ministériels sont strictement limités à son champ d'activités : législation aéronautique, privatisation des chemins de fer, libéralisation des ondes, et... ouverture des magasins le dimanche.

**M. R.**

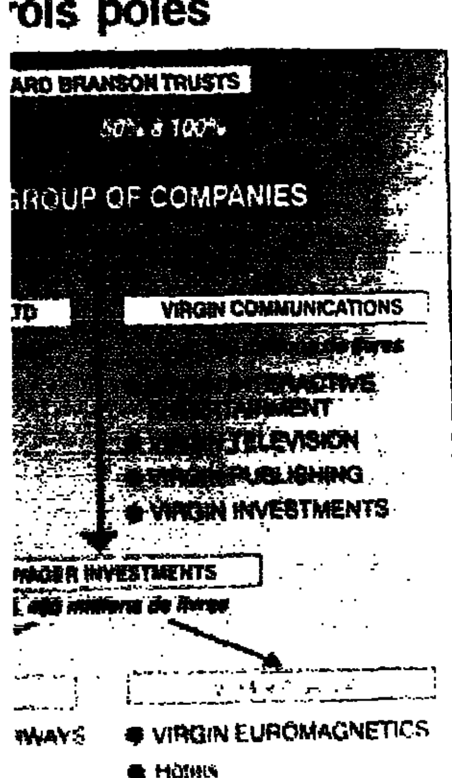






ecrète

...le francs de chiffre d'affaires, le groupe Virgin ... iques. C'est que, derrière l'anticonformisme, ... autonomie totale des filiales et risques calculés







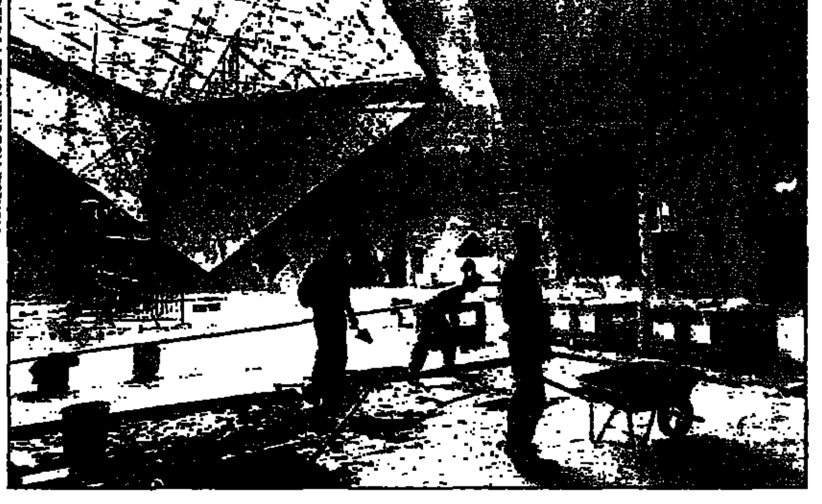

# Le défi du Grand Louvre

**Peut-on intégrer commerces et musées ? La démarche n'est pas fréquente en France ou reste timide. Virgin relève le pari à partir du 18 novembre date d'ouverture de son magasin du Carrousel du Louvre**

VIRGIN MEGASTORE est-il soluble dans le Louvre ? L'expression peut faire sourire, mais elle résume assez fidèlement le défi que va relever, à partir de la mi-novembre, l'enseigne au Grand Louvre.

Le pari est particulièrement difficile tant sont, *a priori*, différentes l'image du prestigieux musée et celle du Megastore. D'ailleurs, Patrick Zelnik, le patron de Virgin France, ne cache pas qu'il a été un peu réticent la première fois qu'on l'a approché pour participer au projet d'ouvrir quelques dizaines de milliers de mètres carrés de surfaces commercialisables sous le Grand Louvre. *« Je trouvais que c'était trop près de notre Megastore des Champs-Elysées, mais cela m'intéressait de réfléchir avec l'établissement du Grand Louvre sur la manière de scénariser ce projet, car j'ai toujours pensé que l'on pouvait intégrer certaines activités commerciales dans les musées, à l'exemple de ce qui se fait aux Etats-Unis »*, explique-t-il.

De fil en aiguille, il s'est pris au jeu, puisque son enseigne occupera entre le cinquième et le quart de la surface commercialisée au Carrousel du Louvre, soit 1 800 mètres carrés sur 8 290. L'emplacement est particulièrement bien choisi : il fait face à la magnifique pyramide inversée de Pei, reflet de celles déjà existantes en surface, puits de lumière de la galerie du Carrousel.


AURÉLIE AUDUREAU/LE PARISIEN

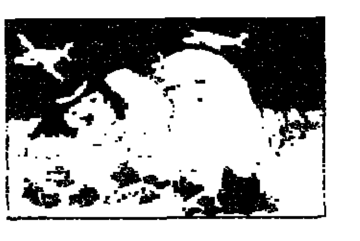
Les travaux s'achèvent autour de la pyramide inversée.

**BEIGE ET NOIR** • Attirés par elle, les visiteurs du musée suivront naturellement l'allée de pierre de Bourgogne, dont la couleur beige rosé est soulignée par de subtils éclairages. Sans même s'en rendre compte, tant les lieux sont mariés, ils emprunteront une allée perpendiculaire, dallée de noir cette fois, pour atteindre une autre source de lumière, artificielle cette fois : celle du rayon de musique classique au fond de Virgin. En fait, ils seront dans le magasin : huit mètres de hauteur sous plafond, un immense mur pour écouter les disques à droite, des rayons en épis à gauche, une librairie... deux couleurs dominantes, le beige et le noir. Mais ils pourront aussi emprunter les autres allées, bordées d'enseignes triées sur le volet, rencontreront dans leur flânerie de merveilleux vestiges du vieux Louvre médiéval. *« Etablir des passerelles »* : l'expression revient sans cesse dans la bouche des responsables de Virgin lorsqu'ils parlent de leur projet. Des passerelles entre le musée et la galerie commerciale, d'abord. Des passerelles entre les activités, des passerelles entre les cultures. *« Ce sont les mêmes personnes qui achètent des livres, des disques, de la vidéo. Il ne faut pas cloisonner les biens culturels. La librairie n'est pas un sanctuaire, le classique n'est pas un son à part. On a sous-estimé le public, le pluralisme de ses goûts et de ses désirs. Il a une énorme curiosité intellectuelle à satisfaire »*, expliquent-ils.

Les zones musicales seront donc ouvertes : l'accent sera mis sur les musiques du monde et la musique française. Le client circulera librement entre elles. Le pari est là : faire de la galerie un prolongement naturel du musée, dans lequel le public viendra se restaurer (1), flâner, feuilleter des livres, écouter de la musique, acheter des produits choisis auprès d'une autre enseigne. Bref, se balader, le soir mais aussi le dimanche, sans doute. Le lieu s'y prête : beau, sobre et chaud malgré ses dimensions impressionnantes. Fondamentalement, au-delà des touristes, le Louvre redeviendra-t-il un lieu de promenade pour les Parisiens ? Tout le pari est là.

**Françoise Vaysse**

(1) Le public pourra goûter les cuisines du monde auprès de petits comptoirs.



## Soixante Megastores en France ?

LONDRES
de notre correspondant

La polémique qui s'est développée l'été dernier, à propos de l'ouverture du Megastore des Champs-Elysées le dimanche, est aujourd'hui enterrée. Richard Branson n'a jamais abandonné son projet d'ouvrir plusieurs dizaines de Megastores dans l'Hexagone, et se félicite de la décision du gouvernement français d'autoriser, par une prochaine législation, le commerce dominical.

Le magasin installé au sous-sol du Grand Louvre devrait être suivi, sur une période de quatre à cinq ans, par trente autres magasins ! C'est donc peu dire que le président de Virgin envisage une *« considérable expansion »* de ses activités en France, sans toutefois se dissimuler les difficultés de la tâche, même si, *« depuis un an »*, il n'a pas noté de *« manœuvres déloyales »* de la part des concurrents des Megastores, la FNAC en particulier.

**AMBITION** • Patrick Zelnik, patron de Virgin en France, a des projets encore plus ambitieux : *« On peut même envisager l'ouverture de 60 magasins »*, assure-t-il. *« Nous avons des projets-satellites qui peuvent parfaitement être implantés dans des banlieues, des villes petites et moyennes. L'idée*, explique-t-il, *est de réussir le mariage entre culture, commerce et loisirs. »* Il s'agirait ainsi d'ouvrir des magasins Virgin en « synergie » avec des complexes de salles de cinéma. A Paris, des négociations sont en cours avec Gaumont, à Toulon avec Pathé, sans compter des discussions avec UGC et MK2.

Mais Richard Branson pense aussi au développement du « navire-amiral » de son groupe, Virgin Atlantic. La décision d'ouvrir une ligne aérienne avec la France est ainsi à l'étude. Des navettes aériennes (*« shuttle service »*) existent entre Londres et New-York, et Richard Branson ne comprend pas bien pourquoi un tel service ne serait pas mis en place entre Londres et Paris.

**L. Z.**

# Un « mégalomane qui a réalisé ses rêves »

**A quarante-trois ans, Richard Branson, le patron de Virgin, est un modèle de réussite. Un manager atypique mais sans faiblesse dès qu'il s'agit de gagner de l'argent, qui cultive pourtant son image de « hippy capitaliste » et n'a pas peur des défis**

LONDRES
de notre correspondant

RICHARD BRANSON habite un quartier qui, *a priori*, ne lui ressemble pas : quoi de plus « établi » et conventionnel, à Londres, que les demeures victoriennes et cossues, superbes de blancheur, de Holland Park ? Etrange endroit que ce « quartier général » à l'apparence de logis, mais d'où la famille, à force de voir les collaborateurs envahir peu à peu son domaine réservé, a fini par s'expatrier un peu plus loin. Il reste une atmosphère ouatée, des murs et une moquette aux tons doux, des objets brocante et « décoration », les maquettes d'avion du président et les photos des enfants au-dessus de la cheminée.

On croirait presque qu'il s'agit d'un décor de studio, comme si les jeunes gens souriants croisés dans l'escalier et les invités qui, au rez-de-chaussée, prennent un verre avant de prendre leur place autour de la grande table de salle à manger rustique-chic faisaient partie de la même mise en scène : *Branson, modèle d'une génération*, scène 1 : *le QG familial*.

On comprend qu'il est vain de chercher à faire la part de la fiction entre le personnage et l'homme, lui-même devant parfois s'y méprendre, à force de tant coller à cette image publique de lui-même. Les médias font partie intégrante de la vie de Richard Branson. Il leur doit son extraordinaire popularité et une grande part de son succès. C'est avec eux qu'il a façonné ce look inimitable de manager anticonformiste, si atypique dans le monde des affaires, avec ce sobriquet de « hippy capitaliste » qui est comme une rente : peu importe s'il ne fut jamais hippy ou même rebelle, l'image de marque perdure, par accord tacite. Richard Branson a besoin de cette attention médiatique, à la fois pour satisfaire son ego et pour la bonne santé de ses affaires : *« C'est agréable d'être aimé. Quand on marche dans la rue, c'est mieux de voir des gens qui vous sourient que l'inverse... »*

**ANTITHÈSE** • Naturellement décontracté et accueillant, chaleureux et original, il est l'antithèse des gentlemen pétris de codes de la City, qui ont fini par le respecter, lui ou sa surface financière. Mais il sait aussi être un patron sans faiblesse et pas du tout excentrique lorsqu'il s'agit de gagner de l'argent. C'est un héros de bande dessinée, pour tous publics : « Tintin » du monde des affaires, il est, à quarante-trois ans, le modèle des *« jeunes de sept à soixante-dix-sept ans »*. Une étude de la banque TSB le confirme : en Grande-Bretagne, les enfants de douze à seize ans, ainsi que leurs parents, l'ont choisi pour héros commun ; il est le cocktail parfait de la réussite, la seule personnalité, depuis les années 50, à unir les générations. Succès, fortune, célébrité, charme, décontraction...

*« Je crois que la vie doit être un amusement. Les profits arrivent si on fait en sorte que la vie soit agréable. »* Cette vision ou cette doctrine, Richard Branson a apparemment réussi à l'imposer dans ses affaires. Le style Virgin, c'est en fait le credo personnel de Richard Branson : *« J'aime à croire que les gens qui travaillent pour Virgin n'ont pas de frustrations professionnelles. Notre force, c'est de trouver des gens capables et de leur laisser une grande marge de manœuvre. Nous n'avons pas de conseils d'administration, et beaucoup de décisions se prennent par un simple coup de téléphone, ou au cours d'une partie de tennis... Si beaucoup de gens quittent leur emploi, c'est moins à cause de l'insuffisance de leur salaire qu'en raison d'un manque de liberté. »*

Patrick Zelnik, le patron de Virgin France, qui le connaît et l'admire depuis longtemps, confirme les méthodes de travail parfois déroutantes de celui qu'il appelle gentiment un *« mégalomane qui a réalisé ses rêves »* : *« Richard a besoin d'avoir confiance. C'est un intuitif : il a une énorme faculté pour mémoriser et comprendre très vite, sans même un dossier. Il y a une administration et une bureaucratie dans le groupe, mais il ne marche pas avec elles. Il fonctionne dans l'instantané, peut-être quelquefois trop vite, et c'est pour cela qu'il y a des gens autour de lui qui le calment un peu. »* Richard Branson ne le conteste pas : *« J'adore les défis. Dans le passé, j'ai toujours éprouvé de grandes difficultés à résister à un défi. Peut-être que l'un de mes plus grands défauts, c'est d'avoir du mal à dire non. »*

L'organisation du groupe Virgin, avec cette myriade de deux cents sociétés qui gravitent autour du pivot que constitue la maison de Holland Park, est une application directe du besoin qu'éprouve Richard Branson de faire confiance à ses collaborateurs : *« J'ai investi dans les gens qui venaient me voir*, assure ce prototype du self-made-man, *en leur accordant une grande liberté pour se développer et construire leurs rêves. »* Ainsi, nombreux sont les directeurs des filiales de Virgin qui, forts de la confiance du « patron », ont pu se tailler, à leur tour, un petit empire, et s'enrichir, en acquérant une partie du capital des sociétés qu'ils dirigent. Patrick Zelnik précise : *« Le partage des bénéfices, oui, c'est la règle. Le partage du capital, c'est autre chose. Mais il arrive un moment où, si vous avez prouvé que vous pouviez être un entrepreneur en même temps qu'un salarié, il vous reconnaît en tant que partenaire. »*

Richard Branson attache beaucoup d'importance à cette « culture Virgin », laquelle se traduit par un esprit maison très prononcé, parfois proche du culte de la personnalité : populaire, le patron de Virgin veut l'être d'abord auprès de ses propres employés.

Chaque matin, il commence par lire le courrier de ses salariés et, tous les deux mois, il adresse à chacun une lettre qui se termine par ces mots : *« Si l'un d'entre vous a une quelconque suggestion, ou un problème, je vous rappelle que ceci est mon adresse personnelle... »* Ce paternalisme est efficace : Richard Branson, cet homme que la presse britannique qualifie volontiers d'*« affreusement sympathique »* ou de « Teflon Man », parce qu'elle désespère de trouver le défaut de la cuirasse, ne semble pas avoir d'ennemis.

**BATAILLE** • A l'exception, bien sûr, de lord King. Mais la « guerre » qui a opposé le « boucanier barbu » au puissant patron de British Airways s'est achevée par la déconfiture de Goliath et un regain de gloire médiatique pour David : la bravoure pouvait déstabiliser une institution qui n'hésite pas à employer des moyens déloyaux. *« Oui*, assure-t-il, *ils voulaient effectivement détruire ma réputation personnelle et celle de Virgin, ils voulaient se débarrasser de nous avant que nous devenions établis. »*

Richard Branson ne se fait aucune illusion, la bataille que Virgin Atlantic a remporté sur « BA » et lord King ne signifie pas que les compagnies aériennes traditionnelles vont le laisser tranquille, même s'il est convaincu de rester présent sur le marché du transport aérien *« au cours des quarante ou cinquante prochaines années »*. Adolescent, Richard avait pour héros Sir Freddie Laker, ce trouble-fête de l'aviation civile qui avait si bien cassé les prix des tarifs sur l'Atlantique nord avec son « train du ciel », avant d'être lui aussi brisé et acculé à la faillite.

**PRIORITÉ** • Richard Branson ne veut plus, aujourd'hui, ressembler à Freddie Laker. Alors il consacre à Virgin Atlantic toute son attention, parfois au détriment d'autres sociétés, quitte à être en contradiction avec sa certitude que le *« chairman ne doit pas s'occuper de la gestion au jour le jour »*. Mais l'enjeu est de taille : *« Il n'y a jamais eu de compagnie aérienne indépendante qui ait longtemps survécu, donc je dois la diriger. »* Cette priorité accordée à la compagnie aérienne n'empêche pas le patron de Virgin de lancer de nouveaux défis, qui sont autant de passions successives. La recette de Virgin Atlantic, pense Richard Branson, peut être adaptée au rail : d'où ce projet d'investir dans la prochaine privatisation (par franchises) de British Rail, voulue par le gouvernement britannique.

La ligne Londres-Edimbourg est un premier objectif, qui devrait être rapidement suivi par une autre liaison prestigieuse, par exemple celle reliant la capitale britannique au tunnel sous la Manche. La plupart des projets de Richard Branson semblent avoir pour dénominateur commun de concurrencer des institutions : British Airways, la FNAC *(lire encadré)*, la BBC enfin. Pour assurer le succès de Virgin 1215, la première radio commerciale de pop music du Royaume-Uni, lancée en avril, le président du groupe Virgin s'est lancé dans une négociation ardue avec la BBC. Il propose à celle-ci une permutation de fréquences entre Radio 4 (station du réseau BBC) et Virgin 1215, soit un accord qui permettrait à cette dernière de passer des ondes moyennes à la FM.

Jusqu'où va courir Richard Branson ? Réputé posséder la seizième fortune du Royaume-Uni (*« J'en doute »*, dit-il sans conviction), il reste un millionnaire discret, qui protège sa vie privée et refuse l'ostentation de la jet-set. Par conviction et par boulimie d'entreprendre : *« Je crois que ce que j'ai acquis ne doit pas être dilapidé ; c'est un peu puritain comme approche, mais si vous êtes un homme d'affaires qui réussit, cela comporte des responsabilités : la fortune doit être réinvestie, pour créer des emplois. »*

Vertueux Branson, ce PDG à l'âme enfantine qui se fixe des étoiles à décrocher et qui y parvient souvent.

**Laurent Zecchini**

UN RAPPORT DU XIe PLAN

# A l'Est, la thérapie idéale reste à inventer

***Le choc de la transition est loin d'être surmonté par les économies postcommunistes. Les résultats contrastés semblent tenir plus à la situation de départ des différents pays qu'aux voies suivies***

FINALEMENT, cela ne sera pas un «J» mais un «L». Trois ans après le grand saut dans l'inconnu, le bilan de la transition en Europe de l'Est effectué par le Commissariat du Plan est clair : *«Au lieu de suivre comme prévu une courbe en «J» : récession initiale suivie d'une forte reprise, les économies postcommunistes ont suivi depuis trois ans une courbe en «L» : récession profonde suivie d'une stabilisation à un niveau d'activité très bas.»*

Le soutien international aux plans de stabilisation et la mise en chantier de réformes structurelles n'ont pas suffi à asseoir un nouveau système économique. A la sortie de cette première phase de réformes, qui court sur les années 1990, 1991 et 1992, le rapport du groupe de travail présidé (considérée comme un ensemble) par l'historien François Fejtö (1) confirme que la Hongrie, la Tchécoslovaquie (considérée comme un ensemble) et la Pologne ont accentué leur avance sur la Bulgarie et la Roumanie.

Néanmoins, ce tableau d'honneur ne permet pas de départager le gradualisme, adopté par la Hongrie, de la thérapie de choc polonaise, dont l'économiste monétariste Jeffrey Sachs a été le mentor. Plus que les politiques macroéconomiques, les situations économiques de départ et les réformes structurelles n'ont été déterminantes. Ainsi, même si la thérapie de choc polonaise a eu, dans les premières années, des effets beaucoup plus récessifs que prévu sur son PIB (– 12 % en 1990 au lieu des – 5 % attendus), la chute cumulée de la production sur les trois dernières années reste plus importante en Hongrie (– 23 %) qu'en Pologne (– 19 %).

Quelles que soient les politiques économiques suivies, toutes les nouvelles démocraties de l'Est, sans exception, ont accusé une baisse dramatique de leur activité économique (une moyenne cumulée de – 28 % entre 1990 et 1992) et de leur production industrielle (– 37 %), sans pouvoir dire que la reprise est enfin au bout du tunnel.

Le plus grave, c'est que les baisses de production observées depuis 1990 semblent en grande partie irréversibles. La récession s'est accompagnée d'une dévalorisation de l'appareil de production, littéralement mis à la casse. En outre, l'ouverture trop rapide des échanges extérieurs avec l'Ouest et la volonté radicale de rompre toute dépendance avec le bloc socialiste ont contribué à alimenter les effets de récession, provoquant nombre de fermetures d'usines.

**CAPITAUX** • Cette «liquidation» des anciennes structures communistes a été partiellement compensée par l'émergence – encore timide – d'un secteur privé compétitif. La création de nouvelles entreprises a connu en 1990 une très forte croissance pour ensuite subir un certain ralentissement. C'est en Pologne que le processus de privatisation de l'économie (vente des firmes d'Etat et créations d'entreprises) est à présent le plus avancé, le secteur privé assurant 26 % de la production totale (75 % du commerce, 55 % de la construction et 25 % de l'industrie). L'ex-Tchécoslovaquie a suivi une autre voie : les entreprises industrielles de plus de 25 salariés restent à 95 % la propriété de l'Etat. Ce qui n'a pas empêché l'afflux d'investissements directs, surtout dans la nouvelle République tchèque, qui ont atteint 1,2 milliard de dollars, soit pratiquement 6 fois plus qu'en Pologne.

Faisant, elle aussi, largement appel aux capitaux étrangers, la Hongrie, qui a drainé 2,4 milliards de dollars d'investissements directs en 1991, a créé la même année près de 5 600 nouvelles sociétés mixtes, contre 3 814 en 1990. Enfin, en queue de peloton, la Bulgarie et la Roumanie peinent encore à séduire les investisseurs privés.

L'aspect le plus positif de la transition est sans doute la réorientation souvent spectaculaire des échanges des pays de l'Est vers les marchés occidentaux. Là encore, les performances ne sont pas uniformes : elles dépendent de l'avancement du processus de modernisation et des relations avec la Communauté européenne.

En effet, les deux tiers des exportations des économies d'Europe de l'Est sont destinés au marché communautaire. Entre 1989 et 1993, les recettes d'exportations de la Tchécoslovaquie vers l'Ouest se sont accrues de 107 %, de 67 % dans le cas de la Pologne et de 56 % pour la Hongrie. Les pourcentages sont moins élevés pour la Roumanie et la Bulgarie en raison d'une insuffisante compétitivité et de leur dépendance antérieure vis-à-vis de l'URSS.

Le chambardement économique, cependant, alimente des pressions inflationnistes. Même chez les meilleurs élèves, hongrois et tchécoslovaques, la hausse des prix a atteint respectivement + 23 % et + 10,4 % lors du premier semestre 1992. La Pologne, qui a frôlé un moment l'hyperinflation, a réussi, grâce à une politique restrictive, à juguler son taux d'inflation (de 251 % en 1990 à 42 % en 1992).

**CHÔMAGE** • Dans tous les cas, le coût social des politiques restrictives de lutte contre l'inflation a été lourd : le pouvoir d'achat des ménages n'a cessé de baisser depuis trois ans, et des catégories entières de la population sont dans une situation critique. La Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie ne sont pas épargnées. Selon les données disponibles, près de 80 % des familles polonaises touchées par le chômage (soit 15 % en 1992) perçoivent un revenu inférieur au minimum vital (l'équivalent de 300 francs par mois), tandis qu'en Tchécoslovaquie 25 % des ménages atteignent tout juste ce niveau.

C'est que la découverte du chômage, inexistant sous les régimes communistes, a été particulièrement douloureuse : il atteint en effet aujourd'hui entre 9 % et 15 % de la population active. Mais un appareil statistique encore balbutiant et des réalités régionales et sectorielles dramatiquement contrastées obligent à prendre ces chiffres globaux avec beaucoup de prudence. En Pologne, certaines régions enregistrent des taux de chômage effrayants, qui peuvent atteindre près de 40 % sur une agglomération, alors que les grandes villes sont pratiquement en situation de plein emploi. Cette dualisation croissante des économies amorce une fragmentation du corps social dont les conséquences encore méconnues pourraient ralentir, voire compromettre, les réformes à venir.

Pourtant l'aide internationale, essentiellement consacrée au soutien macroéconomique importante a été depuis 1990 : près de 17,5 milliards de dollars ont été débloqués entre 1990 et 1992 pour ces économies. La répartition de cette assistance souligne pourtant que les pays faibles (Bulgarie et Roumanie) ont été comparativement moins favorisés. Aussi, le Commissariat du Plan propose-t-il que l'aide internationale à venir soit désormais concentrée sur les régions les plus pauvres, où des microsituations risquent de «s'enkyster» pour longtemps.

En outre, pour relever la base du «L» dans une deuxième phase de réforme, le Commissariat du plan préconise deux types de mesures : s'attaquer au problème de la dette interentreprises et réformer le secteur bancaire. Avec des administrations publiques qui n'ont pas pu maîtriser leurs déficits, un enchaînement pernicieux est à craindre : gonflement du crédit interentreprise et hausse des dettes, détérioration du bilan des banques commerciales, transfert de capitaux publics et augmentation des dettes de l'Etat, contraction du budget et... récession. Ce n'est pas demain que le «L» se transformera en «U».

**Grégoire Biseau**

(1) *La Transition en Europe, économie privée et action publique*, rapport de l'atelier Continent européen du groupe Monde-Europe XIe Plan (1993-1998), présidé par François Fejtö. La Documentation française, mars 1993.

**Croissance des investissements étrangers directs (en millions de dollars)**

| | 1990 | 1991 | Premier semestre 1992 | Total |
|---|---|---|---|---|
| Bulgarie | 4 | 56 | 164 | 224 |
| Hongrie | 311 | 1 459 | 641 | 2 411 |
| Pologne | 88 | 117 | 36 | 241 |
| Roumanie | – | 37 | 41 | 78 |
| Tchécoslovaquie | 188 | 592 | 443 | 1 223 |
| Ex-URSS | – | 200 | – | 200 |
| Total | 591 | 2 461 | 1 325 | 4 377 |

*Source : Commission économique des Nations unies pour l'Europe.*

**Une aide importante 1990-1992 (en millions de dollars)**

| | Banque Mondiale (1) | FMI (2) | BERD (3) | BEI (4) | G24 (5) | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Bulgarie | 144 | 678 | 90 | 143 | 624 | 1 679 |
| Hongrie | 735 | 1 300 | 310 | 356 | 938 | 3 639 |
| Pologne | 499 | 812 | 726 | 300 | 3 637 | 5 974 |
| Roumanie | 42 | 1 175 | 295 | 31 | 737 | 2 280 |
| Tchéco-Slovaquie | 252 | 1 562 | 85 | 105 | 896 | 2 900 |
| Ex-Yougoslavie | 644 | 89 | – | 228 | 89 | 1 070 |
| Total Europe centrale et balkanique | 2 236 | 5 616 | 1 506 | 1 163 | 6 921 | 17 542 |
| URSS (1990-1991) | 0 | 1 040 | 13 | – | – | 1 053 |

(1) Montants déboursés.
(2) Montants déboursés.
(3) Banque européenne pour la reconstruction et le développement (engagements).
(4) Banque européenne d'investissement (engagements).
(5) Pays qui aident l'Europe de l'Est (total engagements bilatéraux).
*Source : Commission économique des Nations unies pour l'Europe.*

AUTOMOBILE

# Volkswagen n'a pas rationalisé ses coûts

*Suite de la page 29*

***– Faut-il, comme on le demande en Allemagne, l'accompagner d'une union politique ?***

– Je le pense. Mais je songe à une Europe sur un mode décentralisé, un peu comme l'Allemagne, où chacun a des avantages et des devoirs. Le chemin se situe entre une union de nations et une fédération, sachant que, d'un point de vue économique, le fédéralisme est avantageux, car il crée une zone de concurrence accrue.

***– Comment voyez-vous l'axe Paris-Bonn ?***

– Vous savez que je suis d'une lointaine origine française. Ma famille a fui la Révolution pour aller en Bohême, puis en Autriche, à Vienne. Mes racines et mon nom sont donc français. J'ai d'ailleurs appris le français comme première langue et tout ce qui vient de France me touche. Mais cela dit je me sens surtout européen.

***– Les salaires en Allemagne sont les plus élevés du monde. Dans ces conditions est-il encore possible d'y fabriquer des voitures de bas de gamme, des «voitures du peuple» ?***

– C'est possible et cela le sera toujours. Nous avons trois façons de résoudre le problème. D'abord abaisser les salaires et les coûts annexes. Ensuite jouer sur le temps de travail et l'organisation du travail. Vous avez en France des avantages sur ces deux points et j'espère que nous bougerons suffisamment en Allemagne dans cette direction. Mais les marges sont faibles. Alors reste la dernière méthode : réduire drastiquement le temps de fabrication des automobiles. Comme la créativité européenne peut inventer des automobiles avec des technologies avancées, leur contenu en travail restera important. J'espère qu'on pourra en définitive garder des capacités suffisantes en Allemagne.

***– Mais est-il possible de garder les mêmes capacités ?***

– En Europe, oui. Mais en Allemagne nous allons conserver tous les sites. C'est un contrat social. Pour les emplois supprimés, tout doit être fait d'un point de vue social.

***– Votre stratégie repose sur des voitures comprenant de plus en plus de «valeur ajoutée». Est-ce possible quand les consommateurs voient leurs revenus stagner ? Ne vont-ils pas réclamer à l'avenir des voitures moins chères ?***

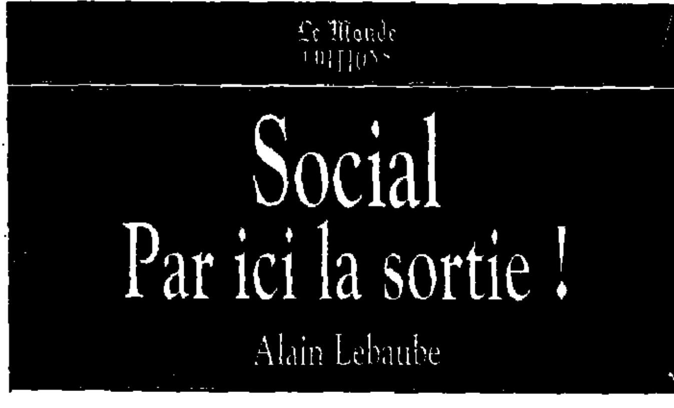
– Non. Il faut que les voitures que nous proposerons conservent leur prix actuel. Je crois à une stabilisation des prix. L'industrie automobile française a commencé, il y a huit ans, à se rationaliser. Cela m'a beaucoup impressionné de voir comment Renault a pu fermer une usine à Paris *[Billancourt, NDLR]* dont la dimension politique était énorme. Aujourd'hui, Renault est, du point de vue des coûts, un bon modèle pour nous. Quand nous pourrons ajouter l'innovation de Volkswagen à une structure de coûts semblable à celle de Renault, nous pourrons devenir le numéro un dans le monde ! Mais l'Allemagne a connu consécutivement cinq années de bonne conjoncture, puis trois années encore après la réunification, soit huit ans au total, pendant lesquelles nous avons oublié de rationaliser.

***– Vous êtes issu de la famille Porsche, qui a fortement contribué à bâtir l'industrie automobile allemande. A vos yeux, cela vous impose-t-il un devoir particulier ?***

– Celui de conserver à l'Europe une compétitivité au meilleur niveau mondial. Il y a un danger que l'Asie nous ravisse cette place. Mais nous avons tous les atouts, la créativité et le pluralisme des nationalités différentes. Si l'Europe sait éviter les affrontements internes, nous pourrons coopérer entre nous, puis avec le monde entier.

Il ne s'agit pas d'être au-dessus, mais amicalement d'inviter les autres à travailler avec nous. Nous le faisons déjà en Chine, au Mexique, en Amérique du Sud. Mon but est de le faire avec des managers nationaux et une coordination centrale chez Volkswagen. L'Europe comme entité plurinationale a acquis beaucoup d'avance à cet égard.»

Propos recueillis par notre correspondant à Francfort
**Eric Le Boucher**





## Comptes mal surveillés

FRANCFORT
de notre correspondant

Volkswagen vit, à l'image de l'Allemagne tout entière, une «crise des coûts». Salaires trop élevés par rapport à la concurrence, personnel pléthorique, dépenses de fonctionnement incontrôlées, délais de fabrication excessifs, part trop faible de la production sous-traitée, de surcroît à des entreprises trop chères... Toute la chaîne, de la conception à la commercialisation, est à revoir en appliquant les règles qu'utilisent les groupes japonais depuis vingt ans, les américains depuis dix ans environ et les autres européens, notamment les français, depuis sept ans.

L'industrie automobile allemande, éblouie par sa propre image de marque et par ses bonnes ventes, droguée par l'ouverture des marchés de la réunification, a raté le passage à la fameuse *lean production* (qu'on peut traduire par «production maigre», inventée au Japon et qui apprend à économiser sur tout : les effectifs bien sûr, mais plus encore les dépenses d'investissement, la superficie des usines et des bureaux, le temps de conception, les stocks de pièces détachées, etc.).

**CRISE** • L'industrie automobile, comme une bonne partie des autres industries allemandes, vit non seulement une crise conjoncturelle – le recul des immatriculations en Europe est de 20% cette année – mais aussi une grave crise structurelle qui lui demande de réviser ses méthodes industrielles et de réinventer un dialogue avec tous les intervenants, des sous-traitants aux syndicats ouvriers.

Cette adaptation, BMW a apparemment moins besoin de la faire, du fait d'une gestion relativement parcimonieuse. Mercedes-Benz a commencé il y a quatre ans, et les premiers fruits ne devraient pas tarder à venir, même si la démarche reste encore mesurée. Mais ce n'est pas le cas de Volkswagen («le Monde-l'Economie» du 5 mai 1992). Le groupe de Wolfsburg est pourtant le plus fragile puisque, seul allemand à ne pas s'être positionné dans les voitures de haut de gamme, il affronte la concurrence la plus directe, nippone, américaine (Opel et Ford) et européenne (Fiat, Peugeot, Renault).

Mais la gestion de Carl Hahn, le prédécesseur de Ferdinand Piëch, s'est consacrée à la croissance internationale du groupe. Sans doute le «visionnaire» Hahn a-t-il eu raison sur le long terme : l'automobile s'internationalise, et seuls les groupes présents sur les trois continents survivront. Fiat et les deux français sont demeurés, de ce point de vue, trop étroitement cantonnés à l'Europe.

Volkswagen s'est donc lancé dans une course à la croissance, investissant de l'ex-RDA à la Chine et rachetant en série Seat, Skoda et BAZ. Parallèlement, les ventes de la marque VW, dirigée par l'autre visionnaire qu'était le Français Daniel Gœudevert (écarté depuis), explosaient de 60% entre 1988 et 1992. Le groupe obtenait la première place en Europe avec une part de marché de 17,5%, un record. Mais encore fallait-il surveiller les comptes. Ce ne fut manifestement pas le cas. VW perdrait environ 400 marks par Golf vendue : à lui seul, ce chiffre résume la «crise des coûts». Cela signifie, comme l'avouera Ferdinand Piëch, que le «point mort» est au-delà des 100%.

Fin 1992, VW employait 270 000 personnes dans le monde, dont 163 000 en Allemagne où les salaires sont *«les plus chers du monde»*. Le groupe met trente-six heures pour monter une voiture, contre une quinzaine pour les Japonais. Il achète douze modèles d'allume-cigare, quatorze moyeux de roue pour la seule Golf... Conséquence : le profit dégringole et passe de 3 milliards de marks en 1989 à 1,1 milliard en 1991, à 147 millions en 1992 et à une perte de 1,6 milliards au premier semestre de cette année (5,5 milliards de francs).

**HARO** • Ferdinand Piëch, nommé en avril 1992, et qui prend ses fonctions le 1er janvier 1993, a pour mission de redresser la compétitivité perdue. Il veut faire très vite. Il annonce dès la mi-janvier la suppression de 36 000 emplois d'ici à 1997. Puis il divise pratiquement par deux les dépenses d'investissement de l'année en les ramenant à 6 milliards de marks. Il fait venir José Lopez pour mettre la production en ordre et les sous-traitants aux ordres. Le manager espagnol avancera qu'il réduira leur nombre de 1 500 à 200 ! Leurs réactions sont à la mesure de cette coupe, et ils ne seront pas les derniers à crier haro contre leur bourreau.

Début septembre, l'économie déjà réalisée par les méthodes du «grand inquisiteur» serait de 700 millions de marks. Le groupe est ainsi déjà sur la bonne voie, selon Ferdinand Piëch. Le chiffre d'affaires a reculé au premier semestre de 12,2%, à 38,4 milliards de marks, mais dès le second semestre VW sortirait du rouge, l'année 1993 dans son ensemble devant toutefois se solder sur une perte. Le PDG affirme : *«Mon crédit est meilleur qu'à mon arrivée.»*

**E. L. B.**

…ste à inventer

*…mies postcommunistes.*
*…différents pays qu'aux voies suivies*

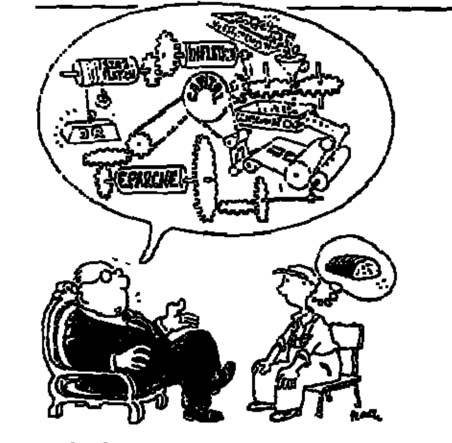
…portante 1990-1992
…lions de dollars)

| FMI (2) | BERD (3) | BEI (4) | G24 (5) | Total |
|---|---|---|---|---|
| 679 | 90 | 143 | 624 | 1 679 |
| 1 300 | 310 | 356 | 938 | 3 639 |
| 612 | 726 | 300 | 3 637 | 5 974 |
| 1 175 | 295 | 31 | 737 | 2 280 |
| 1 682 | 85 | 106 | 896 | 2 900 |
| 89 | - | 228 | 89 | 1 070 |
| 6 616 | 1 506 | 1 163 | 6 921 | 17 542 |
| 1 040 | 13 | - | - | 1 053 |

…mptes mal surveillés

DOSSIER

# L'économie sociale



*Fédérant les mutuelles, les coopératives et les associations, l'économie sociale joue un rôle important dans l'activité nationale. A un titre ou à un autre, des millions de Français bénéficient de ses prestations, et son poids économique est considérable, tant par le chiffre d'affaires brassé que par le nombre de salariés concernés. Quel que soit leur secteur, toutes les entreprises de l'économie sociale fonctionnent selon la même logique : missions d'intérêt collectif, but non lucratif, organisation démocratique, maillage de bénévoles et de professionnels, enracinement local. Or, malgré son implication importante dans la vie du pays et l'originalité de son fonctionnement, l'économie sociale est peu connue – voire méconnue – du public, qui y voit une simple survivance du passé. Cette ignorance relative tient à la diversité et au morcellement des secteurs concernés, mais aussi au mouvement lui-même, qui n'a guère su faire vivre ses spécificités au cours des dix dernières années. Dans une économie de marché ouverte, dominée par une pression concurrentielle croissante et le désengagement relatif de l'Etat, les entreprises de l'économie sociale éprouvent bien des difficultés à faire vivre leur philosophie originelle et se comportent de plus en plus comme des entreprises classiques. L'action du gouvernement socialiste en leur faveur n'a pas été suffisante pour enrayer cette lame de fond. La délégation à l'économie sociale, créée dès 1981, a d'ailleurs été un moment sur la sellette. Après de longs mois d'hésitation, un nouveau délégué a été nommé à la mi-septembre. Il s'agit de Claude Forgeret, qui faisait jusqu'à présent partie de la direction de l'action sociale au ministère des affaires sociales. Pourtant, ce secteur ne manque pas d'atouts aujourd'hui. Avec l'amorce d'un nouveau divorce entre les salariés et l'entreprise, lié à la montée du chômage, et les effets pervers de la mondialisation, l'économie sociale, qui tente de concilier localement intérêt général et efficacité économique, fait preuve d'une étonnante modernité. Mais, si elle ne relève pas le défi, l'économie marchande pourrait récupérer ses valeurs. Le concept de l'« entreprise citoyenne » n'est pas si éloigné de sa vocation première...*

**Dossier préparé par Catherine Lévi**

## Quel est son poids économique ?

■ Les mutuelles, les coopératives et les associations constituent les trois piliers de l'économie sociale et ont un poids considérable : un chiffre d'affaires d'environ 3 000 milliards de francs, près de 1 400 000 salariés *(voir tableau)*.

• Les mutuelles santé (salariés, fonctionnaires, travailleurs indépendants) fondées sur la loi de 1945, complètent la couverture de l'assurance-maladie obligatoire, et remplissent des missions de solidarité (centres de santé, maisons de retraite, etc.). Employant 50 000 salariés, elles réalisent un chiffre d'affaires d'environ 40 milliards de francs et détiennent 62 % du marché des remboursements complémentaires.

• Les assurances à forme mutuelle (MAIF, MAAF, GMF, par exemple), qui couvrent divers risques – automobile, habitation, notamment, – ont été constituées sous l'impulsion des syndicats et des organismes professionnels. Elles restent marquées par leur origine socioprofessionnelle (artisans, instituteurs, fonctionnaires, etc.), même si, progressivement, elles se sont tournées vers des publics plus larges. Les quinze grandes mutuelles réalisent un chiffre d'affaires de 36 milliards de francs, emploient 23 000 personnes et détiennent 50 % du marché de l'assurance automobile, ainsi que 40 % de l'assurance habitation.

• Les coopératives sont présentes dans pratiquement tous les secteurs de l'activité économique nationale et, en particulier, dans l'agriculture. Sociétés civiles ou commerciales, leur finalité est de rendre des services à leurs membres (diminution des prix, meilleure qualité des produits et des prestations). On distingue trois catégories de coopératives : salariés (Scop), producteurs indépendants (agriculteurs, artisans, transporteurs, etc.), et coopératives d'usagers (logement, consommation, banques). Les banques mutualistes et coopératives (Crédit agricole, Banques populaires, etc.) occupent une place de première importance dans le système bancaire français.

• Les associations touchant un très grand nombre de secteurs (tourisme, sports, culture, environnement, solidarité internationale, etc.) sont très impliquées dans la vie du pays. On en compte environ 700 000, dont 80 000 employant de l'ordre de un million de salariés. Par ailleurs, 40 % des Français font partie à titre bénévole d'une association. ■

> “L'Europe ne doit pas servir de prétexte à la banalisation du mouvement mutualiste.”
>
> Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française.

## Quels sont ses principes ?

■ A la différence des sociétés commerciales, l'objectif premier des entreprises de l'économie sociale n'est pas de faire des profits, mais de grouper des hommes autour d'un projet collectif. Les bénéficiaires ne sont pas des clients mais des sociétaires, des associés ou encore des adhérents. Permettre l'acquisition de biens et de services à moindre coût est, par exemple, la finalité des mutuelles d'assurance ou des coopératives de consommation. De leur côté, les coopératives d'agriculteurs ou de commerçants permettent à leurs membres de conserver leur autonomie, tout en bénéficiant des mêmes avantages que les grandes entreprises. Enfin, la vocation des mutuelles et des associations est la lutte contre les fléaux sociaux et, plus généralement, la réponse aux besoins non satisfaits par l'entreprise classique. Par exemple, les associations sanitaires et sociales assurent la majeure partie des aides ménagères, de l'accueil des enfants handicapés et de la gestion des centres de lutte contre la toxicomanie et l'alcoolisme.

> “Mobilisant la citoyenneté et la solidarité de la société civile, l'économie sociale est une solution d'avenir.”
>
> Hugues Sibille, président du Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale.

Ces sociétés de personnes et non de capitaux vivent selon les règles de l'économie de marché, mais avec leur propre organisation. Les ressources financières proviennent de leurs activités, des cotisations, de subventions, de dons ou d'emprunts. Les bénéfices réalisés sont réinvestis dans l'œuvre commune, mis en réserve ou redistribués sous forme de ristourne. Dans les coopératives, ils rémunèrent aussi des parts sociales (valeur intermédiaire entre l'action et l'obligation). C'est ce principe de non-lucrativité qui leur permet de pratiquer des tarifs préférentiels, 15 % moins élevés que le marché dans l'assurance par exemple, selon les sources officielles. Compte tenu de leur vocation, elles ont historiquement bénéficié d'exonérations fiscales, mais qui sont progressivement rognées.

On parle de fonctionnement démocratique car l'assemblée générale des sociétaires élit les membres du conseil d'administration, tous bénévoles (une indemnité est allouée dans certains cas), selon le principe « un siège, une voix », contrairement au système privé où le poids financier de l'actionnaire joue un rôle déterminant. ■

## Quelles sont ses difficultés ?

■ L'économie sociale traverse actuellement une passe difficile et a bien du mal à faire valoir ses spécificités. D'abord, le fonctionnement démocratique a mal résisté à l'usure du temps. De même que la flamme syndicale, l'enthousiasme mutualiste des débuts a lui aussi bien faibli. Par exemple, les sociétaires des mutuelles sont aujourd'hui davantage attirés par les tarifs proposés que par l'engagement social. Parallèlement, les clivages idéologiques et les querelles de clocher au sein des différents mouvements ont souvent pris le pas sur la stricte efficacité économique. Depuis les lois de décentralisation notamment, le financement des associations (jusqu'à 95 % par les pouvoirs publics et les collectivités locales) a parfois fait l'objet d'enjeux politiques sans lien avec leurs préoccupations premières.

D'autre part, la cohabitation entre le conseil d'administration, composé de bénévoles, gardiens de la flamme, mais souvent éloignés des impératifs de gestion moderne, avec la technostructure se passe rarement sans accroc.

Le besoin de professionnalisation est accentué par la concurrence sévissant à tous les niveaux. Face à la saturation des différents marchés, les banques et les mutuelles notamment sont sorties de leur vocation sociale première en s'ouvrant sur des publics plus larges, moins motivés, *via* la création de filiales en sociétés anonymes.

Soumises à la concurrence des grandes surfaces qui se développaient en offrant des prix bas, les coopératives de consommation ont tenté de se battre sur le même terrain, et se sont banalisées. Plus récemment, les mutuelles santé, après une longue période de monopole, font face au « forcing » des assureurs qui tentent de prendre le marché des entreprises en pratiquant des prix de dumping.

Les acteurs de l'économie sociale ont d'autant plus de mal à riposter qu'ils n'ont guère accumulé de fonds propres et ne peuvent, par leurs statuts, trouver des bailleurs de fonds extérieurs. Les plus « coincées » sont sans doute les associations fortement tributaires des subventions publiques. Ouvrant le capital à des associés non coopérateurs – dans la limite de 35 % des droits de vote – et dynamisant le système des parts sociales, la loi du 13 juillet 1992 apporte une bouffée d'oxygène au secteur coopératif, mais consacre aussi son entrée dans le « système capitaliste », avec de réels risques de dérive. ■

## Quelles sont ses perspectives ?

■ Malgré ses handicaps structurels et ses côtés un peu poussiéreux, l'économie sociale fait preuve d'une étonnante modernité. En effet, à l'heure de la montée du chômage et de la fin de l'Etat-providence, les valeurs de solidarité incarnées par le mouvement et, en particulier, le maillage bénévoles/professionnels, sont tout à fait dans l'air du temps.

Les partisans de l'économie sociale voudraient donc faire de leur mouvement le socle d'une « économie citoyenne ». Joignant vocation sociale et efficacité économique, ils estiment être en mesure de relayer les pouvoirs publics dans la mesure où ces derniers acceptent de reconnaître leurs spécificités. Le profit n'étant pas leur objectif primordial, les sociétés du secteur ont aussi une large marge de manœuvre pour participer au développement de secteurs laissés en friche par les sociétés commerciales comme les services de proximité.

D'ores et déjà, les pouvoirs publics ont fait appel aux associations pour qu'elles contribuent à la formation des jeunes et des personnes en difficulté. Des projets pilotes se mettent aussi en place dans toute la filière. Ainsi, les coopératives de production, qui associent directement les salariés à la gestion de leurs entreprises, réfléchissent actuellement sur un concept élargi de « co-entrepreneur ». Différentes mutuelles, coopératives et associations importantes travaillent également sur la création d'une union d'économie sociale spécialisée dans les services de proximité. Les mutuelles santé essayent quant à elles de promouvoir des actions nationales expérimentales pour *« rendre l'homme conscient et acteur de sa santé »*.

De son côté, la Mutualité française a signé des contrats avec les collectivités départementales pour participer à la réinsertion des exclus. Enfin, différents centres sociaux se sont déjà lancés dans des projets de service de proximité, notamment pour renforcer les liens des personnes âgées isolées avec leur environnement.

L'innovation sociale intéresse aussi l'Europe. Ainsi, en novembre prochain, la quatrième conférence européenne de l'économie sociale sera consacrée à ses perspectives en matière de cohésion sociale et de développement économique (elle aura lieu à Bruxelles du 8 au 10 novembre, au Palais des Congrès. Pour plus d'informations, s'adresser à l'Université de Liège au (19) 32-41-56-27-46). ■

## Un poids considérable *

| | Nombre d'entreprises et d'établissements | Chiffre d'affaires en milliards de francs | Salariés | Associés, sociétaires, bénéficiaires, en millions |
|---|---|---|---|---|
| Coopératives | (1) 24 400 | 2 800 | 309 000 | 18 |
| dont : | | | | |
| banque/crédit | 5 200 | 2 340 | 125 840 | 12,1 |
| agriculture | 16 700 | 400 | 130 000 | 9/10 des agriculteurs |
| Mutuelles d'assurance | 16 | 38 | 23 000 | 12,6 |
| Mutuelles santé | 6 000 | 40 | 50 000 | 12,5 |
| Associations | 700 000 | 100 | 1 000 000 | 25 |
| dont : sanitaire et social | 90 000 | 60 | 300 000 | 0,45 |
| Total | | 2 978 | 1,382 | |

* Estimation à partir de sources professionnelles diverses sur la base des trois dernières années.

(1) La Mutualité agricole, la Coopération agricole et le Crédit agricole sont réunis au sein d'une confédération nationale (CNMCCA) qui représente à elle seule plus de 233 000 personnes.

## BIBLIOGRAPHIE

■ *L'Economie sociale, entre économie capitaliste et économie publique*, de Jacques Defourny et José Monzon Campos, Editions de Boeck Wesmael, Bruxelles, 1992, 455 pages.

■ *Europe, guide pour l'économie sociale*, Délégation générale à l'innovation sociale et à l'économie sociale, 1993, 94 pages.

■ *Les Entreprises de l'économie sociale*, rapport de Georges Davezac au Conseil économique et social, novembre 1986, 107 pages, disponible au bureau de vente des Journaux officiels.

■ « Développement de la vie associative dans le cadre de la loi de 1901 », rapport de Marie-Thérèse Cheroutre, Conseil économique et social, *le Journal officiel*, avril 1993, 169 pages.

■ *Bilan de la vie associative en 1990-1991*, du Conseil national de la vie associative, La Documentation française, janvier 1992, 106 pages.

■ *Le Réseau relationnel du secteur associatif*, rapport d'étude d'Estelle Brasseur et de Mathilde Herichon, dans le cadre de l'école supérieure de commerce de Lyon, avril 1992, disponible auprès de Thématica (organisateur du Salon des associations).

■ « La loi de modernisation des entreprises coopératives », dossier de la revue des *Etudes coopératives, mutualistes et associatives*, numéro 44/45, premier trimestre 1993.

■ *Mutualisme et syndicalisme, ruptures et convergences de l'Ancien régime à nos jours*, de Michel Radelet, « Politique d'aujourd'hui », PUF, 204 pages, février 1991.

## DES RACINES ANCIENNES

L'économie sociale a pris naissance en France comme en Allemagne ou en Grande-Bretagne au début du dix-neuvième siècle. Dans la tradition française, les utopistes, pionniers de la coopération, Fourier, Saint-Simon, Cabet, cherchaient à établir une communauté. Ces utopies ont donné naissance à des coopératives, à des sociétés de secours mutuel et à des associations.

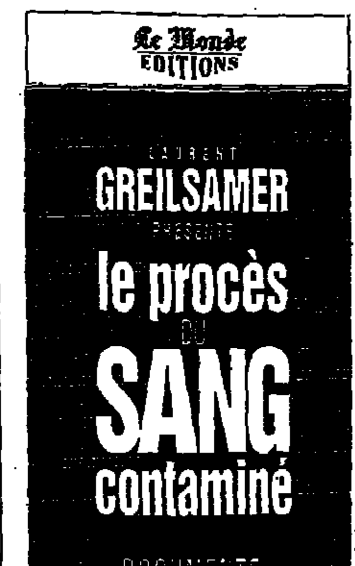
En 1895, le premier Congrès international de l'alliance coopérative internationale naissante déclare : *« Nous représentons le courant qui pousse les hommes à s'organiser sur les bases de la libre entente, de la libre initiative des individus, à la libre fédération des intéressés. »* Le terme d'économie sociale n'est vraiment apparu qu'en 1900, lorsque Charles Gide l'a utilisé pour titrer un ouvrage et un pavillon de l'exposition universelle.

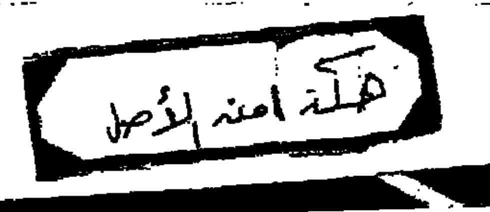
Les mouvements coopératifs, mutualistes et associatifs se sont développés au fil de l'histoire dans des cadres juridiques et réglementaires distincts. Leur rapprochement ne s'est concrétisé qu'en 1970 par la mise en place d'un Comité national de liaison (CNLAMCA) et la publication en 1980 d'une « charte de l'économie sociale ». Historiquement liés aux mouvements mutualistes et aux coopératives ouvrières, les socialistes parvenus au pouvoir ont créé une délégation à l'économie sociale consacrant l'existence de ce secteur transversal. Directement sous la houlette du premier ministre, dépendant tantôt d'un secrétariat d'Etat à l'économie sociale, ou rattachée à un ministère (actuellement celui des affaires sociales), celle-ci a subi différentes tribulations, reflétant l'intérêt variable pour l'économie sociale des courants politiques et des personnalités.

Ayant une vocation d'interministérialité, la délégation, chargée de prendre les dispositions favorisant le développement de l'économie sociale, a contribué à la mise en place d'instruments financiers et législatifs comme : l'Institut de développement de l'économie sociale (IDES) en 1983, la loi sur la modernisation des entreprises coopératives du 13 juillet 1992, et le Fonds national de développement de la vie associative en 1983 pour financer la formation des cadres et des élus associatifs.

Au sein de la Communauté européenne, l'économie sociale fait aussi chemin. Toutes les professions se battent pour la reconnaissance de leur statut au niveau européen. Enfin, les expériences pilotes se multiplient avec les pays de l'Est qui s'intéressent de près à cette troisième voie (1)...

(1) Voir le rapport *Coopération avec l'Est, l'économie sociale en pointe*, de la Délégation générale à l'innovation sociale et à l'économie sociale, février 1993, 70 pages.



C'est une e



Les rava

# OPINIONS

**Logement**

## C'est une erreur d'aider la construction

**Le point faible du plan de relance du logement *se situe au niveau de l'habitat ancien,* ignoré sous prétexte qu'il faut aider la construction, donc le neuf. Or, dans l'immobilier comme dans l'automobile, le marché de l'occasion constitue un élément essentiel de reprise des ventes.**

**par GIL (*)**

LA politique du logement a traditionnellement deux aspects : un volet social d'aide au logement des ménages à revenus modestes et un volet éco*nomique de soutien de la construction pour stimuler* l'emploi. C'est pourquoi les aides publiques sont principalement attribuées au logement neuf, en par*ticulier par la distribution de PAP (prêts d'accession* à la propriété) et de PLA (prêts locatifs aidés).

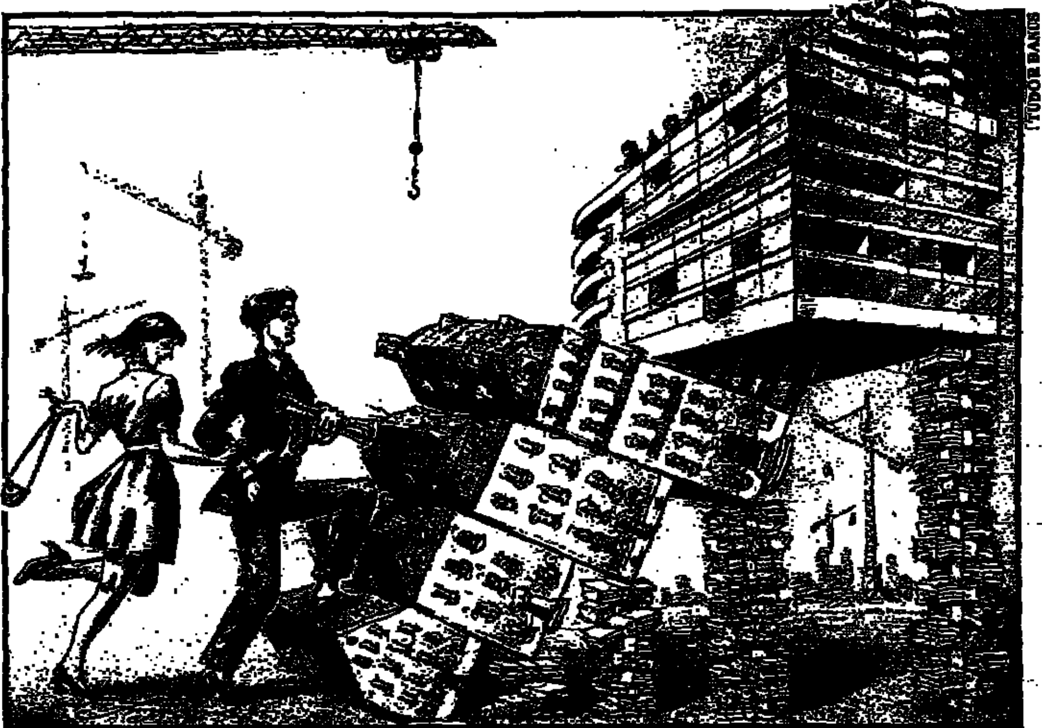
Cet avantage accordé à la construction joue nécessairement en défaveur du marché de l'occasion. Notamment, le propriétaire qui veut changer d'appartement doit consentir à son acquéreur une réduction du prix, appelée décote de l'ancien, pour compenser les aides que celui-ci attendrait automatiquement dans le neuf. A défaut, l'ancien pourrait valoir plus cher que le neuf, aides déduites, ce qui bien sûr n'est pas possible. Il peut alors se faire que le prix de vente du bien soit inférieur au montant de prêt à rembourser.

En dehors de cette dévalorisation, le marché de l'*occasion supporte d'autres pénalités : droits de* mutation beaucoup plus élevés en France (de l'ordre de 7 % à 9 %) qu'à l'étranger (1 % en Grande-Bre*tagne et 2 % en Allemagne) et indemnité forfaitaire* de remboursement anticipé de prêts immobiliers (3 % du capital).

Ces pratiques typiquement françaises altèrent la mobilité des propriétaires. Par conséquent, la construction est destinée essentiellement aux primo-accédants qui sont des ménages jeunes à faibles revenus et sans épargne préalable constituée par la vente d'un logement précédent. Ceux-ci ne peuvent accéder à la propriété qu'avec des aides importantes. Pour en réduire le coût, les moins sol*vables sont exclus, ce qui limite fortement l'objectif* social de cette politique.

Les objectifs économiques ne sont pas davantage atteints, comme il est aisé de s'en convaincre. Dans les régions où la population est en déclin, l'aide à la construction crée la vacance de logements dans le parc ancien. Les prix de l'immobilier chutent. Les chômeurs qui pourraient trouver un emploi en acceptant leur délocalisation ne peuvent pas vendre leur logement. Mieux vaudrait mener une politique de rénovation de l'habitat existant.

*Quand la population progresse, tout nouveau* ménage entraîne la construction d'un logement. Contrairement aux pratiques actuellement domi*nantes, les ménages modestes devraient acheter* des logements anciens, beaucoup moins coûteux, qui nécessiteraient très peu d'aides publiques. Leurs vendeurs feraient eux-mêmes l'acquisition de logements plus confortables dans lesquels ils effectueraient des travaux d'entretien qui accompagnent souvent les mutations. Enfin, ce seraient les ménages aisés qui construiraient des logements de qualité. Le chiffre d'affaires du secteur, qui se partage également entre la construction et les travaux d'amélioration, et l'emploi seraient accrus. La dispersion des ménages modestes dans le parc ancien ferait obstacle à la constitution de ghettos qui posent aujourd'hui un redoutable problème de *société.*



TUDOR BANUS

### Double gain

Ce schéma n'est pas purement idyllique. Il a fonctionné de 1987 à 1989 : les mises en chantier ont augmenté quand le nombre de PAP se réduisait pour le motif de désengagement budgétaire. L'orientation forcée d'un plus grand nombre de ménages modestes vers l'habitat ancien a amplifié l'« effet de chaîne » décrit ci-dessus, plus efficace *que ne l'est la construction* quasi planifiée de logements sociaux.

L'ouverture très récente des prêts convention*nés au financement de l'ancien va dans le sens d'un* développement du marché de l'occasion. La même révolution est à faire pour les PAP et les PLA, ce que réclament certains spécialistes et hommes politiques défenseurs d'un fonctionnement plus libéral de l'économie du logement.

Comment être assuré de la reprise automatique du secteur, surtout si les contraintes budgétaires poussent à la baisse le niveau des aides publiques par leur recentrage sur l'habitat ancien? L'accédant à la propriété a un double gain : l'économie du loyer et la valorisation de l'immeuble. Dans un marché tendu, le seul qui soit préoccupant, le loyer est de l'ordre de 6 % du prix du logement en centre-ville. La *valorisation du bien doit au moins accompagner* l'inflation (2% à 3 % par an) puisque le prix des logements a sans doute atteint son plancher. Un *rendement proche de 9 % est donc probable.* Le coût d'acquisition est lui-même une moyenne entre le taux des prêts immobiliers (pas plus de 9 % actuellement) et la rémunération de l'épargne financière utilisée dans l'achat (de l'ordre de 7 %). Le propriétaire-occupant est donc gagnant face au locataire : l'investissement immobilier est devenu, grâce à la baisse des taux, plus rentable que le pla*cement mobilier. Ce n'est pas encore le cas pour* l'investisseur-bailleur victime d'une fiscalité exces*sive, sauf dans le cadre du plan Quilès-Méhaignerie pour le logement neuf. La poursuite du recul des* taux d'intérêt devrait généraliser la prise de conscience de cette nouvelle donne.

La reprise du mouvement d'accession à la propriété désengorgera le parc locatif. Ce mouvement sera d'autant plus *naturel* que la France, avec seulement 54 % de propriétaires, est très en retard par rapport à la plupart des autres grands pays indus*triels. Il est vain d'afficher comme principale priorité* la relance, difficile à obtenir en raison d'une rentabilité le plus souvent insuffisante, de l'investissement locatif privé dont l'importance dans le chiffre des mises en chantier est secondaire.

### Retraite par capitalisation

*L'accession à la propriété a l'énorme avantage* de jouer le rôle de retraite par capitalisation. L'allongement de l'espérance de vie posera bientôt le pro*blème du financement du logement des retraités.* Quand ceux-ci sont propriétaires, la baisse de leurs revenus liée à la retraite est compensée par l'extinc*tion de leurs prêts immobiliers. Ce parallélisme* entre revenus et charges n'existe malheureusement pas pour les locataires. Les difficultés du secteur locatif social ne sont dont pas appelées à s'estomper.

Quel devrait être le rôle des pouvoirs publics pour favoriser la reprise, dont le moteur principal est la baisse des taux? La mesure prioritaire, inscrite dans le douzième rapport du conseil des impôts sur *« la fiscalité de l'immobilier urbain »*, consisterait à réduire les droits de mutation. Ceux-ci *créent un double obstacle : ils nuisent à la mobilité* et ils ne peuvent pas être financés par le prêt immobilier. Ils viennent donc accroître l'apport personnel *minimal de l'acquéreur, ce qui constitue un frein* considérable aux transactions dans l'ancien. Le moment est spécialement favorable pour les diminuer puisque l'atonie du marché a déjà ramené leur produit fiscal au niveau le plus bas.

Sous un autre aspect, le marché vit dans l'attente de la stabilisation des taux d'intérêt. Les transactions resteront en suspens tant que les acquéreurs potentiels penseront qu'il subsiste une latitude significative à la baisse. Dès à présent, le montant des annuités de prêt a chuté de plus d'un *tiers en deux ans sous l'effet conjoint des compres*sions de prix et du recul des taux. Les conditions sont donc réunies pour un redémarrage du marché : *il s'agit moins de savoir-faire que de faire-savoir.* Comme le cycle de la construction du logement est lent, il n'y aura pas de résultat tangible dans le neuf avant 1994. La confiance ne peut être restaurée à court terme que par la reprise du marché de l'occasion. Dans leur propre secteur, les constructeurs automobiles savent bien qu'il leur faut organiser le marché de seconde main pour vendre des véhicules *neufs. La comparaison révèle que le point faible du* plan de relance du logement se situe incontestablement au niveau de l'habitat ancien, qui est ignoré du *fait de l'argument erroné qu'il faut aider le neuf.*

**(*) Pseudonyme d'un groupe d'experts sur le financement du logement.**

## Les ravages de l'effet patrimoine

**La rechute des prix de l'immobilier, en sapant la confiance des ménages dans la valeur de leur *patrimoine, a des effets dévastateurs qui dépas*sent largement le secteur de la construction. Pour sortir de la crise, il faut encourager l'accession à la propriété des classes moyennes et réorienter l'épargne vers l'immobilier.**

**par *ANDRÉ ANTOLINI* (*)**

LES économies des pays développés ont presque toutes été marquées dans les années 90 par la formation et l'explosion de bulles spéculatives, trouvant leur origine dans les fortes années de croissance qui avaient précédé, les phénomènes de dérégulation et la financiarisation de l'économie. Par *définition, elles ont consisté en un gonflement spec*taculaire de la valeur des actifs.

Le cas de la France a ceci de spécifique que le *patrimoine immobilier des ménages et des entre*prises personnelles représente une proportion considérable des actifs totaux : plus de soixante pour cent. *Dans le même temps, les obligations* de fait de l'harmonisation de la fiscalité européenne des valeurs mobilières ainsi qu'une politique de taux élevés ont orienté l'épargne liquide vers les placements à court terme au lieu de les diriger vers les actions et les obligations. Dès lors, la spéculation s'est peu exercée sur ces dernières pour se concentrer au contraire sur les actifs immobiliers. Un certain nombre de circonstances particulières, telles que la levée brutale de l'agrément bureaux en Ile-de-France, en ont allumé la mèche.

*Comme les autres,* la bulle française a explosé et cela s'est traduit naturellement par une crise immobilière sans précédent avec une chute forte et *rapide du prix des actifs immobiliers. Dès lors était* enclenchée sans que l'on y prît garde une spirale déflationniste dont l'origine était inscrite dans le *début de la crise dès l'été 1990.*

La crise immobilière a produit tous les dégâts que « l'effet patrimoine » *ne* manque pas d'exercer. *Tout d'abord la chute rapide des achats de biens de* consommation durables (automobile, biens d'équipement ménager, etc.) est la conséquence directe de la perte de confiance des ménages dans la valeur de leur patrimoine. C'est sur ces biens, après les biens immobiliers évidemment, que le signe pessimisme ou optimisme des anticipations a l'impact le plus fort. Il est clair que cet effet s'étendra à d'autres biens de consommation non essentiels comme les services, en particulier touristiques et de loisirs.

Simultanément, les banques se sont trouvées *lourdement immobilisées par leurs concours au sec*teur immobilier, par le jeu de l'instauration du ratio Cooke et de la notation des agences internationales. Cette situation les a contraintes non seulement à fermer virtuellement leurs crédits aux opérateurs immobiliers mais aussi à restreindre fortement leurs crédits aux autres secteurs, et particulièrement à *l'égard des PME, pour préserver leurs relations avec* les grandes entreprises.

Ainsi la restriction des liquidités s'est-elle prin*cipalement exercée sur le secteur le plus à même de* créer des emplois. Compte tenu des provisions passées dans le secteur bancaire et de celles qu'il lui reste à passer, par le simple effet mécanique du ratio Cooke, c'est près de 1 000 milliards de concours à l'économie, soit 20 % du total, qui devraient être supprimés dans les trimestres à venir. Ce qui équivaudrait à diminuer de près de 12 % le produit intérieur brut!

### Déflagration

Ce qui vient d'être décrit montre qu'une telle déflagration atteignant la distribution des liquidités *et l'achat de biens durables ne peut avoir que des* effets redoutables sur l'investissement des particuliers et des entreprises.

*Il faut ajouter à cette observation que la crise* immobilière en tant que telle rend quasiment nulle la liquidité d'une partie très importante des actifs des entreprises, ce qui constitue un frein supplémentaire à leurs décisions d'investir.

Nombre d'économistes et non des moindres considèrent que l'effet patrimoine dont nous sommes aujourd'hui les victimes aurait un effet asymétrique, c'est-à-dire que son impact négatif sur les dépenses de consommation est infiniment plus fort lorsque la valeur des actifs chute, que ne l'est son effet positif lorsque celle-ci augmente. Ainsi on peut considérer que les dégâts provoqués par l'effet patrimoine vont bien au-delà de ce que *la simple analyse économique régressive pourrait amener* à calculer.

Si l'on admet que la bulle spéculative française *a cette caractéristique d'être principalement immo*bilière, si l'on admet que l'effet patrimoine joue en ce moment à plein, on peut s'interroger sur l'effica*cité de politiques de relance de la consommation* qui ne prendraient pas en compte la nécessaire reprise de confiance de nos concitoyens dans ce qui constitue l'essentiel de leur richesse : *leur* patrimoine immobilier.

On peut ainsi craindre que toute politique de relance ne vienne se heurter à des comportements de précaution si cette question-là, notamment, n'est pas résolue. Il faut donc à notre pays une véritable politique immobilière qui permette à ce marché de retrouver un niveau d'activité suffisant pour que les *anticipations négatives qui l'affectent depuis deux* ans soient remplacées par des anticipations optimistes. Encore faut-il que les besoins existent et que la demande soit prête à s'exprimer. Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'ils sont considérables en matière d'immobilier résidentiel, que dans ce domaine le retard accumulé depuis plus de dix *ans dépasse 500 000 logements et qu'il se creuse* aujourd'hui de près d'une centaine de milliers d'unités chaque année.

*Des expériences récentes et spectaculaires ont* démontré que lorsque le déclic psychologique était provoqué les acheteurs étaient prêts à passer la nuit dans leur voiture pour avoir la chance d'acquérir un appartement.

Pour ce qui concerne l'immobilier d'entreprise, le niveau de stocks qui, contrairement au logement où il est faible, culmine à plusieurs millions de mètres carrés en France, ne peut permettre que d'espérer en une reprise économique rapide et vivace pour répondre à la dureté de la situation. Il ne faut pas cependant s'en désintéresser et, quelle que soit l'opinion que les politiques peuvent nourrir à l'encontre des banquiers lourdement engagés dans *ce domaine, c'est une main secourable qu'il faut* leur tendre pour les aider à passer un cap difficile, faute de quoi ce sont les crédits à l'ensemble de l'économie qui en pâtiront.

Dans le secteur du logement, les choses sont très différentes, nous l'avons vu, mais il ne faudrait pas imaginer que seul le secteur public est capable de répondre aux problèmes. Le budget de l'Etat ne peut pas durablement consentir des efforts supérieurs ou même égaux à ceux qui ont été consentis dans ce domaine pour 1993.

### Réactivation

En tout état de cause le secteur public, largement encadré et réglementé par des plafonds de prix, de ressources, est en quelque sorte « hors *marché ».* Si son soutien a des effets bénéfiques sur l'emploi dans le bâtiment, il est sans conséquence aucune sur le reste de l'économie immobilière. *Seules une réactivation massive de l'épargne en* direction de l'immobilier et une revitalisation puissante de l'accession à la propriété des couches *moyennes sont capables de retourner la situation* actuelle.

Les mesures fiscales prises à l'occasion du plan de relance adopté avant l'été ne répondent pas au premier de ces objectifs en raison de leur étroitesse, de leur manque de lisibilité et du caractère autodestructif qu'on a voulu leur donner. Les deux principales mesures contiennent en effet dans leur rédaction même le dispositif qui en annule le principal intérêt.

Pour ce qui concerne l'accession à la propriété *des couches moyennes, le diagnostic est encore* plus simple puisque le dispositif retenu dans les programmes électoraux, voulu par les parlementaires, a été rejeté par le gouvernement. Tout un arsenal de dispositions efficaces existe. Il suffit, si la volonté politique s'exprime clairement et si elle n'est pas contrariée par une culture technocratique *élaborée pour lutter contre l'inflation, de les choisir* avec détermination et de les appliquer avec clarté. L'exonération de taxation des plus-values des sicav monétaires *sous condition de réemploi dans le loge*ment annoncée il y a peu par le premier ministre est un pas dans cette direction.

Le combat que nous devons remporter est celui qui nous fait affronter la déflation. Il passe par la confiance retrouvée de tous les acteurs économiques dans la valeur de leur patrimoine.

**(*) Président du Conseil national de la construction.**

### COURRIER DES LECTEURS

## Une « occasion » pour la France ?

Peter Sutherland, nouveau directeur général du GATT, a, dans *le Monde* du 7 septembre, prétendu que la négociation en cours sur le GATT était *« une occasion pour la France »*! Utilisant l'image éculée de la France du champagne, de la mode et des parfums, il lui concède cependant un certain génie de l'invention, voire des idées brillantes en technologie ; notre pays aurait ainsi tout à gagner des avantages supposés d'un accord *global, notamment au* niveau de la protection de la propriété intellectuelle.

Croit-il sérieusement ce qu'il écrit? Sans doute y croyait-il déjà à Bruxelles, *lorsqu'il était commis*saire chargé de la politique de la concurrence! Adepte de la *nouvelle religion du libéralisme triom*phant, il *veut nous persuader que, par miracle sans* doute, les Etats protectionnistes – au premier rang desquels les Etats-Unis et le Japon – vont s'enga*ger sur les voies angéliques de la sagesse et de la* coopération économique mondiale!

M. Sutherland nous prend, nous, Français, et probablement beaucoup d'autres Européens, pour des naïfs, voire des irresponsables économiques! (...) La crise économique que vivent l'Europe et le monde ne se résoudra pas malheureusement à Genève par des accords-alibis peu ou jamais respectés, n'en déplaise au GATT et à son directeur général ; elle se résoudra peut-être par la volonté de bâtir des ensembles économiques puissants *tels que la CEE, qui doit d'abord achever sa construction* avant toute ouverture économique sérieusement instruite et... réciproque!

**J.-P. Husson (Cachan, Val-de-Marne)**

# CONJONCTURE

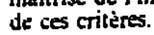
## INDICATEUR • Les prix

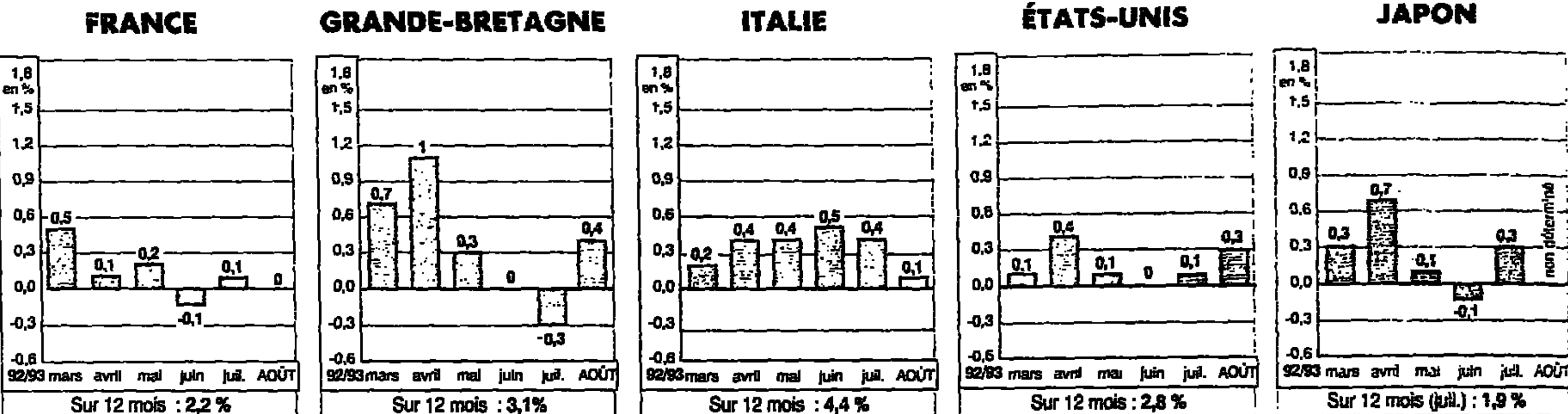
# Inaccessible convergence

CONSÉQUENCE de la crise économique, de la faiblesse du dollar et des bas cours des matières premières, la hausse des prix dans la CEE est sans doute la plus faible depuis vingt ans. A l'exception de la parenthèse 1986-1987, après l'effondrement des prix du pétrole, les pays européens, en effet, n'avaient jamais réussi à retrouver depuis les années 60, une inflation de 3 %. Pourtant, la « convergence » des rythmes d'inflation exigée par le traité de Maastricht en préalable à l'Union économique et monétaire ne paraît pas encore à la portée des économies européennes. Pour satisfaire au « critère » retenu par le traité, la hausse annuelle des prix à la consommation des postulants à l'Union ne doit pas dépasser de plus de 1,5 point la moyenne des trois pays les plus « performants » de la Communauté. Le plafond se situerait donc aujourd'hui à 2,8 % l'an – moyenne des taux irlandais (0,9 %), danois (1 %) et français (2,2 %) augmentée de 1,5 point.

Malgré les succès obtenus par plusieurs Etats de la CEE en matière de lutte contre l'inflation, peu nombreux seraient les candidats admissibles à l'UEM. Parmi les participants ou ex-participants au SME, seuls la Belgique et les Pays-Bas ont une inflation annuelle strictement inférieure à 2,8 %. L'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie et le Portugal, qui dépassent cette limite, seraient exclus. Parmi les pays de l'AELE candidats potentiels à l'Union économique, la Norvège et la Finlande pourraient être admises, mais la Suisse et la Suède, avec respectivement des taux d'inflation de 3,63 et 4,8 % l'an, seraient écartés.

Les difficultés éprouvées à se rapprocher des critères de sélection adoptés par le traité de Maastricht à un moment aussi favorable à la maîtrise de l'inflation suscitent le doute sur la pertinence ou la validité de ces critères.






Evolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf Etats-Unis.

## RÉGION • L'Amérique du Sud

# Fragilités et atouts

LES trois plus importants pays d'Amérique du Sud semblent fragilisés à l'heure actuelle : l'Argentine, d'une part, parce qu'elle va devoir aborder une phase très délicate de son plan économique, le Brésil et le Venezuela, d'autre part, parce qu'ils subissent l'un et l'autre une situation politique paralysante.

Les perspectives de croissance restent bonnes en Argentine, avec 6 % prévus en 1993 et 4,5 % en 1994, même si l'on observe une décélération par rapport aux années précédentes. Pour limiter ce ralentissement, le gouvernement a injecté en août près de 2 milliards de dollars de liquidités supplémentaires dans l'économie, en échangeant contre espèces des « bons de consolidation » détenus par les retraités. Il disposait en effet du produit de la privatisation réussie de la compagnie pétrolière nationale, YPF, intervenue en juin. Cependant, l'Argentine, qui a largement ouvert ses frontières, n'affronte pas sans graves dommages la concurrence internationale. Certains secteurs particulièrement menacés, comme le textile et le papier, ont dû être à nouveau protégés à titre provisoire.

C'est dans ce contexte que se pose avec acuité le problème de la surévaluation du taux de change du peso, lié par la loi de convertibilité à une parité fixe de 1 pour 1 avec le dollar depuis le lancement du plan Cavallo (du nom du ministre des finances) en avril 1991. Cette disposition est la clé de voûte de la lutte contre l'inflation, qui a été efficace, puisque la hausse des prix est passée de 1 344 % en 1990 à 17,5 % en 1992 et qu'elle est tombée à 0 % en août 1993, ce qui permettra de terminer l'année avec moins de 10 %, mais insuffisante pour établir la parité avec le dollar. La hausse du taux réel du peso entraîne une progression des importations et une baisse des exportations, surtout industrielles : le déficit de la balance commerciale s'est élevé à 2,8 milliards de dollars en 1992 et devrait atteindre 3,6 milliards en 1994.

Le maintien du taux de change à un niveau élevé est techniquement possible, au moins à court terme, grâce à l'importance des réserves de change alimentées par les investissements étrangers. Mais le problème de la survie de larges pans de l'industrie argentine est sérieusement posé, en dehors des secteurs agroalimentaires et de l'exploitation des hydrocarbures qui conservent de forts avantages comparatifs. Domingo Cavallo et le président Menem vont donc devoir décider comment sortir de la première phase de leur plan économique, ce qui ne se fera pas sans courir de grands risques.

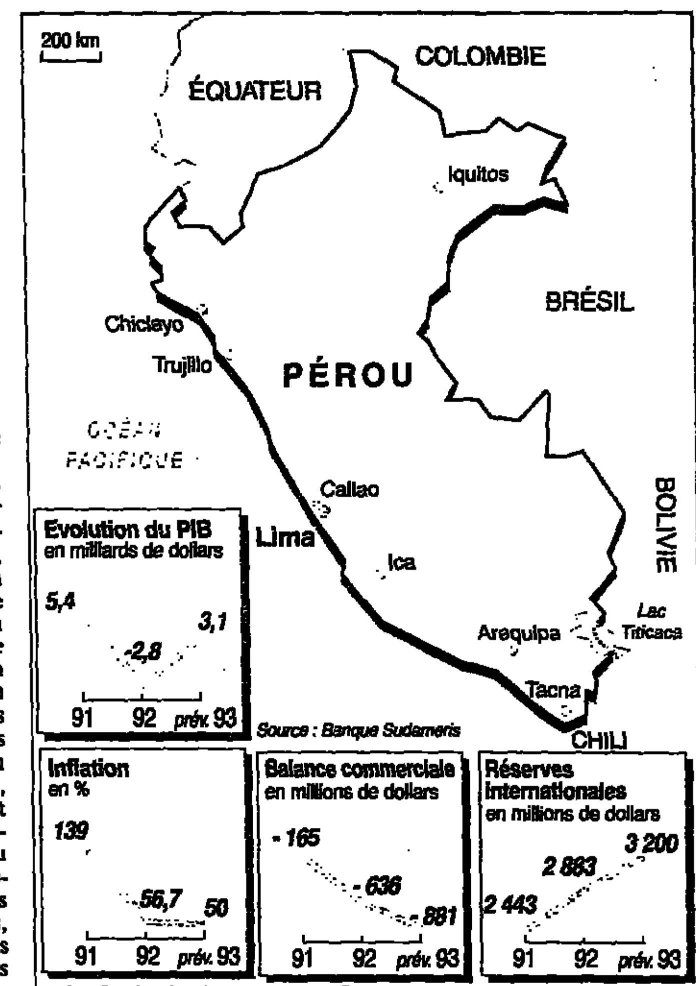
Le Brésil se trouve quant à lui dans une situation exceptionnellement difficile, même au regard des critères particuliers de ce pays. Quatre ministres des finances se sont succédé en moins d'un an sans réussir à ralentir l'inflation, laquelle devrait franchir le cap des 2 000 % en 1993, ni à résoudre le lancinant problème du déficit des finances publiques, qui devrait encore atteindre 4 % du PIB en 1994. Les responsables politiques ont l'œil fixé sur l'élection présidentielle de l'année prochaine et répugnent à prendre les mesures fiscales drastiques – donc impopulaires – qui s'imposeraient. Seule une taxe de 0,25 % sur les opérations par chèque a pu être décidée et appliquée.

Or tous les observateurs s'accordent depuis longtemps pour dire que sans réformes radicales – constitutionnelles et économiques, – le Brésil ne parviendra pas à redresser la situation et aura le plus grand mal à renouveler un accord de prêt stand-by avec le FMI ou à mettre en place un accord de rééchelonnement de sa dette (119 milliards de dollars dont 75,3 milliards de créances bancaires), dans le cadre du plan Brady, dans des délais rapides, comme les officiels en affichent l'intention. Malgré tout, les investissements étrangers affluent au Brésil : les sociétés multinationales gardent confiance dans l'énorme potentiel du pays, notamment matérialisé par ses succès à l'exportation, avec des excédents commerciaux de l'ordre de 15 milliards de dollars par an.

Au Venezuela, c'est l'instabilité politique ponctuée d'actes terroristes qui compromet la situation économique. La récente destitution du président Perez ne suffit à rassurer ni les investisseurs étrangers ni les touristes dont le nombre a fondu depuis 1992. La croissance devrait être presque nulle en 1993, et l'inflation atteindra sans doute 38 % (contre 35,6 % en 1992). Il n'empêche que de vastes projets de développement industriel existent, notamment dans le secteur pétrolier, qui peuvent justifier un certain optimisme pour l'avenir.

La plupart des autres pays sud-américains apparaissent bien gérés. Le Chili a même été conduit à ralentir sa croissance (qui avait dépassé 10 % en 1992) pour éviter la surchauffe : en 1993, le PIB ne progressera « que » de 6 % et l'objectif de ne pas dépasser 12 % de hausse des prix pourrait être atteint. Sous le double effet de la baisse des cours du cuivre et de la forte demande de produits importés, le Chili devrait enregistrer un déficit commercial de l'ordre de 110 millions de dollars en 1993, mais sans danger, compte tenu de l'ampleur des flux financiers qui se dirigent vers ce pays. La Colombie, de son côté, était parvenue à limiter à 20 % le rythme d'inflation annuel en juillet contre 28 % un an plus tôt. La découverte d'un gisement de pétrole d'excellente qualité dans ce pays (Volcanera-1) semble avoir suscité un regain d'intérêt des investissements étrangers (+17 % au premier semestre).

**Jean-Luc Chalumeau**
économiste
de la Banque Sudameris.




## PAYS • Le Pérou

# Cercle vertueux

PENDANT plus de vingt ans, l'histoire du Pérou s'est résumée en une longue suite d'erreurs de politique économique, commises entre 1969 et 1990 par les gouvernements Velasco, Belaunde et Garcia. Ces erreurs avaient abouti à l'appauvrissement des campagnes après l'échec des réformes agraires (et par voie de conséquence au renforcement de l'influence du Sentier lumineux), à des impôts si élevés qu'ils avaient pratiquement fait disparaître la matière imposable, à une protection des salariés si forte qu'elle bloquait la mobilité du travail, à une augmentation abusive du nombre des fonctionnaires, enfin à des contrôles étouffants sur les changes, le crédit et les prix.

La chute générale de la compétitivité, dans le secteur privé et plus encore dans le secteur public gonflé par les nationalisations, s'était accompagnée d'une inflation devenue incontrôlable. En 1990, année de l'élection d'Alberto Fujimori à la présidence, les prix avaient augmenté de 7 649 %.

Le nouveau président a mis en œuvre un programme libéral comparable à celui appliqué avec succès en Argentine depuis 1991 par le président Menem et son ministre de l'économie, Domingo Cavallo. A court terme, il s'agit de restaurer les grands équilibres pour casser l'hyperinflation. On a ainsi réduit le déficit public, resserré le crédit et éliminé les taux de change multiples. L'hyperinflation a été effectivement cassée, bien que non entièrement vaincue (elle se situe aux environs de 50 % en 1993). Pour le moyen terme, le président a engagé des réformes de structure susceptibles de relancer l'économie.

Il a lancé un vaste programme de privatisations, simplifié la fiscalité, augmenté la flexibilité du marché du travail, éliminé les taux d'intérêt-plafonds, réduit les droits de douane, simplifié les procédures du commerce extérieur et rendu leur liberté aux mouvements de capitaux. Pour conduire cette libéralisation, Alberto Fujimori – qui a suspendu l'ordre constitutionnel en 1991, avant de procéder en novembre 1992 à l'élection d'une Assemblée constituante – s'appuie sur des techniciens : la plupart de ses ministres, dont le premier, Alfonso Bustamente, sont des hommes d'affaires.

Malgré la dureté des sacrifices imposés (le pouvoir d'achat des salariés et pensionnés a été amputé de 60 % en deux ans), Alberto Fujimori a gardé une réelle popularité. Il a aussi gagné la confiance des institutions multilatérales (le FMI a déclaré le Pérou *« éligible »* en mars 1993) et de la communauté financière internationale. Les capitaux reviennent en effet s'investir dans le pays : ce sont eux qui expliquent l'augmentation continue des réserves de devises malgré un déficit des paiements courants de l'ordre de 2,5 milliards de dollars. Le Pérou semble bien être entré cette année dans un cercle vertueux.

**J.-L. C.**

## SECTEUR • La publicité

# La crise et la loi

L'ANNÉE 1993 est doublement spécifique pour la publicité. En plus du marasme économique ambiant, les publicitaires ont dû affronter la nouvelle tarification de la loi Sapin, au 1er avril. L'Association des agences conseils en communication (AACC), qui parle d'un *« contexte extrêmement difficile »*, prévoit en 1993 une baisse de la marge bénéficiaire des agences de l'ordre de – 10 %, *« un événement sans aucun précédent, même au plus fort du choc pétrolier de 1973-1974. »*

D'autres études manifestent un pessimisme similaire. Selon l'institut IPSOS Médias et Espace TV Communication (1), les investissements publicitaires globaux dans les médias en 1993 devraient être quasiment identiques à ceux de 1992 – 54 milliards de francs. Mais si la télévision et la radio voient croître leurs recettes, de 7 % et 2 % respectivement, la presse écrite, quotidiens régionaux exceptés (+ 2 %), vivrait une nouvelle année noire, avec un recul de 2 % pour les titres nationaux et de 7 % pour la presse magazine. Enfin l'affichage et le cinéma régresseraient respectivement de 4 % et 17 %.

Les résultats du premier semestre 1993 publiés par la SECODIP, tenant compte des modifications apportées par la loi Sapin, semblent confirmer à peu près le diagnostic, avec une baisse de 0,2 % des investissements en publicité commerciale par rapport à 1992. Bien sûr, le mois d'avril – période de mise en place de la loi incitant les annonceurs à des reports d'investissements – a été le plus meurtrier : les investissements ont décru de 8,2 % ! Sur le premier semestre, la presse écrite est l'un des médias les plus touchés, avec recul de 5,7 %, après le cinéma (– 14,4 %). Les autres supports (télévision, radio, affichage), en revanche, ont augmenté leurs recettes, respectivement de + 3,4 %, + 7,7 % et + 3,4 %, même si avril a été pour tous une passe difficile.

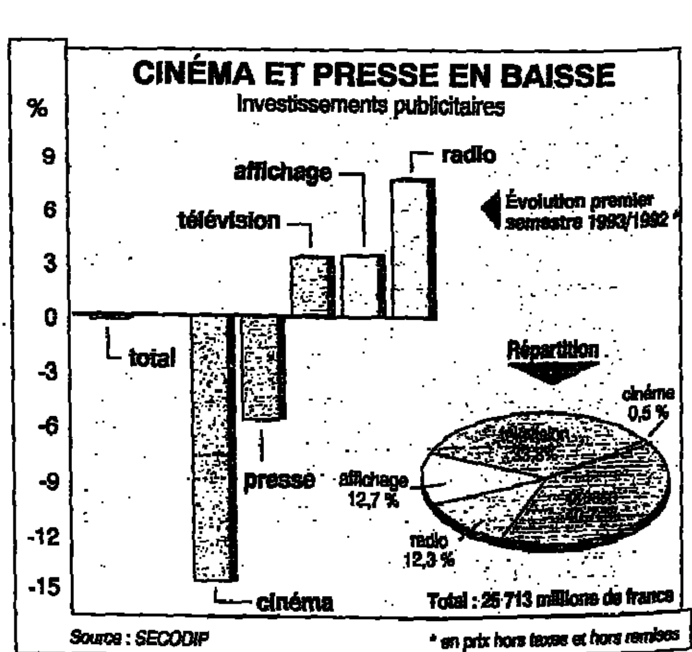
Mais toutes les familles de presse ne sont pas logées à la même enseigne. La pagination publicitaire – publicité commerciale et petites annonces mêlées – de la presse quotidienne nationale a crû de 0,9 % au premier semestre, grâce au dynamisme de certains titres, comme *les Echos* ou *le Parisien*. En revanche celle des hebdomadaires d'information générale s'est écroulée (-22,2 %). C'est surtout le cas du *Point* (– 30,3 %), de *l'Evènement du jeudi* (– 29 %), de *l'SD* (– 30,5 %) – alors que *Courrier international*, pour ses premiers pas, a gagné 15,1 % de pagination. Les magazines économiques, avec 10,3 %, sont sur la même pente descendante que les hebdomadaires (– 12,9 % pour *l'Expansion*, – 15,6 % pour *le Nouvel Economiste*, – 29,1 % pour *Entreprendre*). Seule exception : *Challenges*, le magazine économique du groupe Le Nouvel Observateur, avec un gain de 20,3 %.

Le marasme confine à la catastrophe pour les petites annonces (PA) d'offres d'emploi. La chute est tragique (– 46,6 %), par exemple sur les PA cadres, hors informatique, atteignant – 62,5 % pour *le Nouvel Observateur*, selon Régie presse PA. Ces chutes contribuent à l'affaissement du chiffre d'affaires des journaux.

Les difficultés des hebdomadaires généralistes et économiques expliquent les couplages publicitaires entre certains d'eux (*le Point* et *l'Express*, *l'Expansion* et *l'Entreprise* ou *la Vie française*) et les projets de coupler des « journaux de qualité » comme *les Echos* et *l'Express*. Simple effet de mode, estiment certains professionnels, qui préconisent un changement d'attitude des médias à l'égard du « hors-média » (promotion, marketing direct). En enrichissant leurs fichiers d'abonnés grâce aux outils qu'offrent aujourd'hui les serveurs téléphoniques, et en touchant ainsi des « cibles » précises et définies, les médias retrouveraient auprès des annonceurs leur image d'efficacité. Ce mariage révolutionnaire, déjà consommé au Etats-Unis à la faveur de la crise, transformerait le paysage publicitaire.

**Yves-Marie Labé**

(1) Après un sondage réalisé du 29 mars au 22 avril auprès de 250 responsables d'investissements publicitaires chez des annonceurs.




Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.